This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

y Library
762237

0914
.108
v.87-88

Library of

Princeton University.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

METZER AKADEMIE

MÉMOIRES
DE
L'ACADÉMIE DE METZ

Digitized by Google

Digitized by Google

METZER AKADEMIE

LITERATUR, WISSENSCHAFT, KUNST UND LANDWIRTSCHAFT

MÉMOIRES

DE

L'ACADÉMIE DE METZ

LETTRES, SCIENCES, ARTS ET AGRICULTURE

L'Académie de Metz a été fondée par Lettres patentes de Juillet 1760

2e PÉRIODE — LXXXVIIIe ANNÉE - 3e SÉRIE — XXXVIe ANNÉE

1906-1907

METZ

IMPRIMERIE LORRAINE (ÉDITION & IMPRESSION)

IMPRIMEUR DE L'ACADÉMIE

Rue des Clercs, 14

1909

Digitized by Google

L'Académie ne prend pas la responsabilité des opinions émises dans les Notices ou Travaux particuliers que renferment ses Mémoires.

Digitized by Google

JÄHRLICHE SITZUNG

Digitized by Google

Digitized by Google

Jahresbericht

über die

Tätigkeit der Akademie

1906—1907

erstattet von

Herrn Eug. COLON, Schriftführer.

MEINE HERREN!

Vor mehr als 150 Jahren, am 27. April 1757, entstand zu Metz unter dem Protektorate des Marschalls de Belle-Isle die gelehrte Gesellschaft, die später zur Metzer Akademie werden sollte. Ihre Aufgabe ist gemäss dem ersten Artikel ihrer Satzungen, die Literatur, Wissenschaft und Kunst ebenso wie die Landwirtschaft und das Gewerbe in Lothringen zu fördern.

Der Monat Juli 1760 im ersten Genehmigungsschreiben wird auch in den Satzungen vom 15. und 24. November 1853, die am 27. März 1879 verändert und am 8. Dezember 1880 vom Bezirkspräsidenten genehmigt worden sind, als das Gründungsdatum unserer Gesellschaft anerkannt.

Soll das für uns nicht die Gelegenheit sein, dieses 150jährige Bestehen zu erwähnen? Mehr als eine Gesellschaft in unserer Nähe hat nicht so lange gewartet, um eine Stiftungsfeier zu begehen.

Digitized by Google

Jedenfalls wäre jetzt der geeignete Augenblick, die Geschichte dieser ältesten unter den hiesigen Gesellschaften zu schreiben. Die Arbeit wird von all denen mit Spannung erwartet, die für die Geschichte unseres Landes Verständnis haben. Die demnächst bevorstehende Veröffentlichung der Register, von denen ich gleich sprechen werde, wird dem Geschichtschreiber unserer Akademie eine grosse Erleichterung bieten.

Bis dahin möchte ich, meine Herren, mit wenigen Worten unsere Vergangenheit streifen, wäre es auch nur aus Verehrung und Dankbarkeit gegen unsere Vorgänger.

Am 15. April 1821 hielt die Metzer Gesellschaft für Literatur, Wissenschaft und Kunst zum erstenmal wieder seit der französischen Revolution eine Sitzung mit Jahresbericht ab. Dort sagte Herrr Herpin als Schriftführer in seinem Bericht über die Jahre 1819 und 1820:

« Die Stadt Metz besass einst eine Akademie, deren Stiftung der Hochherzigkeit eines Ihrer berühmtesten Statthalter, des Herzogs von Belle-Isle, zu verdanken ist. Die Bebauung des Landes, die Pflege der Weine, die Untersuchung des städtischen Brunnenwassers, die Besorgung der Wälder, die Schiffbarmachung der Mosel, die Förderung des Verkehrs mit dem Auslande, die politische Hebung der Juden, die Dorfpolizei, die Geschichte und die Altertümer unserer Stadt: das sind einige der Gegenstände, mit denen die Königliche Gesellschaft der Wissenschaften zu Metz sich abgegeben und durch deren Behandlung sie bedeutende Dienste geleistet hat. Sie hat so recht gezeigt, was man vermag, wenn man nützlich sein will... Aber all

Digitized by Google

diese Erfolge waren nicht imstande, sie der Verordnung zu entziehen, durch die im Jahre 1793 alle gelehrten Gesellschaften unterdrückt wurden. Erst am 14. März 1819 konnte wieder eine Sitzung der neu erstandenen Gesellschaft abgehalten werden ».

Der obigen Aufzählung könnte ich noch manche andere Verdienste aus jener fernen Zeit hinzufügen. Ich begnüge mich für heute damit, einige berühmte Namen aufzuzählen, die ich im ersten Verzeichnis seit der Wiedereröffnung (1819) gefunden habe, sie gereichen der Stadt Metz zur Ehre.

Der Vorstand für 1820 bestand aus dem 1. Vorsitzenden Bergery, dem 2. Vorsitzenden Thiel, dem Ehrenvorsitzenden Gorcy, dem Schriftführer Herpin, dem Schatzmeister Thomas. Unter den ordentlichen Mitgliedern oder Gründern sind zu verzeichnen : Herr Anspach (Noël) aus Metz, Gründer der Gesellschaft *La Messine*, dessen einer Bruder Bürgermeister von Brüssel geworden ist, während ein anderer Rat am französischen Kassationshofe war ; ferner die Herren Champouillon, Devilly, Dosquet, de Gargan, Gerson-Levy, Ibrelisle, Munier, Poncelet, Savart, Voisard, Dupuy, Faivre, Hisette. Alle Metzer kennen diese ihre Mitbürger und deren Verdienste um die Stadt.

Unter den Ehrenmitgliedern finden sich die Herren Baron Cuvier, Molard, Baron Percy, Silvestre, alles Mitglieder der Akademie der Wissenschaften ; die Herren Lacretelle, Graf de Ségur, abbé Picard, alle drei Mitglieder der Französischen Akademie ; Baron de Gerando, Mitglied der Akademie der Inschriften und schönen Wissenschaften ; Graf Emmery, Pair de France, Graf Grégoire,

Digitized by Google

ehemaliger Bischof von Blois, der Metzer Bischof Jauffret, Staatsrat Graf Rœderer, Präfekt Graf de Tocqueville, der Metzer Bürgermeister de Turmel, der zur Neugründung der Gesellschaft so mächtig beigetragen hat und dessen Name endlich einer Strasse verliehen worden ist, die wohl sonst keine Berühmtheit erlangen wird.

Schon voriges Jahr habe ich hervorgehoben, wie die wiedererstandene Zeitschrift *L'Austrasie* die Verdienste mancher von unseren Kollegen um die Gründung und die Erhaltung ihrer Vorgängerin gewürdigt hat, die für die Metzer so hohen Wert besass, aber zugleich mit der frühern Landeszugehörigkeit aufgehört hatte.

Damals hätte ich auch, wenigstens dem Inhalte nach, die Ansprache wiedergeben sollen, die unser früherer Vorsitzender, Herr Camille Massing, bei seinem Amtsantritte gehalten. Ich will das Versäumte heute, wo es noch passender ist, nachholen :

« Mit welchem Rechte », so sagte er, « darf ich für dieses Jahr 1905-1906 den Präsidentenstuhl einnehmen, auf dem Leute wie Marchant, Mézières, Malherbe, de Saulcy, Scoutetten, de Puymaigre, de Bouteiller, Besançon, Chartener, Auricoste de Lazarque und so viele andere berühmte Männer gesessen ?..... Mit stolzem Gefühl übernehme ich für ein Jahr den Vorsitz in einer Akademie, die eine solche Vergangenheit aufzuweisen hat... Haben die Nachkommen edler Geschlechter nicht Anteil an dem Ruhme ihrer erlauchten Vorfahren ?... So ist es auch in der Akademie. Und wenn wir auch jetzt ein beschaulicheres, weniger hervortretendes Dasein führen, so dürfen

Digitized by Google

wir uns doch als die Nachfolger jener Metzer Berühmtheiten und als die Hüter ihrer Überlieferungen bezeichnen ».

Dieser Aufzählung berühmter Zeitgenossen könnte ich noch eine Reihe von ebenso achtenswerten Mitgliedern hinzufügen. Doch sie genügt, um darzutun, dass ein Werk von solcher Vergangenheit in demselben Geiste dem Lande erhalten bleiben muss.

Freilich hat die Akademie zu gewissen Zeiten, um ihr Dasein zu retten, ihre Zuflucht zu weniger bedeutenden Mitarbeitern nehmen müssen, als es jene oben angeführten waren ; ich bin ein Beispiel davon. Aber das tun in Zeiten der Not auch die Armeen und die Nationen, die bis auf den letzten Mann alles aufbieten. Und die Geschichte beweist, dass solche Männer, an die richtige Stelle gebracht, gleich den anderen ihre Pflicht erfüllen, wäre es auch nur zur Verteidigung der vorhandenen Positionen.

Wenn nun die Akademie während ihres langen Daseins und bei so vielen Staatsveränderungen auch vielleicht Schwierigkeiten hat umgehen müssen, ohne sie überwinden zu können, so ist sie doch niemals ihrem Zweck untreu geworden, sondern sie hat allzeit die ehrenvollen Aufgaben erfüllt, mit denen sie von edlen Schenkern betraut worden ist. Dies Pfand, das ihr übergeben worden ist, muss sie unversehrt bewahren, sonst hat sie ihre Daseinsberechtigung verloren.

Abgesehen vom *Casino messin*, das aus den beiden Vereinen *Cercle de la Réunion* und *Cercle du Commerce* zusammengelegt worden ist, abgesehen auch von den religiösen Vereinen, ist un-

Digitized by Google

sere Akademie die einzige der alten Gesellschaften im Lande. Dass sie noch lebt, dafür meine Herrn, denke ich, wird der Bericht über ihre Tätigkeit während des Jahres 1906-1907 ein neuer Beweis sein.

TOTENLISTE.

Ich beginne mit den Männern, die wir verloren haben und deren Verlust uns umso mehr schmerzt, weil sie tüchtige Mitbürger waren. Ihrem Andenken gebührt vor allem anderen Ehre.

Am 15. August 1906 ist Herr Architekt Remy Jacquemin zu Metz, wo er seinem ebenfalls verehrten Vater nachgefolgt war, gestorben, und am 10. Oktober 1906 ist fast plötzlich Herr Henry de Wendel verschieden, Hüttenbesitzer zu Hayingen, ein Mitglied jener Familie, die fast in der ganzen Welt bekannt ist.

Die Lebensskizze des Herrn de Wendel ist uns noch nicht vorgelesen worden, obwohl sie von tüchtiger Hand vorbereitet wird. Aber der Verstorbene war so bekannt, er nahm in der Industrie und auf jedem Gebiet eine so edle, wohltätige Stellung ein, die Presse aller Länder hat der berechtigten Trauer unserer Bevölkerung so einmütig Ausdruck verliehen, dass es weder Eile hat noch Not tut, eine Kundgebung von Gefühlen zu veranstalten, die in jedem Herzen ruhen. Die Skizze wird dieses Jahr von der Gesellschaft veröffentlicht werden.

Herr de Wendel war am 24. März 1844 geboren und hat nur das Alter von 62 Jahren erreicht. Zum ordentlichen Mitglied der Akademie war er 1896 erwählt worden.

Digitized by Google

Der Lebenslauf des Herrn Jacquemin ist erst vor kurzem vorgelesen worden, obwohl er bereits am 21. März 1907 durch einen unserer Kollegen im Auftrag des Herrn Architekten Aubert, der Schüler und Nachfolger des Verstorbenen ist, eingebracht worden ist.

Herr Jacquemin war in demselben Jahre geboren wie Herr de Wendel, der ihm in Freundschaft zugetan war und ihm sein ganzes Vertrauen schenkte, und er ist nur einige Monate früher als er zur ewigen Ruhe bestattet worden. Seine Ernennung zum ordentlichen Mitglied reicht ins Jahr 1877 zurück; 1887-1888 war er Vorsitzender unserer Gesellschaft.

Im Gegensatz zu allzu vielen anderen Metzern, die ihr Geschäft und uns verlassen haben, hat unser teurer Kollege am Orte seiner Geburt auch sterben wollen. Alle Metzer, besonders diejenigen, die sich gleich ihm zum Bleiben entschlossen hatten, brachten ihm lebhafte Sympathie entgegen, die bei seinem langwierigen Leiden noch zunahm. Des öftern erklärte er, die Auswanderung so vieler, die ganz gut hätten bleiben können, habe ebenso sehr wie die Verhältnisse dazu beigetragen, unserer Stadt das heutige Aussehen zu geben und das Glück so vieler Wanderlustiger zu machen, die hier mit Leichtigkeit einen Zufluchtsort gefunden.

Die Lebensskizze, die in unseren Memoiren erscheinen wird, behandelt den Bildungsgang, die Arbeiten, die Verdienste unseres verehrten Freundes, ebenso wie sein intimes Familienleben, seine treue Freundschaft, seine Hochhaltung unserer Überlieferungen und Erinnerungen, seine verständ-

Digitized by Google

nisvolle Hingabe an unsere bestehenden Einrichtungen.

Nach dem Tode des Familienhauptes hat die Familie alsbald Metz verlassen. Wie lange noch diese bedauerlichen Auswanderungen anhalten werden, weiss Gott allein !

Wie wir bereits im vorigen Bericht festgestellt haben, ist am 28. Januar 1905 unser ordentliches Mitglied und Archivverwalter Herr Joseph Codbat, ehemals städtischer Architekt gestorben. Herr Kollege Schanté hat die Lebensskizze des Verstorbenen, mit deren Abfassung er beauftragt worden war, aus verschiedenen Gründen nicht rechtzeitig abliefern können : sie ist erst in der Sitzung vom 21. März vorgelegt worden.

Wir wussten bereits, dass Herr Codbat ein *self-made man* war und dass sein Leben ein treffendes Beispiel für den Segen unermüdlicher Arbeit und edlen Strebens im Bunde mit tüchtiger Begabung ist. Der wahrheitsgemässe, rührende Bericht hat uns aber auch gezeigt, dass so viele Mühe und so viel fast unerhoffter Erfolg in seinem langen, ehrenvollen Leben unsern Landsmann vor Unglück nicht haben bewahren können. Ist doch sein Privatleben, wie der Berichterstatter sagt, nur ein Gewebe von Leiden, Trauer und Verlusten gewesen.

Alle diejenigen, die Herrn Codbat gekannt haben, werden Herrn Schanté, der lange Jahre sein Vertrauter war und seine ganze Seele in sein Werk gelegt hat, dafür dankbar sein, dass er einem der besten Diener unserer Stadt diese Ehrung hat zuteil werden lassen. Wie oft haben wir nicht bei Ausführung und Besprechung der bedeutenden An-

Digitized by Google

lagen in Wegebau und Kanalisation gehört, wie sein massgebendes Urteil und seine Tatkraft, die er auch seinen Untergebenen mitzuteilen wusste, vermisst wurden.

Wir wollen hoffen, meine Herren, dass die so entstandenen Lücken wieder ausgefüllt werden!

Dieses Jahr sind allerdings nur zwei Ehrenmitglieder aufgenommen worden.

Einmal Herr Désiré Ernest Lebon, geprüfter Mathematiklehrer am Lycée Charlemagne, von der Französischen Akademie preisgekrönt. Seine Aufnahme ist in der Schlusssitzung des vergangenen Jahres, am 17. Mai 1906, erfolgt.

Herr Lebon, der seit einigen Jahren fortgesetzte Beziehungen mit unserer Gesellschaft und mehreren unserer Kollegen unterhält, ist am 25. August 1846 zu Aubigny (Seine) geboren und bewohnt Paris.

Unter den zahlreichen mathematischen Schriften, die er seit 1875 veröffentlicht hat und die besonders für den Unterricht in den Oberklassen der höheren Schulen bestimmt sind, seien erwähnt: *Traité de géométrie descriptive* und *Histoire abrégée de l'astronomie.* Offizier der Akademie ist er 1883 und Offizier des öffentlichen Unterrichts am 14. Juli 1889 geworden.

Auf Antrag der Herren Camille Massing und Emil Huber ist alsdann am 17. Januar 1907 auch Herr Archivdirektor Dr. Karl Georg Wolfram zum Ehrenmitglied ausgerufen worden.

Seine Wahl bedarf keiner weitern Rechtfertigung. Sie ergab sich von selbst aus dem Ansehen, das er diesseits und jenseits der Grenzen besonders auf dem Gebiet der Altertumskunde tätig ist, die

Digitized by Google

ihm ihren Erfolg und ihren Ruhm verdankt, aus den allerorts bekannten wissenschaftlichen Arbeiten, die er veröffentlicht hat.

Möge er auch uns etwas von der Opferwilligkeit zeigen, die er anderswo an den Tag legt, und uns mit seiner tätigen Mitarbeit beehren.

Unsere Sitzungen, meine Herren, haben sich eifrig mit mehreren inneren Fragen und mit den Beziehungen zur Verwaltung zu beschäftigen gehabt, besonders wegen des amtlichen Zuschusses, den wir unserm Stifter im Jahre 1760 verdanken, und wegen der Vorschläge bezüglich Wintervorträge in französischer Sprache und Abänderung des Programms für Preisausschreiben.

Wir wollen über diese Einzelheiten hier keine Angaben machen, sondern nur die schriftlichen Mitteilungen, die in unseren Memoiren veröffentlicht werden können, zusammenfassen.

Sitzung vom 21. Juni 1906.

Herr Lametz wendet sich am Schluss einer kurzen Einleitung an das Wohlwollen der Mitglieder, die er über Arbeiterstreike unterhalten will. Er hat schon vor 28 Jahren dasselbe Thema hier behandelt. Seither ist keine Lösung der Frage gefunden worden. Im Gegenteil : es gibt jetzt mehr Streike als je, so dass die Arbeitgeber sich haben zur Abwehr zusammenschliessen müssen.

Herr Lametz verfügt über lange Listen der Streike in den letzten fünf Jahren und der Aussperrungen in den letzten zwei Jahren ; die Zahlen will er nicht vorlesen, weil sie doch nicht im Gedächtnis haften bleiben.

Er führt einen Artikel des *Economiste français*

Digitized by Google

vom 8. September 1888 an, dessen tatsächliche Grundlage nicht erwiesen ist, auf die sich aber Guesde stützt, um darzutun, dass in einer wohlorganisierten Gesellschaft jeder Mensch nur 11 Minuten zu arbeiten braucht: ein grosser Abstand von der Achtstundenforderung der Gewerkschaften. Herr Lametz hat die Rechnung nachgeprüft und nur 5 Minute herausgefunden; aber er legt auf seine Ausrechnung und auf die des Herrn Guesde keinen Wert, weil der Ausgangspunkt verkehrt ist.

Er behandelt dann den Bergarbeiterstreick in Nordfrankreich und den Streick in Fressenneville ebenso wie die Gewalttätigkeiten, Zerstörungsarbeiten und Brandstiftungen, die mit ihnen verbunden waren. Anfangs hatte die Regierung aus Furcht vor Erbitterung die Absicht, die Soldaten nicht auftreten zu lassen, aber schliesslich wurde ihre Dazwischenkunft zur Verhütung grösserer Unordnung notwendig.

Die Arbeitgeber von Longwy-Briey haben schwarze Listen angefertigt; aber sie setzen sich dadurch der Gefahr aus, auf dem Zivilwege verklagt zu werden und Entschädigungen zahlen zu müssen.

Der Vortragende ist zwar der Ansicht, dass das Streikrecht für die Arbeiter ein gefährliches Geschenk ist, aber er will die Frage von diesem Gesichtspunkte aus nicht behandeln.

Unter den Mitteln, die ohne Erfolg zur Verhütung des Streiks angewandt worden sind, führt er die Zollerhöhung und die Rückkehr zur Landwirtschaft an. Dieses letzte Mittel, das der Redner schon vor 28 Jahren behandelt hat, ist kürzlich von Jules Méline in einem besondern Werke wieder aufgenommen worden.

Digitized by Google

Aus diesem Buche liest Herr Lametz eine Seite vor, wobei er mit Emphase einzelne volltönende Phrasen über das Land und seine Vorzüge hervorhebt, um dann kleinlaut dieser glänzenden Schilderung die harte Wirklichkeit gegenüber zu stellen. Die Landwirtschaft bedürfe tüchtiger Nahrung und nicht schöner Redensarten. Das einzige Mittel, die Arbeiter auf dem Lande zurückzuhalten, sei eine gleichwertige oder sogar noch höhere Bezahlung als die der Industrie-Arbeiter. Dies sei aber erst nach Erfindug neuer Ackerbauwerkzeuge möglich.

Zum Schluss seines Vortrages fragt sich Herr Lametz, ob die Vulkanausbrüche, Erdbeben und andere Zuckungen unseres Planeten nicht den Verstand seiner Bewohner verwirrt haben. Er wünscht, es möchten Beziehungen zwischen den schweren Erschütterungen der Erde und der Stimmung ihrer Bewohner festgestellt werden ; auf diese Weise könne man vielleicht die Arbeiterstreicke erklären.

Die Akademie fühlt sich Herrn Lametz gegenüber zu Dank verpflichtet, der zur rechten Zeit und in geistreicher Weise ein Thema behandelt hat, das alle Bürger interessiert und deshalb, obwohl die Politik streifend, überall behandelt werden darf. Hoffentlich bleibt er nicht bei diesem Vortrage stehen.

Sitzung vom 19. Juli 1906.

Herr Lametz bittet um die Erlaubnis, einige Auszüge aus einer Schilderung des Herrn Marc Thury und seines Lebenswerkes, die Universitätsprofessor Emil Yung aus Genf im *Bulletin de*

Digitized by Google

l'Institut génevois veröffentlicht hat, geben und sie mit einigen Erklärungen begleiten zu dürfen.

Die Mitteilung des Herrn Lametz, die selbst eine Zusammenfassung war, noch zu kürzen, ist nicht leicht.

Unser Kollege hat zunächst unsere Aufmerksamkeit auf die Tatsache hingelenkt, dass Herr Yung bei aller Achtung vor Herrn Thury die Wahrheitsliebe über alles gestellt hat. Der Verfasser wusste wohl, dass er den Gelehrten nicht herabsetzte, wenn er da kritisierte, wo etwas auszusetzen war.

Aber auch das Leben selbst des Herrn Marc Thury verdient alle Beachtung, weil es einen Wendepunkt in der Gelehrtengeschichte bedeutet, da man früher ohne jede Universitätsbildung zu den höchsten Stellen gelangen konnte. Der Gelehrte ist voriges Jahr nach einem rührigen und wohltätigen Leben gestorben und hat ein dauerndes Andenken hinterlassen.

Die Akademie hat auch mit Spannung den originellen sozialen und wissenschaftlichen Theorien des Herrn Thury zugehört.

Damit die Mitglieder unserer Gesellschaft die Arbeit beurteilen können, hat Herr Lametz ein Exemplar auf dem Sekretariat niedergelegt.

In derselben Sitzung vom 19. Juli hat Herr Pfarrer Thorelle unter die anwesenden Mitglieder in endgültiger Fassung gedruckte Exemplare der von ihm erfundenen Tafeln nebst ausführlicher Beschreibung verteilt. Wir haben das Werk schon voriges Jahr erwähnt. Es enthält einen immerwährenden Kalender, so dass sich für jedes Jahr die Daten ohne weitere Berechnung ergeben, so-

Digitized by Google

wohl für den gregorianischen als auch für den julianischen Stil. Die Akademie hat durch Übernahme eines Teiles der Kosten eine grössere Auflage und so eine stärkere Verbreitung ermöglicht.

Sitzung vom 18. Oktober 1906.

Die Akademie hat einen Teil der vollständigen Register seiner Memoiren in Augenschein genommen. Ich habe deren baldiges Erscheinen oben schon angekündigt; aber die Druckerei ist im Rückstand geblieben.

Es handelt sich um eine lange, überaus sorgfältige Arbeit, die 194 Seiten in grossem Format und in gedrängter Schrift umfasst. Ihr Verfasser, unser Geschäftsführer Herr Fleur, hat ihre Bedeutung dadurch gewaltig vermehrt, dass er, wenn auch nicht die ganze Geschichte der ehemaligen Königlichen Gesellschaft zu Metz, so doch die wichtigsten und interessantesten Belegstücken aus dieser Geschichte beigefügt hat.

« So wäre denn », sagt der Verfasser, « wenn auch in unvollkommener Weise, die Arbeit beendigt, die ich etwas unüberlegt und gegen meinen Willen übernommen hatte. Als die Register bereits druckfertig vorlagen und der Druck noch immer nicht begann, dachte ich die Geschichte beizufügen, deren Belegstücke ich vor mir hatte. Aber bei der Kürze der Zeit habe ich auf die Geschichte selbst verzichten und mich auf die Wiedergabe der Aktenstücke beschränken müssen. So ist denn die Geschichte der Akademie noch zu schreiben; möge sich einer finden, der Zeit und Geschick hat, das aufgespeicherte Material zu verarbeiten ».

Digitized by Google

Ich muss jedoch noch hinzufügen, dass Herr Fleur zur hinreichenden Verbindung der Aktenstücke Bemerkungen und Anmerkungen hinzugesetzt hat, dass er ausserdem sehr interessante Bruchstücke über die Wiedererrichtung der jetzigen Akademie bringt.

Wir haben somit eine Zusammenstellung von amtlichen, durchaus glaubwürdigen Aktenstücken über unsere alte und über unsere neuere Geschichte. Für diese Arbeit schuldet die Akademie Herrn Fleur wohlverdienten Dank.

Herr Welter liest eine Studie über die Verbesserung der Fischzucht in den lothringischen Weihern vor, eine Studie, die sicherlich viel Arbeit gekostet hat. Es ist unmöglich, sie hier zusammenzufassen; sie wird in unseren Memoiren veröffentlicht werden, wo ein jeder die vielfachen Belehrungen nachlesen kann.

Es wäre gut, diese Belehrungen sich zu nutze zu machen. Herr Welter behauptet nämlich, dass die Wasserläufe unserer Gegend sich zur Fischzucht vorzüglich eignen und dass infolge unserer Nachlässigkeit nur das Rationelle fehlt, das ein gründliches Studium voraussetzt. Er führt Gebiete an, die in jeder Hinsicht weniger günstig liegen, aber ein Beispiel dafür bieten, wie man mit Leichtigkeit gute Erträge haben kann.

Der Verfasser nennt einzelne Fischarten, die geeignet wären, unsere Teiche neu zu bevölkern und als Ersatz für unsere hiesigen Karpfen zu dienen, an deren Stelle jedenfalls neue, widerstandsfähigere Sorten einzuführen wären.

Freilich wird dem entgegengehalten, dass die als « Katze » bezeichnete Art bereits in einigen

Digitized by Google

Flussläufen und Teichen gezüchtet wird, dort aber wegen ihrer starken Vermehrung und ihrer Gefrässigkeit die Abnahme anderer ebenso empfehlenswerter Fischsorten herbeizuführen droht.

Die Akademie hat den Verfasser mit Aufmerksamkeit angehört und ihn zu seinem Vortrage beglückwünscht, da gerade solche Fragen zu unserm Programm gehören und niemals oft genug behandelt werden können.

In derselben Sitzung hat Herr Lametz über die Vereinfachung des Druckens eine interessante Studie vorgelesen, die auf langwierigen Untersuchungen beruht.

Nach den zum Leben notwendigsten Dingen, meint der Verfasser, sei nichts wertvoller als die Bücher. Deshalb leiste die Buchdruckerkunst vorzügliche Dienste.

Nach dieser Einleitung beschreibt er das Druckverfahren, das er im vorigen Jahre beim Besuch einer Druckerei kennen gelernt hat. Der Rotationsdruck kam ihm so verwickelt vor, dass er auf Vereinfachung sann.

Zunächst dachte er, dass sich mit Vermeidung der Walzen der Druck sofort vermittels beweglicher Lettern herstellen lasse. Allein bei näherer Forschung fand er, dass dieser Gedanke schon frühzeitig aufgekommen, aber nach ernstlichen, mehrjährigen Versuchen wieder aufgegeben worden sei. Er hielt deshalb eine Erneuerung des Versuches für überflüssig.

Er gelangte nun zu einer anderen Vereinfachung. Die Matrize zu den Walzen sollte durch Gebrauch einer Setzmaschine hergestellt werden. Auch dieses Verfahren ist bereits vorgeschlagen, versucht

Digitized by Google

und angewandt worden, aber nur für Notendruck. Herr Lametz meint, es liesse sich auch auf den Zeitungsdruck übertragen.

Ein drittes Mittel erblickt er darin, die Lettern auf kaltem Wege sofort in Metallscheiben zu stanzen, die alsdann um die Walzen der Rotationsmaschinen zu legen wären. Eine solche Maschine besteht bereits, und Herr Lametz hat derartige Platten den Mitgliedern der Akademie vorgeführt. Freilich lassen sich bisher ganze Seiten einer Zeitung noch nicht stanzen ; aber vielleicht wäre es möglich, meint Herr Lametz, zu diesem Zwecke eine grössere Stanzmaschine zu konstruieren.

Selbstverständlich hat Herr Lametz die Frage nur rein theoretisch behandelt. Er überlässt sie daher der Öffentlichkeit zur praktischen Verwertung, und er wäre froh, wenn die von ihm gepriesenen Verfahren in den Buchdruckereien zur Verwendung kämen.

Die Akademie hat, wie allzeit, diesen Darlegen des Herrn Lametz, der so von neuem seine Vielseitigkeit auf gewerblichem Gebiete dargetan hat, aufmerksam zugehört und ihm aufrichtig dafür gedankt.

In derselben Sitzung haben wir einen Atlas untersucht, den im Jahre 1757 die Herrn Robert de Vaugondy zu Paris herausgegeben haben. Wir gehen nicht weiter darauf ein, weil in dem bekannten schönen Werke gerade die Karten unseres Landes fehlen, die für uns am meisten Interesse hätten.

Sitzung vom 15. November 1906.

« Einer der vielen Gegenstände aus dem Klein-

Digitized by Google

gewerbe, die Serviettenringe », so lautete die Überschrift einer Studie, die uns diesmal Herr Lametz vorgelegt hat. Die Akademie hatte zugleich 15 Modelle in photographischer Nachbildung und einige Originale in Metall oder Holz aus der Werkstätte unseres Kollegen vor Augen.

Der Vortragende erklärt zunächst den Begriff « Kleingewerbe », die technischen Mittel, den Standpunkt der Kunst und der Nützlichkeit. Darauf schildert er die verschiedenen Phasen seiner eigenen Tätigkeit, in deren Verlauf er für seine Freunde eine Reihe von Ringen verschiedenster Form und in mannigfaltigen Stoffen angefertigt hat.

Herr Lametz hat zwar mit seiner interessanten Tätigkeit keinen Geldgewinn eingeheimst, aber seine Kollegen sind ihm für diese, wie für so manche andere Überraschung, die er ihnen geboten, dankbar und haben ihm zu seiner Ausdauer und seinen Erfolg nur gratulieren können.

Übrigens braucht Herr Lametz trotz seines hohen Alters zu seiner Beschäftigung unsere Aufmunterungen nicht, wie wir das noch im Verlauf dieses Berichtes sehen werden. Aber es macht ihm doch Freude, wenn wir anerkennen, was er selbst weiss.

Sitzung vom 21. Februar 1907.

Bei der vorgerückten Zeit sieht sich Herr Thiria genötigt, seine Mitteilungen über verschiedene in der *Austrasie* behandelte Kunstfragen sowie über eine Arbeit des in der Künstlerwelt hochangesehenen Kritikers und Malers Emile Michel, eines unserer Landsleute, zu unterlassen. Er beschränkt sich vielmehr darauf, einige Erinnerungen über

Digitized by Google

das Metzer Land und über Metzer Leute aufzufrischen.

So zählt er einige alte Gebräuche auf, besonders die Ausstellung der Verbrecher auf dem Ludwigsplatz bis zum Jahre 1832, wo unsere Eltern sie noch haben peitschen und brandmarken sehen. Dann bedauert er, dass das Museum nichts von dem bedeutenden Maler Knöpfler besitze, obwohl es sich leicht beschaffen lasse ; dagegen enthalte es ein schönes Gemälde von de Lemud, « der Gefangene », das die Aufmerksamkeit aller Besucher errege. Für die Zusammenstellung der Werke lothringischer Meister in demselben Saale verdient die Museumsverwaltung lobende Anerkennung.

Die *Austrasie* hat über den als Maler und Graveur bekannten Metzer Mitbürger Boilvin eine ausführliche, interessante Notiz veröffentlicht. Bezüglich eines Bildes, das dieser Meister der Stadt zur Verfügung gestellt hat, ist noch immer keine Entscheidung getroffen worden. Herr Thiria wendet sich gegen diese Verschleppung, und die Akademie trägt seine Bemerkungen in das Protokoll ein.

Sitzung vom 21. März 1907.

Auf der Tagesordnung der vorigen Sitzung hatte ein Vortrag des Herrn Lametz über den Gesundheitszustand der Städte, insbesondere der Stadt Metz gestanden. Obwohl er bereits veröffentlicht worden, so wurde doch Herr Lametz gebeten, ihn diesmal zu halten. Da auch die Akademie ihn veröffentlichen wird, so folgt hier nur eine kurze Inhaltsangabe.

Herr Lametz konnte nach meiner unmassgeb-

Digitized by Google

lichen Ansicht keinen bessern Augenblick für die Veröffentlichung seiner Untersuchung wählen, da die Kanalisation die Verhältnisse der Stadt umgestaltet und die kürzlich ausgebrochene Pockenepidemie sowie der Aufenthalt so vieler fremdländischer Arbeiter mit Recht auf eine wirksame Lösung hindrängt. Das hat auch unser Kollege empfunden und sich deshalb an die schwierige Aufgabe gemacht.

Herr Lametz vergleicht verschiedene Systeme und berichtet über ihre wissenschaftliche Beurteilung und ihre praktische Anwendung. Es ergibt sich daraus, dass eine Übereinstimmung bezüglich des besten Systems noch nicht besteht. Vielleicht hat auch Metz eine Wahl getroffen, die dem Bau unserer Häuser und der Lage unseres Landes nicht entspricht. Es wäre deshalb trotz der anerkannten Notwendigkeit noch besser, die Untersuchungen fortzusetzen als sich endgültig festzulegen. Er macht die Verwaltung besonders auf das zu Amsterdam angewandte System Liernur aufmerksam, das im Jahre 1892 eine städtische Kommission als für Metz nützlich anerkannt hat; es verhindert jegliches Eindringen von Gerüchen in die Wohnungen.

Jedenfalls sind in der Stadt viele Beschwerden laut geworden, teils wegen der Unvollkommenheiten des Systems teils wegen der Art der Einführung, die eingewurzelten Sitten und Gewohnheiten widerstrebt.

Sitzung vom 18. April 1907.

Die vorletzte Sitzung des Jahres war dem Be-

Digitized by Google

richt über Preisbewerbung und der Zuerkennung der Preise gewidmet.

Zu Anfang der Sitzung wurde uns eine interessante Broschüre von Paul Genay und L. Devaux über Phytotechnie oder Pflanzenpflege vorgelegt, ein Handbuch für junge Bauern nach dem Verlassen der Volksschule. Es soll den Kreis ihrer Kenntnisse erweitern und ihnen deren Verwertung ermöglichen. Es verdient umso mehr Empfehlung, als unsere jungen Leute das Erbe ihrer Väter zu verlassen geneigt sind.

Ferner erhielten wir Kenntnis von dem Schreiben unseres Ehrenmitgliedes und Graveurs A. Bellevoye zu Reims.

Herr Bellevoye erinnert daran, wie Metz, zuerst Hauptstadt der Mediomatriker, Mittelpunkt einer römischen Provinz wurde, dann nach Zerfall des römischen Reiches durch Theoderich I., 511 zur Hauptstadt Austrasiens erhoben wurde, nachdem Chlodwig sich bekehrt, seine fränkische Herrschaft über ganz Gallien ausgedehnt und bei seinem Tode sein Reich unter seine vier Söhne geteilt hatte. Seit dieser Zeit hätten eine Reihe von Ereignissen die Zugehörigkeit von Stadt und Land verändert.

Um einige der wichtigsten dieser geschichtlichen Erinnerungen festzuhalten, will Herr Bellevoye verschiedene Münzen prägen ; die Darstellung soll sich beziehen auf die keltische, römische, austrasische, karolingische, reichsstädtische und französische Periode, auf den Retter der freien Reichsstadt, den Bäcker Harelle, der 1473 die Lothringer zurückschlug, und auf den Metzer Geschichtsforscher Auguste Prost, Mitglied der Metzer Akademie (1817-1896).

Digitized by Google

Herr Bellevoye, der bereits eine Reihe von wertvollen Darstellungen über unsere Gegend herausgegeben hat, darf darauf rechnen, dass seine Mitbürger ihn bei der Ausführung seines neuen Gedankens unterstützen werden, der zu unserm Nutzen die Perioden unserer Geschichte ins richtige Licht rücken soll.

PREISBEWERB 1907.

Dichtung.

Herr de Goy, den seine Kollegen Welter und Lerond mit der Berichterstattung beauftragt haben, liest das Urteil der Kommission über dies einzige eingereichte Gedicht, eine Hymne an die Sonne, vor; es ist in Alexandrinern mit gekreuzten Reimen abgefasst und hat als Stichwort : Mein Reich ist die Welt.

Der Gegenstand ist zwar schön, aber nicht neu, und der Verfasser hat es nicht ganz verstanden, ihn zu verjüngen. Dennoch enthält das Gedicht einige schöne Strophen, die durch Wohllaut und Gedankenflug den Leser bezaubern, wenn er auch Anklänge an frühere Dichter in ihnen findet.

Geschichte.

Die Kommission, aus den Herren Schuster, Welter, Weyland und Lametz bestehend, hat zwei Arbeiten zu prüfen gehabt. Herr Lametz berichtet darüber.

Die erste umfangreiche Arbeit ist eine Chronologische Tafel zur Geschichte von Metz im 19. Jahrhundert, eine wahre Benediktinerarbeit, die das Studium von wenigstens tausend Urkunden über

Digitized by Google

Dinge der Stadt Metz und der Umgegend voraussetzt.

Der Verfasser sagt selbst, dass die Arbeit nichts Künstlerisches noch Literarisches enthalte. Sie gibt einfach Jahr für Jahr, sogar fast Tag für Tag die wichtigsten Ereignisse von Metz im 19. Jahrhundert wieder. Alles seit 1801 in Metz Gedruckte, wie Zeitungen, Zeitschriften, Jahresberichte, Memoiren der Akademie, Lebensskizzen, ist sorgfältig benutzt worden.

Herr Lametz erkennt die gute Absicht des Verfassers an; doch hätte er gern mehr eigene Zutaten gewünscht, ebenso wie einige Anmerkungen, damit der Leser nicht glaube, die Metzer seien allzu wandelbar, während es sich um Darstellungen von Beamten oder um persönliche Ansichten der Verfasser handelt. Auch will er sich nicht über die Veröffentlichung des umfangreichen Werkes in den Memoiren der Akademie aussprechen; die Mitglieder werden das selbst zu bestimmen haben.

Die Akademie erkennt in Übereinstimmung mit der Kommission dem Verfasser eine grosse bronzene Medaille zu; es ist Herr Jean-Julien Barbé, Beamter an der elektrischen Zentrale zu Metz, Mitglied der Gesellschaft für lothringische Geschichte und Altertumskunde.

Als Kennwort hatte Herr Barbé eine Stelle aus Augustin Thierry gewählt, die angeführt zu werden verdient: « Die Geschichte des eigenen Landes, der eigenen Provinz, der Geburtsstadt ist die einzige, die unsern Geist durch Vaterlandsliebe gefangen nimmt; die Geschichte anderer Gebiete kann uns bemerkenswert, lehrreich, bewunderungswürdig erscheinen, aber sie fesselt nicht in der-

Digitized by Google

selben Weise ». Dieses Gefühl haben auch wir, und deshalb haben wir das oben erwähnte Unternehmen des Metzer Künstlers Bellevoye empfohlen.

Ich selbst hatte, ohne die Vergangenheit der Akademie ausführlich besprechen zu wollen, eine Zusammenstellung vorbereitet, die ich, nebst den Auszügen über die Wiederbegründung der Akademie im Jahre 1819, zu Beginn dieses Berichtes vorzulesen gedachte : da fand ich vor einigen Tagen im *Messager d'Alsace-Lorraine* vom 27. April 1907 eine ähnliche Arbeit. Ich bitte Sie deshalb um die Erlaubnis, meine Zusammenstellung beiseite lassen und die andere vorlesen zu dürfen, obwohl dies vielleicht nicht unserem Gebrauche entspricht. Übrigens vermute ich, dass ihr Verfasser der soeben preisgekrönte Herr Julien Barbé ist, der so wiederum einen lobenswerten Beweis seiner rührigen und scharfsinnigen Forscherarbeit geliefert hätte.

Der Artikel lautet : « Vor 150 Jahren. Am 27. April 1757 entstand zu Metz eine wissenschaftliche Gesellschaft, deren Protektor und Gönner der Marschall de Belle-Isle war. 1760 erhielt sie den Namen « Gesellschaft für Literatur, Wissenschaft und Kunst », und ein königliches Patent verlieh ihr den Titel und die Vorrechte einer Königlichen Gesellschaft. Am 21. Oktober 1761 schenkte Marschall de Belle-Isle der Gesellschaft eine Summe von 60000 Livres, die ihm die Stadt Metz schuldete. 1793 wurde die Gesellschaft aufgelöst. Am 14. März 1819 trat sie wieder ins Leben, und ihre erste Sitzung hielt sie am 15. April 1820 ab. Als am 5. September 1828 König Karl X. sich in Metz aufhielt, verlieh er ihr den

Digitized by Google

Titel « Königliche Akademie ». Wohl nie hat sich eine Gesellschaft mehr um das Wohl ihres Landes gekümmert, nie mehr Sorge auf Kunst, Ackerbau und Handel ihrer Heimat verwandt. Die Memoiren der Metzer Akademie, die seit 1819 erscheinen, haben ihr Berühmtheit verschafft und ihr den ersten Rang unter den gleichartigen Gesellschaften verliehen ».

Die zweite Arbeit ist eine Studie über Dominique Nicolas Hyacinthe Louis Bardou-Duhamel, Mitglied der Königlichen Gesellschaft für Wissenschaft und Kunst zu Metz (1734-1811). Sie trägt als Kennwort : Ihr Leben ist für uns ein Vorbild oder eine Warnung.

Der Verfasser dieser geschichtlichen Untersuchung will keine lange, eingehende Arbeit liefern, weil dazu das vorhandene Material noch zu unvollständig und zu zerstückelt ist. Er möchte nur einen kurzen Rückblick auf das Leben eines Mannes werfen, der zwar im politischen Leben keine Rolle gespielt, wohl aber auf. literarischem Gebiet einen ansehnlichen Namen hinterlassen hat.

Bardou-Duhamel war der Sohn eines Advokaten am Metzer Parlament. Sein Namen findet sich seit 1759 unter den ordentlichen Mitgliedern der Gesellschaft der Philathener, unter denen er als eines der eifrigsten gelten muss. Enthalten doch die Memoiren dieser Gesellschaft in einem Zeitraum von zwölf Jahren nicht weniger als 27 Arbeiten aus seiner Feder, über Geschichte, Literatur, Bibliographie, Biographie und andere Gebiete.

1778 wurde er in die Königliche Gesellschaft aufgenommen, deren Nachfolgerin heute unsere Akademie ist.

Digitized by Google

Ich möchte gerne an dieser Stelle aus dem Bericht der Prüfungskommission einen höchst interessanten Brief vorlesen, den er an den Marschall und Herzog de Broglie gerichtet hat. Er kennzeichnet so recht den Mann. Dem Empfänger, der vor der Aufnahme Erkundigungen über den Kandidaten eingezogen hatte, musste er recht ungelegen kommen. Ich will jedoch nur den Schlusssatz anführen: « Ich sehe, Durchlaucht, dass die Königliche Gesellschaft nicht mehr frei ist. Das tut mir leid, und ich will nicht mehr ihr Mitglied werden. Ich gedenke auch fürderhin allein zu arbeiten und der Nachwelt die Erinnerung an mein Vaterland zu hinterlassen; bei der betreffenden Periode seiner Geschichte werde ich auch diesen Brief veröffentlichen als ein Denkmal der Schmach, die damals der gebildeten Welt zugefügt worden ist ».

Der Verfasser dieser bemerkenswerten Notiz ist unser Geschäftsführer Herr E. Fleur, den wir dazu beglückwünschen und der nach dem Beschluss der Kommission eine grosse silberne Medaille und das Recht der Veröffentlichung in unseren Memoiren erhält.

Wissenschaft.

In Verhinderung des Herrn Pfarrers Thorelle liest Herr Frentz den Bericht der Kommission, der ausserdem noch Herr de Goy angehörte, über die einzige eingelaufene Arbeit ein: Schnelles Auffinden der Primfaktoren vermittels Resttafeln.

Die schön geschriebene Arbeit enthält zwei Teile, einen theoretischen und einen kurzen praktischen. Die Theorie ist folgende: Wenn eine Zahl

Digitized by Google

durch die beliebige Zahl D teilbar ist und man zwei andere beliebige Zahlen, deren Summe N ist, durch D teilt und den einen der beiden Quotienten um 1 erhöht, so sind die Reste der beiden Quotienten gleich.

Der Bericht findet die Arbeit interessant trotz ihrer allzugrossen Kürze, die manchmal der Klarheit Eintrag tut. Der Grundsatz der gleichen Reste ist in der Arithmetik nichts Neues. Der Verfasser betont denn auch weniger die Theorie als ihre Anwendung. Er möchte die bestehenden Tafeln zur Auffindung der Primzahlen durch neue ersetzen, die auf seinem System der Reste aufgebaut sind. Ob jedoch die neuen Tafeln wirklich den behaupteten Wert haben, möchte der Berichterstatter in Zweifel ziehen; die alten Tafeln werden durch sie nicht verdrängt werden. Dennoch werden sie bei Vorhandensein zweier vollständigen Tafeln von Nutzen sein.

Zum Schluss beantragt der Berichterstatter die Verleihung einer kleinen silbernen Medaille, ohne sich über die Drucklegung auszusprechen.

Die Akademie schliesst sich diesem Vorschlage an. Die Eröffnung des Briefumschlages ergibt als Verfasser Herrn Ernest Lebon aus Paris, der seit einem Jahre der Gesellschaft als Ehrenmitglied angehört, wie oben gesagt wurde.

Über die Drucklegung wird eine Spezialkommission zu beschliessen haben.

Volkskunde.

Unter dem Kennwort « Die Kette der Überlieferung: Das Kind von heute erklärt uns den Mann von ehedem » ist eine Arbeit über den Kult des

Digitized by Google

Wassers und der Sterne in den lothringischen Kinderreigen eingelaufen. Sie ist von den Herren Welter, Pelt und Frentz geprüft worden, und das Ergebnis der Kommission lautet nach den Worten des Herrn Welter, wie folgt :

Gleich von Anfang an bewegt sich der Verfasser auf der Höhe seines Gegenstandes. In einfacher, klarer und leicht geblümter Sprache behandelt er die Sitten und Gewohnheiten fast aller Völker bezüglich ihres Kultes, der Naturereignisse und der Naturkräfte, unter denen das Wasser und die Gestirne am meisten Eindruck machen.

Der hübsche Reigen « Die Totenbrücke » dient ihm als Einleitung zu seinen geschichtlichen Betrachtungen. In der Sitte der Kinder, auf Brücken zu tanzen, erblickt er die Erinnerung an einen ehemaligen Kult des Wassergottes. Eine Reihe von vergleichenden Darstellungen und Schlussfolgerungen, die in streng logischer Form und dabei in angenehmer Sprache vorgetragen werden, nehmen den Leser geradezu gefangen.

In Übereinstimmung mit der Kommission erkennt die Akademie dem Verfasser, dem Lehrer H. Lerond aus Saint-Julien, korrespondierendem Mitglied unserer Gesellschaft, für seine langwierige, gelehrte Arbeit eine goldene Medaille im Werte von 80 M. zu. Ausserdem nimmt sie den Vorschlag des Verfassers an, den wichtigsten Teil der deutsch geschriebenen Untersuchung ins Französische zu übersetzen, damit er in den Memoiren der Akademie erscheine.

Tugendpreise.

Zugleich im Namen seiner Kollegen Frentz und

Digitized by Google

Eugen Colon erstattet Herr Léonard den Bericht über die Tugend- und Rettungspreise und macht unverbindliche Vorschläge dazu.

Sein Bericht — zugleich sein erstes Auftreten in der Gesellschaft — zählt schön und klar und manchmal ergreifend die mannigfachen Handlungen auf, die zur Belohnung vorgeschlagen worden sind; manche sind erst durch die Kommission aufgedeckt worden und wären sonst unbekannt geblieben.

Vielleicht entschliesst sich die Akademie dazu, den Wettbewerb, den wir veranstalten, und unsere Preisverteilungen weiter bekannt zu machen, besonders auch in den übrigen Teilen Lothringens. Vor allem könnte uns da die Geistlichkeit zur Hand gehen; handelt es sich doch um ein Werk, das in hohem Masse Sittlichkeit beeinflusst. Solche Ermutigungen sind umso notwendiger, als andrerseits keine Mühe gescheut wird, um den Arbeiter von der Arbeit abzubringen, die er als eine Last betrachtet, oder ihn gar seinen wesentlichsten Familienpflichten untreu zu machen.

Obwohl Herr Léonard feststellen muss, dass zu Anfang unserer Verteilungen, vor zwölf Jahren also, die Bewerber zahlreicher waren und die verdienstlichen Handlungen vielleicht höher standen, so trägt die Akademie doch kein Bedenken, die Verteilung einstimmig nach den Vorschlägen der Kommission vorzunehmen. Den Berichterstatter beglückwünscht sie zu seiner opferwilligen Tätigkeit.

Die Liste der Belohnungen ist folgende:

Tugendpreise.

Fräulein Marie Godfrin, 28 Jahr, Coislinstrasse 14: 60 M.

Digitized by Google

Frau Witwe Grandbarbe, 83 Jahr, Gendarmenstrasse 1 : 80 M.

Frau Witwe Lefebvre, 72 Jahr, Neumarkt 98: 80 M.

Frau Witwe Mayotte, 84 Jahr, Metzgerstrasse 1: 80 M.

Frau Weingaertner, Kreuzwald : 80 M.

Fräulein Anna Papillon, Näherin, Vic : 100 M.

Fräulein Félicie Legros, 33 Jahr, Grosse Wadstrasse 10: 100 M.

Frau Gennesson, Ziegenstrasse 27 : 100 M.

Frau Lorentz, 30 Jahr, Camboutstrasse 3: 100 M.

Herr Eugen Rousselot, Tagelöhner zu Chicourt: 100 M.

Frau Oget, Gattin des Gärtners auf dem Schloss zu Mardigny : 100 M. nebst Diplom.

Fräulein Louise Leroy, 25 Jahr, Récollets, Metz : 150 M.

Herr Franz Galleron, Schuster zu Bolchen : 200 M.

Rettungspreise.

Bei Brand :

Herr Eugen Midy, Weibelskirchen : 50 M.

Herr Hoch, Soldat im 4. bayer. Infanterieregiment, 1. Kompagnie, Metz : 80 M.

Herr Forner, Unteroffizier im 4. bayer. Infanterieregiment, 4. Kompagnie : 60 M.

Herr Frech, Unteroffizier im 4. bayer. Infanterieregiment, 11. Kompagnie : 60 M.

Bei durchgegangenen Pferden :

Herr Julius Schöpperle, Angestellter im Café Turc, Kapitelstrasse 35 : 60 M.

Digitized by Google

Herr Hanne, Schutzmann, Diedenhofen: 60 M.

Herr Johann Emil Jansen, Tapezierer, Mazellenstrasse 9: 80 M.

Bei Ertrinkungsgefahr:

Herr Brichler, Arbeiter, Zeughausstrasse 63: 40 M.

Herr Emil Adam, Schuhmacher, Saargemünd: 50 M.

Herr Kurer, Hüttenbeamter, Rombach: 50 M.

Herr Emil Guernier, Arbeiter, Zeughausstrasse 81: 60 M.

Herr Franz Bohnstengel, Scy: 80 M.

Herr Louis Paul Goret, 23 Jahr, Weinbergbesitzer, Corny: 150 M. nebst Ehrendiplom.

Ehrendiplome:

Herr Pierra, Bäckermeister, Metz, wegen Errettung aus der Mosel.

Herr Erb, Limonadenfabrikant (Café de la Lorraine), wegen Errettung aus der Mosel.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

I

SÉANCE ANNUELLE

Digitized by Google

Digitized by Google

COMPTE RENDU

DES

TRAVAUX DE L'ACADÉMIE

PENDANT L'ANNÉE 1906-1907

PAR

M. EUG. COLON, SECRÉTAIRE

MESSIEURS,

Il y a plus de 150 ans que se forma à Metz, — le 27 avril 1757 —, sous la protection du maréchal de Belle-Isle, la Société savante qui devint plus tard l'Académie, dont les attributions, aujourd'hui encore, déterminées par l'art. 1er de ses statuts, sont de travailler au progrès des Lettres, des Sciences et des Arts et à la prospérité de l'agriculture et de l'industrie en Lorraine.

Son règlement des 15 et 24 novembre 1853, refondu le 27 mars 1879 et approuvé par M. le Président du département le 8 décembre 1880, mentionne du reste comme notre date de fondation les Lettres-patentes de juillet 1760.

Ne serait-ce pas cependant l'occasion de commémorer cette existence une fois et demie séculaire? Bien des associations n'ont pas attendu si longtemps pour fêter autour de nous des anniversaires beaucoup moins justifiés.

Digitized by Google

Le moment serait, en tous cas, bien choisi pour écrire l'historique de cette doyenne de nos institutions. Ce travail, attendu par tous ceux qu'intéresse l'histoire de notre pays, va se trouver beaucoup facilité par la publication prochaine des nouvelles tables dont je reparlerai plus loin.

En attendant permettez-moi, Messieurs, de revenir en quelques mots sur le passé, ne serait-ce qu'à titre d'hommage et de souvenir reconnaissant pour nos devanciers.

Dans la séance du 15 avril 1821, qui fut la première que tint la Société des Lettres, Sciences et Arts de Metz, après l'interruption forcée pendant la période révolutionnaire jusqu'aux premières années de la Restauration, l'honorable secrétaire d'alors, M. Herpin, dans son Précis des travaux de la Société pendant les années 1819 et 1820, s'exprimait ainsi :

« La Ville de Metz possédait autrefois une Société « académique fondée par la munificence de l'un « de ses plus illustres gouverneurs, le duc de « Belle-Isle. La culture des terres, l'art de faire « les vins, l'analyse des eaux destinées aux fon- « taines de la ville, l'aménagement des forêts, les « moyens d'assurer la navigation de la Moselle et « les communications avec l'étranger, la régéné- « ration politique des Juifs, la police champêtre, « l'histoire et les antiquités de notre ville, tels sont « quelques-uns des travaux de la Société royale « des Sciences de Metz et des nombreux services « qu'elle a rendus. Elle prouve bien ce que peut le « désir d'être utile... Mais tant d'heureux succès ne « purent soustraire cette société à l'arrêt fatal qui, « en 1793, supprima toutes les sociétés savantes ».

Digitized by Google

« La première réunion de la Société renaissante « eut lieu le 14 mars 1819 ».

Je pourrais ajouter à cette énumération bien d'autres travaux à l'actif de l'Académie depuis cette lointaine époque, mais je me bornerai pour aujourd'hui à citer quelques noms ayant acquis des célébrités diverses et qui font honneur à Metz, et que j'ai trouvés dans la première liste de la Société reconstituée de 1819.

Le Bureau pour 1820 était composé de MM. Bergery, président ; Thiel, vice-président ; Gorcy, président honoraire ; Herpin, secrétaire ; Thomas, trésorier. Parmi les membres titulaires ou fondateurs on remarque : MM. Anspach (Noël) de Metz, fondateur de la Société La Messine, dont un frère a été Bourgmestre de Bruxelles et un autre conseiller à la Cour de cassation de France, Champouillon, Devilly, Dosquet, de Gargan, Gerson-Lévy, Ibrelisle, Munier, Poncelet, Savart, Voisard, Dupuy, Faivre, Hisette ; tous les Messins connaissent ces compatriotes et leurs aptitudes si profitables à la vieille cité.

Parmi les membres honoraires, nous trouvons MM. le baron Cuvier, Molard, baron Percy, Sylvestre, tous de l'Académie des Sciences, Lacretelle, comte de Ségur, l'abbé Picard, tous trois de l'Académie française, baron de Gerando, de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres, le comte Emmery, Pair de France, le comte Grégoire, ancien évêque de Blois, le baron Jauffret, évêque de Metz, le comte Rœderer, alors conseiller d'Etat, le Préfet du Département comte de Tocqueville, le Maire de Metz, de Turmel, qui a puissamment contribué à la fondation de la Société et dont le

Digitized by Google

nom vient d'être donné (mieux vaut tard que jamais) à une nouvelle rue qui ne sera jamais sans doute autrement remarquable.

Ceci me rappelle que, l'an dernier, j'ai déjà relevé l'hommage rendu par la revue *L'Austrasie* reconstituée, à plusieurs de nos illustres collègues qui avaient fondé et soutenu l'ancienne publication si précieuse pour les Messins, disparue en même temps que la nationalité du pays.

J'aurais dû aussi donner, au moins en substance, l'allocution de M. Camille Massing, notre ancien président, à son entrée en fonctions, mais elle me semble encore plus de circonstance en cet anniversaire :

« A quel titre oserai-je, a-t-il dit, pour cette « année 1905-1906, occuper le fauteuil de la pré- « sidence, où se sont assis les Marchant, les « Mézières, les Malherbe, les de Saulcy, les « Scoutetten, les de Puymaigre, les de Bouteiller, « les Besançon, les Chartener, les Auricoste de « Lazarque et tant d'autres hommes illustres.... « C'est avec fierté que je prends pour une année « la présidence d'une Académie qui peut s'enor- « gueillir d'un si beau passé;... les descendants « des nobles preux d'autrefois ne bénéficient-ils « pas de la gloire de leurs ancêtres?... ainsi en « est-il à l'Académie; et si on y mène maintenant « une existence calme et sans le même relief, on « n'en a pas moins le droit d'être fiers de pouvoir « se dire les continuateurs de ces grands Messins « et de conserver les traditions.... »

Que de noms, non moins respectés, ne pourrait-on ajouter à ces citations de quelques-uns seulement de nos contemporains ?

Digitized by Google

Elles paraissent suffisantes pour justifier notre conviction que l'œuvre placée sous de tels auspices et qui se réclame de pareils antécédents doit être conservée au pays dans tout son esprit.

Pour ne pas laisser la succession en déshérence il a fallu, à certains moments, faire appel à des collaborateurs moins qualifiés que les glorieux vétérans cités plus haut, je puis m'en dire un exemple; c'est aussi le cas des armées et des nations qui, dans les temps de crise, mobilisent toutes les recrues.

L'histoire démontre que, bien encadrées, elles font leur devoir comme les autres, au moins en conservant les positions.

S'il est à craindre que l'Académie, durant sa longue existence et tant de régimes qui se sont succédés, ait été parfois obligée de contourner l'obstacle sans le vaincre, elle ne s'est jamais écartée de son but et a rempli fidèlement les obligations si flatteuses que lui ont conférées tant de généreux donateurs. Elle doit conserver intact, sous peine de n'avoir plus de raison d'être, le dépôt qui lui a été confié.

A part le Casino messin, formé de la fusion des deux anciens Cercles dits de la Réunion et du Commerce, l'Académie, en dehors aussi des associations religieuses, est la seule des anciennes sociétés messines ou locales qui subsiste encore dans le pays. Je pense, Messieurs, que ses travaux pendant l'année 1906-1907, et dont je vais essayer de rendre compte, sont un nouveau témoignage de sa vitalité.

Digitized by Google

NÉCROLOGIE

Je commencerai par l'hommage que nous devons à la mémoire des membres que nous avons perdus et dont la mort nous a été d'autant plus cruelle qu'ils étaient en même temps des hommes utiles et des compatriotes.

M. Remy Jacquemin, architecte à Metz, où il avait succédé à son père non moins estimé, est mort le 15 août, et M. Henry de Wendel, maître de forges à Hayange, de cette grande famille connue dans le monde entier, le 10 octobre 1906, presque subitement.

La notice biographique de ce dernier ne nous a pas encore été lue, quoiqu'elle soit en bonne voie et en bonnes mains, mais l'honorable défunt jouissait d'une telle notoriété, il tenait une si noble et si bienfaisante place dans le monde industriel et partout, la presse de tous les pays a déjà si unanimement justifié et exprimé le deuil de nos populations, qu'il n'y a réellement ni urgence, ni nécessité, à rééditer de telles manifestations et des sentiments qui sont dans tous les cœurs. Sa notice figurera dans les publications de cette année.

M. de Wendel, né le 24 mars 1844, n'était donc âgé que de 62 ans, il avait été élu membre titulaire de l'Académie en 1896.

La biographie de M. Jacquemin vient seulement d'être lue, mais elle avait été déposée dès le 21 mars 1907 par un de nos collègues au nom de M. Paul Aubert, aussi architecte, successeur et élève du défunt.

M. Jacquemin est né à Metz la même année que M. de Wendel, qui l'honorait de son amitié et de

Digitized by Google

toute sa confiance, et il ne l'a précédé dans la tombe que de quelques mois. Sa nomination de membre titulaire de notre société, dont il a été président en 1887-1888, remonte au mois de juin 1877.

Contrairement à trop de Messins qui, en se retirant des affaires se sont aussi retirés de nous, notre cher collègue a voulu mourir où il était né.

Tous les Messins et surtout ceux qui, comme nous, ont pris la même résolution, l'entouraient d'une profonde sympathie, encore accrue par ses longues souffrances.

Il disait souvent que l'émigration de Metz de tant de gens qui pouvaient y vivre avait autant contribué que les évènements eux-mêmes à transformer, comme elle l'est aujourd'hui, notre vieille cité et à faire la fortune de tant de gens plus ou moins nomades qui ont trouvé trop de facilités à s'y réfugier.

La notice, qui sera insérée dans nos mémoires, fera connaître les études, les travaux et tous les titres de notre distingué ami et aussi la partie intime de sa vie de famille, la sûreté de ses relations, sa fidélité à nos traditions, à nos souvenirs, son dévouement éclairé pour nos institutions.

Après la disparition du chef s'est produite celle de sa famille elle-même qui a quitté Metz aussitôt.

Dieu sait combien de temps dureront encore ces regrettables émigrations !

Le 28 janvier 1905, comme nous l'avons consigné dans notre précédent rapport, l'Académie a perdu aussi un de ses membres titulaires investi des fonctions de secrétaire-archiviste, M. Joseph Codbat, architecte honoraire de la Ville de Metz.

Digitized by Google

La rédaction de sa notice biographique, confiée à notre collègue, M. Schanté, ayant été retardée pour divers motifs, nous a seulement été présentée dans notre séance du 21 mars.

Nous savions déjà que M. Codbat était le fils de ses œuvres et que sa vie est un exemple frappant de ce que peuvent un travail obstiné et une noble ambition servis par une belle intelligence, mais il nous a été aussi confirmé, par cette émouvante et fidèle notice, que tant d'efforts et de succès presque inespérés dans sa longue et honorable carrière, n'ont pu mettre notre honorable compatriote à l'abri du malheur !

Sa vie privée est, en effet, toute faite, comme le dit le rapporteur, de souffrances, de tristesses, de décès!

Tous ceux qui ont connu M. Codbat seront reconnaissants à M. Schanté, qui a vécu longtemps dans son intimité et qui a mis tout son cœur dans son œuvre, de cet hommage si mérité rendu à la mémoire d'un des meilleurs serviteurs de notre ville.

Combien de fois n'avons-nous pas entendu regretter sa compétence et son activité, qu'il imposait à ses subordonnés, à propos de l'exécution de grands travaux de voirie, de canalisation et de distribution souterraine qui s'exécutent et se discutent autour de nous?

Espérons, Messieurs, que ces vides si regrettables pourront être comblés !

Cette année, néanmoins, il n'a été procédé qu'à deux élections dans la classe des membres honoraires.

Celle de M. Désiré-Ernest Lebon, agrégé de

Digitized by Google

l'Université, professeur de mathématiques au Lycée Charlemagne, lauréat de l'Académie française, a eu lieu le 17 mai 1906, c'est-à-dire à la réunion finale et annuelle du précédent exercice.

M. Lebon, qui entretient depuis quelques années des relations suivies avec notre Société et plusieurs de nos collègues, est né à Aubigny (Aisne) le 25 août 1846 et habite Paris.

Parmi les nombreux ouvrages de mathématiques qu'il a publiés depuis 1875 et qui s'adressent généralement aux classes supérieures des enseignements secondaires, il faut citer son Traité de géométrie descriptive et son Histoire abrégée de l'astronomie. Il a été nommé Officier d'Académie en 1883 et Officier de l'Instruction publique le 14 juillet 1889.

M. le docteur Wolfram (Charles-Georges), directeur des Archives départementales, a été élu par acclamation aussi membre honoraire, le 17 janvier 1907, sur la présentation de MM. Camille Massing et Emile Huber.

Notre nouveau collègue, par la haute autorité qu'il a acquise dans notre pays et même bien au-delà de nos frontières, particulièrement en matière d'archéologie, par la façon dont il préside à la Société d'Histoire et d'Archéologie de Metz, qui lui doit sa réputation et son succès, par ses savants travaux répandus partout, était naturellement indiqué et il ne nous paraît pas nécessaire de justifier autrement son élection.

Espérons qu'il voudra bien nous témoigner un peu du dévouement qu'il prodigue ailleurs et nous honorer de sa collaboration active dans nos travaux.

Digitized by Google

Nos séances, Messieurs, ont été sérieusement intéressées par l'examen de diverses questions d'ordre intérieur et par nos rapports avec les administrations, notamment au sujet de notre subvention, que nous devons à la prévoyance du fondateur de 1760, et par ses propositions relatives aux Conférences d'hiver en langue française et au nouveau règlement du programme des concours.

Nous ne voulons pas ici rendre compte de ces détails, mais seulement résumer les communications écrites qui peuvent être publiées dans nos Mémoires.

Séance du 21 juin 1906

M. Lametz, après un court exorde se terminant par un appel à la bienveillance de l'Académie, rappelle qu'il a déjà entretenu la Société, il y a 28 ans, de la question des *grèves d'ouvriers,* et il déclare que la solution des susdites grèves n'est pas encore trouvée, au contraire, il y a maintenant plus de grèves que jamais, à tel point que les patrons ont dû s'entendre entre eux pour donner la riposte aux ouvriers.

M. Lametz possède de longues listes de grèves faites depuis cinq années par les ouvriers, et celles du lock-out des patrons depuis deux ans, mais il n'en donne pas lecture, parce que les chiffres ne restent pas dans la mémoire des auditeurs.

Il cite un article paru le 8 septembre 1888 dans l'*Economiste français,* tout en faisant remarquer que la véracité du fait exposé n'est pas prouvée, sur lequel M. Guesde s'est néanmoins basé pour prétendre que, dans une société bien organisée, il suffirait que chaque homme travaille 11 minutes

Digitized by Google

par jour, ce qui est fort loin des 8 heures de travail réclamées par les syndicats ouvriers.

M. Lametz a refait le calcul sur les données de M. Guesde, et il a trouvé que le résultat n'était que de 5 minutes ; mais il n'attache aucune importance à son calcul, ni à celui de M. Guesde, parce que le point de départ est erronné.

Il parle ensuite de la grève des mineurs de la région du Nord et de la grève de Fressenneville, et des violences, destructions et incendies qui ont caractérisé ces deux grèves.

Le gouvernement avait d'abord eu l'idée de cacher les soldats pour ne pas provoquer d'irritation chez les ouvriers, mais il a dû les faire intervenir pour arrêter les désordres.

M. Lametz dit que des ouvriers ont été mis à l'index par les patrons des usines métallurgiques de Longwy-Briey et démontre que ces listes de proscription peuvent exposer les patrons à des condamnations au civil, pour indemniser les ouvriers qui en ont souffert.

Il pense que le droit donné aux ouvriers de faire grève leur a été un fatal présent, mais il ne veut pas traiter la question à ce point de vue, et il cite, parmi les moyens qui ont été déjà essayés, sans succès, pour éviter les grèves, l'augmentation des droits de douane et le retour aux travaux agricoles des ouvriers qui les ont quittés ; ce dernier moyen, indiqué il y a 28 ans, est repris par M. Jules Méline, qui en a fait le sujet d'un livre récent.

M. Lametz en lit une page en appuyant sur la sonorité des mots et sur la résonnance pompeuse des phrases : « La terre ; La terre nourricière de « l'humanité ; La terre féconde et éternelle ; La

Digitized by Google

« terre qui a des consolations pour toutes les mi-
« sères, etc. »

Puis il continue sur un ton bas, en accentuant l'opposition entre la brillante facture du livre de M. Méline et la prosaïque constatation que : l'agriculture vit de bonne soupe et non pas de beaux discours, et notre collègue ne voit qu'un seul moyen de retenir les ouvriers à la culture des champs : c'est de les payer autant, ou davantage, que dans l'industrie.

Toutefois, il ne croit pas cela possible avant que de nouveaux instruments de culture ne soient inventés.

Il termine sa conférence en se demandant si les éruptions des volcans, tremblements de terre et autres convulsions de notre planète n'ont pas troublé la cervelle de ses habitants et il souhaite de voir s'établir un rapport entre les grands bouleversements du globe terrestre et la mentalité de ses habitants dans l'espérance qu'on utiliserait cette hypothèse pour l'explication des grèves d'ouvriers.

L'académie est reconnaissante à M. Lametz d'avoir abordé d'une façon aussi opportune que spirituelle une question à laquelle tous les citoyens doivent s'intéresser et qu'ils ont le droit de discuter quoique côtoyant la politique : elle espère qu'il n'en restera pas là.

Séance du 19 juillet

M. Lametz demande à lire quelques extraits et à donner quelques commentaires d'une notice biographique qui a paru dans le *Bulletin de l'Institut génevois* sur M. Marc Thury, le savant et son

Digitized by Google

œuvre, sous la signature de M. Emile Jung, professeur à l'Université de Genève.

Il n'est pas facile de résumer la communication faite par M. Lametz, qui est elle-même une analyse raccourcie de la notice.

Notre collègue a voulu attirer l'attention de l'Académie sur ce fait que M. Yung, quoique très respectueux de l'homme dont il a retracé la vie, est dominé par la pensée qu'il n'y a pas d'intérêt supérieur à celui de la vérité et aussi parce que la vie entière de Marc Thury mérite d'être connue, parce qu'elle fait époque. Elle marque un tournant dans l'histoire des savants qui, autrefois, pouvaient arriver aux plus hautes fonctions sans posséder aucun diplôme universitaire.

L'auteur de la notice savait bien qu'il n'amoindrissait pas le savant en le critiquant lorsqu'il s'était trompé. Pour que les membres de notre Société puissent juger la facture de ce travail, il en a déposé un exemplaire au Secrétariat.

Il n'est guère possible non plus de disserter sur cette lecture qui a pourtant bien intéressé l'Académie à cause surtout de l'originalité des théories sociales et scientifiques de Marc Thury, décédé l'année dernière, après une vie active, bienfaisante et qui laissera un souvenir durable.

Dans cette même séance du 19 juillet, M. l'abbé Thorelle a pu distribuer aux membres présents des exemplaires définitivement imprimés, avec explications séparées et détaillées, des tables dont il est l'auteur et dont il a été déjà question l'an dernier, donnant à perpétuité tous les éléments du Comput, pour une année quelconque, sans nécessiter aucun calcul. — La découverte, absolument

Digitized by Google

mathématique, fait office de calendrier perpétuel, tant de l'ancien que du nouveau style, et l'Académie a voulu contribuer à sa propagation et à son utilisation en supportant une part des frais d'impression, d'un tirage plus considérable.

Séance du 18 octobre 1906

L'Académie a pris connaissance d'une partie des Tables complètes de ses mémoires dont j'ai plus haut annoncé l'apparition prochaine retardée trop longtemps à l'imprimerie.

C'est un ouvrage long et extrêmement minutieux qui, actuellement, ne contient pas moins de 194 pages de texte compact, aux cadres agrandis pour la circonstance. Notre agent, M. Fleur, qui en est l'auteur, en a considérablement accru l'intérêt en y joignant sinon l'historique de l'ancienne Société Royale, qu'on appelait l'Académie de Metz, du moins les principales et les plus intéressantes pièces de cette histoire.

« Et voilà terminée bien imparfaitement, dit l'au-
« teur, la tâche que j'avais assumée un peu témé-
« rairement, un peu contre mon gré. Les Tables
« étaient prêtes pour l'impression, mais on n'y tra-
« vaillait pas ; j'ai pu alors y ajouter un historique
« dont j'avais en mains les pièces qui devaient
« constituer les preuves de mon récit; mais pressé
« par le temps, j'ai omis le récit et n'ai donné
« que les pièces. L'histoire de l'Académie est en-
« core à faire ; puisse un écrivain habile et en
« ayant le temps, mettre en œuvre les matériaux
« que j'ai rassemblés ! »

Il convient d'ajouter cependant que M. Fleur a semé son travail de réflexions, de notes et d'indi-

Digitized by Google

cations qui relient le tout très suffisamment, et qu'il a également publié des fragments fort intéressants concernant la reconstitution de l'Académie actuelle, en sorte que nous avons là un ensemble de pièces puisées aux sources officielles et absolument dignes de foi, sur nos origines tant anciennes que plus récentes. Toutes ces investigations méritent bien à M. Fleur la reconnaissance de l'Académie.

Ensuite M. Welter nous donne lecture de son travail sur *l'amélioration de la culture du poisson* dans les étangs de la Lorraine, travail qui a dû nécessiter bien des consultations.

Il ne peut être question d'analyser entièrement ce manuscrit qui sera plus tard imprimé dans nos publications, où chacun pourra y puiser les renseignements qui y abondent et, ce qui voudrait mieux, les appliquer, puisqu'ils sont de nature à augmenter la richesse de notre pays. M. Welter affirme, en effet, que les cours d'eau de notre climat sont des plus favorables pour l'élevage du poisson et qu'il n'y manque, ce qui est le fait de notre négligence, qu'une culture rationnelle basée sur l'étude de la pisciculture.

L'auteur cite des contrées moins favorisées de toutes façons qui réalisent de sérieux bénéfices et qui sont d'un exemple facile à suivre. Il fait l'éloge de certaines variétés qui selon lui seraient appelées à régénérer nos étangs et à remplacer avantageusement l'élevage de nos carpes dont il faudrait, en tous cas, acclimater et propager de nouvelles et plus fortes espèces.

La variété appelée « le chat », citée par M. Welter a pourtant, nous a-t-on dit déjà, été importée dans

Digitized by Google

certains ruisseaux et étangs, où on a cru reconnaître que sa voracité et sa propagation pourraient amener la diminution d'autres poissons non moins recommandables.

L'Académie a exprimé à l'auteur, qui a été très écouté, ses plus vives félicitations, car ces sortes de questions, qui rentrent tout particulièrement dans notre programme, ne seront jamais trop étudiées ni trop bien accueillies.

M. Lametz lit, dans la même réunion, un manuscrit concernant les recherches, aussi curieuses que persistantes, auxquelles il s'est livré, sur la question si importante de la *Simplification de l'imprimerie typographique.*

L'auteur place sa communication sous l'Egide de la maxime « Après les choses qui sont de première nécessité pour la vie, rien n'est plus précieux que les livres. L'art typographique qui les produit rend des services importants, etc. »

Puis il explique les procédés qu'il a vu employer lors d'une visite qu'il fit, l'an dernier, dans une imprimerie à machine rotative. C'est à la suite de cette visite qu'il fut frappé des manœuvres longues et indirectes employées et qu'il chercha à les simplifier. Il pensa d'abord à imprimer directement sur des caractères mobiles, donc en supprimant la confection des grands clichés demi-cylindriques.

En recherchant les antériorités, il en trouva, même de très anciennes, et comme le tirage du mobile sur rotative avait été abandonné après de sérieux essais et même après des exploitations de plusieurs années, il jugea inutile de recommencer. Mais une autre simplification lui vint à l'idée ;

Digitized by Google

celle de faire le moule à fondre les clichés demi-cylindrique par l'emploi d'une sorte de machine à écrire en caractères typographiques.

Cette manière d'opérer avait aussi été proposée, essayée et même employée mais seulement pour imprimer en typographie la musique. M. Lametz croit cependant qu'on pourrait l'introduire pour l'impression des journaux.

Mais un troisième moyen a encore surgi dans son esprit ; c'est de fabriquer le cliché en estampant à froid des feuilles de métal pour y introduire des caractères typographiques en relief ; puis d'appliquer ces feuilles sur l'extérieur des cylindres des machines à imprimer rotatives.

La machine à estamper en relief existe ; c'est avec l'une d'elles qu'on a fait les plaques que M. Lametz a fait passer sous les yeux des membres de l'Académie.

Sans doute cette machine ne pourrait pas estamper toute une page d'un journal, mais il croit qu'une machine *ad hoc* pourrait être construite.

N'ayant traité la question de simplification dans l'impression typographique qu'à un point de vue purement spéculatif, il met dans le domaine public les inventions qu'il a pu faire au cours de ses recherches et il serait heureux de voir les moyens qu'il préconise employés dans les ateliers d'imprimerie.

L'Académie, comme toujours, a écouté attentivement la lecture de M. Lametz, qui a prouvé encore une fois la fertilité de son esprit et l'étendue de ses connaissances en matière industrielle ; elle lui adresse en remerciant ses compliments les plus sincères.

Digitized by Google

Nous ne nous arrêterons pas à l'examen que dans la même séance du 18 décembre, nous avons fait d'un atlas édité à Paris en 1757, par Messieurs Robert de Vaugondy, parce que cet ouvrage, connu et d'une belle exécution, manque précisément des cartes qui s'appliquent à notre pays et par conséquent du principal intérêt qu'il peut avoir pour nous.

Séance du 15 novembre

Un nouveau travail intitulé : *Un des mille objets de la classe des petits métiers* : « Les anneaux de serviettes », est soumis par M. Lametz à l'attention de l'Académie qui a sous les yeux une photographie de 15 modèles différents et quelques spécimens de ces anneaux fabriqués, par notre collègue, en métal et en bois de diverses essences.

Après l'explication de ce que l'on peut entendre par l'expression petits métiers et sur les procédés techniques employés, la question d'art et d'utilité, il explique les phases successives de sa fabrication personnelle qui lui ont permis la distribution à ses amis de modèles bien différents par la forme comme par la matière employée. Si sa curieuse et patiente industrie ne lui a rapporté aucun bénéfice, elle lui a valu près de ses collègues, si habitués à de semblables surprises, une sympathique approbation et un réel succès de curiosité.

Pour exercer ses facultés et son besoin d'activité, M. Lametz, malgré les ans, n'a pas besoin d'être encouragé, nous le verrons par la suite de ce rapport, mais il ne peut que lui être agréable de constater lui-même que nous le savons bien.

Digitized by Google

Séance du 21 février 1907

M. Thiria est obligé d'abréger, vu l'heure avancée, une communication qu'il voulait faire sur différentes questions d'art traitées à différents points de vue dans l'*Austrasie* et sur une notice d'un de nos plus distingués compatriotes, M. Emile Michel, savant critique et artiste peintre à Paris, qui fait autorité dans le monde des arts. Il se borne à relever quelques souvenirs concernant les gens et le pays messin. Il énumère quelques vieilles coutumes et notamment l'usage d'exposer les criminels sur la place Saint-Louis jusqu'en 1832 où nos parents les ont encore vu fouetter et marquer au fer rouge. Il regrette que notre musée qui possède bien un beau tableau de M. de Lemud, *le prisonnier* qui attire l'attention de tous les visiteurs, et d'autres œuvres messines, ne contienne rien d'un autre peintre de valeur, M. Knöpfler, ce qui, selon M. Thiria, est fort regrettable et serait facile à réparer. A ce sujet, la réunion dans une même salle des productions des artistes du pays mérite un bon point à l'administration du musée.

Il réclame aussi contre le retard apporté par l'administration municipale de prendre une décision à propos d'un tableau mis à sa disposition par un autre Messin, très connu aussi comme graveur, M. Boilvin, dont l'*Austrasie* a donné une notice complète et très originale. L'Académie n'a pu que consigner ces remarques si opportunes au procès-verbal.

Séance du 21 mars 1907

M. Lametz n'ayant pu donner à la précédente séance, ainsi que le portait l'ordre du jour, lecture

Digitized by Google

de son travail, déjà rendu public, sur la question de la salubrité des villes en général et de celle de Metz en particulier, a été prié de nous soumettre aujourd'hui cette étude.

Comme elle sera aussi publiée par l'Académie je ne l'analyserai que très succinctement.

Quoique peu compétent en la matière, je constate que M. Lametz ne pouvait choisir un meilleur moment pour cette publicité, puisque la transformation de nos égouts à Metz est un fait d'actualité qui préoccupe à bon droit tout le monde. J'ajoute que l'épidémie récente de variole et l'envahissement de la ville par tant d'ouvriers de tous pays venant travailler à son agrandissement, réclament une solution efficace urgente.

C'est ce qu'a pensé notre collègue qui, ne reculant devant aucun devoir, s'est immédiatement mis à la besogne. Il a comparé différents systèmes expérimentés dans quelques villes et relaté les discussions scientifiques qui démontrent que l'accord n'est pas encore fait non plus qu'un choix définitif du meilleur système. Selon lui la ville de Metz pourrait bien n'avoir pas pris la décision qui convient à raison de la nature de nos constructions et de la topographie du pays. Mieux vaudrait malgré l'urgence continuer encore l'examen que d'arrêter des mesures irrévocables. Il signale tout particulièrement à l'attention de l'autorité le système Liernur adopté à Amsterdam, arrêtant toute émanation dans l'intérieur des habitations, et qu'une commission de notre municipalité avait reconnu convenable pour Metz en 1892.

Quoiqu'il en soit, nous ajouterons que de nombreuses réclamations ont été suscitées dans notre

Digitized by Google

ville, soit par certaines imperfections du système adopté, soit par la façon de l'appliquer sans tenir compte des mœurs ni des habitudes souvent invétérées de la population, surtout dans les quartiers populeux.

La réunion du 18 avril 1907, qui est la dernière de l'exercice, en dehors de celle de mai qui est qualifiée de séance de clôture de l'année, a été spécialement consacrée à la lecture des Rapports du concours, suivie de l'allocation des récompenses et des prix de vertu et sauvetages.

Cependant nous avons eu connaissance à l'ouverture de cette séance : 1° d'une première et très intéressante brochure qui en attend d'autres, signée de MM. Paul Genay et L. Devaux, ayant pour titre *Phytotechnie ou Culture des plantes*. C'est un véritable manuel à l'usage des jeunes cultivateurs sortis des écoles primaires désireux d'étendre leur horizon intellectuel et de perfectionner les connaissances agricoles qu'ils n'ont pu acquérir d'une façon suffisante ni pratique à l'école. C'est une œuvre à encourager à un moment où nos jeunes gens ont trop de tendance à délaisser l'héritage de leurs ancêtres.

2° D'une circulaire de notre compatriote, le graveur M. A. Bellevoye, membre honoraire de notre Société, habitant maintenant Reims.

Metz, dit notre collègue, après avoir été la capitale des Médiomatriciens, devint le centre d'une province romaine, puis, à la dislocation de l'Empire, Clovis, s'étant converti au christianisme, établit sa puissance sur toute la Gaule et fonda le royaume des Franks. A sa mort ses quatre fils se partagèrent le royaume ; Metz devint la capitale d'Austrasie sous Thierry Ier, en 511.

Digitized by Google

Depuis cette époque que d'événements se sont passés qui ont changé les attributions de notre chère ville et du pays messin.

Pour rappeler quelques-uns des principaux souvenirs de son histoire, M. Bellevoye se propose de faire frapper différents jetons s'appliquant aux périodes gauloise ou romaine, austrasienne, carlovingienne, république messine et période française, au sauveur de la république, le boulanger Harelle repoussant les Lorrains en 1473 et à l'historien messin Auguste Prost, de l'Académie de Metz (1817-1896).

M. Bellevoye, qui se recommande par un grand nombre d'œuvres très appréciées et intéressant notre pays, doit compter que ses compatriotes, par leur adhésion, l'encourageront dans la réalisation de sa nouvelle idée qui met si bien en relief les étapes de notre histoire, qu'il est toujours bon de rappeler et de propager.

CONCOURS POUR 1906-1907

POÉSIE

M. de Goy, nommé par ses collègues MM. Welter et Lerond, rapporteur du concours de Poésie, donne lecture des appréciations de la commission sur la pièce unique présentée et qui a pour titre : *Hymne au soleil*, en vers hexamètres et à rimes croisées, sous la devise « Mon domaine est le monde ».

Le sujet est beau, mais n'a pas le mérite d'être nouveau et l'auteur n'a pas entièrement triomphé de la difficulté qu'il y avait à le rajeunir, cepen-

Digitized by Google

dant cette poésie contient quelques jolies strophes qui, considérées au point de vue de l'harmonie et de l'élévation des pensées, ne sont pas sans charme pour le lecteur avec quelques réminiscences pourtant des poètes qui l'ont précédé.

La conclusion du rapport, d'accorder, à titre d'encouragement, une médaille de bronze grand module avec insertion dans les Mémoires a été approuvée par le vote de l'Académie.

Le lauréat, connu par l'ouverture de l'enveloppe jointe au travail, est M. l'abbé Hall, demeurant à Pépinville près Richemont (Lorraine).

HISTOIRE

Au nom de la commission composée de Messieurs Schuster, Welter, Weyland et Lametz, qui a examiné deux travaux soumis au concours d'histoire, ce dernier, comme rapporteur, a déclaré en substance ce qui suit :

Le premier des mémoires qui est volumineux est intitulé : *Tableau chronologique pour servir à l'Histoire de Metz au XIX*e *siècle.* C'est un véritable travail de bénédictin et la compilation d'un millier de documents au moins, relatifs aux événements, faits, éphémérides, etc., ayant trait à la ville de Metz et à ses environs.

Dans ce tableau, dit l'auteur lui-même dans l'avant-propos, on ne trouvera ni art, ni style, ni mérite littéraire d'aucune sorte. C'est un recueil année par année, presque jour pour jour des principaux événements qui se sont passés à Metz pendant le XIXe siècle. Tous les documents imprimés en cette ville depuis 1801, journaux, revues, annuaires, mémoires de l'Académie, recueils biogra-

Digitized by Google

phiques, etc., ont été scrupuleusement consultés.

M. Lametz a trouvé les intentions de l'auteur excellentes, quoiqu'il eût pu y mettre un peu plus du sien et faire quelques annotations empêchant le lecteur de croire à trop de versatilité d'esprit de la part des Messins quand il cite certains comptes rendus qui ont été plus ou moins influencés par les fonctionnaires des divers gouvernements ou les opinions des rédacteurs.

Il ne veut pas se prononcer non plus sur l'insertion aux Mémoires de ce gros manuscrit qu'il renvoie à la commission des impressions ; celle-ci statuera définitivement.

L'Académie ratifiant la décision de la commission décerne à l'auteur, M. Jean-Julien Barbé, membre de la Société d'Histoire et d'Archéologie lorraine, employé à l'Usine centrale électrique à Metz, une médaille de bronze grand module.

La devise choisie par le lauréat et tirée d'Augustin Thierry mérite d'être mentionnée: « L'his-« toire de la contrée, de la province, de la ville « natale, est la seule où notre âme s'attache par « un intérêt patriotique, les autres peuvent nous « sembler curieuses, instructives, dignes d'admira-« tion, mais elle n'attachent point de cette ma-« nière ».

Ce sentiment est aussi le nôtre, c'est en vue d'y satisfaire que nous avons appuyé plus haut l'œuvre projetée par l'artiste si messin, M. Bellevoye.

Sans vouloir beaucoup m'étendre sur le passé de l'Académie j'avais préparé un relevé qu'il me semblait opportun de faire figurer en tête de ce rapport, en même temps que les extraits que j'ai donnés sur la reconstitution de 1819, lorsque j'ai

Digitized by Google

trouvé, il y a seulement quelques jours, dans le numéro du 27 avril 1907 du Messager d'Alsace-Lorraine, un relevé semblable au mien et s'inspirant du même sentiment commémoratif. Je vous demande la permission de supprimer mon ouvrage qui semblerait copié et d'y substituer, contrairement peut être à nos usages cet article du journal, parce que je soupçonne que M. Julien Barbé, notre lauréat, en est l'auteur.

C'est une nouvelle constatation de l'activité et de la sagacité de ce chercheur qui méritent d'être encouragées.

C'est intitulé :

Il y a cent cinquante ans.

« Le 27 avril 1757, il se forma — dit J. J. — « à Metz, une Société d'études dont M. le Maré- « chal de Belle-Isle se fit le protecteur et encou- « ragea les débuts. En 1760, elle prit le nom de « Société des Lettres, Sciences et Arts. Des lettres « patentes du Roi lui accordèrent le titre et les « privilèges de Société royale. Le 21 octobre 1761, « le Maréchal de Belle-Isle fit présent à la Société « d'une somme de 60,000 livres qui lui était due « par la ville de Metz. En 1793, la Société fut « dissoute ; elle se reconstitua le 14 mars 1819. « La première séance eut lieu le 15 avril suivant.

« Le 5 septembre 1828, le roi Charles X se « trouvant à Metz, conféra à la Société royale « des Lettres, Sciences et Arts le titre d'Académie « Royale. Jamais Société savante ne s'occupa da- « vantage du bien de son pays, jamais plus de « sollicitude n'entoura les arts, l'agriculture et le « commerce de la province.

Digitized by Google

« Les mémoires de l'Académie de Metz, publiés « chaque année depuis 1819 ont fondé sa réputa- « tion et l'ont placée au premier rang des Sociétés « vouées aux mêmes travaux. »

Le deuxième mémoire : *Notice sur Dominique-Nicolas-Hyacinthe-Louis Bardou-Duhamel*, membre de la Société royale des Sciences et des Arts de Metz — 1734-1811 — porte pour devise « Leur vie nous est un exemple ou un avertissement ».

C'est une œuvre d'historien, l'auteur déclare ne pas présenter un travail long et minutieux, parce qu'il ne sera possible qu'alors que nous aurons sous les yeux un état d'ensemble composé de pièces moins isolées et plus nombreuses que celles actuellement connues.

Il ne veut jeter qu'un rapide regard sur la carrière d'un homme qui n'a pas brillé dans la politique, mais qui a laissé un beau renom littéraire.

Bardou-Duhamel est le fils d'un avocat au Parlement de Metz. Son nom se rencontre à partir de 1759 dans la liste des membres titulaires de la Société des Philathènes, dont il fut un des membres les plus féconds car, dans l'espace de douze années, les mémoires de cette société ne contiennent pas moins de vingt-sept ouvrages de lui sur l'histoire, la littérature, la bibliographie, la biographie, etc.

En 1778, il fut reçu à la Société royale dont notre Académie est le successeur.

Je voudrais pouvoir insérer ici tout au long, comme elle est au rapport de la commission du concours, une lettre extrêmement curieuse du personnage qui dépeint admirablement son caractère et a dû être profondément désagréable à son des-

Digitized by Google

tinataire, le Maréchal Duc de Broglie, lequel s'était permis de faire prendre des informations avant d'approuver l'admission de l'élu à la Société des Sciences et Arts.

Voici simplement la phrase finale de l'épître : « Je vois, Monseigneur, que la Société roïale n'est plus libre. J'en gémis. Je ne veux plus y entrer. Je continuerai à travailler seul, je recueillerai pour la postérité les monuments de l'histoire de mon pays et j'y placerai cette lettre dans son époque, elle sera le témoin de l'affront fait aux gens de lettres ».

L'auteur de cette très remarquable notice est M. E. Fleur, agent de l'Académie, que nous sommes heureux de féliciter et qui obtient, conformément aux conclusions de la commission, une médaille d'argent grand module, avec droit à l'impression dans nos mémoires.

SCIENCES

M. Frentz, par suite de l'empêchement de M. l'abbé Thorelle, donne lecture du rapport rédigé par ce dernier, au nom de la commission, dont faisait aussi partie un troisième membre, M. de Goy, sur le seul travail envoyé et qui est intitulé : « Recherche rapide des facteurs premiers des nombres à l'aide de tables de restes ».

Il comprend une partie principale dite théorie et une courte note qu'on pourrait appeler « Application de la théorie à des exemples ».

La théorie repose toute entière sur le principe suivant : quand un nombre quelconque est divisible par un diviseur quelconque D, en divisant par D deux autres nombres quelconques dont la

Digitized by Google

somme soit N et en forçant d'1 le quotient d'une des deux divisions, les restes de ces deux divisions sont égaux.

Le rapport qui s'étend scientifiquement sur ce travail (admirablement calligraphié) trouve qu'il offre de l'intérêt, malgré sa trop grande concision nuisant quelque peu à la clarté ; son but est moins théorique que pratique, et le principe fondamental de l'égalité des restes est loin d'être neuf en arithmétique ; c'est l'application que veut en tirer l'auteur qui fait l'originalité de son œuvre. Il propose de remplacer les tables existantes servant à déterminer si un nombre est premier par de nouvelles tables basées sur les restes en question. Ces tables ont-elles réellement les avantages que l'auteur leur attribue ? Ce point est discuté par le rapporteur à qui il semble que le nouveau système n'est pas appelé à détrôner ceux en usage actuellement ; mais les nouvelles tables n'en sont pas moins utiles et pratiques à la condition de disposer de deux tables entièrement dressées.

La conclusion est de récompenser ce travail, qui mérite l'attention par sa valeur théorique, par une médaille d'argent petit module sans statuer sur la question de son impression.

L'Académie, ayant ratifié cette proposition par vote, reconnaît, par l'ouverture du pli cacheté que tout candidat joint au manuscrit, que le nouveau lauréat est M. Ernest Lebon, demeurant à Paris, rue des Ecoles, *4 bis,* dont le nom figure depuis un an sur nos listes comme membre honoraire, ainsi qu'il a été mentionné plus haut.

La commission spéciale statuera sur l'impression.

Digitized by Google

FOLK-LORE

Le travail envoyé sur le *Culte de l'eau et des astres dans les rondes enfantines en Lorraine,* sous la devise *La chaîne traditionnelle* — « l'enfant d'aujourd'hui nous explique l'homme d'autrefois — » a été l'objet de l'examen d'une commission composée de MM. Welter, abbé Pelt et Frentz; c'est M. Welter qui rend compte de cet examen dans ces termes :

L'auteur s'est mis, dès le principe, à la hauteur mystique de son sujet. Son travail très étendu présente, dans un style simple, clair et agréablement fleuri, une étude complète des mœurs et coutumes de presque tous les peuples de la terre au point de vue principal de leur culte, des phénomènes de la nature et des forces vives dont l'eau et l'évolution sidérale sont celles qui frappent le plus.

La charmante chanson populaire « Le Pont des Morts » lui sert de prélude dans ses recherches historiques, et il remonte aussi à une coutume qui a survécu aux siècles, celle de danser en rond sur les ponts, qui n'est qu'un agréable souvenir ravivé par les enfants d'un culte païen au dieu des eaux.

L'auteur se saisit littéralement du lecteur par toute une série de déductions et d'études comparatives et une dialectique qui n'a d'égale que la forme délicieuse dont il revêt ses arguments.

L'Académie, se rangeant aux conclusions de sa commission, décerne à M. H. Lerond, instituteur à Saint-Julien-lès-Metz, notre collègue dans la section des membres-correspondants, reconnu pour l'auteur de cette patiente et savante compilation, une médaille d'or (de la valeur de 80 M) et ac-

Digitized by Google

cepte la proposition, faite par le lauréat, de traduire en langue française, pour l'impression, la partie la plus importante de l'ouvrage rédigé en allemand.

PRIX DE VERTU

C'est M. Léonard qui est l'interprète de ses collègues de la commission des prix de vertu et de sauvetages (MM. Frentz et Eug. Colon) et soumet à l'Académie les décisions provisoirement arrêtées.

Son rapport, qui est en même temps son début, énumère avec beaucoup de méthode et de clarté, et parfois avec une sincère émotion, les actes de toute nature qui ont été proposés pour des prix ; il en est même dont la divulgation a dû être provoquée par la commission, qui est convaincue que beaucoup restent ignorés.

Peut-être l'Académie voudra-t-elle examiner s'il n'y aurait pas lieu de donner à ce concours et aux prix que nous sommes chargés de distribuer un peu plus de retentissement et d'en augmenter la publicité, surtout dans les parties éloignées du chef-lieu.

Il nous semble que les Curés surtout pourraient être nos auxiliaires les plus autorisés pour nous aider dans l'accomplissement d'une œuvre qui intéresse à un si haut degré la moralité et l'esprit publics, surtout en présence des encouragements qui sont prodigués d'autre part pour éloigner l'ouvrier non seulement du travail qu'il considère trop souvent comme une peine ou une servitude, mais de ses devoirs les plus élémentaires vis-à-vis des siens.

Digitized by Google

La constatation faite par M. Léonard qu'au début de nos distributions, c'est-à-dire il y a douze ans, les lauréats étaient plus nombreux que cette année et les actions récompensées d'un mérite peut-être supérieur, n'empêche pas l'Académie d'approuver, à l'unanimité, la distribution des prix proposés et d'exprimer au dévoué rapporteur ses plus sincères félicitations.

Voici la liste de ces récompenses:

Prix de vertu

Mlle Marie Godfrin, âgée de 28 ans, rue Coislin, nº 14, obtient 60 Mark.

Mme veuve Grandbarbe, 83 ans, rue de la Gendarmerie, 1 : 80 Mark.

Mme veuve Lefebvre, 72 ans, place Saint-Simplice, 98 : 80 Mark.

Mme veuve Mayotte, 84 ans, rue Boucherie-Saint-Georges, 1 : 80 Mark.

Mme Weingærtner, demeurant à Creutzwald : 80 Mark.

Mlle Anne Papillon, couturière à Vic : 100 Mark.

Mlle Félicie Legros, 33 ans, rue du Grand-Wad, 10: 100 Mark.

Mme Gennesson, rue de la Chèvre, 27: 100 Mark.

Mme Lorentz, 30 ans, rue du Cambout, 3: 100 Mark.

M. Eugène Rousselot, journalier à Chicourt : 100 Mark.

Mme Oget, femme du jardinier du château de Mardigny : 100 Mark avec diplôme.

Mlle Louise Leroy, 25 ans, à la Maison des Récollets, Metz : 150 Mark.

M. François Galleron, cordonnier à Boulay : 200 Mark.

Digitized by Google

SAUVETAGES

INCENDIES

M. Eugène Midy à Varize : 50 Mark.

M. Hoch, soldat à la 1re compagnie du 4e régiment d'infanterie bavarois à Metz: 80 Mark.

M. Forner, caporal à la 4e compagnie du 4e régiment d'infanterie bavarois à Metz: 60 Mark.

M. Frech, sous-officier à la 11e compagnie du 4e régiment d'infanterie bavarois à Metz : 60 Mark.

CHEVAUX EMPORTÉS

M. Jules Schöpperlé, employé au Café Turc, rue de la Princerie, 35 : 60 Mark.

M. Hanne, agent de police à Thionville: 60 Mark.

M. Jean-Emile Jansen, tapissier, rue Mazelle, 9, 80 Mark.

ACCIDENTS DE RIVIÈRES

M. Brichler, ouvrier, rue de l'Arsenal, 63: 40 Mark.

M. Emile Adam, ouvrier cordonnier à Sarreguemines : 50 Mark.

M. Kurer, employé des forges à Rombas : 50 Mark.

M. Emile Guernier, ouvrier, rue de l'Arsenal, 81: 60 Mark.

M. François Bohnstengel, demeurant à Scy: 80 Mark.

M. Louis-Paul Goret, 23 ans, propriétaire vigneron, demeurant à Corny : 150 Mark avec diplôme d'honneur.

Digitized by Google

DIPLOMES D'HONNEUR

M. Pierra, maître boulanger à Metz, sauvetage de la Moselle.

M. Erb, limonadier (Café de la Lorraine), sauvetage de la Moselle.

Digitized by Google

Digitized by Google

RAPPORT

SUR LE

CONCOURS DES PRIX DE VERTU

DE L'ANNÉE 1906-1907

Au nom d'une commission composée de MM. COLON, FRENTZ et LÉONARD, *rapporteur*.

MESSIEURS,

Lorsque, l'an dernier, vous me faisiez l'insigne honneur de m'admettre dans votre docte Compagnie, je me suis permis de vous faire remarquer qu'il ne fallait pas attendre de moi un concours littéraire ou scientifique. La plus grande partie de mon existence s'est passée dans les affaires ; un négociant, un homme d'affaires n'est point forcé d'être orateur, et si dans sa vie il doit toujours être homme de parole, il ne s'ensuit pas qu'il doive, aussi, éloquemment parler.

Et j'étais loin de m'attendre à ce qui m'arrive aujourd'hui : être choisi comme rapporteur par mes collègues de la commission des prix de vertu. Il m'a bien fallu céder à leurs instances ; c'est la règle, paraît-il, que les nouveaux venus paient ainsi leur entrée. Elle sera modeste, comme il sied à un novice de mon importance. — Il n'a pas d'ailleurs dépendu de moi qu'il en fût autre-

Digitized by Google

ment, et je ne vous cache pas que j'ai été quelque peu confus quand, après avoir jeté un coup d'œil sur les rapports qu'il vous a été donné d'entendre les années passées, je me suis reconnu incapable de vous fournir un travail d'une aussi belle envergure que celui de mes prédécesseurs, quoique disposé à y apporter toute ma bonne volonté. Permettez-moi donc, mes chers confrères, de compter sur toute votre indulgence.

Messieurs, l'impression qui m'est restée de la lecture des comptes-rendus que j'ai eus entre les mains, est que les lauréats que nous avons à vous présenter aujourd'hui sont en moins grand nombre que les années précédentes. Quelle peut bien en être la cause? Je crois qu'il faut la chercher dans ce fait que voici la douzième fois que l'Académie est appelée à appliquer les intentions de nos généreux fondateurs des prix de vertu, et j'ai pu me rendre compte que les récompenses accordées pendant ces douze ans représentent un chiffre respectable, que beaucoup de bien a été fait.

Au début, les actes de vertu soumis à l'appréciation des commissions étaient nombreux, au point que celles-ci ont dû prendre pour principe d'écarter des dévouements qui leur paraissaient trop communs. Aujourd'hui, Messieurs, les choses changent, et bien que la piété filiale ou fraternelle soit de nature à ne sembler pas, au premier abord, pouvoir prétendre à un prix de vertu, nos lauréats, toutefois, ont rempli ce devoir dans des conditions en général dignes d'admiration, même exceptionnelles chez quelques-uns, faisant ainsi la leçon à tant d'autres qui, dans une situation à même de leur faciliter cette tâche primordiale, ne

Digitized by Google

se gênent guère pour s'en affranchir ou s'en acquitter insuffisamment.

Ecoutez d'ailleurs, et jugez :

Madame veuve GRANDBARBE, rue de la Gendarmerie, 1, âgée de 83 ans. — Pauvre elle-même, elle a soigné et entretenu sa mère infirme pendant plus de 20 ans (elle est morte à l'âge de 92 ans).

Elle l'a fait avec tout le dévouement possible et même avec joie, mais elle n'a pu pour cette raison économiser elle-même pour ses vieux jours. Infirme et presque invalide à la suite de plusieurs maladies graves, elle se trouve maintenant dans le besoin et incapable de travailler. Des renseignements particuliers nous la dépeignent encore comme se montrant secourable aux personnes malades ou dans la détresse, et ce, malgré son grand âge et ses infirmités. Votre commission décide de lui décerner un prix de 80 Mk.

Mademoiselle Marie GODFRIN, née à Metz le 26 mai 1878, demeurant rue Coislin, 14. — Sortie d'apprentissage en 1893, comme repasseuse, chez les Sœurs de Sainte-Chrétienne, Marie Godfrin est seule à sustenter sa mère, âgée de 66 ans, et toujours malade depuis 1880. Elle a refusé des placements avantageux pour ne pas abandonner cette infirme qu'il faut surveiller comme un petit enfant. Assurément il y a là un titre à recevoir un encouragement, ne fût-ce que la modique somme de 60 Mk.

Mademoiselle Anna PAPILLON, à Vic, née à Donnelay. — Couturière de son état, elle n'a pour toute ressource que le produit de son aiguille. De précieux témoignages nous la montrent souffrante

Digitized by Google

elle-même depuis trois ans après plusieurs graves opérations, et malgré cela subvenant aux besoins de sa mère, âgée de 86 ans, et d'une tante de 85 ans, celle-ci sourde, tombée en enfance et bien difficile. Un pareil dévouement dégage un parfum d'édification peu ordinaire et explique la grande estime dont jouit cette brave fille auprès de tous les habitants de Vic. Nous nous y associons volontiers par une récompense de 100 Mk.

Mademoiselle Félicie LEGROS, rue du Grand-Wad, 10, 33 ans. — Pour subvenir aux besoins de ses parents âgés, cette bonne fille, malgré ses infirmités, s'est engagée comme femme de peine dans un magasin de confections de la Ville. Quiconque connaît l'état précaire de sa santé, ne peut qu'admirer son abnégation et son dévouement vraiment rares. Outre les soins si touchants qu'elle prodigue à ses parents, à sa pauvre mère surtout, sourde et souffrante, elle s'est encore chargée d'élever l'enfant d'un frère qui, à cause de son esprit borné, n'est pas à même de nourrir sa famille. Mais là ne s'arrête pas le dévouement de Félicie Legros : partout où il y a un service pénible à rendre, une peine à soulager, une malade à soigner ou à veiller, tout de suite elle y court, oubliant ainsi partout et toujours ses propres souffrances pour ne penser qu'à soulager celles des autres. — Assurément nous sommes heureux de reconnaître ici un vrai mérite et de lui attribuer à titre d'encouragement un prix de 100 Mk.

Madame veuve LEFEBVRE, place Saint-Simplice, 28, 72 ans. — Depuis sept ans, elle pourvoit à la subsistance de sa sœur, âgée de 82 ans, dont le caractère très inégal est une source d'accès de

Digitized by Google

mauvaise humeur. Outre les infirmités accoutumées de son âge avancé, elle est affligée d'un cancer au visage. Cet état exige des soins constants que Madame Lefebvre ne parvient à lui donner qu'en faisant appel à tout son courage pour surmonter sa répugnance. La tâche est d'autant plus rude pour elle, qu'auparavant elle avait eu son mari malade pendant six ans et elle comptait bien, après la mort de ce dernier, n'avoir plus à subvenir qu'à elle-même. Dans ces circonstances, nous agréons volontiers la demande de cette courageuse personne, et nous voulons récompenser son bel exemple de vertu par un prix de 80 Mk.

Madame veuve MAYOTTE, née à Marsal le 20 mai 1822, domiciliée à Metz, rue Boucherie Saint-Georges, 1. — Après avoir entouré de soins ses vieux parents, morts ensuite entre ses bras, elle a recueilli une sœur incapable de gagner sa vie, et cela pendant 28 ans. Toutes ses ressources, elle les trouvait dans la confection de matelas et de couvertures, quand on lui en donnait à faire. Bien que ses gains fussent très modestes, elle n'a pas voulu se séparer de sa sœur, alors que, suivant qu'on le lui conseillait, elle aurait pu la faire admettre dans un hospice. A cette pauvre vieille de 85 ans, qui s'est si bien dévouée, nous avons décidé d'accorder une récompense de 80 Mk.

Madame GENNESSON, rue de la Chèvre, 27. — « Sacrifier à son prochain son intérêt, son repos, sa santé, pousser le dévouement jusqu'à l'oubli de soi-même, telle fut la conduite d'une jeune femme qui fit l'admiration de toux ceux qui la virent, pendant 7 mois, donner affectueusement des soins

Digitized by Google

minutieux et incessants à un jeune malade de 17 ans, son beau-frère, pauvre orphelin, qui n'avait d'autre refuge que le toit de son frère et de sa belle-sœur.

« M. le Dr Régnier, qui soignait le pauvre poitrinaire, n'avait pas assez d'éloges pour cette jeune femme qui, sur le point d'être mère, s'oubliait elle-même pour ne penser qu'à son malheureux petit beau-frère. — L'Académie de Metz, qui recherche les actes de vertu pour les récompenser, s'honorerait grandement en accordant un prix de vertu à cette jeune femme. »

Je m'en serais voulu, Messieurs, de ne pas vous citer textuellement une si chaude recommandation. Nous ne pouvons que l'accueillir favorablement, d'autant plus qu'elle est précieusement apostillée, et nous voulons effectivement nous honorer en récompensant cette héroïque jeune femme par un prix de 100 Mk.

Madame Lorentz, née à Metz, le 7 juin 1876, domiciliée rue Cambout. — Elle a 5 enfants et peut à peine suffire aux besoins des siens avec les faibles journées que gagne son mari. Malgré cela, n'écoutant que son bon cœur, elle accueillit une pauvre femme restée sans ressources avec un enfant de 15 mois, le père étant en prison. Cette hospitalité dura sept semaines, au cours desquelles la pauvresse mit au monde un second enfant ; Madame Lorentz supporte cette charge nouvelle et donne ses soins à la mère et à l'enfant.

Assurément cet acte de vertu d'une femme pauvre, partageant avec une inconnue le peu qu'elle a pour les siens, mérite bien notre attention. D'ailleurs Madame Lorentz est coutumière du

Digitized by Google

fait, car cinq témoignages nous la présentent comme ayant rendu bien des services à de pauvres gens, et confirment que dans le cas particulier elle a fait preuve d'une charité vraiment héroïque. Nous ne pouvons que souscrire à tous ces éloges en attribuant à cette brave femme du peuple un prix de 100 Mk.

Mademoiselle Louise LEROY, née à Metz le 29 novembre 1881. — Orpheline de père à l'âge de 8 ans, et de mère à l'âge de 12 ans, elle fut élevée dans la Maison de charité si connue sous le nom des Récollets. Remarquant ses grandes qualités, Madame la Supérieure la mit, à 16 ans, au service des pauvres, où elle remplit sa mission avec un dévouement qui n'avait d'égal que sa douce et charitable bonté envers les malheureux. A 21 ans elle passa au service des petits enfants de la Crèche. A la voir, il semble que ces petits êtres lui appartiennent, car elle ne recule devant aucun ouvrage répugnant et prodigue à ces pauvres innocents tous les soins imaginables. — Pour toutes ses peines elle n'a qu'une faible rémunération, animée qu'elle est par le sentiment de son devoir plutôt que par celui de l'intérêt. Des renseignements puisés à bonne source nous la montrent pieuse, sérieuse, laborieuse, apportant une abnégation constante dans un travail obscur et ingrat; les Sœurs témoignent qu'elle ne leur a jamais donné que de la satisfaction. — Votre commission, Messieurs, s'associe de tout cœur à ce concert élogieux, et veut encourager cette vertueuse jeune fille par un prix de 150 Mk.

Monsieur Eugène ROUSSELOT, journalier à Chicourt. — Un père recueillant les enfants de sa

Digitized by Google

fille abusée par la promesse du mariage, alors que lui-même est très pauvre et chargé d'une nombreuse famille; faisant, pour reprendre ces pauvres abandonnés, le voyage de Paris, où sa fille était en condition, et étant obligé de recourir à un étranger pour subvenir aux frais du voyage, voilà, assurément, un fait peu ordinaire. Ne soyons donc pas surpris, qu'au témoignage du Maire, tout le monde, à Chicourt, soit édifié de la belle conduite de M. Rousselot, car il a bien certainement sauvé du naufrage moral ces deux malheureux orphelins qui, plus tard, n'auraient pas manqué d'être perdus. Aussi nous sommes heureux de reconnaître un si beau dévouement par une récompense de 100 Mk. qui vont à bonne adresse.

Monsieur François GALLERON, cordonnier à Boulay. — Monsieur Galleron est un récidiviste chez nous, Messieurs, car déjà en 1904, il a été honoré d'une récompense. Entretemps il a magnifiquement tenu la promesse, faite à M. Choppé, de continuer à faire le bien. L'épidémie de variole au pays de Bouzonville, en 1905, le vit en campagne de dévouement: 700 visites aux malades, 13 maisons désinfectées avec succès en font foi. En retour, il a subi des pertes d'argent et de clientèle, celle-ci éloignée par la peur de la contamination, et la plupart des communes lui refusant le remboursement de ses frais. Lui-même ajoute: « Très souvent on se nargue de ma bonté, ce qui me fait le plus de mal. » — L'épidémie de typhus à Boulay, de mai 1906 à février 1907, fut sa seconde campagne: 22 malades ont reçu sa visite, chacun 3 fois par semaine, ce qui fait un total de 800 visites; 120 nuits ont été passées à veiller;

Digitized by Google

70 maisons ont été désinfectées, l'une d'elles à 25 kilom. par 16° de froidure. En particulier, il s'est dévoué pour une pauvre famille juive, comme en témoigne M. Bing, le président de la Communauté israélite de Boulay : « Je ne puis que féliciter M. Galleron de ces actes de courage et de dévouement et le recommander à la très haute bienveillance de ceux qui s'y intéressent. » — Il faisait observer ponctuellement les prescriptions médicales, donnant les bains et autres soins de propreté, ensevelissant les morts, désinfectant chambres, literie et tous objets suspects. « Par son dévouement, M. Galleron a fait tort à ses affaires personnelles, mais il a rendu un service inappréciable aux familles éprouvées. » (Lettre de M. le Curé de Boulay.)

Nous voilà bien en présence d'une vertu exceptionnelle par le temps qui court, et à ce brave cordonnier, père d'une nombreuse famille, nous décernerons volontiers une récompense de 200 Mk., mais nous lui envoyons surtout, du fond du cœur, le tribut de notre admiration sans partage.

Nous la lui devons encore pour le cas qu'il nous signale et que voici :

Madame Weingærtner, à Creutzwald, femme d'un mineur, 4 enfants. — Cette femme a fait preuve d'un dévouement admirable à l'égard d'une pauvre veuve, sa locataire, avec 7 enfants, dont l'aîné de 15 ans. Pendant les mois de mai, juin et juillet 1905, son plus jeune tombait malade ; après lui, la mère est prise de la fièvre typhoïde. Madame Weingærtner les a soignés, lavant leur linge, faisant leur ménage, jusqu'à ce qu'épuisée et par contamination, elle dut s'aliter elle-même.

Digitized by Google

Après 8 jours, elle reprit son œuvre de garde-malade. « La commune a faiblement rétribué Madame Weingærtner, son acte de charité mérite d'être récompensé, car aujourd'hui le fait est trop rare pour qu'il reste dans l'oubli. Depuis deux ans je le porte avec regrets dans mon cœur de Samaritain, et je viens le déposer devant vous et le recommande à votre bienveillance ». C'est M. Galleron qui parle, et je n'ai garde de détériorer sa prose, pas banale du tout. Pouvons-nous faire mieux que d'y souscrire avec bonheur et saluer avec émotion ces braves cœurs si fidèles dans leur simplicité touchante? — Nous décernerons volontiers à cette charitable femme un prix de 80 Mk.

Madame Oget, à Mardigny. — Chronologiquement, car il est de la dernière heure, vient enfin un non moins beau — j'allais dire : fait d'armes, sur le champ de bataille de la charité. — Laissons la parole à notre vice-président, témoin digne de foi entre tous : « Madame Oget, femme du jardinier du château de Mardigny, est depuis de longues années au service de cette famille. Outre ses occupations professionnelles, dont elle s'acquitte avec une fidélité et un dévouement au-dessus de tout éloge, elle trouve encore le moyen d'être au service des autres : une vraie providence des malades et des malheureux. Elle a toujours un bon conseil à donner, une douceur à partager, un petit remède efficace à servir en attendant le médecin ; car elle accourt sitôt qu'elle sait quelqu'un malade. Depuis longtemps elle a recueilli une pauvre fille incapable de se tirer d'affaire, et trouvé le moyen de lui faire gagner sa vie. Patience et dévouement, voilà sa devise en pratique;

Digitized by Google

aussi n'a-t-elle pas d'ennemis, et tout le monde la tient en grande estime. Le diplôme que vous lui accorderez et que sa modestie n'aurait jamais osé solliciter, lui sera un honneur bien mérité ; et en lui attribuant un de vos prix de vertu, vous lui procurerez une douce joie, car les pauvres y trouveront leur compte ». Messieurs, je ne saurais mieux dire, et je signe des deux mains, mes collègues de la commission aussi, pour un prix de 100 Mk. et un diplôme d'honneur.

Il m'eût été agréable, Messieurs, de pouvoir allonger cette série des prix de vertu, il y en a, en tout, 13 ; et si je suis obligé de la clore, c'est tout simplement parce que ce sont là tous les actes de haute vertu qui nous ont été signalés. Devons-nous en conclure que la charité soit en dégénérescence dans notre cité ? Non, votre rapporteur est à même de proclamer que Metz « la charitable » mérite toujours ce titre, et il reste convaincu que malgré le nombre déjà grand des lauréats qui ont reçu leur récompense de l'Académie, il existe encore par devers la Ville bien des modèles de vertu absolument dans l'ombre. L'Académie, fidèle dans l'exécution des volontés exprimées par les fondateurs, ne négligera rien pour les découvrir.

J'ai maintenant, Messieurs, l'honneur de vous présenter nos sauveteurs.

D'une vingtaine d'actes de sauvetage, nous en avons retenu 12, jugés dignes de récompense. — Sans doute ces actions d'éclat, passagères et presque toujours spontanées, ne soutiennent pas la comparaison avec la patience d'un long sacrifice avec immolations quotidiennes, avec la généreuse

Digitized by Google

abnégation qui se dévoue nuit et jour en secret et en silence. Toutefois nous sommes toujours profondément remués par la vue d'un enfant, d'un homme ou d'une femme arrachés au feu, à l'eau, à un cheval emballé ; et nous payons volontiers le tribut de notre reconnaissante admiration aux vaillants qui ont exposé leur vie après tout, dans l'impétueux élan de leur bon cœur.

1° Lors d'un incendie à Varize, un jeune homme de ce village, Eugène MIDY, se précipita bravement dans les flammes pour en sauver un enfant de 4 ans qu'il eut le bonheur de rapporter à sa mère épouvantée. Votre commission lui accorde un prix de 50 Mk.

2° Vous vous souvenez tous, Messieurs, du violent incendie qui, l'hiver dernier, a failli détruire la maison Thielen dans la nouvelle ville. Les Bavarois de la caserne voisine se distinguèrent par leur vaillance dans cette nuit glaciale. Entre autres le soldat HOCH, de la 1re compagnie, placé au haut de l'échelle à coulisse, put sauver une servante qui allait se précipiter de la toiture. — Le caporal FORNER, de la 4e compagnie n'a cessé de diriger le jet de sa lance sur le foyer de l'incendie malgré la température mortellement froide, et il a persisté à rester à son poste, bien qu'à plusieurs reprises on voulût le remplacer. — Le sous-officier FRECH, de la 11e compagnie, a sauvé 3 personnes. — Certes, ces faits sont à l'honneur de ces braves du 4e régiment bavarois, et nous leur décernons volontiers un prix de 200 Mk. Il nous est d'autant plus agréable de leur accorder cette récompense, qu'ils appartiennent à ce régiment qu'à une autre époque, pas encore bien éloignée, notre

Digitized by Google

vieille cité a abrité sous le nom de « Royal-Bavière ».

3° Nous avons à vous signaler ensuite trois hommes courageux qui, au péril de leur vie, se sont jetés à la tête de chevaux emportés; ce sont:

Le 19 avril 1906, Jules SCHÖPERLÉ, rue de la Princerie, 25, employé au café Turc — un prix de 60 Mk.

Le 23 septembre 1906, Jean-Emile JANSEN, tapissier, rue Mazelle, 9 — un prix de 80 Mk.
et en septembre 1906, l'agent de police HANNE, à Thionville — un prix de 60 Mk.

4° Restent 7 sauvetages de noyades:

Emile ADAM, ouvrier cordonnier à Sarreguemines, qui a sauvé de la Sarre, le 16 avril 1906, un enfant de 4 ans — 50 Mk.

L'ouvrier BICHLER, rue de l'Arsenal, 63, à Metz, qui a retiré de la Moselle une jeune fille de 17 ans — 40 Mk.

M. KURER, employé des Forges de Rombas, qui a sauvé d'une mort certaine un jeune garçon de 12 ans sur le point de se noyer dans l'Orne, en août 1906 — 50 Mk.

Emile GUENIER, ouvrier à Metz, rue de l'Arsenal, 81, qui, le 12 octobre 1906, voyant le cordonnier Perrey tomber dans la Moselle, près du pont des Grilles, n'hésita pas à se jeter à l'eau et put ramener Perrey sain et sauf sur la berge — 60 Mk.

François BOHNSTENGEL, de Scy, a, le 26 janvier 1895, sauvé des hautes eaux, entre Moulins et Longeville, les frères Jean Fousse, de Scy, âgés de 9 et 12 ans. Après avoir sauté deux fois à l'eau, Bohnstengel put retirer les jeunes impru-

Digitized by Google

dents et les ramener à leurs parents. — Bien que cet acte remonte à 1895, votre commission a jugé que le vaillant sauveteur n'en mérite pas moins un prix de 80 Mk.

M. PIERRA, maître-boulanger à Metz et M. ERB, patron du Café de la Lorraine, ont tous deux, non sans de grandes difficultés, sauvé l'enfant Walter Fricke, qui, le 31 juillet dernier, était tombé dans la Moselle, près du pont des Roches. Votre commission a décidé d'accorder à chacun de ces deux sauveteurs un diplôme d'honneur.

Louis-Paul GORET, 23 ans, propriétaire-vigneron, de Corny, s'est particulièrement dévoué le 21 février dernier. Vers 5 heures du soir, des enfants s'amusaient sur les bords gelés de la Moselle, quand tout à coup l'un d'eux, Alphonse Collin, âgé de 10 ans, tomba à l'eau et se serait infailliblement noyé sans le courage de Paul Goret qui travaillait non loin de là. Accourir aux cris des enfants et se jeter résolument à l'eau, fut l'affaire d'un instant ; au risque de sa vie, il nagea au secours du petit et réussit à le retirer.

Ce n'est pas sans peine que le jeune Collin a pu être sauvé et rappelé à la vie par les soins de son sauveur qui n'a changé de vêtements, quoique transi par le froid, qu'après avoir vu l'enfant respirer ; le sauvé et le sauveteur en furent quittes pour avoir pris un bain glacé. Il est à remarquer que c'est le second enfant que Paul Goret a sauvé dans les mêmes circonstances, et il n'y a pas bien longtemps il a pris une part très active à l'extinction d'un incendie. Nous avons pensé qu'une aussi belle et courageuse conduite mériterait une récompense de 150 Mk. et un diplôme d'honneur.

Digitized by Google

Quinze sauveteurs, quinze héros de quelques minutes, quinze braves cœurs qui n'ont pas hésité à risquer leur vie pour celle de leur prochain. Il serait malaisé de dire quels sont les plus méritants : braver un cheval emporté, tenir tête à un incendie ou s'y précipiter, se jeter à l'eau plus ou moins rapide ou profonde et plus ou moins glaciale. Mais c'est plaisir de voir l'abnégation, les nobles sentiments, les généreux élans, que parfois on ne pensait pas rencontrer chez leurs auteurs. — C'est plaisir aussi à votre rapporteur d'avoir pu faire défiler devant vous, Messieurs et chers Confrères, ces 28 lauréats à des titres divers, mais assurément de mérite égal dans la pratique du commandement divin :

« Tu aimeras ton prochain comme toi-même ».

Digitized by Google

Digitized by Google

L'ACADÉMIE DE METZ

(1757-1907)

APERÇU HISTORIQUE

PAR E. FLEUR
Agent et lauréat de cette Société.

Le 22 avril 1757, plusieurs personnages importants de la cité de Metz quittaient la Vieille Ville, se dirigeant vers la Ville Neuve ; ils pénétrèrent dans le collège Saint-Louis, tenu par les Chanoines Réguliers ; M. de Saintignon, prieur, les recevait courtoisement à leur arrivée et les conduisait dans la grande salle de l'établissement. Dans les petits groupes formés, on s'entretenait à mi-voix de la fondation d'une société pour l'étude des sciences et des arts. Voyant qu'il ne se présentait plus personne, ces Messieurs prirent place au nombre de douze ; et chanoines de la Cathédrale, chanoines réguliers, conseillers au parlement, officiers ministériels et autres parlèrent officiellement de l'œuvre projetée ; on entendit la lecture du projet de règlement élaboré par un jeune enthousiaste, Dupré de Geneste ; on déclara vouloir y réfléchir, afin de modifier, interpréter, changer, et l'on s'ajourna au mercredi suivant, 27 avril.

Ce jour-là, fut constituée la Société d'études des

Digitized by Google

sciences et des arts de la ville de Metz ; elle se donna un modérateur, un représentant du modérateur, élus chacun pour une année ; un secrétaire, nommé pour 5 ans ; un commissaire aux visas, etc... Le nombre des membres titulaires fut fixé à 14, et les dépenses furent réparties sur tous les membres, à raison d'un louis d'or par année. Le secrétaire était en même temps trésorier.

Ainsi fut fondée une Société qui, après 150 ans, existe encore et témoigne même d'une vitalité que plusieurs espéraient éteinte.

Quels sont, en peu de mots, les services rendus par cette Société, qui aujourd'hui se nomme Académie de Metz ?

Notre intention n'est pas d'emprunter à des membres de cette Académie un historique, même abrégé, de ses travaux passés : on croirait à un éloge forcé ; il suffira de citer quelques noms illustres et quelques appréciations, avec les résultats acquis.

Comment fut jugée l'entreprise nouvelle, tant par les Messins que par les étrangers ?

Depuis Agrippa d'Aubigné, Metz passait pour être une marâtre aux bonnes lettres et à toute science ; « Omnium bonarum literarum virtutumque noverca, civitas metensis » (Ep. II, 33) ; mais Agrippa, lorsqu'il écrivait ce jugement péremptoire et sans preuve à l'appui, exerçait une vengeance contre la cité coupable de n'avoir pas apprécié son génie. — Voltaire, lui, déclarait avoir vu à Metz plus de boulangeries et pâtisseries que de librairies, signe, à son sens, des goûts de la cité; on aurait pu lui répondre qu'à Ferney même, le

Digitized by Google

boulanger et le boucher paraissaient assurément plus souvent que les libraires. Mais l'esprit brille par un mot qui va se répétant avec facilité ; la réponse, Metz l'a donnée en produisant une foule d'hommes qui ont tenu les premiers rangs dans la société locale et qui, souvent, se sont élevés aux plus hautes charges de l'Etat. Sans doute, notre petite patrie n'a pas produit un génie, ni même un Voltaire ; mais elle peut s'en consoler ; c'est là une gloire de reflet, indépendante le plus souvent de toute localité ; tandis qu'un grand nombre d'hommes sages, pondérés, d'esprits éclairés, dénote un milieu intellectuel favorable et une civilisation avancée.

Entre autres pièces concernant l'ancienne Société royale des sciences et des arts, se trouve l'écrit d'un Messin qui est, lui aussi, de l'avis d'Agrippa, et qui raille l'institution d'une Académie là où font défaut les Académiciens. Mais c'est une pièce de haute fantaisie, et il n'y a pas lieu de s'en occuper. On ne s'attendait pas cependant à trouver le même sentiment sous la plume d'un homme que son éducation, sa position et les renseignements qu'il a dû avoir à sa portée pouvaient mettre à l'abri d'un jugement précipité, entaché d'inexactitude et de passion par conséquent.

Voici, en effet, ce que nous lisons dans la vie du maréchal-duc de Belleisle, par le marquis de Castries, — ouvrage publié en 1762, écrit par conséquent en 1761, une année après la dotation de la compagnie et son érection en Société Royale autorisée.

« Le maréchal de Belleisle sollicité par les habitans de la Ville de Metz, d'ériger une Académie

Digitized by Google

dans la capitale de son Gouvernement, répugnoit beaucoup à cette demande, parce qu'il sçavoit que l'esprit de ces Messeins étoit naturellement éloigné du goût des lettres et de la culture des arts ; mais les instances du Père Saint-Ignon, supérieur du collège de Saint Louis, érigé dans la Ville neuve, (que le Maréchal a bâtie) et les sollicitations du Duc de Nivernois qui aime les lettres et qui les cultive avec succès, déterminèrent le Maréchal de Belleisle à fonder, sur la fin de cette année, une Académie des sciences et des beaux arts, à laquelle il assigna une rente annuelle de mille écus.

« Cette Société qui jusqu'ici a la modestie de ne point faire parler d'elle, ouvrit ses séances au mois de novembre par un grand repas, dans lequel tous les Académiciens payerent de leur personne, et justifierent par là les idées que le public avoit de leurs talents.... »

M. de Castries, tout marquis qu'il était, — et même légataire universel du bienfaiteur de l'Académie, — n'a pas laissé un nom tel que ses jugements ne soient pas discutables ; il apparaît même, dans la circonstance, qu'il a jugé avec une légèreté insolente.

Pour le convaincre de témérité, il suffit de citer quelques noms de titulaires ou de lauréats de l'ancienne Académie. Tout ce que Metz comptait d'érudit tenait à honneur de faire partie de la Société Royale ; spontanément, les Bénédictins demandèrent d'en être, ainsi que nombre de savants étrangers à la province et habitant toutes les régions de la France.

Laissant de côté les personnages qui, par leur position, étaient académiciens-nés, nous trouvons

Digitized by Google

les Robespierre, les Grégoire, les Tschudy, les Emmery, les Rœderer, les Tabouillot, les Maujérard, les Jean-François, les Louis, les Buchoz, et Read de Cessac, de Moncel, de Lacretelle, Lacépède, François de Neufchâteau, et quantité d'autres qui tous ont laissé un nom dans la politique ou dans les lettres ; nous ne citerons que pour mémoire ceux qui ont rendu les plus grands services à leur petite patrie, tels les Dupré de Geneste, Le Payen, Gardeur-le-Brun, Goussaud, Bardou-Duhamel, du Tennetar, Plonguer, Casbois, de Commerel, de Lacondamine, etc... etc...

Voilà pour les hommes. — Et l'œuvre n'est-elle pas utile et féconde, qui a provoqué, par la voie des concours annuels, tant de travaux importants pour les intérêts généraux de la société ou de la province des Trois-Evêchés !

Pour résumer en quelques mots l'activité de la Société royale des Sciences, nous empruntons les termes d'un secrétaire de l'Académie actuelle, Herpin, en 1819 : « La culture des terres, l'art de faire les vins, l'analyse des eaux destinées aux fontaines de la ville, l'aménagement des forêts, les moyens d'assurer la navigation de la Moselle et les communications avec l'étranger, la régénération politique des Juifs, la police champêtre, l'histoire et les antiquités de notre ville, tels sont quelques-uns des travaux et des nombreux services que la Société Royale des sciences de Metz a rendus à l'agriculture et aux arts de notre province. »

Faut-il citer le projet de Musée, élaboré par elle, et dont la réalisation eût doté notre ville d'un établissement d'une utilité incontestable, et tel qu'au-

Digitized by Google

jourd'hui encore un fonctionnement semblable serait à désirer, une bibliothèque publique ne remplissant pas le même but? Mieux vaut citer que s'en tenir à une simple mention. Si le projet ne fut pas exécuté, il faut s'en prendre à la mesquine conception qu'avait de son rôle le protecteur d'alors, et à l'étiquette des convenances sociales.

« La Société Royale, est-il dit dans le programme élaboré, vient d'adopter le projet d'un Musée qui, accommodé aux convenances locales, aux goûts et aux intérêts du public, lui offre de plus, à elle-même, l'espérance de pouvoir bientôt augmenter l'activité de ses travaux.

« Elle a considéré qu'une pareille institution donnerait à la jeunesse laborieuse de grandes facilités pour s'instruire, procurerait aux gens éclairés un moyen d'entretenir leurs connaissances, établirait une communication utile et agréable, peut-être aussi des liaisons durables et intéressantes, entre les différentes classes de personnes que le goût des sciences et des lettres réunissait; elle a considéré encore que cette association, rassemblant les citoyens et les militaires, ferait tourner à l'agrément de ces derniers le rapprochement des citoyens, et au profit des citoyens les connaissances des militaires. Elle voyait avec regret que ces connaissances étaient toujours perdues pour cette ville, parce que la succession rapide des garnisons et la vie sédentaire des gens de lettres ne laissent pas aux liaisons le temps de se former.

« Mais ce qui a surtout déterminé la Société Royale à se charger de cet établissement, c'est qu'il serait impossible à un particulier d'en former

Digitized by Google

l'entreprise à des conditions aussi avantageuses pour le public que celles qu'elle peut offrir. Elle a à sa disposition un local convenable ; elle a un laboratoire de chimie établi ; sa bibliothèque naissante est déjà enrichie de plusieurs grands ouvrages ; enfin elle trouve, dans le zèle et le désintéressement de ses membres, des ressources gratuites pour des cours de différentes sciences....

« Enfin... la Société Royale a cru pouvoir se flatter qu'en réunissant, en quelque sorte, sous ses yeux, la partie instruite de la cité, et surtout la jeunesse qui en est l'espérance, elle trouverait plus aisément à réparer ses pertes, et exciterait aussi davantage le désir de mériter ses préférences et son adoption.

« En conséquence, elle a arrêté l'établissement d'un Musée sous les conditions suivantes :

I. A compter du jour de Saint Louis prochain, il sera ouvert entre les mains de M. le Secrétaire perpétuel de la Société Royale, une souscription pour le Musée.

III. Le nombre des souscripteurs sera fixé à 150...

V. A compter du lendemain de la Saint Martin de la présente année, il sera ouvert, aux membres du Musée, deux des salles de la Société Royale, tous les jours, sans exception, depuis neuf heures du matin jusqu'à neuf heures du soir.

VI. L'une de ces salles sera destinée à la conversation, et l'autre à la lecture.

VII. Il en sera ouvert une troisième pour le temps que dureront les cours de diverses sciences qui seront données aux souscripteurs...

VIII. La salle de conversation sera pourvue de

Digitized by Google

papiers publics politiques, et de cartes de géographie.

IX. La salle de lecture sera pourvue de tous les papiers publics littéraires, des nouveautés liées aux nouvelles publiques, et qui sont objet de curiosité générale ; des mémoires distribués dans les affaires contentieuses pendantes aux tribunaux de la capitale ; les souscripteurs pourront aussi y faire usage des livres de la bibliothèque de la Société Royale, le tout sans déplacer.

X. On gardera le plus profond silence dans la salle de lecture.

XI. Les cours seront, chaque année, au moins au nombre de cinq : cours de chimie, d'histoire naturelle, de mathématiques, d'histoire, de commerce, ou autres...

XV. Les savants et artistes pourront exposer leurs ouvrages au Musée, avec l'agrément de la Société Royale.

Etc....

On le voit, il y a là en germe tout le plan d'une bibliothèque publique, celui d'un cercle, celui des cours industriels et autres, bornés à un certain nombre d'auditeurs, mais dans un cercle déjà singulièrement élargi.

L'Utile était déjà sa devise réelle, qui devait être celle de l'Académie rétablie après la Révolution et les préoccupations de l'Empire et de la Restauration.

M. Edouard Sauer, archiviste de la Moselle, consacrait, en 1859, à la nouvelle Société, l'article suivant :

« L'Académie de Metz actuelle s'est reconstituée en 1819. La première séance dans laquelle on éla-

Digitized by Google

bora un nouveau règlement eut lieu le 14 mars. Ce règlement ayant été accueilli avec bienveillance tant par le Maire de Metz (M. de Turmel) que par le Préfet (M. de Tocqueville), le ministre de l'Intérieur autorisa les membres à se réunir. La demeure de l'un d'eux, celle de M. Macherez, fut choisie pour entendre les communications utiles que chacun avait à faire dans l'intérêt de notre province, mais les salons de M. Macherez ne devaient pas jouir longtemps de l'honneur de recevoir la docte compagnie, car le 2 janvier 1820, M. le Maire de Metz s'empressa de mettre un local communal à la disposition de la Société, et il l'installa le même jour dans le bâtiment de la Bibliothèque, édifice consacré déjà aux sciences et arts.

« L'Académie prit le titre de Société des lettres, sciences et arts, et choisit pour devise l'*Utile,* devise qu'elle a justifiée par la création des cours industriels publics et gratuits, par des expositions quinquennales des produits des arts, de l'agriculture et de l'horticulture du département de la Moselle, par la fondation d'une galerie archéologique et d'un cabinet d'histoire naturelle, par l'organisation de Comices agricoles dans chaque arrondissement du département, enfin par des concours annuels sur des questions d'un intérêt local ou général

« Dès 1828 l'Académie de Metz rendait de si grands services, que le roi lui conféra, par ordonnance du 5 septembre 1828, le titre d'*Académie Royale.* L'Académie.... a fourni un ample contingent à l'Institut de France, qui a accueilli au nombre de ses membres MM. Serullas, Savart, Poncelet, Piobert, Morin, de Saulcy, le docteur

Digitized by Google

Lallemand et le professeur Bergery, savants, qui avant de conquérir leur réputation, firent leurs premiers essais à l'Académie de Metz. »

Mais, depuis, que de savants, d'artistes ou d'écrivains remarquables ont augmenté le nombre des illustrations messines et ont brillé d'un éclat assez vif dans notre petite patrie ! Il faut mentionner, comme écrivains polygraphes, Bergery, Blanc, Emile Bouchotte, le général Didion, de Gérando, Gerson-Lévy, Lorédan-Larchey, l'abbé Maréchal, E. de Saulcy, Soleirol, Susanne, Thiel; dans la poésie et les belles lettres, Ch. du Coëtlosquet, Faivre, Kœnig, Macherez, le comte de Puymaigre, Ach. Millien; dans les sciences militaires, Bergère, Virlet, Welter; dans les sciences mathématiques, chimiques, physiques et dans les arts de l'ingénieur, les Gosselin, Goulier, Grellois, Le Joindre, Poncelet, Raillard, Woisard; les sciences naturelles ont eu Belhomme, Fournel, Haro, Holandre, Jacquot, Malherbe, O. Terquem ; dans les sciences agricoles et économiques se sont distingués les Altmayer, André, Jacquot, Kleinholt, Lapointe, Van der Straten-Ponthoz; les beaux-arts nous offrent les noms d'Emile Michel, Pêtre, de Lemud, Hussenot, Migette, Gautiez, Jacquemin, Durutte, Ambroise Thomas; c'étaient de fameux médecins que MM. Ibrelisle, Langlois, Scoutetten, Félix Maréchal, Lentz ; et dans le domaine historique, c'est une légion de noms qu'il faut citer avec orgueil : Abel, Bégin, Boulangé, de Bouteiller, Chabert, Clercx, Dufresne, d'Huart, Huguenin, Lapène, l'abbé Ledain, le président Leclerc, de Mardigny, Emmanuel Michel, Prost, Ch. Robert, Salmon, F. de Saulcy, V. Simon, Teissier, Thilloy,

Digitized by Google

Worms. — Tout cela, sans parler de ceux qui ont traité de la jurisprudence, du commerce et de l'industrie ; quelle branche des connaissances humaines n'a été dignement représentée à l'Académie de Metz ? — Faut-il citer maintenant la Société d'histoire et d'archéologie de la Moselle, les Sociétés d'histoire naturelle et d'horticulture, qui doivent leur création à des membres de l'Académie ? Le Musée de la Ville doit, lui aussi, beaucoup à cette savante compagnie, toujours zélée pour le bien, le beau et le vrai, pour l'utilité de ses concitoyens.

Comme les individus, les Sociétés, littéraires ou autres, ont une période de croissance après laquelle vient l'âge de la force, de la production, avec parfois des arrêts et aussi des périodes de spéciale splendeur. L'Académie de Metz n'a pas échappé à cette loi générale. Ses débuts, sans être pénibles, n'offraient pas ce lustre qui, plus tard, entourait une société d'hommes d'élite connus pour tels ; est-ce à dire que les premiers académiciens avaient une valeur moindre ? Non, sans doute, puisqu'ils ont conquis pour leurs successeurs ce renom de haute valeur attaché au titre de membre de l'Académie ; puisque ce sont eux qui ont eu l'énergie de créer les cours industriels et de les faire prospérer pendant dix ans, d'organiser des expositions, des concours, des comices agricoles, etc... ; puisque par l'étendue de leurs services ils ont conquis ce beau titre d'Académie. Néanmoins, vers 1830, la politique étant venue se mêler aux occupations de la docte société, il y eut un moment où l'on put craindre pour son existence ; mais, cet écueil une fois évité, l'Aca-

Digitized by Google

démie reprit son rôle de direction intellectuelle ; il ne s'est rien fait, à Metz, dans le domaine des arts, des sciences et des lettres, même dans l'économie sociale, sans son avis et sa participation ; aussi est-elle intimement liée à tout ce qui honore la ville de Metz. Toujours elle eut des membres éminents ; mais cependant jamais autant que sous l'Empire ; il y eut alors une véritable pléiade d'hommes de haute valeur, dont les travaux illustraient singulièrement la Société.

Depuis 1870, faut-il le rappeler, hélas ! elle ne brille plus d'un éclat aussi vif ; c'est que les rangs des indigènes se sont terriblement éclaircis ; c'est que les premiers, les plus dévoués à l'étude de l'histoire, à la science, à la littérature, aux beaux arts, ont dû prendre le chemin de l'exil, laissant à ceux qui restent une lourde tâche : celle de maintenir toujours haut et intact le culte de notre langue et de notre civilisation romane, de continuer la tradition, de réunir en un faisceau les forces éparses, d'être encore le centre intellectuel de l'ancienne population, du vieux pays messin.

Et les éléments se font rares, qui pourraient remplacer les morts ou les absents ; les savants de langue allemande peuvent-ils faire partie d'une Académie de Metz ? La science, le mérite se rencontrent chez eux sans nul doute ; mais peut-on raisonnablement leur demander de maintenir, de promouvoir et d'entretenir le culte de la langue ancestrale, historique et ethnographique de Metz, de cette langue qu'on pourchasse parfois si odieusement, sous prétexte qu'elle est la langue de notre ancienne patrie ! Sans doute, dans ces conditions, l'Académie de Metz serait encore une

Digitized by Google

Académie, mais quelconque ; elle ne pourrait plus se dire de Metz, au même titre du moins, puisqu'elle en aurait écarté la langue historique !

De ce fait que la langue administrative est changée, l'influence de l'Académie de Metz a été diminuée ; elle a été pour ainsi dire exclue de l'activité sociale ; mais, d'autre part, un nouveau champ d'action lui a été ouvert ; de généreux bienfaiteurs l'ont mise à même d'encourager (et non de récompenser, comme on le dit parfois à tort) la pratique des vertus sociales, les beaux actes de dévouement, d'abnégation et de courage.

Le court jugement exprimé par Lorédan-Larchey est aujourd'hui encore d'une vérité incontestable. Il rend compte d'une visite à la Bibliothèque de Metz, siège des réunions de l'Académie :

« Au-dessous (du tableau de la bataille de Hohenlinden) s'ouvrait, à deux battants, la porte de la salle réservée au public. A certains jours, l'Académie venait y tenir ses assises ; et comme deux grandes amphores étaient perchées en sentinelle à cette porte, les mauvais plaisants n'avaient pas manqué de dire que c'était la salle des cruches. Je relève le propos tout exprès pour affirmer que l'Académie messine n'avait rien de banal ; elle se distinguait, entre toutes, par d'excellents et utiles travaux. La collection de ses mémoires en fait foi. »

L'Académie actuelle, travaillant dans une sorte de silence recueilli, ne croit pas que son rôle social soit terminé ; elle espère, — et tout fait présager qu'elle a raison, — elle espère des temps meilleurs, où son influence civilisatrice renaîtra plus vive pour l'utilité de nos concitoyens et la gloire

Digitized by Google

de notre cité : quand seront tombées les défiances qui jalousement l'entourent encore, quand auront disparu les préjugés, alors l'Académie de Metz reprendra sa marche au grand jour, à la tête de notre population, à l'avant-garde du progrès.

Digitized by Google

NOTICE BIOGRAPHIQUE SUR M. REMY JACQUEMIN

ARCHITECTE

décédé à Metz le 15 août 1906

PAR

Monsieur P. AUBERT, Architecte

Le 18 août 1906, une élite de parents, d'amis et de connaissances accompagnait à l'église Saint-Martin d'abord, à la gare ensuite, le corps de M. Jacquemin, architecte, décédé après une longue et pénible maladie.

Sa famille l'emmenait à Nancy, au cimetière de Préville, pour y dormir son dernier sommeil dans la sépulture où repose également son père, précédemment architecte à Metz.

Cette mort mettait en deuil l'Académie de Metz, dont M. Jacquemin faisait partie depuis de longues années.

Quand la mort fait un vide au sein d'une assemblée, les membres survivants éprouvent le besoin de résumer la vie et l'œuvre du disparu. C'est une sorte de monument intellectuel qu'ils érigent au mort qu'ils regrettent.

Encore que l'œuvre accompli par lui n'ait pas toujours été de ceux que l'on qualifie d'extraordinaire, il se peut cependant qu'il ait été fécond

Digitized by Google

en bons exemples et en salutaires enseignements; tel est le cas de M. Jacquemin.

Il naquit à Metz en 1844, fit à l'École industrielle de la ville presque toutes ses études classiques, qu'il compléta par la fréquentation assidue des cours d'adultes. Ses dispositions particulières le portèrent vers le dessin graphique et le dessin d'imitation; il y réussit à ce point, qu'après la première année il obtint le 1er prix, représenté par une médaille d'argent.

A l'exposition qui suivit l'année de cours, il avait fait figurer un lever de la porte Serpenoise, avec toutes les coupes d'appareil. Ce dessin était accompagné d'une réduction en plâtre exécutée à la même échelle que le dessin présenté. M. Jacquemin avait alors 14 ans.

Trois autres médailles vinrent successivement récompenser ses efforts durant les années suivantes.

M. Jacquemin avait de qui tenir : son père, homme consciencieux et profondément expert dans l'art de bâtir, l'initiait aux secrets de cet art et principalement au merveilleux travail de la coupe et de l'appareil dont lui-même avait étudié soigneusement les multiples combinaisons ; ces enseignements profitaient d'autant mieux à l'élève, que celui-ci possédait en géométrie descriptive des connaissances approfondies.

Plus tard, M. Jacquemin fréquenta l'Ecole des Beaux-Arts, à Paris, ensuite celle de Vienne, en Autriche, où son père l'envoya. Ceci lui permit d'établir des comparaisons dont il put tirer parti plus tard dans l'application des différentes écoles de l'art architectural.

En 1866, il devint le collaborateur de son père,

Digitized by Google

et ce fut pour lui une précieuse étude que cette collaboration, puisqu'elle lui permit de s'initier à la pratique de l'architecture et de l'entreprise dans des œuvres telles que :

La basilique de Saint-Epvre à Nancy, — la chapelle du château de Preisch, près Luxembourg, — le couvent et la chapelle des Sœurs de la Providence à Peltre, ainsi qu'un grand nombre d'églises neuves : celles d'Audun-le-Roman, d'Augny, de Basse-Kontz, Coume, Flastroff, Grostenquin, Hagondange, Longwy-Haut, Manom, Sancy, Thury Saint-Baudier, etc.

Ces travaux importants, dans lesquels l'art peut se donner grandiosement carrière, n'auraient pas suffi à l'achèvement de l'éducation artistique de M. Jacquemin si, dans la maison même de son père, il n'avait pu suivre l'exécution d'œuvres de moindre importance par le volume, mais parfois de valeur équivalente par la délicatesse d'exécution et la pureté du style : il s'agit du mobilier d'églises, lequel vient parfois compléter si heureusement le poème de pierre et de verre que résument nos édifices religieux : chaires à prêcher, fonts baptismaux, confessionnaux et, pour finir par où il fallait commencer, autels où, par le marbre, la pierre ou le bois, l'artiste s'efforce de réaliser le type le plus pur du style pieux et religieux.

Et tout cela sans préjudice d'autres constructions plus modestes, telles que maisons d'école, presbytères, maisons particulières, restauration de châteaux, etc.

C'était donc en pleine possession d'un acquit sérieux et circonstancié que M. Jacquemin reprit

Digitized by Google

des mains de son père, immédiatement après la guerre de 1870, la Maison que celui-ci avait créée et que l'annexion l'obligeait d'abandonner pour suivre de plus près, à Nancy, l'éducation de ses plus jeunes fils.

Devenu chef de maison, M. Jacquemin allait utiliser l'esprit d'ordre, de régularité et de méthode dont la nature l'avait si généreusement pourvu; l'occasion ne lui manqua pas d'exercer ces heureuses facultés, et de nombreuses commandes lui fournirent le moyen de faire connaître sa mesure.

Il débuta par la nouvelle église de Peltre, puis vint celle d'Esch-sur-l'Alzette (grand-duché de Luxembourg), celles de Florange, Foville, Lixing, enfin la restauration partielle de la flèche de la cathédrale de Metz. En 1872, il fut chargé par Mgr Fleck, alors curé de Saint-Martin, de la restauration de cette église. Pendant ce temps, Mgr Dupont des Loges lui confiait la construction de plusieurs églises ou chapelles, comme Postdorf, Hellering, Bærenthal, travaux dont Monseigneur entendait supporter les frais sur sa cassette particulière.

Appelé au siège épiscopal de Metz, Mgr Fleck continua sa confiance à M. Jacquemin et lui fit exécuter divers travaux, entr'autres : l'agrandissement du Petit Séminaire de Montigny, ainsi que l'installation de sa chapelle particulière à Ancy.

En somme, la Maison Jacquemin est arrivée à construire, depuis 1870, 23 églises neuves, 7 agrandissements, 47 restaurations et 6 clochers neufs, 19 chapelles, tant publiques que privées, sans compter les mobiliers d'églises, les monuments funéraires, dont quelques beaux spécimens se trou-

Digitized by Google

vent au cimetière de l'Est. — L'œuvre accomplie pour les particuliers, tout en étant très importante, ne comporte pas une nomenclature détaillée.

Aussi voyons-nous sans étonnement en 1887, le Saint-Siège, pour récompenser les nombreux travaux d'art religieux, conférer à M. Jacquemin l'ordre papal de Saint-Sylvestre avec l'Éperon d'or.

En 1877, M. Jacquemin fut appelé à faire partie de l'Académie de Metz, dont il devint président de 1887 à 1888. Délégué par l'Académie aux obsèques de notre illustre compatriote, Ambroise Thomas, il se rend à Paris. En cette circonstance, l'Académie le charge de régler, avec les héritiers de M. le Baron de Ladoucette, les conditions du legs que cet honorable sénateur entendait voir affecter à la fondation de prix de vertu. Dans le cours de l'année académique 1895-1896, sollicité par M. Jacquemin, M. Henri de Wendel consentit à devenir membre de l'Académie.

Cette société a apprécié en son temps et comme il convient, l'honneur de posséder dans son sein cet homme qui alliait aux dons de la naissance, du savoir et de l'esprit, les plus précieuses qualités du cœur. M. de Wendel honorait M. Jacquemin de son amitié.

Vers l'année 1883, M. Jacquemin est nommé membre de la commission instituée à Strasbourg pour la restauration des monuments historiques d'Alsace-Lorraine.

En 1893, M. Jacquemin accompagne à Rome Monseigneur Fleck, en qualité de membre du comité du pèlerinage. Il a l'insigne honneur d'être reçu par Sa Sainteté Léon XIII en audience privée. Il fut admis à la réception solennelle qu'elle dai-

Digitized by Google

gna accorder, au mois de mai de la même année, aux pèlerins du diocèse de Metz.

Appelé à faire partie de l'Œuvre de la cathédrale de Metz, il y exerça les fonctions de trésorier pendant quelques années.

Collaborateur de plusieurs œuvres charitables, notamment de celles de Saint-Vincent de Paul, de la Société de Prévoyance, de la Société Amicale, il devient également membre de l'Œuvre des Orphelins de la Providence et du Conseil de fabrique de l'église Saint-Martin, sa paroisse.

M. Jacquemin est l'auteur de plusieurs opuscules, entre autres nous citerons l'*Histoire sommaire de l'architecture depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours*, *De la corrélation entre l'architecture et l'archéologie*.

Tout ceci résume l'œuvre artistique, industrielle et sociale de M. Jacquemin. Voyons maintenant ce que fut l'homme privé.

M. Jacquemin était, dans toute l'acception du terme, un homme d'ordre et de devoir : toute sa vie s'est résumée dans le souci constant de l'honneur et de la vérité. Son œuvre, toute vaste qu'elle fût, ne l'entraîna jamais dans la compromission du goût indigne de l'artiste doublé de l'observateur consciencieux qu'il était.

Il voyagea beaucoup, et ses voyages, qu'il préparait toujours avec un minutieux souci artistique, le mirent à même de renforcer par des observations personnelles le bagage de connaissances qu'il avait acquises durant sa jeunesse.

On peut dire de lui qu'il fut un architecte respectueux des traditions et désireux de les maintenir ; il chercha toute sa vie à faire bien et honnêtement bien.

Digitized by Google

Maintenant si nous passons à la partie plus intime de sa vie, nous trouvons un époux et un père modèle, un chef de maison dans lequel reposait la confiance de tous ; nous le voyons fidèle à ses amis, fidèle à nos traditions, à nos souvenirs, et cependant soumis aux lois nouvelles.

Fidèle, oui il le fut, surtout à sa chère cité messine, et c'est à cette fidélité que nous devons de l'avoir gardé parmi nous jusqu'à sa mort, survenue beaucoup trop tôt.

Et comme si rien ne devait lui manquer pour lui mériter toutes nos sympathies, il eut même la souffrance en partage et pendant de trop longues années, hélas ! nous le vîmes luttant courageusement et sans succès contre un mal impitoyable.

Il fallut tout le dévouement et les soins de l'admirable compagne qu'était madame Jacquemin, pour en adoucir les rigueurs et les amertumes. Et maintenant qu'il repose en paix, lui et tous ceux que notre chère Ville de Metz pleure : puissent les générations nouvelles s'inspirer des vertus et des exemples que leur ont légués tous nos chers disparus !

Digitized by Google

Digitized by Google

NOTICE SUR M. JOSEPH CODBAT

Architecte-Voyer de la Ville

Membre titulaire de l'Académie de Metz

PAR

M. LOUIS SCHANTÉ

Membre titulaire

MESSIEURS,

On a dit et, je crois, répété souvent déjà, que les nations heureuses et, aussi, certains individus nageant dans la félicité, n'ont pas d'histoire.

Me sera-t-il permis d'ajouter à cette maxime, qu'à mon humble avis, les honnêtes gens, parfois, n'en ont pas non plus ? A considérer la vie de notre défunt collègue, M. Joseph Codbat, ingénieur de la ville de Metz, dans ce qu'elle nous montre de consciencieux attachement à ses devoirs professionnels, d'intégrité dans l'exercice de ses fonctions, de grand savoir et de modestie rare, sans que tout cela ait guère transpiré au-delà des murs de son bureau, ma proposition semble admissible.

Il est possible que, s'il avait, au cours de sa longue carrière, commis de graves abus ou quelque malversation retentissante, son nom et les

Digitized by Google

moindres détails de ses fautes soient encore sur bien des lèvres. J'ignore les motifs de cette discrétion un peu exagérée et, sans vouloir ici jeter la pierre à qui que ce soit, je vous prie de vouloir en faire avec moi la simple constatation, afin que vous puissiez me donner décharge du retard mis à vous remettre cette notice. La réponse à un petit questionnaire, adressé à qui de droit, tardant toujours et, finalement, ne venant pas, j'ai dû renoncer à vous donner un aperçu aussi complet que je l'eusse voulu de la vie de notre collègue et me contenter de puiser dans mes propres souvenirs, pour vous parler convenablement de celui dont je fus, vers la fin de ses jours, l'ami et le confident chargé de remplir les dernières volontés.

Mais heureusement, Messieurs, que la coutume de notre compagnie, pour empêcher que l'oubli sans phrase, ce triste apanage du plus grand nombre des destinées humaines, ne plane prématurément sur la tombe d'un confrère, nous oblige de chercher à suspendre, pour un peu de temps, cette inéluctable fatalité, en consignant dans ses Mémoires quelques traits de sa physionomie morale.

Je vais m'y essayer en vous demandant toute votre indulgence.

Joseph Codbat est né le 25 Août 1833, dans le pittoresque village de Lessy, situé à proximité de Metz, au pied du Saint-Quentin.

Ses parents, Jean-Pierre Codbat et Marguerite Mathieu, de modestes et braves vignerons, concentrèrent toute leur robuste affection sur leur fils et enfant unique. C'est à leur rude et saine école qu'il prit, de bonne heure, goût à ces deux

Digitized by Google

nobles vertus si nécessaires au campagnard et causes principales du succès de ses fils dans toutes les carrières : le travail et la tempérance. Après les faibles coups de main de bambin donnés à ses parents pour le bêchage et autres travaux des vignes, ce furent les lourdes hottées de denrées portées, en leur compagnie, sur les marchés de Metz, où l'on se gardait bien de s'attarder, de crainte d'y laisser, dans quelque auberge à l'enseigne alléchante, une partie du gain si péniblement amassé. On avait, au contraire, hâte de s'en retourner au village, reprendre la besogne, avant que le soleil ne fût trop haut. On cassait la dure croûte au marché même, ou près d'une fontaine, ou, encore, sur le chemin du retour. C'était plaisir de l'entendre vanter, avec son air de pince sans rire, les primitifs et économiques moyens de locomotion et de réfection de ces expéditions à la ville. Le rapide tramway électrique vous menant, en un clin d'œil, du bas de Lessy aux marchés couverts de la Cathédrale, ne pourrait soutenir la comparaison avec les performances du véhicule de Saint-Crépin de ce temps-là. A ces privations, son caractère prit une trempe qui lui permit, plus tard, de vaincre aisément tous les obstacles à sa légitime ambition.

Il n'avait pas dix ans, quand son père lui fut enlevé. Sa mère se remaria avec un ouvrier maçon.

Ici commence, à bien dire, la vraie histoire de notre regretté collègue. Je veux dire que le bonheur de l'enfance insouciante est déjà fini pour lui, et qu'il lui faut, à peine âgé de 12 ans, au lendemain de sa première communion, endosser la casaque grossière de manœuvre et charger sur ses

Digitized by Google

frêles épaules l'oiseau à mortier. Il se complaisait à raconter à ses amis l'épisode de ses premières armes dans le métier. Voici comment il fut amené à me le narrer à mon tour. Nous achevions de faire ensemble une promenade à Amanvillers en nous dirigeant vers Châtel. Au sortir du village, il me montra une des dernières maisons, déjà assez vieille, en me disant : « c'est pour aider mon beau-père à faire la maçonnerie de cette maison-là qu'au lundi de la Quasimodo, où je venais de faire ma première communion, à quatre heures du matin, je dus l'accompagner, l'oiseau sur le dos, pour nous rendre à Amanvillers, commencer mon apprentissage de maçon : je faisais ce trajet tous les jours et à la même heure. » C'était là pour lui l'excursion classique par laquelle nos modernes premiers communiants fêtent leur entrée dans le monde. *Tempora mutantur !*

Le second mari de sa mère était un excellent ouvrier, sobre et pas fainéant. Les qualités natives d'énergie agissante du jeune Codbat ne purent donc que gagner sous la direction de ce maître d'un naturel plutôt rude. Aussi, bientôt l'apprenti en devint-il le compagnon et l'émule. Il aida son beau-père à construire plusieurs bâtiments industriels, entre autres les hauts-fourneaux d'Ars, maintenant disparus, travaux dans lesquels tous les deux excellaient.

Cependant notre jeune maçon ne pouvait se contenter bien longtemps d'une occupation de pure routine. Sa belle intelligence commençait à se sentir à l'étroit sur le chantier poudreux, où le simple maniement du fil à plomb, ou encore la confection du mortier ne lui procuraient pas les satisfactions

Digitized by Google

dont elle était altérée. Elle tendait plus haut, vers ces régions où se posent les fondations idéales des édifices que ses bras musculeux savaient si adroitement réaliser, d'où part la directrice des lignes que sa main caleuse d'ouvrier n'était encore apte à retracer qu'avec la pierre, où s'élabore le ciment de l'harmonie, ce terme suprême d'un art quasi divin.

Il est rare qu'un fils de la campagne, bien doué, ne dirige pas ses regards vers le centre urbain le plus proche, quand cette réserve intellectuelle, que de longues suites de générations rustiques ont lentement accumulée dans ce jeune esprit en éclosion, devient trop puissante pour rester confinée dans l'ombre du clocher natal. Cela semble même une loi de la nature qui, par ce moyen, veille à ce que, dans les villes, le sang et les idées affaiblis et usés par une civilisation outrée, se renouvellent sans cesse dans ces contingents sains et vigoureux fournis par la population rurale. Metz, fort heureusement, n'échappe pas non plus à ces influences et affluences rénovatrices. Il venait de s'y fonder une de ces écoles libres du soir, dont on a beaucoup médit, mais auxquelles il faut néanmoins rendre cette justice, que plus d'un jeune homme zélé et studieux y a trouvé et y trouve encore de quoi satisfaire son désir de s'instruire, développer ses facultés et devenir, plus tard, remarquable soit comme artisan, soit comme industriel, savant ou artiste.

Codbat en est un exemple. D'instinct, il se rendit compte que l'instruction élémentaire reçue à l'école de son village n'était pas suffisante pour lui permettre de s'élever au-dessus de sa primordiale

Digitized by Google

condition de simple ouvrier. Jugeant, d'autre part, que s'il continuait de travailler du fatigant et dur métier de maçon, il n'aurait pas, le soir, suffisamment de fraîcheur et de liberté d'esprit pour s'assimiler avec fruit l'enseignement qu'il allait goûter, il s'engagea comme garçon de magasin chez un gros négociant en toiles de Metz, M. Humblot. Ce dernier remarqua bientôt les exceptionnelles dispositions de son employé et lui facilita beaucoup, par une certaine latitude pour le service, son complément d'instruction.

Les mathématiques étaient la branche préférée de notre employé-étudiant. Il y fit de tels progrès, qu'il attira l'attention de l'ingénieur de la Ville de Metz, M. Vandernoot. Celui-ci lui donna, à la suite d'un brillant examen, une place de commis dans ses bureaux.

Le voici en selle pour aller conquérir, non pas à la pointe de son épée, mais à celle de son compas, les différents postes auxquels ses hautes capacités le destinaient.

L'image du compas, dont je viens de me servir pour désigner l'occupation principale du nouveau dessinateur municipal, n'est pas à prendre dans la pleine acception du mot. Il faudrait plutôt dire que, pareil à ce vieux général tout couvert de lauriers, mais aussi tout perclus de rhumatismes, c'est au prix de sa santé que, sur cet autre champ de bataille de l'ingénieur voyer, dans la neige, dans l'eau et dans la boue, il posa les jalons ou fit les étapes de sa belle situation finale. En effet, nous le voyons, quelque temps après son entrée au service de la Ville, occupé comme conducteur des travaux d'adduction des eaux de Gorze. Il fallait

Digitized by Google

l'entendre énumérer toutes les difficultés que cette entreprise, un modèle dans son genre, avait rencontrées. Il s'est d'ailleurs, dans le travail paru dans les Mémoires de l'Académie, chargé lui-même de vous les détailler, avec force chiffres et formules, et dans ce style net et concis propre à l'ingénieur.

Quand, vers les dernières années de sa carrière, le mal cuisant auquel je viens de faire allusion, l'immobilisait pour des semaines sur son fauteuil, le thème favori de sa conversation avec ses visiteurs était fourni par ces mêmes travaux des eaux de Gorze, cause de son état souffrant. Tantôt, c'était le demi-mètre d'eau dans laquelle il fallait stationner des journées entières, au fond des galeries à températures soubresautantes, tantôt les émanations provenant des coups de mine qu'il fallait respirer, ou les courants d'air nécessités par la ventilation qu'il fallait subir. « Avez-vous déjà vu l'aqueduc qui traverse la vallée de Mance derrière Ars? me dit-il un jour. Pendant que je le construisais, le ciel semblait n'avoir ouvert ses grandes cataractes d'une manière si ininterrompue, que pour bien marquer le rôle de cette construction. » Il me mena le voir sous toutes ses faces. Je fis, à cette occasion, jouer mon Kodak, et un peu à son insu. Quelle satisfaction je lus sur ses traits, lorsque je lui remis une photographie de son petit chef-d'œuvre, avec son constructeur gravement posé devant et tenant à la main non plus un parapluie, mais un ample parasol, car, ce jour-là, Phébus avait remplacé Neptune et pas à demi. Il me récompensa d'une de ces fines saillies comme un cerveau gaulois sait en distiller à point nommé.

Digitized by Google

Survinrent les événements de 1870 avec leur changement de régime, de langue officielle, etc , etc. L'administration municipale de Metz demeura, quelques années encore, entre les mains des Messins d'origine, mais ne tarda pas à subir les modifications que vous connaissez. M. Codbat avait entretemps gravi les échelons de la hiérarchie sectionnelle pour aboutir à l'important poste d'architecte-voyer si longtemps occupé par son éminent protecteur, M. Vandernoot. Malgré son ignorance totale de la langue allemande, ceci soit dit à l'honneur de l'administration municipale d'alors et de son distingué chef M. Halm, cette dernière, pour rendre hommage autant à son talent qu'à son mérite, ne voulut voir dans cette particularité aucun obstacle à son avancement.

Le voici maintenant à la tête de ce service pour lequel il paraissait né, sous tous rapports. Il va pouvoir donner libre cours à son immense besoin d'activité au profit de sa bonne ville. La tâche n'est pas minime. Mais rien ne le rebute. Il s'y donne corps et âme. Aussi, voyez comment l'aspect de nos rues, sous l'impulsion de sa volonté de fer, à vue d'œil se transforme. Il ne redoute pas, entre deux accès de goutte, de se rendre dans nos Vosges, pour y choisir en connaisseur le granit le plus dur et le plus approprié au pavage de nos grandes places et artères, afin de les rendre aptes à résister aux multiples causes d'usure et de dégradation comme il s'en présente dans une ville de guerre telle que Metz. La belle place de la Comédie, avec son admirable nivellement rendant presque imperceptible la pente pourtant bien prononcée aboutissant au théâtre, est un chef-d'œuvre

Digitized by Google

de voirie. La place d'Armes, celles de Saint-Martin et de Sainte-Glossinde, la rue Serpenoise et combien d'autres, témoignent chez leur auteur d'une connaissance approfondie des plus intimes secrets de l'art.

Et pourtant cet ingénieur, comme nous l'avons vu, n'était sorti ni de polytechnique, ni des ponts-et-chaussées, ni de quelque autre école spéciale. Cet humble villageois, ce *self made man*, comme disent les Américains, par le simple effort de sa volonté, guidée par une intelligence, il est vrai, supérieure, a su montrer par là ce que peut devenir un homme de caractère, quelle que soit son origine. Ne serait-il pas à désirer que maints de nos futurs ingénieurs passassent de préférence à une école du genre de celle que suivit notre concitoyen, pour devenir un jour, comme lui, l'ornement de leur profession ?

Quand je considère notre splendide cathédrale de Metz, et sa sœur plus svelte et plus altière encore de Strasbourg, je pense à leurs architectes et me dis que, sans doute, eux ne devaient guère avoir fait leurs études ni passé leurs examens de maîtrise à une autre école que celle de mon ami Codbat. Vous vous souvenez, Messieurs, de la terrible catastrophe survenue, l'an dernier, dans les mines de Courrières. Au cours d'une conversation que j'eus, à ce moment-là et à ce sujet, avec un ingénieur des mines de deçà de la frontière, il fut question de l'efficace et beau rôle de sauveteurs que surent accomplir quelques mineurs allemands avec leurs ingénieurs chez leurs camarades français. Le secret de la parfaite connaissance des règles théoriques et pratiques de leur

Digitized by Google

profession et de leurs applications fructueuses, me dit alors l'ingénieur, réside dans la méthode de formation de nos mineurs, qui évite le doctrinarisme à outrance et les inutiles abstractions, pour s'en tenir à un enseignement où la pratique marche de pair avec la théorie et souvent, même, a le pas sur celle-ci.

Pardonnez-moi, Messieurs, cette petite digression qui ne s'est glissée sous ma plume que parce que j'ai pensé que la vie de tout homme et surtout celle d'un homme de bien est, pour ses contemporains, un enseignement, et que cet enseignement peut être commenté par des exemples du même ordre.

Jusqu'ici, Messieurs, je ne vous ai parlé de notre collègue qu'au point de vue de sa profession, laissant dans l'ombre sa vie privée, une vie, hélas! toute faite de tristesse, de souffrances et de deuils. Comme telle, ne vaudrait-il pas mieux, peut-être, la laisser dans l'ombre, car vous n'entendrez que sanglots et déchirements ? Mais non. J'écris une histoire et, vous le savez, les gens malheureux autant que les nations maltraitées du sort en fournissent le plus de matière. Je serai donc complet.

Involontairement, la comparaison avec le vieux général, dont il avait le type au propre et au figuré, me revient à l'esprit. De même que ce disciple de Mars, tout d'abord occupé à mériter ses galons, M. Codbat ne peut songer que sur le tard à fonder un foyer. Il se marie donc, en 1881, ayant près de 50 ans, avec la fille d'un ancien maître-sellier de l'armée française, Mlle Berthe Ménaille. Cette union était trop heureuse pour être de longue durée. A peine a-t-elle eu le temps

Digitized by Google

de lui donner une charmante fillette, Yvonne, que déjà, au bout de trois ans, sa jeune épouse lui est ravie. Le malheureux veuf trouva sa consolation dans cette enfant chérie et mit tout son cœur à l'élever, autant qu'un homme occupant une charge est capable de remplir à la fois les délicates fonctions de mère à côté de celles de père. Sentant qu'à la longue cette tâche, quelque douce qu'elle fût pour lui, ne pouvait pas facilement se concilier avec les exigences de son service et celles de l'éducation bien entendue de sa fille, il se vit obligé de lui donner une seconde mère. Ce fut une honorable veuve sans enfants, Mme Watier, née Barthe. Douée de beaucoup de sens pratique et d'une grande bonté d'âme, Mme Codbat réussit à combler le vide laissé par la première épouse et, pour un temps, notre ami put goûter les saines et réconfortantes joies de la famille.

Pour peu de temps, malheureusement, encore une fois! La série de ses nouveaux deuils fut ouverte par sa vieille mère quittant son excellent fils à 84 ans. Il la pleura longtemps et amèrement. Mais une autre épreuve, plus terrible parce qu'elle était moins dans l'ordre de la nature, succéda à cette dernière. La petite Yvonne qui, jusqu'alors, avait profité des soins affectueux de sa nouvelle maman et allait devenir une gracieuse jeune fille, est subitement attaquée d'un mal sourd et implacable, contracté, selon toutes probabilités, à la suite d'une chute. Ni le cœur de son père aux abois, ni le dévoûment de sa mère, ni la science médicale ne purent arrêter l'horrible ennemi. Pour satisfaire au désir de la chère petite malade, ca-

Digitized by Google

ressé depuis longtemps, on la conduisit, plutôt à titre de convalescente, dans un pensionnat de la Franche-Comté où se trouvaient déjà quelques-unes de ses amies de classe messines. A peine installée, quinze jours après Pâques, au milieu de ses compagnes, et jouissant de ce bonheur si cher à la jeune fille de participer, sinon toujours activement, du moins comme spectatrice, aux ébats entremêlés des rires innocents et perlés de la féminine volière, et après que ses parents venaient, à la Pentecôte, de la visiter, la quittant avec les meilleures apparences de guérison prochaine, voilà un télégramme de Mme la Supérieure du pensionnat annonçant une aggravation soudaine de l'état de la fillette. M. Codbat se précipite, au milieu de la nuit, avec sa femme, au chevet de son enfant mourante. Rassuré par un mieux trompeur, il crut pouvoir s'en retourner seul à Metz achever une besogne pressante interrompue, et laissa Mme Codbat soigner, avec une maternelle sollicitude, sa fille adoptive. Il ne devait plus revoir son enfant que dans l'autre monde.

Trois jours après le retour de son père à Metz, Yvonne, âgée de 14 ans, rendit sa belle âme à Dieu.

Je fus chargé de la pénible mission de lui apprendre la fatale nouvelle, à son bureau, où ses rhumatismes, reparus entretemps, ne lui permettaient que de se traîner. En le serrant dans mes bras, j'eus la sensation d'étreindre un vieux chêne que la tempête venait d'ébranler jusque dans les dernières profondeurs de ses racines. Quand il retrouva la parole, entre deux sanglots, ce fut pour s'enquérir de l'heure du départ du prochain train pour Frasne-le-Château. Je lui servis de soutien

Digitized by Google

et, arrivés à destination, nous trouvâmes, au milieu des fleurs et des muettes prières de ses compagnes dont étaient mes filles, la dépouille mortelle de son Yvonne envolée.

La translation du corps à Metz, les obsèques magnifiques, la sépulture au cimetière de l'Est, les innombrables condoléances, tout cela occupa, durant quelques jours, le pauvre désolé et sa courageuse femme.

Puis vinrent les noirs jours d'infinie tristesse et de nouvelles souffrances physiques, se succédant à des intervalles de plus en plus rapprochés.

Le surcroit de travail occasionné, à ce moment, par l'agrandissement de la ville, amena une certaine diversion dans son esprit et, ses occupations terminées, il trouvait, en rejoignant son foyer, celle qui, par sa grande égalité d'humeur, son caractère enjoué et ses précieuses qualités de femme d'intérieur, savait si bien lui rendre supportable la séparation d'avec son enfant.

Et voici, derechef, que la main froide et cruelle du destin vient s'abattre, une dernière fois, sur ce cœur en lambeaux: La consolatrice, la compagne si dévouée et dont la santé paraissait jusqu'alors être à toute épreuve, s'alite, elle aussi, pour quelques semaines et quitte son malheureux époux pour l'éternité.

Plus d'enfant, plus d'épouse, le cœur et la maison vides, rien que le poids de près de 70 années d'âge et la société martyrisante d'infirmités de plus en plus accentuées : tel était le bilan de cette vie d'inlassable labeur ! Qu'elle est donc vraie la conception chrétienne du séjour terrestre : une vallée de larmes !

Digitized by Google

Voyant que désormais il n'était plus en mesure de rendre à sa chère ville, dont le rayon venait de s'agrandir si considérablement, la plénitude de ses services, il donna sa démission d'architecte. Pour reconnaître ses nombreux mérites et honorer sa retraite, l'empereur lui conféra la haute distinction de la croix de chevalier de l'ordre de la couronne.

Il ne se désintéressa cependant pas tout à fait de son ancien poste et sut, par des conseils et des indications toujours très appréciés, beaucoup faciliter la tâche de son remplaçant. Il se rendit même utile, dans ses loisirs, à diverses institutions de la ville, entre autres aux hospices civils, dont il vérifia, chaque année, les comptes et les travaux faits aux bâtiments de leurs dépendances. Il accepta la vice présidence de la société mutuelle d'assurance contre l'incendie « La Messine ». En 1898, vous le reçûtes membre titulaire de notre Académie, où bientôt il prit place au bureau en qualité de secrétaire-archiviste. Comme tel, il sut appliquer à l'agencement et au classement de notre réserve littéraire toutes les ressources de son esprit clair et méthodique

Par la connaissance parfaite et approfondie qu'il avait de la législation régissant la bâtise, il se rendit souvent utile à ses concitoyens dans la solution d'un grand nombre de cas litigieux.

Le conseil de fabrique de l'église Notre-Dame, sa paroisse, le prit au nombre de ses membres et n'eut jamais de meilleur et plus assidu conseiller.

Rendre service, faire le bien à son semblable d'une manière intelligente sans en être dupe, telle était sa devise. Les paresseux et les intempérants

Digitized by Google

lui inspiraient la plus vive aversion. Sous une écorce un peu rude, il cachait un cœur des plus sensibles et des plus nobles, mais aussi des plus justes.

D'une grande timidité, il redoutait tout ce qui était forme, apprêt ou représentation, sans pour cela manquer de cette distinction et de cette politesse si naturelles au lorrain et tout particulièrement au messin. Seul, dans l'intimité, loin de la critique, même bienveillante, il osait déployer les multiples variétés de son brillant esprit, où la poésie avait sa place à côté du réalisme le plus positif.

Le malheur d'autrui le remuait au fond de l'âme et je n'oublierai jamais la part solennelle et publique qu'il a tenu à prendre au deuil analogue au sien qui m'avait frappé, il y a 3 ans, dans mes affections de père. Je lui en exprime, à cette place, ma plus vive reconnaissance.

Son corps miné, comme à petit feu, par ses anciens maux, son âme déchirée de regrets, il sentit sa fin approcher lentement et sûrement. Il rédigea son testament, modèle de scrupuleuse précision. Sachant que la vie n'est qu'un passage et que le terme en est Dieu, le Dieu de sa jeunesse, il se prépara, pendant que ses facultés étaient encore intactes, en chrétien, à aller à Lui et à rejoindre, dans son sein, tous ceux qu'il avait aimés et pour qui il avait souffert.

Un dernier accès de goutte mit, au bout de huit jours, le 28 Janvier 1905, dans sa 72e année, un terme à cette forte et laborieuse existence d'honnête homme.

Ses funérailles furent ce qu'elles devaient être :

Digitized by Google

grandioses et imposantes. Le conseil municipal avec M. le Maire en tête, l'Académie de Metz, le conseil de fabrique de Notre-Dame, le Casino messin, les hospices civils, auxquels il avait légué toute sa modeste fortune, les établissements de bienfaisance et toute la notabilité étaient représentés. Le corps des sapeurs-pompiers, dont pendant quelques années il a été le chef, précédait le cortège avec sa musique, et entourait le corbillard orné de nombreuses couronnes ; celle offerte par la ville et portée par deux sapeurs n'était pas la moindre. Aucun discours ne fut prononcé sur la tombe.

Sous le sobre monument de granit des Vosges érigé, d'après ses plans, au cimetière de l'Est, son corps repose à côté de ceux de sa mère, de sa fille et de sa femme, attendant la résurrection. Paix à ses cendres !

Ce 19 mars 1907.

Digitized by Google

HYMNE AU SOLEIL

Pièce de poésie présentée au concours de l'Académie de Metz 1906-1907

PAR

M. l'abbé HALL

Salut, ô beau Soleil, Roi brillant de la terre,
Qui promènes sur nous tes charmes souverains !
Salut, Astre de feu, dont la chaude lumière
Inonde de bienfaits le séjour des humains !

Comme un géant superbe, en dévorant l'espace,
Sur ton char enflammé, tu bondis dans les airs ;
Sans se lasser jamais, ton invincible audace
Va fouiller chaque jour les flancs de l'univers.

Rien n'échappe à tes feux, rien ne manque à ta gloire :
Le monde tout entier se courbe sous ta loi ;
Tu voles, sans repos, de victoire en victoire
Et tout être créé s'incline devant toi.

Le glacial Aquilon, sous ta brûlante haleine,
Reconnaît, frémissant, ta haute royauté,
Et le dieu de la nuit, qui dormait sur la plaine,
A tes premiers reflets, s'enfuit épouvanté.

C'est toi, brillant Seigneur, qui fais vivre le monde ;
Sans tes feux bienfaisants, quel deviendrait son sort ?
S'il te plaisait cesser ta course vagabonde,
Tout ce qui vit bientôt rentrerait dans la mort.

Digitized by Google

Ce sont tes chauds rayons qui, plongeant dans la terre,
Vont chercher dans son sein les ravissantes fleurs ;
C'est le chaste baiser de ta pure lumière
Qui dépose à leurs fronts ces riantes couleurs.

Et si l'homme ici-bas trouve sa nourriture,
C'est à toi qu'il le doit : le sol, tout maternel,
Sous ton souffle fécond se couvre de verdure
Et prodigue la vie à tout être mortel.

A ta belle clarté, la bruyante jeunesse
Aime à se divertir, en de joyeux ébats ;
Et l'homme d'âge mûr, sous ta chaude caresse,
Se sent fortifié pour de nouveaux combats.

Sur le bord de la tombe, où la Mort le convie,
Le vieillard cherche encor ton haleine de feu,
Comme pour rallumer le flambeau de sa vie :
Sa lampe n'a plus d'huile, il t'en demande un peu.

Que sont, auprès de toi, tous les rois de la terre ?
En est-il un qui puisse être à toi comparé ?
Toute leur gloire n'est qu'une vaine chimère ;
Toi seul, brillant Seigneur, tu dois être admiré.

Et pourtant, beau Soleil, dans ta magnificence,
Tu reconnais un Maître, autrement grand que toi,
Et ton sceptre s'incline avecque déférence
Devant la majesté de ce souverain Roi.

Il paraît que c'est Lui qui lança sur le monde,
De sa puissante main, ton globe étincelant,
Et que, si tu poursuis ta course vagabonde,
C'est par le seul vouloir de ce Dieu tout-puissant.

On dit même tout bas que tu n'es que son ombre,
Un pâle lampion, sous ses pieds suspendu ;
Qu'auprès de sa splendeur, tu n'es qu'une nuit sombre :
Tel un astre mourant, dont l'éclat s'est perdu.

Digitized by Google

Et maintenant, écoute : adorons en silence,
Le front dans la poussière, un Seigneur aussi grand ;
Redisons-lui sans fin notre reconnaissance,
Que sa bonté nous ait fait sortir du néant.

Et puisqu'il nous créa pour n'être qu'à lui-même,
Prodigue-lui toujours tes brûlantes ardeurs ;
Et nous, pauvres humains, à ce Dieu qui nous aime
Nous voudrons prodiguer les doux feux de nos cœurs.

Digitized by Google

Digitized by Google

NOTICE

SUR

DOMINIQUE-NICOLAS-HYACINTHE-LOUIS BARDOU-DUHAMEL

Membre de la Société Royale des Sciences et des Arts de Metz

1734-1811

PAR

E. FLEUR

Agent de l'Académie

« Leur vie nous est un exemple ou un avertissement. »

En parcourant les Annales messines de la fin du XVIIIe siècle, on est frappé de ce fait, que presque tous les hommes marquants de la Révolution dans notre petite patrie sont réunis d'abord dans une Société, dont le but était de travailler à l'utilité publique. Toutes les bonnes volontés pouvaient s'y donner rendez-vous, depuis le modeste et consciencieux fureteur d'archives ou de bibliothèque, jusqu'à ces hommes dont le vaste esprit scrutait les défauts des assises politiques d'alors et enfantait des projets, parfois chimériques, presque toujours généreux, pour remédier à un état de choses qui ne répondait plus aux aspirations de la nation, à l'idéal de justice de l'époque. Et, par une curieuse ironie du sort, le seul terrain que les membres de cette Société, — Société royale des Sciences et

Digitized by Google

des Arts de Metz, — ne pouvaient aborder, était précisément le terrain politique.

Il serait assurément curieux de suivre, dans leur activité académique, le germe et l'évolution des idées d'hommes tels que les Poutet, les Rœderer, les Grégoire, les Emmery, les Le Brun, les Bardou-Duhamel, les Tabouillot, les Maugérard, et tant d'autres. Mais c'est là un travail long et minutieux, qui ne sera possible que lorsque nous aurons sous les yeux un état d'ensemble composé de pièces moins isolées et plus nombreuses : l'histoire messine de cette époque est encore à faire. Qu'il nous soit permis du moins de jeter un rapide regard sur la carrière d'un homme qui n'a pas brillé dans l'arène politique, mais qui a laissé un beau renom littéraire : Louis Bardou-Duhamel ne nous est connu que par de très rares et courts opuscules; d'où vient qu'il a été regardé comme un homme assez instruit et assez sûr pour être chargé, en des temps assez difficiles, de sauver et d'organiser, en sa ville natale, les débris des sciences et des lettres ?

Le problème est intéressant. La renommée de cet homme est-elle surfaite ? ou faut-il ratifier l'opinion que ses contemporains avaient de lui ? C'est ce que nous apprendra la courte étude suivante.

Pour nous aider dans ce travail, nous avons eu recours à divers ouvrages, dont aucun ne nous donne de détails satisfaisants ; Bégin, Teissier, Chabert, sont à peu près les seuls qui aient écrit sur Bardou-Duhamel ; en dehors de cela, des pièces d'archives de Metz et de Paris nous ont été de quelque utilité, ainsi que les Affiches des Trois-Évêchés, les Mémoires de l'Académie de Metz et

Digitized by Google

les Documents généalogiques de M. l'abbé Poirier. En collationnant les quelques renseignements, biographiques et autres, en les contrôlant les uns par les autres, et en les complétant par ce que des recherches personnelles nous ont fait connaître, nous avons pu reconstituer à peu près cette physionomie, si intéressante, si originale ; les jugements portés jusqu'à présent sur le caractère de l'homme nous ont paru peu conformes à la réalité.

* * *

Charles-Louis Bardou-Duhamel, père de l'Académicien, était avocat au Parlement de Metz ; il était né en cette ville en 1699. Il jouissait d'un certain renom comme littérateur ; il publia même un « Traité sur la manière de lire les auteurs avec utilité », 3 vol. in-12, Paris, 1747 et 1751, — ouvrage qui renferme d'excellents préceptes.

Le 6 novembre 1731, il épousa, paroisse Saint-Martin, avec dispense du second degré de consanguinité, Agnès Dieudonnée Busselot, — et il habita dorénavant rue de la Chèvre, paroisse Saint-Simplice.

Sa famille fut assez nombreuse : il eut huit enfants, dont voici les noms, accompagnés de la date de naissance, et de celle de la mort, pour les cas où il a été possible de l'obtenir.

1. Joseph Louis, 20 août 1732
2. Anne Rose, 17 septembre 1733
3. D^{que} Hyacinthe N^{as} Louis, 27 octobre 1734
4. Elie F^{çois} Antoine, 31 janvier 1737
5. Marie-Anne-Nicole, 9 avril 1738. (Devint religieuse de la Propagation, 24 avril 1758.)
6. Paul, 3 mars 1741. † Mécleuves, 5 juin 1742.

Digitized by Google

7. Anne Foise, 13 déc. 1742 ; † parse Ste-Ségolène, 20 août 1785

8. Charles Xavier, 2 nov. 1744 ; † 25 mai 1746.

Charles-Louis Bardou ne termina pas sa vie à Metz ; il mourut à Nancy, en 1759.

Nous pourrions remonter plus haut dans le passé de cette famille ; notre Académicien nous renseignera lui-même sur ses ascendants, dans une lettre que nous donnons plus loin, et à laquelle on peut se reporter (1).

* * *

Le futur membre de la Société royale était donc le troisième enfant de la famille. Voici son acte de naissance :

« L'an mil septs cents trente quatre le 27e iour « du mois d'octobre Dominique Nicolas hyacinthe « Loüis fils de Me Charles Louis bardou Duhamel « escuier advocat en parlement et de dame Agnés « Dieudonnée Busselot son épouse, née (*sic*) le « mesme iour a été baptisé et a eu pour parain « Mre dominique hyacinthe Nicolas ferriet de Mon- « delange chevalier conser du roy au parlement et « pour maraine dlle Loüise de St. Blaise qui ont « signé

« Louise de St. Blaise
« feriet de Mondelange
« Mathis (curé de St. Simplice)

L'enfance et la jeunesse de notre littérateur échappent à notre appréciation. Néanmoins, ce qu'il a été permet de deviner qu'appartenant à une famille peu fortunée, il reçut pourtant une

(1) Voir Dom Pierron, Bégin, Teissier, Chabert, abbé Poirier.

Digitized by Google

éducation relativement très soignée ; il ne fut sans doute pas conduit dans les soirées et les fêtes, où les jeunes fils de famille débutant dans le monde sont accueillis par des succès qui les détournent des occupations sérieuses ; — au contact de sa famille, il prit des goûts simples ; content de peu, il aima la culture de l'intelligence ; fut-il même quelque peu élève des Jésuites, qui alors dirigeaient le collège de Metz (église Notre-Dame et bâtiments voisins) près duquel habitait sa famille ? Quoi qu'il en soit, les auteurs, les écrits anciens devinrent ses amis et remplacèrent les frivoles distractions des relations sociales. Son père prit soin de former son jugement, il y réussit pleinement. Quant à la formation de son cœur, elle fut laissée plus à l'abandon ; il nous semble que Bardou prit l'indifférence religieuse de l'époque ; il crut même faire acte d'esprit éclairé et indépendant en secouant le joug de la foi ; tandis qu'une de ses sœurs se faisait religieuse, lui se faisait recevoir franc-maçon, troquant ce qu'on appelait les mômeries religieuses pour les ridicules cérémonies maçonniques ; son bon-sens ne lui montra pas qu'il changeait une foi et un symbolisme élevés pour des oripeaux ne tendant qu'à exalter l'orgueil du moi, — le culte de la Raison suprême pour le culte de la faible et vacillante raison humaine ; tant il est vrai que l'homme ne peut vivre sans joug et sans croyance, — et que, pour avoir des clartés dans certaines branches des connaissances humaines, l'on se croit le droit de décider souverainement des choses dont on n'a aucune idée exacte.

Jusqu'en 1759, nous ne rencontrons pas le nom

Digitized by Google

de Bardou-Duhamel. Mais cette année même, date de la mort de son père, — le 17 août, était fondée une Société, dite des Philathènes, rivale de la jeune Académie ; et parmi les membres titulaires fondateurs, se trouvait Dominique-Louis Bardou-Duhamel. En cette qualité, il prit une part très active aux travaux de cette Société et, de 1761 à 1773, on peut relever les titres de nombreuses notices et dissertations qu'il y a lues. Les voici :

1761. 23 décembre. Sur les représentations théâtrales des anciens.
— Sans date. — Sur la manière de lire l'histoire utilement.
1762. 17 février. Des représentations théâtrales des anciens (2e article).
1763. 11 et 23 février. — Quels sont les grammairiens qui ont paru dans les premiers temps jusqu'à la naissance d'Aristote.
— Sans date. — Etymologie du mot grammaire.
— Sans date. — Notice sur différents peintres.
1764. 11 mars. Manière d'étudier l'histoire.
— 29 juin. Sur les règlements de la Société.
1765. 31 janvier. Extrait des Mémoires de l'Acad. des Inscriptions.
— 31 janvier. Mémre sur le but spécial de la classe des belles-lettres.
— 2 mai. Réflexions sur le bonheur et le malheur.
— 13-20 juin, 18 juillet, 14 novbre. — Mé-

Digitized by Google

moire sur l'ancienne chevalerie de La Curne de Sainte-Palaye.

1765. 17 août. Réflexions sur le sentiment et la sensibilité.

— 17 août. Nouveau système de bibliographie dans lequel les livres sont disposés selon la méthode développée dans l'arbre encyclopédique des connaissances humaines.

1766. 5 décembre. Sur le Trésor des Chartes.

1767. 17 juillet. Remarques sur le commencement de la 3me race.

— 17 août. Fragments égyptiens.

— Sans date. Mémoire sur le plan et l'exécution d'un ouvrage intitulé : Recherches sur l'état des sciences et des arts depuis J.-C. jusqu'à nos jours.

1768. 5 février. — Recherches sur l'état des arts et des sciences de J.-C. à nos jours.

— 29 décembre. Les vacances de Marivaux.

1769. 3 février. Etat des lettres dans les Gaules (Analyse de l'œuvre des Bénédictins).

— 8 décembre. Mémoires relatifs à l'histoire de France.

1771. 26 janvier. Réglement de Pierre Ier sur les moines.

— 23 novbre. Description du tableau allégorique peint par M. Fratrel pour sa réception dans la Société.

— 23 novbre. Faut-il écrire pour son siècle ou pour l'avenir ?

— Sans date. Sur les divers modes de change.

— — Sur les Egyptiens.

Digitized by Google

On voit que l'histoire, la biographie, la littérature et la bibliographie occupent une large place dans ces travaux. Aussi n'est il pas étonnant qu'en 1778, lorsqu'il fut présenté à la Société Royale, Duhamel fût reçu avec joie. Sa réputation passée le suivait, il n'avait plus à se faire connaître ; car ce ne sont pas les six travaux énumérés par ses anciens biographes, et livrés de 1778 à 1793, qui auraient pu lui valoir la renommée dont il jouit jusqu'à sa mort.

Entre temps, une lettre du 22 novembre 1764, signée du baron de Tschoudy, vénérable de la Loge messine St-Etienne, nous le montre secrétaire de cette même Loge ; car elle porte, en marge, cette mention : « par mandement. Bardou du hamel Secret. ». — Le baron de Tschoudy, dont il est ici question, n'est pas le membre de la Société royale de ce nom, mais son cousin-germain, connu sous les noms de chevalier de Lussy et de comte de Puttelange, dont les aventures en Italie et en Russie, et l'internement à la Bastille ont défrayé la chronique de l'époque ; revenu à Metz, ledit baron y propagea la franc-maçonnerie et forma la loge St-Etienne.

Une note manuscrite accompagne cette lettre, disant qu'elle est « de la main de Duhamel (bardou) ex-jésuite, avocat à Metz... auteur du Traité sur la manière de lire les auteurs avec utilité ». — Il y a ici une confusion évidente ; le père (mort depuis cinq ans) est pris pour le fils. Quant à la qualification d'ex-jésuite, nous ne savons sur quel fondement on pourrait l'étayer.

Il se pourrait encore, à la rigueur, que cette lettre fût de la main d'un frère de notre auteur ;

Digitized by Google

mais c'est assez peu probable, vu qu'il n'y a pas trace de ces frères dans l'histoire messine (1).

Quoiqu'il en soit, en 1770 se fondait la Société d'Etudes, dépendant de celle des Philathènes, qui lui fournissait les professeurs. La Société royale donnait des cours publics, les Philathènes ne voulurent pas rester en arrière ; du reste, il fallait assurer le recrutement ; quel meilleur moyen que la Société d'Etudes ? Est-il téméraire de supposer que Bardou Duhamel ne fut pas étranger à cette institution, et qu'il prit une part active à l'enseignement de l'histoire, qui tenait une grande place dans ces cours d'Etudes ? Simple supposition, que rien ne vient confirmer, ni infirmer.

Cependant la Société des Philathènes penchait à son déclin. Les séances n'étaient plus fréquentées, et bientôt toute activité cessa. Bardou-Duhamel reprit ses chères études particulières. Il sortit encore une fois de son isolement, pour faire profiter ses concitoyens de ses connaissances. En 1778, il était élu membre titulaire de la Société royale, à l'unanimité. Mais, avant de prendre séance, il devait y être autorisé par le protecteur de l'Académie, le maréchal duc de Broglie. Circonvenu sans doute par des envieux, celui-ci demanda à la Société royale quelques informations sur le compte de l'élu. Bardou-Duhamel en eut connaissance ; il écrivit alors lui-même la lettre suivante, où l'on

(1) La lettre est bien de la main de notre personnage. Nous avons retrouvé des pièces portant la signature du membre de la Société des Philathènes ; cette signature est bien la même que celle de la lettre en question. — Une remarque confirme encore cette assertion : dans un mémoire présenté au sujet de la bibliothèque, Bardou-Duhamel, parlant des ouvrages des sciences théologiques, en bon franc-maçon, les traite d'inutile fatras.

Digitized by Google

ne sait ce dont il faut s'étonner le plus, de la dignité froissée, ou de la conscience de la valeur personnelle, qui touche à un orgueil hardiment affiché.

A Metz, le 1er avril 1778

Monseigneur, J'ay l'honneur de vous adresser le témoignage que je me rends a moi même, pour suppleer aux informations que vous demandez sur mon compte à la Société roiale de Metz.

Je suis originaire anglois, j'ay quarante cinq ans et je me nomme Dominique-Nicolas-Hiacinthe-Louis Bardou-Duhamel.

Charles-Louis Bardou mon pere etoit avocat au Parlement de Metz.

Mon ayeul Charles Bardou est mort chevalier de St. Louis et lieutenant-colonel de cavalerie au régiment de Marivaux.

Francoys Bardou mon bisayeul étoit revetu de l'office de conseiller au Présidial de Caen.

Jacques Bardou mon trisayeul possédoit la charge de Grand Maitre de la garde robe (de la) reine d'Angleterre.

Le surplus de mes ancetres se perd dans l'histoire.

Je suis etonné, Monseigneur, que vous me mettiez dans le cas de presenter mes preuves, comme si la Societé roiale en exigeoit à l'instar du Chapitre noble de notre cathedrale.

Mon pere essuya de grands malheurs qu'il n'avoit pas merités, il m'a laissé pauvre et je m'en glorifie.

Durant la derniere guerre on m'a offert des employs de finance ; mais je hais les sangsues. On m'a demandé pour elever des enfants de qualité. J'abhorre l'esclavage.

Digitized by Google

Je me nourris de légumes et de pain bis, mon habit est de bure et je ne porte point d'epée parce que c'est une barbarie.

Ma mere, deux sœurs et moy vivons avec moins de 600 l de rente et nous n'en desirons pas davantage.

Elevé par mon pere, je n'ai jamais connu ni les colleges ny les pedans. Je suis sans politesse ; mais je fais cas de l'honneteté.

Je deteste les grands qui sont audessous de leur etat et j'honore les petits qui sont audessus de leur fortune.

Je ne me soucie pas d'avoir d'employ parce que c'est un titre magnifique que l'estime de ses concitoyens.

J'ay donc la force de ne rien etre ; mais j'ose dire qu'il n'y a pas un magistrat qui ne fut bien aise de m'avoir pour amy ; pas un militaire qui ne me desirât pour son camarade ; pas un avocat qui ne me demandât pour son confrère.

Voila, Monseigneur, l'etat que je tiens à Metz. Venons à mes travaux.

L'Histoire de mon pays, sa legislation et surtout les mœurs de notre antique republique. Tels sont les objets de mes etudes.

J'ay ouvert il y a six ans la pretieuse mine de l'archive de notre Hotel de ville et quoyque le travail en a eté mal vû mal dirigé, il a eté fructueux pour moy.

J'ai reconnu que Metz avoit eté plus long tems peuplé d'hommes libres que d'esclaves. Mon âme s'est agrandie à la vue des actions de ces braves citoiens dont les rois recherchoient l'alliance et l'amitié.

Digitized by Google

J'ay vu clairement que les Messins n'avoient pas toujours eté laches et flatteurs, et j'ay senti que l'humiliation de notre ville ne provenoit que de l'orgueil des gens en place et de la bassesse de ceux qui pouvoient marcher leurs egaux.

J'ay pensé qu'il falloit ressusciter tous les grands exemples de vertu donnés par nos ancêtres, et que l'Academie pouvoit rendre du ressort aux âmes engourdies de nos Messins.

J'ay donc desiré d'en etre, mais sans m'abaisser et quetter des suffrages. On m'a nommé et jay eu tous les academiciens pour parrains parce qu'il y a dix ans que la voix du public me porte à la place que vous hesitez de m'accorder.

Presentement je vois, Monseigneur, que la Societé roiale n'est plus libre. J'en gemis. Je ne veux plus y entrer. Je continuerai à travailler seul ; je recueilleray pour la posterité les monumens de l'histoire de mon pays ; j'y placeray cette lettre dans son epoque ; elle y sera, Monseigneur, le temoin de l'affront fait aux gens de lettre.

Je suis avec respect, Mgr, votre tres humble serviteur

BARDOU DU HAMEL.

Nous reconnaissons volontiers que cette lettre est énergique. Mais est-elle juste en tout ? Il nous semble que le Maréchal aurait pu lui répondre, avec beaucoup de raison, qu'il avait le droit, presque le devoir, de prendre des informations sur le compte des élus à l'Académie ; que la fierté, portée à un certain degré, cesse d'être de la fierté pour porter un autre nom moins glorieux ; que, si l'écrivain hait les sangsues, il pouvait cependant gérer les finances sans être sangsue ; et que, pour avoir été précepteurs, les Aristote, les Bossuet, les Fénelon, les Adrien VI et tant d'autres, qui le valaient bien sans doute, ne s'étaient pas crus réduits au rôle d'esclaves. Et, puisqu'il a brigué ou accepté la faveur d'être académicien, il doit en supporter les conséquences et les petits ennuis éventuels. Quant à la force de ne rien être,

Digitized by Google

Nous ne savons où M. Chabert a puisé les éléments de son éloge, dépeignant son héros « simple de manières et de langage avec tout le monde, ne donnant à personne, et surtout aux humbles, le droit de se plaindre de lui. Il était patient, doux et bon comme les forts ». Constatons que la modestie n'était pas la vertu de notre héros ; il faut être singulièrement sûr de soi, pour écrire un tel éloge de sa propre personne !

Mais sans nul doute l'éloge était mérité, car M. de Raigecourt, le président en exercice de la Société royale, s'entremettait activement ; d'autre part, Mgr le duc de Broglie ne parait pas avoir eu de mauvaises intentions envers Bardou, puisque, le 6 avril, — cinq jours après la missive susdite — il expédiait les lettres confirmatives de l'élection en qualité de membres titulaires de MM. Le Brun fils, Dupré de Retonfey, Bardou du Hamel, et Blouet.

L'activité académique du nouveau membre ne fut pas extraordinaire, s'il faut en croire ses anciens biographes ; il n'aurait fourni que six études ; ce serait peu pour une période de 14 à 15 ans ! Constatons que les travaux qui lui sont attribués se répartissent sur trois années seulement, 1778 à 1780, — et qu'on a omis plusieurs notices données par lui dans ce même laps de temps. Malheureusement, l'état des archives de l'ancienne So-

---

n'est-ce pas plutôt une déplorable faiblesse et un misérable attachement à son sens propre, un asservissement à l'orgueil et à l'égoïsme ? Pour prendre des renseignements sur le compte de quelqu'un, cela ne signifie pas qu'on hésite à lui accorder..., mais qu'on désire s'éclairer avant d'agir... Etc... etc...

Bardou est sans politesse, mais il ne supporte pas qu'on en manque à son égard.

Digitized by Google

ciété royale laisse trop à désirer, elles sont trop incomplètes, pour qu'il soit possible de reconstituer une liste même approximative des sujets traités.

Le 16 novembre 1778, il donna l' « Eloge historique de Jean-Baptiste Bécœur, maître en pharmacie » qui fut publié en une mince plaquette in-12. Cet opuscule parvint au comte de Buffon ; après l'avoir lu, celui-ci écrivit son impression : « J'ai trouvé que M. Duhamel, indépendamment de la facilité du style, a pris le ton simple qui convenait au caractère simple de celui dont il fait l'éloge ; et la convenance du ton est, selon moi, l'un des plus grands mérites de l'écrivain. Je ne puis donc que lui en faire mon compliment. »

En 1779, le 25 août, Bardou Duhamel donna l'Eloge du maréchal Abraham Fabert ; puis, le 15 novembre suivant, son Mémoire historique sur M. Lançon.

Ces trois ouvrages ont été réimprimés, par les soins de M. Chabert, dans les Mémoires de l'Académie de Metz, 1863-1864 (1).

Remarquons, en passant, que Lançon avait des attaches à la Société royale, dont il avait été pour ainsi dire le promoteur, le soutien, presque le fondateur.

En 1780, le 25 août, fut lu un autre Mémoire sur l'état des familles patriciennes de la République messine. Teissier en a donné l'analyse ; il n'en faut pas conclure qu'il possédait ce travail ; il en avait trouvé le compte-rendu dans les Affiches des Evéchés et de Lorraine, dont nous donnons

(1) Ce dernier éloge imprimé est si différent de l'éloge original, que nous avons cru devoir publier celui-ci in extenso, en appendice. On y touchera du doigt la manière de notre écrivain.

Digitized by Google

le texte ci-dessous. (Séance publique du 25 août, fête de Saint Louis).

« Le discours de M. le Bibliothécaire fut suivi d'un Mémoire lu par M. Duhamel, sur l'état des familles patriciennes de la République de Metz. M. Duhamel envisage premièrement l'origine de la noblesse, qui vient de la force. « Le Sauvage « couché dans son hamac, le Gentilhomme dans « son château, le Roi dans sa cour plénière, tous « différens dans leurs mœurs, sont placés sur la « même ligne et tiennent leur existence de la « force, leur état de la valeur, et leur patrimoine « du courage. Peu importe l'étendue des domai- « nes, peu importe la multitude des serfs et des « vassaux, celui-là fut maître absolu, dont la « volonté fit une loi et l'épée toute la noblesse. » Les grands conquérants paroissent ensuite. Les révolutions occasionnées par la division de leur empire, l'établissement de la chevalerie, les croisades, la fondation de quelques républiques, et singulièrement de celle de Metz, qui fut le fruit des confédérations nommées Pareiges. M. Duhamel esquisse légèrement tous ces grands objets, pour s'attacher aux familles des Baudoche, des de Heu, des Raigecourt, des Roucel, etc..., qui furent les maîtres et les législateurs de Metz. Il montre par une suite de monuments précis que ces Seigneurs possédaient la souveraineté de la Ville, que la Chevalerie était l'âme de l'administration publique, et que la Clientelle, à Metz comme à Rome, entretenait l'activité du citoyen. L'Auteur n'a pu donner dans un simple mémoire autant d'étendue qu'il aurait voulu à sa matière, aussi n'offre-t-il qu'un précis rapide qu'il se propose de dévelop-

Digitized by Google

per plus en grand. Voici comment il présente la Chevalerie. « Des hommes unis par la fraternité « et la religion du serment, grossiers dans leurs « manières, délicats dans leurs procédés, simples « dans la vie privée, fiers en public, amis fidèles, « ennemis implacables, doux et féroces tout ensem- « ble; leur âme n'existe que pour sentir; maîtrisés « par les larmes d'un enfant, hors d'eux-mêmes à « la vue du danger, ils éprouvent tour à tour les « convulsions de l'amour et de la haine; enfer- « més dans des étuis de fer et comme invulnéra- « bles, ils ne peuvent être vaincus que par leurs « semblables; on ne compte la force des armées « que par leur nombre, on ne juge des Provinces « que par leurs exploits, on ne décide de la va- « leur des nations que par leurs travaux. A les « voir, à les entendre, on se croiroit transporté « aux temps fabuleux. A leur aspect, les Rois et « les Reines descendent de leur trône; leur pro- « fession est sacrée, leur ministère est presque « sacerdotal; tout leur appartient, tout leur est « dû. Maîtres au Champ de Mars, ils sont Magis- « trats dans le Temple de Thémis. La main qui « sauve l'Etat suspend la balance; l'orphelin leur « doit la vie, la veuve le pain qui la nourrit. « L'Eglise vient se jetter dans leurs bras, et les « enfants de la paix réclament le fer du Chevalier. « Il n'est pas jusqu'à leurs jeux qui ne portent l'em- « preinte de la grandeur et qui ne respirent la ma- « jesté. Leurs tombeaux mêmes annoncent des hom- « mes d'une trempe différente du reste des humains. »

Un cinquième travail fut donné par lui : *Mémoire sur la Constitution militaire de la république de Metz.*

Digitized by Google

Chabert en a signalé un sixième, qu'il a publié dans *l'Austrasie* (1863), traitant des soldoyeurs de la République de Metz ; ce travail a été donné le 25 août 1789.

Il serait facile d'en citer d'autres encore : c'est ainsi que, le 7 décembre 1778, il donnait lecture d'un mémoire sur l'objet des foires en général, par rapport à celles de Metz. — En collaboration avec Dupré de Geneste, il donnait un rapport sur *l'Histoire ecclésiastique et civile du diocèse de Laon,* écrite par les Bénédictins, imprimée en 1783. Personne, jusqu'ici, n'a parlé non plus de son discours de réception ; ce discours est perdu, sans doute ; il fut prononcé le même jour que ceux de ses co-titulaires Blouet, Dupré de Retonfey et Le Brun fils ; il avait un titre intéressant : « Les Hommes de Metz ». C'est le titre général de l'œuvre à laquelle notre auteur avait particulièrement consacré ses soins. Il a dû, en ce premier discours académique, donner l'idée de son travail, dont plus tard il devait lire certaines parties. Nous pouvons donc considérer le passage suivant de M. Chabert comme répondant à la réalité, en remplaçant les suppositions par une affirmation catégorique.

« Sous le titre, *Les Hommes célèbres ou utiles de Metz*, M. Duhamel avait voulu représenter le drame des vicissitudes humaines qui ont agité notre province, et il lui avait paru qu'un petit nombre de personnages bien choisis suffirait pour faire passer toute la revue des temps connus devant l'imagination des masses... Ses notices écrites spécialement pour composer ce Plutarque messin ne nous ont point été malheureusement conser-

Digitized by Google

vées. M. Emmery affirme cependant que M. Duhamel avait terminé la plus grande partie de son travail, et qu'il se proposait de le soumettre au jugement de la Société royale des Sciences et Arts de Metz, lorsque parut le décret qui supprima, en France, toutes les Académies. La perte du Plutarque messin est d'autant plus regrettable que M. Emmery en a fait un grand éloge. Par nous-mêmes, nous ne pouvons juger de la valeur qu'aurait eue ce travail que par les trois biographies lues..., probablement des esquisses destinées à entrer dans l'ouvrage dont nous connaissons seulement le titre. »

La Révolution contraria le dessein de Bardou-Duhamel ; mais celui-ci ne la voyait pas avec déplaisir. On a vu sa fierté vis-à-vis des grands, sa valeur personnelle ; il apprit à connaître et à estimer à leur valeur une partie de ses concitoyens. Jamais il n'avait été le flatteur du pouvoir ; il ne versa pas dans l'adulation de la démagogie, envers laquelle il garda son franc-parler ; il jugea qu'il faut la traiter avec une certaine arrogance et un certain mépris ; et, confiant dans l'appui qu'il espérait trouver chez les hommes intelligents de l'époque, confiant en l'appui de la franc-maçonnerie, très active alors, ainsi que dans sa profonde connaissance des hommes et des choses, il sut maintenir sa personnalité audessus de tous les conflits. Tout tremblait devant les maîtres du jour, tyranneaux enivrés de leur pouvoir conquis d'une façon si rapide, si inespérée, et qui toléraient mille fois moins que l'ancien régime la résistance aux ordres donnés et la liberté de penser ; un mot d'eux envoyait à la mort. Bardou Duhamel ne

Digitized by Google

trembla pas ; il s'effaça pour un temps, mais il ne céda pas (1).

Le 11 juin 1791, MM. Bardou-Duhamel et Lallement étaient chargés par le District de travailler au classement et à l'inventaire de la Bibliothèque publique. Celle-ci devait comprendre les ouvrages des bibliothèques de toutes les maisons religieuses supprimées, et de celles des émigrés de tout le département de la Moselle. — Ces MM. se concertent. Le 1er novembre suivant, ils remettent un Mémoire donnant le plan du travail à faire et exprimant leurs désirs relativement à leur traitement et au mode de travail. Le Directoire du district n'était pas pressé ; mais, poussé par le Département, il vote 600 l à chacun, et 300 l pour frais de bureau.

Bardou-Duhamel réclame 1200 l par an. Nouveau silence du district. Mais, le 22 germinal an 3 la convention exige que les districts rendent compte du travail fait relativement aux catalogues. Bardou-Duhamel doit à cette mesure d'être nommé bibliothécaire aux appointements demandés par lui. Mais le décret du 12 Mars 1794 interdisait aux nobles toute fonction publique et militaire, ainsi que le séjour dans une forteresse : Bardou avait dû quitter Metz ; pour l'y rappeler, il ne fallut rien moins qu'une réquisition du Comité de Salut Public, — dont copie ci-jointe.

(Placard inf°.)

(1) On nous assure que Bardou-Duhamel exerça quelque temps les fonctions de secrétaire de la Société populaire. N'ayant pas trouvé de pièces pour étayer cette affirmation, nous ne la donnons que comme un simple on-dit.

Digitized by Google

Liberté. Egalité. — Commune de Metz.

Extrait du registre des délibérations du Conseil-général de la commune de Metz. Du 19 Brumaire, l'an trois de la République Française, une et indivisible. Lecture faite de la réquisition dont la teneur suit : Liberté. Egalité. Gouvernement révolutionnaire. Réquisition du Comité de Salut Public. Paris, le 7 Vendémiaire, l'an troisième de la République Française, une et indivisible. — Le Comité de Salut Public, en vertu du décret du 27 Germinal, concernant les mesures de police générale de la République, requiert le citoyen Bardou Duhamel pour être employé à suivre le travail de la bibliographie de la Commune de Metz, sur la demande du Comité d'Instruction publique. — Pour duplicata. Les membres du Comité de Salut Public. Signé Treilhard, Merlin (d. D.) Charles Cochon, P. A. Laloy, L. B. Guyton, Breard et Eschasseriaux. — Le Conseil de la Commune, ouï l'Agent national, arrête qu'elle sera déposée en son secrétariat, imprimée et affichée pour être exécutée selon sa forme et teneur. Délibéré en séance ledit jour. Collationné.

Signé LALLEMENT, Commis Secrétaire.

A Metz, chez Antoine...., rue de la Chèvre, vis à vis la Société populaire.

Bardou-Duhamel obtempéra volontiers à cette réquisition. Il vint donc mettre ses talents au service de sa ville natale. Mais tout n'alla pas sur des roulettes, selon l'expression vulgaire. D'où réclamations fréquentes, fort vives même de la part du bibliothécaire. Ici, tout commentaire affaiblirait

Digitized by Google

l'impression qui se dégage des pièces elles-mêmes ; nous laisons la parole aux documents.

16 ventôse an 3. — Au Comité.

Il y a six mois que vous m'avez requis pour suivre le travail de la Bibliotheque du District de Metz. Depuis ce moment je ne cesse de servir la Republique et les lettres, mais comme il faut que je vive je vous prie d'autoriser le sieur Bertin d'acquitter le plus vite possible les traitements et depenses concernant les bibliothèques de Metz.

BARDOU-DUHAMEL.

(Réponse). Citoyen Bibliothécaire, Sans doute la République doit nourrir ceux qui la servent mais tu as fait une démarche inutile en t'adressant à nous. C'est le district qui doit te donner ton mandat. Adresse-toi à lui.

On trouve un arrêté du 3. prairial an 3, dont expédition est envoyée au Comité de l'Instruction publique, avec invitation de mettre 40.000 l à la disposition du district, — et envoyée au département, également invité d'appuyer de ses bons offices la demande susdite. Cela, en conséquence des démarches de Bardou-Duhamel, ainsi qu'il résulte des lettres suivantes, toutes deux de notre auteur.

Le 27. floréal, L'an 3e de la republique fran.

Aux Citoyens composant le Directoire du District de Metz. Le Bibliothequaire observe :

1° Que la somme de dix mille Livres donnée par le citoyen Mazade, représentant du peuple, pour le travail de la bibliothèque, est dépensée ;

2° Qu'il est néanmoins absolument indispensable

Digitized by Google

de continuer le travail et le placement des Livres, sur les Tablettes nouvelles dans la Maison du département ;

3° Qu'il faut des ouvriers et des coopérateurs au bibliotequaire et que ces hommes devront être paiés manuellement et par décade.

C'est pourquoy ledit bibliothequaire, prie le Directoire de prendre sur le champ une détermination convenable à ce sujet en requerant des fonds pour faire marcher la machine bibliographique sans retard et sans interruption.

BARDOU-DUHAMEL, B. du distrit *(sic)*.

17 Messidor an 3.

Bardou Duhamel à Comité.

Le district de Metz m'a communiqué votre lettre du 30 prairial.

Oui, j'ai demandé 40.000 livres, parce qu'il faut organiser votre bibliotheque. — Oui, j'ai demandé 40.000 livres, parce qu'il faut du monde pour ranger 60.000 volumes. J'ai demandé 40.000 l, parce qu'il faut vivre en servant la patrie... Enfin j'ai demandé 40.000 l parce que ce doit être votre volonté de faire jouir les citoyens du trésor des connaissances. Ainsi le premier mobile pour y parvenir c'est l'argent, le second encore l'argent. Je ne vous présente ni tableau, ni plan, ni devis. Je ne suis qu'un homme de lettres. Vous m'avez requis, faites-moi vivre. Donnez-moi la puissance de faire un catalogue de 60.000 volumes. Depuis 10 mois je suis réduit à l'état de manœuvre, rendez-moi à la condition d'homme de lettres bibliothecaire, qui est mon lot depuis 40 ans. Vous voulez une fin, donnez les moyens ; ce moyen,

Digitized by Google

c'est l'argent. — Ne dites pas que le district de Metz n'a rien fait, car je dirai, moi, le comité n'a rien donné.

BARDOU-DUHAMEL
Rue Boucherie St. Georges n° 559.

Ne semble-t-il pas qu'on retrouve, à 15 ans de distance, l'écrivain qui tançait si vertement un maréchal de France ? Mais comme le ton est différent !

C'est dans ces occupations de bibliothécaire que s'écoula une partie de la vieillesse de Duhamel. Il a aidé M. le comte Colchen dans la rédaction de la Statistique du département de la Moselle, — et c'est à lui qu'est due la description des objets qui formaient autrefois le trésor de la cathédrale.

Lorsque fut supprimée la Bibliothèque centrale de la Moselle, Bardou-Duhamel ne garda plus que les fonctions d'aide-bibliothécaire. Pourtant, il s'était acquis des droits à la reconnaissance publique. Il avait présenté, pour l'agencement de la bibliothèque, mainte proposition qu'on ne relit pas sans fruit, même de nos jours.

Les deux lettres suivantes nous le montrent, même dans ses vieux jours, désireux des témoignages de l'estime de ses concitoyens.

(*Du 16 Déc. 1805.*)

A Monsieur le Maire de la Ville de Metz.

Monsieur le Maire, A la supression de la Bibliotheque Centrale de la Moselle, le Grand Conseil de la Commune de cette Ville, vota, en faveur et consideration de mon age et de mes services une

Digitized by Google

gratification annuelle de 300 l sous le titre d'aide bibliothecaire,

Cet acte de justice et d'humanité devoit être consigné dans les registres publics de la ville. Je l'ay cherché vainement ; je n'ay rien vu. Cependant le temoignage universel de tous les citoyens, et notamment celuy de Messieurs Marchand, Gaspard, Weyer, Suby et Guelle est positif sur ce fait. Tous assurent que je dois recevoir annuellement trois cens Livres. La volonté generale est mon titre, pour n'etre pas ecrite elle n'en existe pas moins. Le vœu d'un peuple ne doit jamais demeurer nul. Le vouloir d'une Cité ne se prescrit point, quand l'intention ne varie pas.

C'est pourquoy, Monsieur le Maire, je vous prie instamment de faire retablir le texte de la déliberation qui me concerne dans son lieu. Ordonnez quelle aura son plein et entier effet ; qu'expedition autentique m'en sera remise ; en consequence, que je seray compris dans les depenses de la commune pour une somme de 300 l qui me sera payée en la forme ordinaire.

Salut, respect et reconnoissance.

Bardou Duhamel ancien bibliothecaire central de la Moselle. A Mets Le 16 decembre 1805.

A Monsieur le Maire de la Ville de Metz.

Monsieur le Maire, Je me presente a vous de nouveau. — il m'est revenu que dans l'Etat des Dépenses de cette Ville il y a un aide bibliothecaire porté pour une somme de trois cens livres. Quand cela seroit, ma demande ne seroit point remplie. C'est l'expression du sentiment du Grand Conseil de la Commune qu'il m'est important d'ob-

Digitized by Google

tenir ; c'est le vœu du Citoien que je reclame ; c'est une recompense publique que je demande. Une simple ordonnance pour toucher cent Ecus ne contentera pas votre vieux Bibliothecaire ; il luy faut le titre de la reconnoissance de la Cité, le monument de ses travaux et la couronne aquise (*sic*) par cinquante ans de services. — C'est vous, Monsieur le Maire, qui etes le Moteur de cette bonne action ; vous la terminerez avec cette vigueur qui vous est propre, elle sera ratifiée par le prefet et decretée par le Ministre.

Salut et profond respect.

BARDOU DU HAMEL

7 Février 1806.

Bardou-Duhamel mourut le 25 août 1811. En vain avons-nous parcouru les journaux de l'époque ; nous n'avons pas trouvé un mot sur cet évènement.

M. Chabert, cependant, — sur quelles bases ? — a écrit ces quelques lignes : « De nombreux amis et tout ce que comptaient de plus respectable la science, les lettres et les arts, firent cortège au convoi du savant *modeste,* et la foule put se dire en toute justice : « Celui auquel est rendu cet hommage, était un homme d'honneur et de talent, et un bon citoyen ».

N'ayant aucune pièce pour étayer semblable affirmation, nous croyons plutôt que la mort de Bardou-Duhamel passa inaperçue : de bien autres pensées occupaient les esprits à cette époque. Et pourtant, c'était une physionomie originale, remarquable même, que celle du disparu. Soyons, à son égard, aussi justes et moins oublieux que ses contemporains.

Digitized by Google

ELOGE DE MONSIEUR LANÇON,

MAISTRE ESCHEVIN DE METZ (1)

A la séance publique du jour de Saint louïs de l'année dernière, je crayonnois les mœurs de notre antique République messine; j'apporte aujourdhuy le portrait d'un magistrat aussy recommandable par sa science que par ses mœurs. Je n'ay pu quitter l'histoire de ma patrie sans rendre un hommage particulier à l'homme que j'estimois le plus, et j'aurois cru manquer a la memoire de mon amy si je n'avois joint le recit des vertus de Nicolas-François Lançon, a celles des patriciens de notre Cité. C'est sur la tombe de nos preux qu'il faut parler de celuy qui a pratiqué leurs vertus.

Nicolas-François Lançon, Chevalier, Conseiller

(1) Nous pensions cette étude terminée, quand nous échut la bonne fortune de retrouver l'original, ou du moins une copie de l'original d'un travail de Bardou-Duhamel : son éloge historique de Nicolas-François Lançon. Frappé de la longueur du manuscrit, tout entier de la main de l'auteur, — ainsi que nous avons pu nous en assurer par la comparaison avec une lettre signée de son nom, — nous avons comparé ce texte avec l'imprimé de 1779, reproduit dans les *Mémoires* de l'Académie de Metz, année 1863-1864 (p. 298 seq.). Non seulement on remarque, entre ces deux textes, des différences frappantes par l'omission de passages considérables, mais encore des remaniements profonds surtout dans le style. Bardou-Duhamel nous est apparu sous un jour nouveau, entrevu déjà sans doute, mais nous avions cru que sa manière d'écrire n'avait tenu qu'aux circonstances. Il nous a semblé bon d'ajouter un appendice à notre travail, et d'y joindre l'original de l'éloge de Lançon, précieux par les détails circonstanciés qu'il nous livre sur les idées, les projets, la manière de voir, le caractère de l'ancien maître-échevin, toutes choses que l'imprimé a passées sous silence.

On ne peut s'empêcher de voir, en cela, l'influence modératrice exercée par l'Académie sur un esprit trop caustique et trop absolu, et dont

Digitized by Google

au Parlement de Metz, Maistre Eschevin de cette ville naquit à Metz..... de François Lançon, Conseiller au presidial et Maistre Eschevin de Metz et de.....

En lisant cette succession d'honneur et de patriotisme, on croit parcourir les fastes consulaires de Rome vertueuse ou plutôt les Dyptiques de nos Pareiges dans lesquelles le même nom répété annonce un mérite constant et soutenu.

Monsieur Lançon, le père, avoit la reputation d'un Excellent magistrat : il la meritoit : on l'a souvent nommé une Loy vivante et cet eloge luy fut donné par ces hommes passionnés qui ne sont point disposés a flatter leurs juges. Monsieur Lançon auroit desiré que les fonctions de son Etat luy eussent permis d'etre l'instituteur de son fils. il fut quelque chose de plus, le juge des institu-

---

le contrôle se décèle aussi dans le style plus châtié, plus concis, moins déclamatoire. — Le travail de Bardou-Duhamel nous a fait toucher du doigt les défauts de son esprit d'ordinaire si perspicace, la part d'utopie qui hantait son cerveau et celui de son héros, les manques de son éducation, et la phraséologie déclamatoire des philosophes.

Ainsi aurons-nous contribué à apporter une modeste pierre au monument de l'histoire de notre vieille cité, tant pour faire connaître le louangé que le louangeur.

On s'étonne quelquefois de trouver des archives incomplètes ou en désordre ; il ne faudrait pas trop s'étonner pourtant : — l'original de Bardou-Duhamel s'est retrouvé dans un recueil de notices manuscrites sur les familles de Metz (msc. 206 de la Bibl. de Metz, fonds messin) ; ce recueil avait été commencé par Dupré de Geneste, secrétaire perpétuel de la Société royale ; puis, M. Malherbe, un académicien de la Société reconstituée et bibliothécaire de la Ville, l'a continué. Qui de ces deux personnages a privé l'Académie d'un manuscrit qui lui appartenait incontestablement ? — Ce qui s'est passé en ce cas s'est passé cent fois ; beaucoup d'emprunteurs n'ayant pas eu l'élémentaire délicatesse de rendre les pièces communiquées.

Dans le texte ci-contre, nous respectons l'orthographe et les omissions de l'original.

Digitized by Google

teurs. il regardoit les instituteurs domestiques comme des esclaves, et les professeurs publics comme des charlatans. il faut, disoit-il, surveiller les premiers, se défier des seconds, et souvent défaire la besogne des uns et des autres. On n'en impose point aux personnes munies de pareils principes : Aussi Monsieur Lançon permit-il que son fils frequenta le College de cette Société qui donna comme les romains, le grand spectacle de l'ambition tandis que les particuliers n'offroient que l'exemple du devouement.

L'Education du jeune Lançon fut sans appareil et sans ostentation, il ne brilla point dans ses classes, il ne grossit point la troupe des petits prodiges qui scavent tout et n'arrivent à rien. Son pere l'en aima davantage et ses regens furent forcés d'estimer un jeune homme qui refusoit d'etre l'instrument de leur vanité.

Monsieur Lançon connu par ce trait, ce que seroit son fils : une ame forte et grande qui neglige les details pour ne s'occuper que du dedans.

De l'Etude des signes et de l'Art de transmettre, le jeune Lançon passa a la connoissance des formes judiciaires qui sont la base de la jurisprudence et que l'on peut assimiler à ces prodigieux rochers qui servent de noyaux aux montagnes, ou plutot a ces armatures qui forment le squelette des statues équestres. Ces formes judiciaires, ouvrage des romains portent jusqu'au milieu de la barbarie le caractere de leurs auteurs ; l'on y demele encore le ton juste et precis des Pauls et des Triboniens. Vous le savez Messieurs, chaque science a son idiome et il n'apartient qu'a l'ignorance de deprimer ce qu'elle ne veut point entendre.

Digitized by Google

M. Lançon ne tarda point a sentir que la veritable science du jurisconsulte consiste dans la connoissance des faits, et que son Etude est circonscrite dans l'art de les amasser, de les classer, de les combiner et de les reduire, que la loy n'est qu'un fait, la matiere des proces un autre fait, et le jugement un troisieme fait qui n'est que l'apliquation des deux premiers.

Ces principes qui sont ceux des grands legislateurs determinèrent M. Lançon a s'apliquer specialement a la connoissance de l'histoire. Les recherches du fameux Estienne Pasquier qui luy tomberent entre les mains fixerent son esprit comme les poésies de Malherbe determinerent le genie de La Fontaine. Dès ce moment il ne s'occupa plus qu'a recueillir les monumens et a rassembler tout ce qui peut eclaircir l'histoire de la legislation ; parce que les mœurs des peuples sont consignées dans leurs loix comme le costume des anciens dans les bas-reliefs et les pierres gravées.

Le Bareau du Parlement de Metz offroit alors a M. Lançon des rivaux dignes de luy, il trouva dans la personne des Ferry, des Feticq et des Tancels (?) des Conseils, des Emules et des amis. Ces hommes celebres qui avoient vieilli dans le Palais de Themis initierent aux misteres de la deesse un jeune homme qui les avoit deviné. La jalousie si commune au Palais ne souilla point leurs cœurs. Tout ce qu'il y eu de personnes instruites imita leur exemple, et l'on vit pour la premiere fois un ordre libre faire usage de sa liberté pour honorer le merite,

N'en soyons point surpris Messieurs. Le carac-

Digitized by Google

tere de M. Lançon netoit pas dune trempe a irriter l'envie. La douceur et cette politesse naturelle que l'Education ne donne que par artifice lui concilioit les Esprits les plus aigres et les plus reveches. La chicane qui penetre dans les cabinets, et de ceux cy dans l'ame des gens de Loy ne s'apliqua point à le dechirer pour le plaisir de nùire. L'esprit fiscal le respecta et cette rage insensée qui se fait un jeu de detruire l'honneur et la reputation se vit forcée de distiller ailleur ses poisons.

Si M. Lançon eû blanchi dans la carriere du bareau nous nous arreterions avec complaisance a decrire ses succès, nous parlerions meme des revers qu'il essuia et sans pretendre attenuer son merite nous citerions les occasions ou il reconnu publiquement qu'il sétoit trompé, parce qu'il avoit eté trompé. Aussy comparoit il l'avocat Eloquent a un furieux qui s'est emparé d'un glaive. C'est par une suitte de ce principe qu'il regretoit la methode usitée dans l'areopage : ny sollicitations ny mouvemens de l'ame. Voila la perte du juge. Monsieur Lançon en fit bientot les fonctions.

En 17..., il fut pourvu d'une Charge de Conseiller au Parlement de Metz et ceû eté une violente calomnie de le comparer aux nouveaux magistrats qui se melent vetus à la legere avec des hommes armés jusqu'aux dents. Le metier de juge ne lui parut point un delassement, il redoubla d'ardeur pour le travail. Chaque moment fut emploié, chaque heure destinée le tems mis aprofit et sa maison connue comme celle de Papirius.

Forcé de preter l'oreille a cette nation inquiete prevenue et babillarde, il sembloit un medecin

Digitized by Google

qui s'efforce de demeler les simptomes des maladies, qui parle peu, questionne quelquefois et considere en silence les habitudes et les dispositions du malade. Les plaideurs disoit Monsieur Lançon sont contagieux ils en veulent surtout à l'equité et à la droiture de leurs juges.

Le tems des audiances paru a Monsieur Lançon le moment le plus précieux pour le magistrat. C'est la comme pour le géneral l'instant qui decide la victoire. Le juge est aux prises avec les avocats, il demele les faits, pese les raisonnemens, s'assure des principes et fixe les consequences. Pendant que la logique et l'eloquence pretent à la chicane l'une ses faux brillans et l'autre son sophisme, la justice un bandeau sur les yeux suspend sa balance et n'accorde le prix qu'au poids et a la valeur, de même le magistrat immobile sans yeux, sans mains, sans affection, sans passion commande son ame et libre comme la loy, n'accorde rien aux cris, moins encore à la persuasion. Tel fut Monsieur Lançon sur le siège roial.

Les annales de la magistrature font mention d'un juge inique dont la peau servit a couvrir le tribunal de son fils successeur de sa place. C'etoit par le recit de ce trait et par d'autres semblables que Monsieur de Lançon entretenoit les jeunes gens qui se destinoient au sacerdoce de Themis, car il se plaisoit a effrayer les recipiendaires non point par des argumentations subtiles qui rabaissent la jurisprudence au Tau de la theologie scholastique, mais par le tableau des magistrats prevaricateurs dont les crimes eternels laissent de longues traces pareilles a celles des boureaux que

Digitized by Google

l'on est convenu d'appeler des Conquerans. Monsieur Lançon s'étonnoit souvent de voir de jeunes gens passer de la poussière du college sur les fleurs de lis, il regretoit de ne pouvoir s'expliquer en spartiate sur cet usage honteux qui fait un juge sans science d'un avocat ignorant. Ce n'est disoit il qu'apres de longues épreuves que le gouvernement permet aux medecins d'exercer leur art conjectural. La reputation et l'honneur valent au moins la santé et ce sont des Enfans qui en sont les arbitres. Tous les ordres de l'Etat ont leurs seminaires et leurs apprentissages et l'on attend paisiblement que la science du juge soit le fruit du désœuvrement et de l'inaplication.

Il auroit fallu penetrer dans le cabinet de M. Lançon pour honorer ses travaux. La, comme au milieu d'un sanctuaire, il avoit rassemblé tout ce qui a été pensé, tout ce qui a été dit, tout ce qui a été fait en matière de jurisprudence. Cette branche de la morale étoit devenue sous ses mains comme un arbuste vigoureux entre celles d'un scavant cultivateur, il tenoit compte de tout, il faisoit usage de tout et rejettoit loin de luy ces methodes paresseuses qui font deriver impitoyablement les cas particuliers de la thèse generale. Aussy monsieur Lançon donnoit il un tems considerable a l'examen et a la comparaison. Son esprit etoit toujours occupé et la severité de son ame etoit passée dans les traits de sa physionomie.

On se seroit trompé neanmoins si l'on eu cru son cœur insensible. Monsieur Lançon connoissoit la pitié. Mais la sensibilité du magistrat ne ressemble point a celle du peuple qui pleure au

Digitized by Google

supplice des malheureux qu'il imite dans ses actions. Le juge pourvoit aux abus, corrige les dereglemens, reprime la licence, et la loy toujours a la main absout ou condamne sans delay comme sans erreur. Une bonne et brieve justice, voila la sensibilité qui convient au magistrat.

Cetoit singulierement dans les procedures criminelles que paroissoit lame de M. Lançon ; severe dans les formes, il ne presentoit aux accusés que les moyens de prouver leur innocence ; exact a rediger les depositions il rendoit l'expression et la pensée comme dans les monumens qui contiennent des faits dans la simplicité de la nature. Mais alors que livré a luy meme et dans le secret de son cabinet son esprit sans pretention seffor-coit de trouver la verité, il ne negligeoit rien de ses ressources et demandant a l'auteur de toute justice le secour et l'assistance dont il avoit besoin, il commencoit a jetter les fondemens des arrets de la vie et de la mort. Le jour fatal arrivé il entroit au palais tout plein de son objet et sans autre idée que celle-cy : tu va prononcer du sort de ton semblable et il entamoit le rapport de l'affaire comme Zaleucus ou Carondas.

Le genie legislatif de M. Lançon ne tarda point a rencontrer des objets dignes de luy. Le prince instruit de sa capacité voulu luy departir une portion de son autorité, il s'agissoit de reformer la coutume et les usages de deux antiques cités reunies a la couronne de France depuis 1552. Les villes de Toul et de Verdun longtemps republiques etoient tombées dans une jurisprudence incertaine qui laissoit un vaste champ a l'ignorance et a la chicanne. Les cliens s'apuioient de

Digitized by Google

la fraude, les avocats de loix arbitraires et le juge d'une Jurisprudence usuelle qui multiplioit les embarras sans rien terminer. On a souvent comparé l'hidre des proces a celle du marais de Lerne, jamais comparaison ne fut plus propre a representer la situation des habitans de Toul et de Verdun.

Les anciens romains emprunterent jadis leurs loix des Grecs et cette operation fut le fruit de l'autorité. La reformation des coutumes de Toul et de Verdun fut le fruit du travail de M. Lançon. Des longtems il avoit saisi toutte la generation de ces Loix aussy anciennes que la monarchie qui furent les enfans de la circonstance et des besoins des peuples, il etoit remonté pour en connoitre l'Esprit aux institutions des ripuaires des Bourguignons et des francs Saliens ; il avoit vu qu'il en est des Loix comme du langage. La barbarie les produit, l'art les perfectionne : il avoit senti que dans un amas aussy prodigieux d'hommes rassemblés sur les rives de la Loire, de l'Escaut, du Rhône et de la Seine, il netoit pas plus possible d'etablir luniformité des mœurs que celle des loix. Que l'etat des hommes determinoit la jurisprudence, la noblesse et le commerce, le droit et les coutumes, la robe ou l'epée les successions et le partage des familles, il apprécioit surtout les peines et les soins que nos rois s'etoient donnés pour la redaction des anciennes coutumes, et il s'etonnoit souvent qu'au milieu des guerres un Loüis VII. eut commandé l'Ebauche de notre droit coutumier.

Personne ne possedoit mieux que Monsieur Lançon ces monumens de notre droit coutumier,

Digitized by Google

il avoit etudié et medité les Capitulaires de nos Rois, les Etablissemens de saint loüis, les coutumes de Beauvoisis, les assises de Jerusalem et touttes les lois echapées comme des rayons de lumiere du sein de la barbarie et de l'ignorance, il setoit surtout arretté a rassembler les anciennes loix de la province des Trois Evechés connues sous le nom generique d'Atours et qui meritent autant d'attention que celles qui furent recueillies publiées, expliquées et commentées par les Dupuy, les Duchesne, les Ducange, les Secousses (?), les de Laurière.

Notre laborieux jurisconsulte passoit des mois entiers a combiner les lambeaux epars de ces restes precieux arrachés aux mains destructrices des officiers municipaux de la province, il etoit saisi d'indignation lorsqu'il pensoit que des decorations de theatre etoient mieux soignées que les titres qui assurent les privileges, l'etat et les possessions des citoyens. Ce fut messieurs du milieu de ces reliques que Monsieur Lançon tira la reformation des coutumes de Toul et de Verdun comme un artiste rassemble les fragmens des tresors de la Grece enlevés a la cupide ignorance qui ne demande que l'argent sans s'embarrasser ny des loix ny de l'honneur. Du fond de son cabinet Monsieur Lançon s'indignoit du peu de secours qu'il recevoit de ceux qui par etat devoit etre les premiers a luy fournir les renseignemens dont il avoit besoin. « Nous sommes riches en monumens, s'ecrioit-il, mais pauvres de bonne volonté, et surtout ennemis de la communication. »

Il n'est pas de notre objet d'analiser le travail de Monsieur Lançon pour parvenir a la confection

Digitized by Google

des coutumes des deux villes dont nous venons de parler : Tout ce que nous pouvons assurer, c'est qu'il remplit dans toutte son étendue le ministere legislatif qui luy fut confié ; qu'il se montra digne du maitre qui l'avoit choisi et surtout digne de la reputation qu'il s'etoit faite. Les coutumes de Toul et de Verdun etablirent la tranquilité du citoyen en même tems qu'elles fixerent le rang que M. Lançon devoit tenir dans la magistrature.

Mais quelque modeste que fut le legislateur de Toul et de Verdun, — car ce nom est resté à M. Lançon, — il parloit avec transport de la commission dont le prince l'avoit revêtu et il s'applaudissoit en presence de ses amis d'avoir rempli la premiere et la plus auguste fonction dont un monarque puisse honorer son sujet. il est permis a licurgue de s'honorer des loix qu'il a faites, et si le guerrier vole a la gloire sur les corps pales et sanglans des Ennemis de l'Etat, le magistrat, le legislateur séleve au-dessus de luy par la conservation du citoyen, il va plus loin, il imprime aux loix memes son caractere et peignant toutte son ame dans la legislature qu'il forme, il aproche aussy prés de Dieu qu'un homme peut en aprocher.

On a dit que le President Lizet avoit fait passer toutte l'incertitude de son caractère dans les coutumes du Berry qu'il redigea en 1539, et que ce magistrat qui passoit tour a tour de l'inflexibilité à la foiblesse n'avoit osé se montrer legislateur que par l'entremise des loix romaines. On pensera de M. Lançon qu'il avoit souci de toutte la plenitude de son autorité et quil nemprunta la loy que de la justice, il etoit acoutumé de longue main a

Digitized by Google

la faire parler et à prouver à toutte sa province qu'il ne cedoit qu'à la raison.

Vous vous rapellez Messieurs, la tentative de ce prelat ambitieux, jaloux de son autorité, fier de l'Episcopat, amateur de la dispute et plus fait pour l'Ecole que pour le sanctuaire. Vous vous souvenez encore comment la vanité l'engagea d'adopter le sisteme enfanté par Martin Meurisse pour soutenir les pretentions du Marquis de Verneüil ; et vous n'avez pu oublier comment un pretre entrepris de ravaler la vertu de notre Republique au tau de l'Esclavage domestique qui ne veut que des ames sans chaleur et sans Energie.

Jadis l'Eloquence de Caton séleva contre Carthage qui se pretendoit la reine des mers. François Lançon seleva au milieu du XVIIIe siècle contre Claude de Saint Simon qui s'arrogeoit le titre de prince de Metz. L'on entendit encore un homme libre elever sa voix pour vanger les manes des Gournais et des Baudoches.

L'ouvrage dont nous voulons parler a pour Titre : *Memoire sur l'Etat de la ville de Metz et les droits de ses Evêques avant l'heureux retour des Trois Eveches sous la domination de nos rois.* C'est la que M. Lançon develope d'une maniere claire et precise tout l'enchainement, et si l'on ose parler ainsi toutte la mechanique de la Republique de Metz. Toujour appuié sur les faits, ses principes sont incontestables, toujour soutenu par les titres, ses consequences sont sans replique, sa marche est simple, son stile sans ornemens, et son ordre la serie des monumens qu'il explique. Ennemy du vague et du conjectural, il ne dit rien qu'il nait vu, critique severe il ne presente aucun

Digitized by Google

point historique qu'il nait discuté, logicien pressant il conduit son adversaire des principes aux conséquences par une demonstration invincible.

Telle est Messieurs la methode de Monsieur Lançon, il commence d'abord par etablir la nature et les droits des villes imperiales quil distingue des villes municipales. Les premieres jouissant dans leur territoire de tout l'exercice des droits regaliens, pendant que les secondes reconnoissent la superiorité des Etats particuliers. La Constitution Germanique ne laisse aucun doute sur cette matiere et la ville de Metz est partout nommée l'une des villes imperiales. C'est de ce principe que Monsieur Lançon argumente continuellement ; il demontre que la cité de Metz avoit seance et suffrage aux diettes imperiales et quelle etoit membre du Cercle du Rhin. Les mandemens imperiaux, les lettres circulaires, les instructions de la ville a ses deputés, les lettres de Creance, les comptes de frais de voiage deviennent sous la plume de notre Jurisconsulte des preuves hors de toutte atteinte.

De l'exterieur de la Republique, il passe au regime de son interieur, il fixe premierement son attention sur la dignité de maistre Eschevin et sur les Paraiges : la formule d'Election du premier et l'autorité des seconds est developée succinctement. L'administration de la justice indiquée et les offices de la Republique clairement définis. Tout expressé, appuié et confirmé par les dattes et motivé par une courte analise.

L'auteur revient ensuitte au pouvoir legislatif, il montre par l'intitulé des loix quil residoit dans l'universalité des citoyens et par l'examen de cha-

Digitized by Google

cune que la superiorité territoriale n'etoit pas limitée dans (l)'enceinte de la ville, mais quelle s'etendoit a tout le pays messin : il fait voir quelle jouissoit du droit de punir et de faire grace enfin de celuy de battre monoye injustement contesté par quelques partisans de l'evêque qui assurent quelle ne le tenoit qu'a titre d'engagement de ces derniers.

Monsieur Lançon arrive enfin aux actes qui fixent d'une maniere authentique les droits des Etats, il cite les traités de paix et d'alliance multipliés pendant trois cens ans avec les comtes de Luxembourg, les comtes de Nassau, l'archeveque de Treves et singulierement avec le roy Charles VII. lorsque ce prince assiegea Metz en 1444; il indique comment loüis onze rechercha l'alliance et l'amitié des Messins.

Mais peu importoit a l'objet de M. Lançon les motifs qui pouvoient engager la ville de Metz a faire la guerre ou la paix, il luy a suffit de demontrer quelle etoit souveraine, quelle tenoit a sa solde un nombre considerable de seigneurs et de chevaliers etrangers, que ses murs etoient garnis de touttes les munitions de guerre et que l'exercice de ses privileges libertés et franchises luy fut confirmé par les Empereurs.

C'est icy que notre scavant publiciste analise l'acte, ou le proces verbal de l'arrivée de Charles Quint a Metz, le 10 janvier 1546, et qu'il raporte les propres termes du serment de fidélité qui luy fut preté par les magistrats de la Cité nommés dans cet instrument et dans d'autres, vicaires nés du Saint Empire.

Monsieur Lançon reduit ensuitte a cinq chefs

Digitized by Google

principaux les droits de l'Empereur a leur arrivée dans la ville de Metz.

Scavoir : 1° Une monnoie a leur coin qui avoit cours huit jours avant et huit jours apres leur venue. 2° Des logemens pour leur suitte dans toutte la ville indistinctement. 3° La remise des clefs par un Eschevin. 4° L'administration de la justice au nom de l'Empereur. 5° Le serment de fidelité a Luy preté par le magistrat. Il resulte de la que l'evèque ne figure pour rien dans l'administration publique, moins encore dans l'exercice de la souveraineté que son autorité n'est que spirituelle dans Metz. Assertion clairement demontrée par la fermeté du Maitre Eschevin qui forca en 1552, le cardinal de Lenoncoùrt d'aller tenir les Etats géneraux de L'eveché au chateau de Vic que ce Prelat avoit abusivement convoqués à Metz.

Cetoit donc a Vic que les Evêques jouissoient de leurs droits regaliens, c'est pour ce territoire que le Cardinal Charles de Lorraine a fait rediger la coutume de L'eveché ; coutume bien distincte de celle de Metz puisqu'il y a des villages my parti de l'une et l'autre loy.

Des l'an 1200, Conrad I. construisit le chateau de Vic, mais ses successeurs n'en possederent aucuns dans l'etendue du pays messin. Les magistrats de l'eveque exercent touttes les fonctions dans le temporel de l'eveché, l'apellation des jugemens au dessus de 400 livres est portée à la Chambre imperiale, les matieres criminelles jugées souverainement. Mais ce qui distingue parfaitement l'Evêque de la ville de Metz, c'est la difference de leur cottisation dans les matricules

Digitized by Google

de l'Empire. L'Evêque est taxé dans la classe des Evêques, la Cité parmi les villes impériales.

C'est de tous ces faits que notre scavant publiciste conclut que la qualité de prince de Metz adoptée par Monsieur de Saint-Simon est abusive, dementie par les titres, contraire aux monumens, destructive des Traités et attentatoire a l'autorité du roy.

Le Memoire de Monsieur Lançon eut tout l'effet qu'il devoit avoir, il vangea la Cité et reduisit l'Eveque au silence : parce que s'il est possible d'argumenter contre une opinion, on ne detruit point un fait. Telle est la force de l'homme de loy et le desespoir des intrigans.

Monsieur Lançon s'étoit singuliérement appliqué a rassembler les preuves de cette classe et son cabinet estoit devenu comme l'archive generale de la province. C'est sous ce nom que nous croyons devoir caracteriser ces recueils immenses fruits de son travail et de son jugement. L'art damasser des monumens poussé de nos jours a sa perfection netoit pas connu dans cette province avant Monsieur Lançon (1). — Le principe : *possession vaut titre*, avoit tellement prevalu qu'il setoit formé une ligue contre tout ce qui existoit d'ancien : il sembloit voir les invasions des peuples du Nord et l'Esprit destructeur des Herules et des Vandales devorer les actes depositaires du patrimoine des familles et de l'honneur du citoyen. On dechiroit tout, on bruloit tout, et les incendies causées par le hazard ont fait moins de ravages que la main ignorante et barbare qui livroit des mas-

(1) Qu'avaient fait alors de Vigneulles, Praillon, Paul Ferry, et d'autres encore ?

Digitized by Google

ses de titres au relieur et a l'epicier. La vanité des grands et le charlatanisme des petits les engagea a conserver dans de magnifiques cabinets les debris de Rome et d'Athenes ; ou bien a resserer quelques productions de la nature sous le faste des arts qui ne peut rien contre la tarriere des insectes.

Monsieur Lançon peu touché du merite de ces brillantes collections laissa les antiquités aux Princes, et la nature à la Providence de son auteur. Amassons pour le citoyen disoit-il, colligeons pour la patrie ; peu nous importe les ruines de Palmire ou les coquillages de l'inde, sauvons du naufrage les debris de notre fortune et faisons un Tresor de verités historiques qui tienne plus a notre Existence que la tete d'Antonin ou la trompe d'un phalene. Ainsi pensa le pere de notre histoire et ses recueils commencerent.

Rien ne ressemble mieux aux faiseurs de recherches que les pecheurs de perles, ceux cy se precipitent dans la mer pour amasser rapidement et sans choix tout ce qui se presente, et ce n'est pas dans les abimes d'amphitrite qu'ils procedent à l'apreciation de leurs tresors : mais une fois sortis des eaux, ils comptent, ils pesent, ils calculent et classent les dépouilles qu'ils viennent d'arracher au tems. Tels sont les amateurs de l'antiquité, ils affrontent mille perils : l'air empesté des chartriers, la poussiere venimeuse des bibliotheques, l'horreur des tombeaux voila leur element ; c'est la qu'ils luttent contre la destruction et quils enlevent aux vers et a la putrefaction les droits des peuples, les loix du prince, la splendeur du sacerdoce et l'illustration des familles.

Digitized by Google

Telle est la condition de l'homme, son luxe tient a un poisson (sic) et son bonheur a un lambeau d'ecorce ou de parchemin.

Mais alors qu'une main habile conduite par une bonne tête transporte dans ses portefeuilles le sisteme des gouvernemens, quelle fixe les raports du monarque aux sujets, quelle motive l'Etat de guerre, de paix, de commerce, d'industrie, de police, et de population des Etats ; quelle distribue les loix, les privileges, les traités, les negotiations ; enfin que soutenue par cette science qui met les hommes dans le tems, les siecles a leur place et les mœurs dans leur lieu, elle parvienne rependre (sic) l'ordre, la methode et la clarté, c'est une tâche qui n'apartient qu'au Genie des Bignons et des Dupuy. Celuy de Monsieur Lançon peut leur etre assimilé. Le feu allumé par les grands hommes du siecle de loüis le Grand etoit parvenu jusqu'à luy. Vous vous souvenés, Messieurs, de cet homme doué d'une apliquation obstinée que le gouvernement fit passer en Lorraine en 1737, pour travailler a l'inventaire des archives de cette province nouvellement reunie a la couronne ; vous vous rappellez l'Eleve de ce fameux Benedictin auquel la France est redevable de la conservation de ses monumens, l'Europe entière de l'art de les expliquer. Monsieur Lancelot trouva notre savant jurisconsulte en possession d'un domaine acquit par l'experience et la reflexion ; il aplanit en sa presence quelques difficultés, luy montra toutte l'etendue de ses ressources et luy prodigua sa science et celle de ses maitres.

Messieurs Lancelot et Lançon etoient faits pour

Digitized by Google

s'estimer, se connoitre et s'aimer ; memes mœurs, meme esprit, meme genre de talent, ils parcoururent ensemble les monumens de l'histoire de cette province avec une ardeur d'antiquaire et un interet de citoyen. Car on ne peut nier que Monsieur Lancelot ne poussa jusqu'a l'idolatrie l'amour des chartres et des diplomes, si l'on en croit ce que Monsieur Lançon disoit avoir vu ; que Monsieur Lancelot se jetta a genoux dans l'archive du roy a Metz a la vue d'un diplome de nos 1ers monarques.

Monsieur Lançon ne portoit pas à beaucoup pres la superstition litteraire aussy loin que Monsieur Lancelot, il se contenta de faire imprimer en 1740, *la table chronologique des Edits et declarations du roy régistrés au parlement de Metz*. Ce netoit il est vray quun premier pas dans la legislation des trois Evechés : mais il ny avoit pour lors dans la province que Monsieur Lançon qui eu le courage de le faire, et la science de reussir. La Table chronologique devint livre classique Elementaire. Cétoit le fil d'Ariane destiné à sauver ceux qui s'engagent dans le dédale des loix. Notre scavant jurisconsulte a eu le sort des grands artistes, il a montré a ses successeurs a mieux faire que luy. Il n'a peut etre manqué a sa gloire que d'avoir vu executer cette immense collection, fruit du travail, de la constance et du genie dun des membres de cette compagnie. Avec quelle satisfaction Monsieur Lançon auroit-il vu l'avocat celebre dont nous voulons parler ressusciter notre antique Republique, developer l'histoire de notre revolution, motiver les causes de la legislation et assigner la place aux monumens en fixant l'esprit qui les enfanta.

Digitized by Google

Je ne puis omettre icy Messieurs, une reflexion relative a l'histoire du progrés des sciences et des arts dans cette province, elle est propre a faire taire ces vils detracteurs de l'apliquation, en meme tems qu'elle doit elever le courage de nos compatriotes. C'est que nous avons le bonheur de tenir de la premiere main la science qui discute les verités historiques et qui assigne aux faits le degré de credibilité qu'ils doivent avoir. L'Examen, la critique, et l'Explication des Monuments nous viennent en droite ligne et sans interruption du *Moine le plus scavant et le plus modeste;* il s'est etabli entre Dom Mabillon et cette Compagnie une chaine non interrompue et la lumiere quil porta dans notre histoire s'est perpetuée dans cette province par la science de Monsieur Lancelot, l'activité de Monsieur Lançon, et les talents de Monsieur Emmery.

L'art de communiquer les fait marcher sur une meme ligne, et leurs travaux ne sont que des corollaires necessaires de leurs principes communs. Une seule chose pourroit differentier Monsieur Lançon, c'est que ses reponses ressembloient beaucoup aux *responsa prudentum* des anciens jurisconsultes Romains. Il estoit d'un laconisme etonnant. Le plus petit quarré de papier luy suffisoit pour determiner un fait, fixer une date, verifier un usage, assurer une decouverte. Ignorant dans la science de noyer des riens dans beaucoup de paroles, il ne vouloit qu'etre vray, clair et précis. Ce fut le ton qu'il emploia pour traiter avec les chefs de cette province quand la voix du peuple l'eut elevé a la dignité de maistre Eschevin.

Digitized by Google

Cette antique Magistrature longtems le patrimoine de l'honneur, livrée ensuite a des Esclaves, et souvent degradée par la bassesse des ames faibles, reprit dans les mains de Monsieur Lançon tout le lustre quelle pouvoit retrouver. Ce n'estoit plus il est vray le chef de la Republique de Metz donnant des loix, faisant la guerre et signant la paix, soutenu de ce nombreux cortège de chevaliers, la gloire et l'ornement de leur cité, mais c'etoit l'heritier de leurs sentimens qui venoit faire entendre la voix de la patrie. Ce fut celle de Monsieur Lançon, ses vues, ses projets, ses travaux, son administration avoient pour but le bien public, et ce nom depuis degradé par la populace de nos Ecrivains avoit toutte la force que celuy de vertu peut avoir dans la bouche du premier Citoyen de Metz.

Telle est l'idée quil faut se former de l'Eschevinat de Monsieur Lançon, inflexible avec les grands, severe avec le peuple, il ne voyoit personne au dessus de luy parce quil ne connoissoit personne au dessous; toujours vetu d'un simple habit de drap noir, il ne changea ny de maison, ny de maniere de vivre : il ne pensa pas qu'il fut de la dignité du magistrat de devoir quelque chose au luxe et a la decoration exterieure ; enfin il ne crut pas devoir partager avec la magnificence, l'honneur et l'importance de sa place. Cecy vous rappelle Messieurs, le trait de ce spartiate qui, vetu d'une cape Lacédemonienne faisoit trembler toute l'Asie.

L'Eschevinat de Monsieur Lançon consterna tous ceux qui s'engraissent du sang du peuple, les admodiateurs, les oeconomes, les receveurs et les

Digitized by Google

agens d'affaires tremblerent à sa vue pendant que les malheureux et les opprimés reprenoient courage. Le devoir de nos anciens preux etoit jadis de punir les malveillans, d'extirper les abus, d'assurer la tranquilité et de maintenir la discipline ; en recevant l'épée de chevalier, Monsieur Lançon succeda a tous leurs droits et a touttes leurs fonctions, il pensa qu'un maitre Eschevin de Metz n'est pas un Etre passif, et que bien loin de servir d'instrument aux grands de la province, il est leur Egal par sa dignité, leur collegue dans l'administration et souvent leur contradicteur par Etat.

On a dit que dans la Republique de Metz, le maistre Eschevin representoit le Consul, cela se peut, mais il est visible qu'aujourd'huy son autorité ressemble à la puissance tribunicienne, quil est dans Metz pour travailler avec les chefs, representer au Prince, agir au nom de la patrie, soutenir le peuple, procurer labondance, et veiller à la conservation du citoyen. Que tuteur né de chacun de ses compatriotes, il doit agir en pere, veiller en censeur et conseiller en amy : que magistrat domestique, il exerce une juridiction unique depouillée des formes et privée d'apareil ; qu'arbitre legislateur et juge tout ensemble, son devoir est de moderer les peines : Enfin que l'enceinte de son cabinet ne reconnoit que luy pour ministre et pour souverain.

Le nouveau maistre Eschevin fixa d'abord son attention sur ce corps national, qui ne differe de l'assemblée des pays d'Etats que parce qu'il est moins nombreux, moins actif, et moins connoisseur sur ses privileges et sur ses droits. M. Lan-

Digitized by Google

çon ne tenta pas de l'eclairer, il n'auroit produit quune effervescence dangereuse ; il ne chercha pas davantage a sen rendre maitre, on ne se concilie point des hommes peu faits a raisonner sur leurs veritables interêts.

Nostre maistre Eschevin se borna donc à convoquer rarement, à bannir les longues discussions, à diminuer les objets de dépense, enfin a circonscrire l'autorité des Trois Ordres a des formules d'Usage qui ne laissoit aucune prise a la varieté des opinions et a la dissemblance des avis. Par la Monsieur Lançon evitoit les chocs et les partages qui sont aux assemblées des hommes ce que les vents sont à la mer.

Le second objet de Monsieur Lançon etoit ce vaste depot de malheureux et d'orphelins auxquels une epargne sordide donne du pain au prix de la liberté et de la santé, il fut revolté de ce commerce : et il etoit saisi d'indignation lorsquil voyoit l'antique Pritanée de notre Republique qui avoit nourri ses citoyens, ses defenseurs et ses amis transformé en prison pour satisfaire l'avarice des oeconomes ; il fit tout ouvrir : de nombreux essaims d'Enfans virent le jour pour la seconde fois, ils aprirent qu'ils etoient hommes et libres et l'horreur du pain de la patrie cessa. Tout changea de face dans l'hopital Saint Nicolas. Ses pauvres n'eurent plus besoin des carosses et des chevaux dont ils ne se servoient pas, on supprima les fetes, les repas et les parties de plaisir qui n'etoient que des attentats au patrimoine de la veuve. Un calcul severe montra que l'on faisoit plus quil ne falloit faire, et beaucoup moins que l'on ne devoit. Le superflu ne devora plus le ne-

Digitized by Google

cessaire, et le luxe qui sétoit introduit dans la maison des pauvres fut aneanti.

Monsieur Lançon ne pouvoit souffrir cette odieuse magnificence qui ruine les familles en confondant les Etats, et il ne pensoit pas qu'il fut possible d'y remedier plus efficacement qu'en exposant un petit maitre a la risée du peuple, comme les Esclaves pris de vin servoient de leçon aux jeunes lacedemoniens. Cette austere morale etoit bien digne d'un homme qui parcourroit sans suitte, sans provisions et sans domestiques les fermes et les domaines de la ville, qui monté sur un mechant cheval bravoit l'inclemence des saisons pour s'assurer de l'Etat d'une grange, de la situation d'un bois, de la position d'une fontaine ou de l'abornement d'un pré, d'un homme qui connoissoit le génie du paysan et qui scavoit demeler a travers une grossiereté factice, cette ruse et cette astuce qui fait du propriétaire une dupe et du fermier un voleur, rien ne luy echapoit et sil ne prit point comme nos jolis phisiciens la nature sur le fait, il surprit quelquefois la probité des villageois en defaut, il eut meme le bonheur d'en corriger plusieurs et de mettre dans des têtes ignorantes des principes et des notions plus utilement placées que dans les livres des philosophes.

L'œconomie rustique prit une forme nouvelle sous la main de Monsieur Lançon et sil n'ecrivoit point sur les engrais, les prés artificiels, la mouture economique, et la culture de la vigne, il auroit pu imposer silence au dissertateur, aux manipulateurs et aux donneurs de projets qui sont toujour pris au depourvu quand il faut operer en grand. Ennemy declaré de toutte nouvelle inven-

Digitized by Google

tion, il imitoit dans sa marche lente et reglée les procedés de la nature et il ne vouloit pas confier le sort des provinces aux secousses des Esprits sistematiques.

Le bureau municipal fut le premier a en faire l'epreuve lorsquil luy eut fait comprendre que la perte des corps ne provient que du charlatanisme de quelques hommes d'un esprit exalté apuié sur la foiblesse de ceux qui accordent tout, ou sur la lacheté des flatteurs qui veulent savancer aux depens de la patrie. Ce principe regla l'administration de la ville de Metz. L'œil de Monsieur Lançon etoit partout, on eut dit que Sully luy avoit donné une portion de son génie, il etoit severe comme le ministre, desinteressé comme l'amy de Henry IV, et souvent negatif. Ce surnom auroit pu convenir à Monsieur Lançon.

Solliciter un magistrat, disoit-il, c'est l'insulter : Demander grace c'est se reconnoitre coupable : la probité ne sollicite point ; elle attend la justice : le crime n'a pas besoin d'intercesseurs. Les grands mettent leur science à tromper les petits : les caresses des gens en place sont des filets dangereux. La vertu ne demande jamais, elle rejette souvent et se console de l'oubli. Tels etoient les principes de Monsieur Lançon, telle etoit la base de ses conversations lorsque debarrassé du soin des affaires, il courroit dans les bras de l'Atticus de Metz chercher des plaisirs qu'il n'auroit pu trouver ailleurs. C'est la Messieurs, que j'ay eu l'honorable satisfaction de pratiquer deux hommes qu'Athenes pourroit nous envier. Messieurs Descartes et Lançon ne cherchoient pas l'esprit, ils ne disputoient pas en Rheteurs, mais sans pre-

Digitized by Google

tendre briller ils eclairoient, ils administroient des faits, ils aplanissoient les difficultés. Cette tradition orale plus precieuse que les livres couloit de leur bouche comme chez les anciens druides dont ils etoient les images ; ils sembloient avoir une science non ecrite qui leur fut propre et particuliere que l'on ne rencontroit point ailleurs, telle etoit celle des anciens philosophes dont les leçons n'etoient que des conversations soutenues et debarrassées de ce babil importun qui fait aujourduy tout le merite de nos brillantes compagnies.

Les longues soirées d'hiver si vantées par le chantre d'Achille etoient emploiées par nos deux Nestors a parcourir les differens points de l'histoire de notre province dont ils avoient fait leur capital depuis longtems. Nos loix, nos formules, nos relations, notre administration, nos usages, notre commerce, nos citoyens, nos familles patriciennes, voila la matiere de leurs discours et si quelquefois ils paroissoient s'eloigner de cet objet. cétoit pour y revenir avec une nouvelle complaisance et un nouveau plaisir.

Les monumens disoit singulierement Monsieur Lançon ne manquent pas aux historiens provinciaux, mais c'est l'Ecrivain qui manque aux monumens. Il m'est souvent arrivé de chercher l'histoire dans l'histoire, tous les siecles se ressemblent et tous les personnages n'ont qu'une physionomie platte sans caractere et sans expression. Pourquoy vouloir adopter un stile et seriger en beau parleur ! C'est le vray moyen de maigrir les faits et de noyer les circonstances dont tout l'interret ne consiste bien souvent que dans une

Digitized by Google

Epoque necessaire au gain d'un procés ou à l'établissement d'une famille.

Monsieur Lançon ajoutoit (:) tout le travail des historiens particuliers devroit etre borné a l'edition exacte des titres, aux Tables chronologiques, et aux notes raisonnées, par la nous aurions des ouvrages dignes de foy, sans sistemes, sans prevention et sans partialité. On pourroit citer les historiens comme le texte des loix au lieu d'être aux prises avec leurs prejugés et leur ignorance.

C'etoit Messieurs avec une pareille severité que M. Lançon jugeoit tous ceux qui ont osé courir dans la carriere des faits, en sorte qu'il n'admettoit dans..... genre de l'histoire que les memoires des temoins oculaires ou les recueils du tems. Une Lettre originale luy faisoit plus de plaisir que vingt volumes de prose harmonieuse vuide de sens et d'esprit, et si l'on excepte le President de Thou et quelques autres, il abandonnoit à la poussiere des bibliotheques toutte cette multitude d'Ecrivains dont le seul merite est d'amuser ceux qui font consister la peinture dans le brillant des couleurs.

Cette reflexion nous conduit à l'idée que Monsieur Lançon s'etoit formée des Belles lettres et des beaux arts. Nous luy avons souvent entendu dire : Le genie seul a droit de s'en occuper, l'Esprit le privilege d'aplaudir, et la multitude celuy d'admirer et de se taire. Decision severe mais exacte qui fixe les places que doivent occuper dans la Republique des lettres, les ouvrages qui forment les bibliotheques des nations et ceux qui ne sont que l'amusement des sociétés. On voit par là que Monsieur Lançon tenoit fortement

Digitized by Google

au siecle d'Auguste et de loüis le Grand et qu'il avoit beaucoup de peine a se familiariser avec celuy de Neron. On voit encore qu'il ne pouvoit supporter les eloges outrés de quelques entousiastes qui font consister le beau dans l'agreable et dans le joli. Cetoit la selon luy la perte des talens. Il auroit voulu que les peintres ne travaillassent que pour l'Etat, les sculpteurs pour la patrie et les poëtes pour celebrer la vertu.

Au reste, comme il n'avoit point la vanité de se donner pour connoisseur, il s'exprimoit sur les arts comme sur tout le reste librement et fortement, peu luy importoit que l'on suivit son sentiment, il vouloit meme avoir le merite d'etre quelquefois tout seul de son avis. Quoi qu'il en soit cest l'occasion de dire icy que la ville de Metz est redevable a Monsieur Lançon de la construction de son hotel de ville; depuis longtems il s'en etoit occupé, il avoit prevu les depenses et designé les deniers; il etoit entré dans des details de pere de famille sans laisser a l'avidité le moyen de tromper; il avoit voulut que l'edifice fut simplement, commodement et noblement traité, il avoit desiré que tout y retraça les mœurs de nos anciens patriotes : il avoit souhaité que tout y designa ce que la ville de Metz avoit été et ce quelle est presentement; il demandoit que l'on bannit surtout ces decorations frivoles faites pour le theatre mais indignes d'une Basilique municipale. Enfin toujours occupé de l'histoire de son pays, il vouloit que l'on tira des anciens monumens messins la matiere et le sujet du cizeau des sculpteurs.

Pour y parvenir il offroit ses recueils et ceux

Digitized by Google

de ses amis, il ouvroit ses portefeuilles et ceux de ses concitoyens. Alors on auroit vu dans le nouvel Hotel de ville les bustes des Fabert et des Foës ; on auroit lu sur les frises les noms des Remiats et des Barisey; on auroit parcouru dans la salle des Trois Ordres le blazon de nos maistres Eschevins ; on auroit contemplé dans la galerie les traits de Vieilleville a coté de ceux d'Androyn Roucel, la salle du Conseil auroit offert les restes precieux de nos archives, pendant que les sceaux de nos pareiges transformés en boucliers et en pavois auroient etés suspendus dans les vestibules. Par la, Metz antique se seroit retrouvée dans Metz nouvelle et nos neveux repassant sans cesse l'histoire de leurs peres n'auroient pas ete forces d'ignorer un jour l'honneur et la vertu de leur patrie.

Tous ces faits recueillis de la bouche meme de Monsieur Lançon avoient besoin d'etre transmis a la generation qui va nous suivre. Ce sera un nouveau motif pour elle de regretter l'homme vertueux que nous celebrons ; ce sera pour cette Societé roiale un sujet de publier ce qu'il a fait pour elle en luy procurant à l'hotel de ville l'apartement qu'elle occupe actuellement. Le marechal de Belleisle dira ton un jour dota l'Academie de Metz, et le maître Eschevin Lançon la recueillit, comme autrefois Mecene rassembla les scavans dans le palais d'Auguste.

Nous insistons avec d'autant plus de complaisance sur ces faits honorables a la memoire de Monsieur Lançon, qu'ils servent a confondre la temerité de ceux qui ont osé le qualifier de tete etroite et d'homme a petittes vues, mais lon scait

Digitized by Google

asséz que la populace romaine calomnioit Fabius. Une des plus grandes idées de Monsieur Lançon etoit le plan qu'il avoit conçu pour l'administration du college de Metz lors de la destruction de la societé des Jesuites. L'Esquisse que nous allons en tracer ne deplaira point a ceux qui sont exempts des prejugés de College, ils verront sans doute avec plaisir qu'au milieu des belles choses que l'on a dites sur l'education, Monsieur Lançon en avoit pensé d'utiles et de pratiquables. Son projet n'a point ete ecrit, c'est toujours la tradition orale que nous suivons sans crainte d'etre dementis. Voicy donc l'ensemble des Meditations de notre patriote.

Il vouloit premierement que tous les enfans eussent part a l'Education publique. Secondement diminuer cette foule de petits fainéans qui sous pretexte de l'etude de la Langue des Anciens romains volent impunement a la patrie dix années de leur vie. Cetoit pour remplir ces deux objets que Monsieur Lançon rassembloit toutte la jeunesse messine chez des maitres repandus dans les differens quartiers de la ville pour y aprendre les elemens de la religion et des langues. Par la tous les enfans soumis egalement a un noviciat severe, auroient fait preuve de capacité ou d'incapacité pour l'etude des Lettres. Ceux qui auroient montré du talent admis dans le college composé d'un petit nombre de professeurs, auroient continué la carriere des humanités pendant que le reste de la jeunesse auroit eté consacré aux arts qui dependent du dessein (sic) ou de la mechanique. De ce premier arrangement resulte une occupation fructueuse pour tous les enfans ; des ecoles veritable-

Digitized by Google

ment citoyennes dans lesquelles celuy qui n'auroit jamais eté qu'un méchant pilier de classe seroit devenu un bon menuisier ; le college pourvu d'excellens sujets qui auroient fait l'honneur du barreau et de la clericature. Enfin des talens classés, mis en evidence, et rendus utiles, auroit fait de la ville de Metz un seminaire d'hommes precieux dans tous les genres de discipline.

Les revenus du College suffisoient a tout par le retranchement des basses classes et la simplification des hautes classes. Les apointemens honnetes auroient donné un Etat et du pain a vingt citoyens : car Monsieur Lançon ne vouloit pas que l'Education fut livrée a des Etres isolés qui ne sont sensibles qu'a la cadence d'un vers ou a l'harmonie d'une periode. Par cette methode il elevoit l'ame des messins en la nourrissant d'idées, en l'occupant de choses et en l'echauffant par le spectacle d'une institution qui n'est point encore pratiquée en France. Il sapoit jusque dans ses fondemens la paresse malheureusement trop connue de notre jeunesse, il la forçoit de s'occuper et lui donnoit un aliment qui auroit detruit la morgue et la vanité des parens; on n'auroit plus rougit de travailler et les grands airs de nos bourgeois seroient aneantis.

Je m'arrette avec complaisance sur ces projets que le tems, l'expérience et le vray amour de la patrie realiseront un jour, alors on se souviendra du maitre Eschevin Lançon. Les vieillards profereront son nom avec attendrissement, notre jeunesse fera retentir de ses louanges les atteliers et les gymnases, son buste couronné de chêne paroitra dans les edifices publics environné d'un nom-

Digitized by Google

breux cortege d'hommes utiles que la ville (de) Metz aura produit. On y verra les Ferry, les Ancillons, les Foès et tous ces depositaires des connoissances humaines vanger le surnom odieux donné par la prevention et la haine ; on y remarquera les chefs et les fondateurs de notre republique avec leur fermeté et leurs vertus. La ville de Metz ornée par les traits des grands personnages issus de notre sein triomphera de l'ignorance et de la malice d'un siecle d'intrigues, de noirceurs et de petittes manœuvres. Le Messin connoissant ses ressources jouira paisiblement de tous ses avantages lorsque une noble Emulation le forcera d'honorer ses compatriotes et de s'estimer luy meme. L'esprit de Monsieur Lançon animera les generations qui vont nous suivre et son eloge sera fini.

Il est tems de terminer celuy cy. Monsieur Lançon commençoit a vieillir, et la douleur vint dechirer son sein paternel : un accident cruel le priva de la moitié de sa famille. Son fils lachement assassiné..... Mais ne reveillons point les souvenirs d'un crime atroce, imitons dans cet ecrit le silence de Monsieur Lançon luy meme, ne tentons point de dependre (sic) les sentimens de ce pere desesperé, et loin de vouloir mettre sous les yeux de cette assemblée les larmes de notre illustre magistrat, couvrons d'un voile le front du pere et le cercueil du fils. La religion sempara de l'ame de Monsieur Lançon, elle le fortifia et garanti son cœur du desespoir. La ville (de) Metz avoit encore besoin de son maitre Eschevin ; il en continuoit les fonctions avec un zele et un desinterressement toujours egal, lorsqu'il fut attaqué de la maladie qui le conduisit au tombeau.

Digitized by Google

Une apoplexie vint le surprendre, il tomba dans la rue de la prison militaire, on le porta chez Monsieur Le Brun et de la chez luy. Ses amys accoururent, sa tete etoit libre et saine, le corps seul deperissoit. La medecine emploia ses secours mais la mort l'emporta. Il expira le... (6 mars 1767) et fut inhumé le lendemain dans l'Eglise Saint Martin sa paroisse.

Monsieur Lançon laisse un fils actuellement procureur general au Parlement de Metz qui par ses mœurs, sa conduitte et son integrité fait revivre dans cette grande ville les vertus de son pere que nous ne cesserons de regretter.

Digitized by Google

VESTIGES
DU
CULTE DES EAUX ET DES ASTRES
dans les rondes enfantines en Lorraine

ÉTUDE MYTHOLOGIQUE

PAR
HENRY LEROND

« L'enfant d'aujourd'hui nous explique l'homme d'autrefois. »

(*La Chaine traditionnelle*, par Hyacinthe Husson, Paris, 1874, p. 176.)

I

Les jeux, les chansons d'enfants, reflètent les usages des peuples d'autrefois. Ils ont soigneusement conservé les coutumes obscures et confuses de nos ancêtres.

Certes, en les considérant de près, en les soumettant à une étude approfondie, on trouve dans les jeux et chansons de notre jeunesse lorraine, notamment à la campagne, bien des choses précieuses relatives aux usages, restées intactes jusqu'à nos jours, une foule innombrable de réminiscences de coutumes et de croyances populaires depuis longtemps disparues, qui vraiment seraient dignes de la recherche de personnes

Digitized by Google

aptes et éclairées, auxquelles l'énergie ne ferait point défaut. Dans notre beau pays de Lorraine se trouve enfoui, pour la connaissance du passé, un vrai trésor de Nibelung, qui, comme l'or brillant, attend avec impatience la main du chercheur actif, pour en explorer le terrain, procéder systématiquement à la fouille et enfin en faire la riche levée.

Examinons aujourd'hui à titre d'essai les rondes enfantines. Elard-Hugo Mayer nous y rend attentif en disant dans son ouvrage sur les usages des peuplades allemandes : « Les rondes sont pleines de réminiscences d'anciens mythes. » Meyer a parlé ainsi à juste titre. Regardons-y de près.

Dans les « Chants populaires du Pays Messin » recueillis par le Comte de Puymaigre, nous trouvons une ronde « Le pont des Morts », qui était autrefois chantée à Vernéville, arrondissement de Metz-Campagne, mais qui malheureusement aujourd'hui, comme un habitant de la localité, digne de foi, me l'assura, n'est plus connue que des personnes âgées du village.

La voici :

« Au pont des Morts nous irons voir danser.
Annette demande à sa mère d'y aller.
— Non, non, ma fille, vous n'irez pas danser.
Monte à sa chambre et se met à pleurer.
Son frère demande : « Qu'as-tu donc à pleurer? »
— Maman ne veut pas que j'aille danser.
— Mettez votre robe et votre ceinture dorée.
Sur le pont des Morts nous irons voir danser.
Elle fit trois tours et la voilà tombée.
— Hélas! mon frère, me laisserez-vous noyer.

Digitized by Google

— Non, non, ma sœur, je vais vous retirer.
Les cloches des morts se sont mises à sonner.
La mère demande : qu'ont-elles donc à sonner ?
— C'est votre fils et votre fille noyés ! »

La ronde que le Comte de Puymaigre relate est tombée dans l'oubli. Mais elle a engendré un grand nombre de variantes, dans lesquelles il est dit tantôt « Sur le pont du Nord », tantôt « Sur le pont de Nantes », ou « Sur le pont de Rouen », etc. Citons une de ces variantes, qui nous vient de la jeunesse messine :

« Sur le pont de Nantes un bal y est donné,
Annette demande à sa mère d'y aller :
« Maman, veux-tu que j'aille au bal danser? »

« Oh non, ma fille, tu n'iras pas danser. »
Elle monte dans sa chambre et se mit à pleurer.
Son frère lui demande : « Qu'as-tu donc à pleurer ? »

« Maman n'veut pas que j'aille au bal danser. »
« Mets ta robe blanche et ta ceinture dorée ! »
Elle mit sa robe blanche et sa ceinture dorée.

Ils firent trois tours et le pont s'est écroulé,
Ils tombèrent dans l'eau et les voilà noyés.
Les cloches de Nantes se mirent à sonner.

La mère demande : «Qu'est-ce que j'entends sonner ? »
« C'est pour vot' fille et vot' fils aîné,
Qui ont désobéi pour aller danser. »

A Saint-Julien, la finale dit : « Voilà ce que c'est des enfants entêtés, » — à Ars : « des enfants débauchés. » Il est évident que ces terminaisons sont d'origine moderne, des additions tardives, qui ont été ajoutées comme morale par le peuple sobre des campagnes.

C'est ainsi que de merveilleux mythes, dont

Digitized by Google

l'écho s'est atténué en traversant les siècles, ont dégénéré en fables ingénieuses, puis en petites moralités.

La variante messine, nous la rencontrons, non seulement parmi la population de langue française de la Lorraine, mais aussi avec peu de modifications dans les contrées françaises du Poitou, de l'Ilę de France, de la Champagne, de la Haute-Bretagne, à La Rochelle, etc.

Le Comte de Puymaigre ajoute à la ronde « Le pont des Morts » cette annotation : « Il se peut que le pont des Morts soit une variante messine. Il ne faudrait cependant pas s'étonner de voir ce pont désigné comme un lieu propre à des danses. Dans un intéressant travail : « Les principaux ponts de Metz au moyen âge », M. Raillard dit que le pont des Morts « était le pont principal du vieux Metz, celui dont le nom revient le plus souvent dans la chronique de la cité, le lieu ordinaire des exécutions judiciaires et souvent le théâtre des fêtes de la république messine. » Il se peut que dans une fête publique, les danses aient attiré sur le pont des Morts une jeune fille dont la fin tragique aura frappé les esprits. Cependant nos chroniqueurs, à ma connaissance du moins, ne parlent d'aucune catastrophe à laquelle notre chanson pourrait faire allusion, et nous avouerons que cette chanson se retrouve dans bien des provinces, avec la différence déjà signalée au commencement de cette note et quelques autres variantes. »

Le Comte de Puymaigre est, il me semble, bien loin de se douter de l'origine obscure de notre ronde. Qu'il me soit donc permis de hasarder

Digitized by Google

cette tentative de rechercher la source lointaine dont elle est probablement découlée. « Or », pour parler avec Louis Börne, « qui de nous ne remonterait volontiers bien des siècles jusqu'à la nébulosité des temps primitifs, où l'histoire humaine jaillissait encore toute fraîche de l'urne de la nature ! »

Ah ! elle fut grandiose et triste, cette aurore primordiale, cette genèse de la ronde lorraine ! Voyons plutôt !

Trois points saillants fixent notre attention. Ce sont premièrement le lieu de la danse, deuxièmement le refus catégorique de la mère et la consolation du frère, et enfin la triste fin du frère et de la sœur dans les vagues dévorantes, fin à laquelle toute la nature, comme à la mort de Baldur s'attriste tellement, que même le métal inanimé ne reste pas indifférent et commence de lui-même et sans l'aide de personne à se mettre en branle pour annoncer au loin la fatale nouvelle, telle jadis la cloche dans la cathédrale de Spire annonça d'une voix claire et perçante le décès de l'Empereur Henri V.

Le lieu de la danse est un pont. Dans toutes les variantes qui me sont connues, la danse a toujours lieu sur un pont. Le nom du pont n'est d'aucune importance, car chaque pays, chaque province, chaque localité met en évidence celui qui est le plus proche et qui, par sa construction et son importance, lui semble le plus imposant, à moins que le peuple ne tienne déjà avec opiniâtreté à un certain nom transmis de longue date.

Mais, dansait-on autrefois sur les ponts ? Il ne peut y avoir de doute que dès les temps les plus

Digitized by Google

reculés il était d'usage de danser sur les ponts. Les pièces justificatives ne nous font nullement défaut, elles abondent même à ce sujet. Quelques exemples seulement !

Parmi la jeunesse lorraine, il existe une autre ronde, également très en vogue ; dans celle-ci il est question aussi d'une danse sur un pont. Je la cite :

« Sur le pont d'Avignon
L'on y danse, l'on y danse,
Sur le pont d'Avignon
Tout le monde y danse en rond.
Les beaux messieurs font comme ça ;
Sur le pont d'Avignon
Tout le monde y danse, danse
Sur le pont d'Avignon
Tout le monde y danse en rond. »

A cette ronde, un jeu mimique est rattaché. Des personnes de toutes les classes de la société y sont citées, au cours de la ronde, et leurs gestes habituels ou encore leurs mouvements dans l'exécution de leurs travaux se trouvent magistralement imités.

Une autre preuve de la danse sur les ponts nous est rapportée par Jacob dans ses « Croyances populaires du Moyen-Age. » Il nous rapporte qu'à Utrecht, en l'an 1277, une foule de jeunes garçons et de jeunes filles s'amusaient à danser sur un pont. Un prêtre vint à passer avec le Saint-Sacrement. Les jeunes gens n'interrompirent point la danse. Qu'arriva-t-il ? Le pont s'écroula et les danseurs furent engloutis dans les flots.

Naguère encore, dans les contrées septentrionales de l'Europe, les danses s'exécutaient sur des

Digitized by Google

ponts. Johannes Stolt nous rapporte que, vers l'an 1820, aux environs de Kalmar, on avait la coutume de danser tous les soirs de l'été dans les cours tapissées de verdure, tandis que le dimanche cet amusement s'effectuait sur un pont jeté sur le ruisseau : « Sommeraften gik der Dans paa de grasklaedte Gaardspladser og Sondag Eftermeddag paa Broerne, som förte over Aaen. »

La danse sur le pont se trouve également mentionnée dans une chanson danoise « Riben Ulv. » Il est dit : « Ils commencèrent à danser, en avant, en arrière ; ils dansèrent durant quatre jours ; ils dansèrent sur les ponts de Ulvsburg. »

Mais aussi dans le Sud de l'Europe, on connaissait la danse sur le pont. C'est le poète Catulle qui nous le fait savoir dans son pieux souhait à la ville de Cologna. En voici une faible traduction :

« Bonne, tu désirerais volontiers donner un jeu sur le pont ;

Les danseurs sont prêts, mais ils ne se fient ni aux planches tordues,

Ni à l'enchevêtrement des poutres raccommodées, craignant,

Qu'inopinément le tout ne tombe brisé dans le marais.

Que ton ponceau se fortifie d'abord selon leur désir,

Afin d'être en état de supporter les sauts sacrés même des Saliens. »

Assurément, il est question ici d'une danse religieuse sur un pont. Pour que cette réjouissance puisse avoir lieu sans danger, les habitants de la ville de Cologna doivent jeter l'époux stupide, le sexagénaire inutile, au plus profond du marais. C'est sans contredit une allusion ironique à la

Digitized by Google

vieille coutume des Romains, car la Colonia était en tout une copie de la cité-mère.

Même à Paris on a dû danser sur le Pont Notre-Dame.

Quand les hommes s'étaient adonnés pendant le jour à la joie de la danse sur le pont, et qu'à l'entrée du crépuscule ils évacuaient ce lieu, alors, selon l'imagination populaire, le monde des esprits s'en emparait, ce peuple ténébreux de la nuit continuait, sans en être incommodé, le plaisir, car la danse est, selon les peuples nègres de nos jours, de la Mer Pacifique et de l'Océan Indien, une réjouissance des esprits.

F. Mistral nous dit dans son ouvrage de « Mireille » que dans la nuit de la Saint-Médard, les Trèves tiennent un bal sur le pont de Trinquetaille. Or les Trèves sont des lutins, et Trinquetaille est une localité de la banlieue d'Arles, qui autrefois était réunie à la ville par un pont de bateaux établi sur le Rhône. Notons que la nuit de Saint-Médard était une époque où, d'après une croyance générale, l'eau exigeait une victime.

Selon un grand nombre de contes germaniques et celtiques, les nains quittent le monde des hommes en passant sur un pont. Leur départ se manifeste par un léger piétinement semblable à celui que produisent les danseurs dans leurs évolutions.

Une chanson alsacienne dit : « Vers la nuit, quand la lune luit, on piétine sur le pont. »

A Magdebourg on dit :

« A Magdebourg sur le pont.
Il y a trois jeunes filles,
Qui tous les matins
Font trois belles rondes. »

Digitized by Google

C'est pourquoi partout, en Lorraine et ailleurs, les ponts sont considérés, principalement la nuit, comme des lieux fantasmagoriques, des lieux de réunions de spectres, de revenants et d'esprits infernaux. Or cela n'est qu'un retentissement de cette ancienne conception du Pont des Morts ou des Esprits, car quand la nuit approche, les esprits — et selon l'imagination populaire, les esprits sont des défunts — entreprennent leur soi-disant pérégrination par-dessus un pont vers l'autre monde. Cette crainte des ponts, qui la nuit envahit les sens du voyageur, nous la rencontrons non seulement en Europe, mais elle a même franchi l'Océan et s'est installée dans le nouvean continent. Pour nous en persuader, nous n'avons qu'à feuilleter la légende de la caverne du sommeil par Washington Irwing.

Voltaire écrit : « Le czar Pierre ne pouvait, dans sa jeunesse, passer un pont sans frémir. »

Après cette courte digression, retournons à la danse sur les ponts. Comme nous venons de voir d'après plusieurs exemples, il est certain que, dans les anciens temps, on y dansait.

Mais pourquoi dansait-on précisément sur les ponts ? Pour résoudre cette question, le folk--loriste français Léon Pineau me prêtera volontiers son concours et me servira de guide à travers cette profusion d'idées.

Décidément, il est peu acceptable que le choix d'un pont pour l'exécution des danses fut simplement occasionnel ou même de simple hasard, car les inconvénients en sont absolument trop nombreux, et nous affirmons justement le contraire. Que l'on prenne seulement en considération la

Digitized by Google

place si restreinte ; elle ne présentait à un certain nombre de danseurs que très peu d'espace pour leurs évolutions, notamment les ponts du moyen-âge, dont le tablier était étroit et fortement voûté et dont les côtés fléchissaient assez brusquement. La place sur ces ponts ne convenait donc en réalité que peu ou point du tout pour la danse.

Il faut donc qu'il y ait eu un motif spécial qui ait déterminé ce choix. Quel fut ce motif? Quelle en fut la nature toute particulière ?

La danse est aussi ancienne que l'humanité. Même une inscription tombale de Zosime nous affirme que la personne qui, par ordre de Pluton, quitte cette terre de soucis, vit avec les dieux dans une agréable existence, en jouissant de la danse.

La danse était dans sa première forme, quoique imparfaite, une nécessité de l'homme primitif, et aussi loin que nous remontions dans l'histoire de la vie des peuples, nous la trouvons partout, évidemment sans la moindre esthétique. Nous trouvons la danse dans les temps les plus reculés, parmi les peuplades les plus anciennes et uniquement comme expression de la force naturelle innée de l'homme doué de muscles solides, bâti à chaux et à sable.

Selon d'anciens écrivains ou d'anciennes traditions, la danse était dans l'antiquité moins un plaisir, ou un amusement pour les danseurs, qu'une sorte d'offrande, un devoir religieux faisant partie du culte. Ainsi, les prêtres des Egyptiens exécutaient, lors des processions et cortèges solennels, des danses pantomimiques. A la grande solennité dans le temple de Phtha à Memphis,

Digitized by Google

lors de l'installation du taureau Apis consacré à cette divinité, on exécutait une musique bruyante accompagnée de danses. La foule accourait de près et de loin et applaudissait frénétiquement. Nous trouvons, chez les anciens peuples, des danses de deuil et des danses de pèlerinage, même les antiques monuments des Egyptiens nous montrent tantôt des figures détachées, tantôt des groupes entiers, évoluant en danses. Ces figures sont un témoignage irrécusable que la danse fut, dans les temps les plus obscurs, connue et exécutée.

Dans les pays du Gange, l'ancienne Inde, nous voyons les Brahmanes, après une sécheresse prolongée, s'abîmer dans les prières et descendre en dansant vers le fleuve sacré, dont les eaux bénies tressaillent de leur source vers la mer, priant et suppliant la divinité de leur envoyer une pluie abondante et fertile.

Chez les peuplades assyrio-phéniciennes, ce furent principalement les Hierodules qui s'acquittèrent des danses dans le temple d'Astarté, déesse de la guerre et de la victoire.

En Phrygie, ce fut la secte des Corybantes, qui au Culte de Cybèle ou Rhea vouait des danses sacrées.

De même aussi chez les Hébreux, la danse était consacrée en première ligne à la divinité (Elohim) au Seigneur (Adonai). Le livre des livres, la Bible, ne nous raconte-t-il pas la danse autour du veau d'or ?

Mais des Germains, aucun fait ne nous est signalé d'où l'on puisse conclure à une danse religieuse, de même non plus des peuples du Nord. On cite

Digitized by Google

bien des danses à l'épée, des danses de risée, de moquerie et autres ; mais d'une danse exécutée à l'honneur des dieux immortels, nous ne trouvons pas la moindre trace. Néanmoins, l'affinité n'est pas douteuse, et selon Mullenhof, la danse des géants de Yorkshire fournirait la preuve évidente d'une connexion de la danse germanique à l'épée avec l'ancien Culte et les vieilles fêtes du paganisme.

La danse était inséparable de la vie et du caractère des Germains. Nous en trouvons surtout une preuve frappante en ce que nous la voyons même transplantée dans le royaume des esprits, dans le monde mythique des Fées, Elfes et Dryades. Ceux-ci n'exécutaient-ils pas au clair de la lune, dans les prés parsemés de fleurs, leurs danses tourbillonnantes ? Malheur au pauvre mortel qui par hasard s'égarait dans ces rondes ! Fatalement il était entraîné à une triste fin. Et puis les petits êtres des montagnes, les farfadets et les lutins, n'exécutaient-ils pas en certains endroits isolés, enlacés en longues chaînes, leurs danses vertigineuses ? Et le conte du Venusberg ne nous raconte-t-il pas les danses sensuelles qui étaient exécutées dans ce monde mythique de la montagne ! Des danses des sorcières, qui sur les hauteurs de Walbourg tiennent leur sabbat et leurs orgies, ne faisons pas mention.

Les danses du culte, qui étaient exécutées dans les églises de l'antiquité, enceinte de pierres gigantesques posées en forme de labyrinthe, connues dans le monde scientifique sous le nom de « Troyaburgen » et que l'on rencontre sur tout le continent de l'Europe et de l'Asie occidentale,

Digitized by Google

surent, de la manière la plus heureuse, associer l'art primitif de la danse à la religion.

Lorsque le Christianisme vint à s'implanter, notamment au troisième siècle, beaucoup de coutumes païennes, en premier lieu les danses, continuèrent à subsister; on les laissa intactes, on les toléra sans mot dire, et pour faciliter la conversion des païens, on les maintint aux services religieux de la nouvelle église.

On nous raconte que les anciens Bavarois, quoique convertis au christianisme, eurent encore bien longtemps l'habitude de danser autour des autels en chantant des chansons libidineuses.

L'histoire de Metz nous raconte que même au XVe et au XVIe siècles, la danse était encore en usage dans les églises de Metz, et, notons-le bien, les autorités civiles ainsi que le clergé l'autorisaient avec empressement.

A l'île de Telos on danse encore tous les dimanches des rondes, si ce n'est à l'église même, du moins à l'endroit le plus proche.

Ailleurs on dansait également dans les sanctuaires. Et de nos jours, quand à l'offrande nous contournons l'autel, comme cela se pratique dans la plupart de nos églises en Lorraine, que faisons-nous autre chose que de continuer, sans nous en douter, cette coutume ancestrale avec la différence que les gestes de la danse et les chants lascifs ont disparu.

« La danse », dit Preller, « consistait à l'état primitif en marches autour des autels des divinités en formant toutes sortes de figures enlacées, ou tantôt tous, tantôt différentes sections se présentaient alternativement. »

Digitized by Google

Pour nous persuader davantage que la danse dans son état primitif faisait partie du culte, jetons un regard sur les peuplades sauvages. Nous rencontrons parmi elles des danses de naissance, de noces et de sépulture. La danse est étroitement liée à toutes les actions importantes de la vie, telles que chasse, moisson, fin de moisson, pêche, chasse au saumon, guerre, retour de la guerre, etc. Schurtz écrit : « Où le genre de travail le permet, les peuples non civilisés l'exécutent très volontiers en mouvements de danse. » Schadenberg observa que, dans le Sud de Mindanao, le travail des champs se faisait occasionnellement dans un rythme de danse.

Long trouva chez les Indiens de l'Amérique du Nord-Est, parmi lesquels il vécut un temps assez considérable, une danse du calumet, de guerre, du chef, de départ, de lance, de scalp, de mort, de prisonniers, de noce et surtout, en ce qui nous intéresse, une danse de sacrifice.

Beaucoup de peuplades du Nord-Ouest de l'Amérique semblent, par leurs danses, avoir pour but de concilier les esprits et d'entretenir un culte de totemisme envers leurs ancêtres.

Chez les Océaniens, la danse et les chants sont indispensables aux offices.

A la cérémonie de Wodu, à l'île de Haïti, la Mamaloi danse parmi les adorateurs agenouillés avec un coq vivant sur la tête. Elle tue le coq, embrasse le cou ensanglanté, suspend l'animal par-dessus ses épaules et enfin s'affaisse toute épuisée. Cette danse et cette scène du sacrifice se répètent jusqu'à ce qu'enfin le papaloi bénit le dernier coq tué, qui est de couleur noire. La vic-

Digitized by Google

time est aspergée d'eau. Puis de nouveau une danse.

Les Hottentots ne traversent jamais un cours d'eau sans avoir préalablement offert une danse à la divinité des Eaux. Ils vénèrent aussi les Astres. Quand ils veulent obtenir d'eux une pluie fertile, ils s'assemblent aux époques de la nouvelle et de la pleine lune et leur offrent des danses. « Ils ont », dit Frédéric Ratzel, « une vénération toute spéciale pour la lune, dont ils saluent l'apparition par des danses. Ils s'écrient : « Sois la bienvenue ! Fais que nous récoltions beaucoup de miel, que nos bêtes aient beaucoup à manger et nous donnent beaucoup de lait. »

Il en est de même chez les Australiens.

Parfois, les danses des peuplades sauvages consistent en une simple imitation des phénomènes et apparitions de la nature. C'est ainsi que le tonnerre a sa danse et son chant, — car les chants accompagnent toute danse, — alternant entre eux. Une personne féminine représente l'éclair. Elle chante en dansant. Le chœur est formé par le Kraal. Une autre personne simule être frappée par la foudre. Le chœur répond en dansant. Ordinairement ils accompagnent leurs danses de toutes sortes de gesticulations propres aux travaux de la vie ordinaire.

Les Malais ont un goût prononcé pour les danses mimiques ; on peut dire que chez eux il touche les extrêmes. Ce sont des raffinements d'une civilisation outrée des Orientaux. La mimique a surtout trouvé un grand développement chez les Buschmans, qui la plupart du temps avec leur curieux talent d'imitation singent les mouvements des animaux.

Digitized by Google

D'après tout ce que nous venons de rapporter, on s'explique la mimique dans « Sur le pont d'Avignon ». Nous rencontrons en Lorraine encore d'autres traces de danses mimiques. Je puise de nouveau dans le trésor des chants de notre jeunesse lorraine. Voici une ronde qui confirme ce que nous venons d'avancer :

« Savez-vous planter les choux
A la mode, à la mode,
Savez-vous planter les choux
A la mode de chez nous?

On les plante avec la main
A la mode, à la mode
On les plante avec la main
A la mode de chez nous. Etc.

Puis suivent : « On les plante avec le pied, avec le coude, avec le nez, avec le g'nou, » et chaque fois on imite, avec la partie correspondante du corps, la plantation des choux.

Dans la ronde « L'avoine » nous possédons encore une autre affirmation pour la danse mimique en Lorraine :

« Qui veut ouïr, qui veut savoir
Comme on sème l'avoine?
Mon père la semait ainsi. »

Dans cette ronde, la jeunesse lorraine imite la semaille, la coupe, la liaison, le battage, etc., de l'avoine.

Cette dernière ronde mimique, également connue des Germains et des Slaves, doit sans contredit son origine à une ancienne fête de l'agriculture, car toutes ces rondes mimiques sont très antiques et remontent très loin. Elles se transmettent et

Digitized by Google

se lèguent de génération en génération en y ajoutant les particularités caractéristiques propres à chaque peuple. En fait de danses mimiques nous ne retrouvons plus en Allemagne, de nos jours, que le « Siebensprung », presque tombé en désuétude et qui ne se danse plus qu'à Vaale, circonscription de Rendsburg, et en Bavière le « Schuhplattltanz », danse très mouvementée.

Les danses mimiques que nous rencontrons chez tous les peuples civilisés dans les formes les plus différentes et les plus variées, étaient aussi connues des peuples de l'antiquité classique. Même les Hébreux avaient leurs danses hiératiques.

Chez les anciens Mexicains, les personnes destinées aux sacrifices étaient obligées de s'approcher de leurs affreuses divinités en dansant et en chantant.

De nos jours, nous trouvons encore en Lorraine des vestiges de danses et de victimes, qui nous affirment que la musique et la danse étaient en relation intime avec le culte. Au jour de la fête du village, dans beaucoup de localités, la jeunesse lorraine, accompagnée d'une musique, danse en rond autour d'un mouton attaché à un piquet, ou d'une oie ficelée ou encore d'un coq suspendu à une corde. Involontairement, le tableau des prêtres de Baal, dansant autour de leur bœuf, se présente à nos yeux.

Evidemment, cette ronde n'est autre chose que la danse pâlie du sacrifice, qui dans nos temps modernes est devenue incompréhensible et dont le sens nous échappe. C'est la vieille danse du mouton ou du coq, qui a son apogée dans le sacrifice d'un animal quelconque.

Digitized by Google

Au jour de la Saint-Jean, on danse sur les hauteurs autour de la divinité du feu, du feu purificateur.

Il y a environ trois siècles, on dansait encore, à l'occasion de la fête de Saint-Julien, autour d'une vénérable pierre druidique, là-haut sur les hauteurs de Grimont. Depuis lors ce menhir a disparu.

Jusqu'ici nous nous sommes efforcés de convaincre le lecteur que jadis on dansait sur les ponts, et que le sacrifice et la danse étaient à l'origine unis l'un à l'autre. Qu'il nous soit permis de faire un pas en avant.

Il est un fait acquis : parmi les divinités du paganisme, nulles n'étaient aussi populaires, aussi connues que les divinités des Eaux. « Dans l'eau tous les peuples voyaient cachée la sagesse, et les esprits des eaux avaient le don de prophétiser et de prédire. » C'est ainsi que parle Simrock dans son commentaire sur l'Edda.

« Comme dans le paganisme germain et slave, l'idée de la lumière dépassait toutes les autres et dans le Culte du Soleil toutes les conceptions religieuses se concentraient, de même dans la croyance celtique, que l'on pourrait plutôt qualifier de Culte lunaire, ce fut l'idée de l'eau qui l'emporta sur toutes les autres. Ce que Anahita fut aux Perses, la nymphe des sources Aegeria le fut aux Romains, Libussa le fut aux Bohémiens, car l'Europe païenne avait également son culte des fontaines et beaucoup de villes, comme Heilbronn (Heiligenbrunn, sainte fontaine) lui doivent leur nom. L'étymologie en fait foi, car premièrement, il n'y eut jamais dans cette contrée ni station balnéaire, ni eau curative ou médicinale ; secon-

Digitized by Google

dement cette ville est désignée dans les plus anciens documents Heilacprunn ; troisièmement l'analogie en témoigne, car la fontaine réputée, qui a légué à la ville de Maulbronn son nom, a uniquement par sa sainteté occasionné l'érection du couvent.

Sur la hauteur près de Dantzig, se trouve également un « hellige Born ».

Mais pourquoi fureter au loin, quand des preuves éclatantes se trouvent à notre porte : de nombreuses fontaines réputées saintes se trouvent en Lorraine, entre autres le Helgeburre à Farschwiller, le Heiligenbronn près d'Enchenberg, le Heiligenbronn près de l'Hôpital dans le vallon de la Merle, auquel la déesse Sirona présidait comme divinité des Eaux. J'ajouterai à cette petite nomenclature encore le Göttelbronn près de Walscheid, le Gottborn près d'Haboudange et les deux Bettbronn, dans les arrondissements de Sarreguemines et Sarrebourg.

Cette croyance à la sainteté, et par ce fait aussi à la vertu prophétique des fontaines et des eaux, si notoire parmi les peuples de l'Europe, nous pouvons la faire remonter jusqu'à la vieille fontaine de Mimir, dans laquelle Odin engagea son œil, afin d'obtenir le don de prophétie, ainsi qu'à l'ancienne fontaine d'Urdar, qui sous le frêne immense à Mitgard, le pays des hommes, jaillit avec le bruit cristallin d'un ruisselet et dans laquelle toute sagesse est cachée.

La légende lorraine, qui fait entendre son doux murmure si gentiment aux alentours des fontaines de nos campagnes et de nos forêts, connaît également cette fontaine de Mimir. Nous y retrou-

Digitized by Google

vons bel et bien le canevas sur lequel elle a été brodée. On raconte de la source du Kiewald, qu'un bûcheron trouva un jour, sur le fond caillouteux de la fontaine, un diamant de la grosseur d'un œil. On prétendait qu'il venait d'une fée, qui but à la source, mais qui dans son empressement oublia de le retirer de son front, où il lui servait d'œil brillant d'une clarté éblouissante. Malheureusement il tomba à l'eau et fut perdu. L'heureux trouveur l'offrit à sa maîtresse, la comtesse de Dorswiller, Giselle de Marimont, qui à son tour en fit présent à son glorieux époux, lors d'un tournoi auquel il avait remporté le premier prix.

Ce diamant ne symbolise autre chose que l'œil d'Odin, qui fut mis en gage auprès de Mimir, afin que ce dernier permît à Odin de boire à la fontaine de sagesse.

Et que dire de la désignation locale « Memersbronn », village de l'arrondissement de Boulay? N'y aurait-il pas moyen de la faire dériver de l'ancien Mimirsbrunn? Il y a en effet une ressemblance tellement frappante qu'on se croirait en présence de deux frères. Et les germanistes et philologues n'ont-ils pas réuni sous le même bonnet et attribué la même paternité à des expressions bien plus étrangères, comme Mimling, Mummelsee, Memborn, Memleben, etc. Pourquoi donc en exclure notre Memersbronn lorrain? Mais halte! ne nous engageons pas sur cette route périlleuse. Laissons ce soin-là à d'autres, qui voudraient faire de plus amples recherches.

Il est d'usage, en Lorraine, d'inspirer aux enfants une certaine crainte de l'eau, de leur re-

Digitized by Google

commander de ne point regarder dans la fontaine ou le ruisseau, parce que l'on regarde en face Dieu, qui punirait l'enfant pour cet acte audacieux en lui réservant une triste fin.

Cette croyance populaire se laisse mythologiquement interpréter, en ce que l'œil d'Odin mis en gage chez Mimir n'est autre chose que le soleil couchant, disparaissant visiblement dans l'Océan où il séjourne durant la nuit.

A Appenzell on dit : « Si l'on regarde dans l'eau courante, on regarde la divinité dans l'œil. »

En connexion intime avec cette recommandation des parents lorrains et de la même source, découle l'avertissement fait aux enfants de ne point regarder l'éclair, ni de le montrer, sinon il se pourrait qu'on soit atteint de la foudre ou frappé de cécité : les yeux s'éteindraient malgré la volonté humaine, comme ceux des protées souterrains de la Carniole, qui, pour avoir un jour abandonné la forêt des rayons, se sont condamnés pour toujours à respirer dans les ténèbres.

J'ai fait mention de cette coutume dans mon ouvrage : « Lothringische Sammelmappe ».

Que cette coutume se trouve répandue bien au-delà des limites et confins de la Lorraine, cela se voit aux contes d'Andersen. Le vieux saule dit au sarrasin : « Ne regarde point l'éclair, quand le nuage se rompt. Même à l'homme il est interdit de le faire, car à travers l'éclair on peut sonder furtivement du regard les profondeurs du ciel, mais cela est capable de lui dérober la vue. »

Aussi le Grec déclare que : « Terrible est à voir l'apparition des divinités. »

Digitized by Google

Pour la fontaine Urd, que la norne chante dans le « Crépuscule des Dieux » de Richard Wagner:

« An der Weltesche
. . . . . .
. . . . . .
im kühlen Schatten
rauscht ein Quell,
Weisheit raunend
rann sein Gewell, »

nous rencontrons également maintes traces en Lorraine. Elle se retrouve dans les désignations des localités : Troisfontaines, dans l'arrondissement de Sarrebourg, Tromborn, commune d'Alsting, Tromborn, arrondissement de Boulay, Troisfontaines, près d'Ars, Troisfontaines, près de Gorze, Drechingen et Dreiborn, arrondissement de Boulay. Imling s'appelait autrefois Dreibrunnen. Nous rencontrons un Urdsbrunnen ou Wurdsbrunnen à Cocheren, près Forbach, ainsi qu'un « Ränjitsburre » qui rappelle la déesse des mers du Nord « Ran », ce que Rinda chantait à Ran. Mais elle fut chassée par la croix qui s'éleva sur la route de la fontaine. Mais n'anticipons pas. Tout cela sera largement étudié dans mon travail sur le Culte des Eaux en Lorraine.

Il n'est donc point étonnant si nos ancêtres, les Celtes, avaient une aussi grande vénération pour l'eau, et divinisaient les sources, fontaines, fleuves et rivières. Et en effet, on dit que le fleuve qui roule impassible entre ses rives trop grandioses, a quelque chose du Sphynx qui contemple l'Eternité, qu'il y a du vertige et de l'effroi dans ces lacs profonds.

Herodote relate, que les Perses vénéraient les

Digitized by Google

fleuves. Les Indiens, de nos jours encore, tiennent pour sacré le Gange, fleuve dont les eaux rythmiques coulent en cataracte de la Chevelure de Brahma, et leur attribuent une force surnaturelle, purifiante et bienfaisante. Ils viennent se purifier dans la rivière sacrée, laissent leur âme communier longtemps dans la lumière du soleil, avec l'âme de Mahadeva, l'Esprit universel. Les Grecs considéraient les fleuves dans tout leur cours comme sacrés, et l'on ne se permettait pas de les franchir sans leur avoir adressé préalablement une courte prière. Ils les invoquaient par serment. Qu'on songe seulement au terrible Styx, dont les eaux glaciales, fatales à tout être, s'échappaient dans les profondeurs du royaume des ombres, le sombre Averne. C'est par le Styx que les Dieux prononçaient leurs plus redoutables serments.

Les Romains divinisaient leurs grands fleuves, Rhenus, Danuvius, Nilus, et se les représentaient comme des vieillards à longue barbe et couronnés de roseaux, s'appuyant sur de grandes urnes, d'où sortent les eaux.

Les peuples primitifs de la Lorraine vénéraient les eaux arrosant le pays. Les zélés Bénédictins, auteurs de l'histoire de Metz, rapportent que le Culte des Eaux en Lorraine avait jeté des racines tellement profondes, que saint Firmin, qui, au commencement du VIIIe siècle était investi de l'épiscopat à Metz, le reprochait encore au peuple comme un reste de superstition païenne. Brouwer nous raconte que les Médiomatriciens se représentaient dans la marche de l'eau l'image du Dieu éternel.

Digitized by Google

Les Celtes symbolisèrent aussi leurs cours d'eau sous différentes figures humaines.

La Moselle était représentée par eux sous la forme gracieuse d'une nymphe habillée de lin. Elle avait à ses côtés une urne, d'où jaillissaient les flots qui au loin allaient s'unir au Rhin. Ausone nous raconte dans sa « Mosella », la vie joyeuse de la nayade du fleuve, et Frédéric Menk nous en donne une description assez détaillée dans ses Contes de la Vallée de la Moselle :

« Femme de Moselle, dans ta beauté de déesse
Tu surgis des profondeurs.
. . . . . .
De la caverne cristalline
Tu montes hors des flots
Enveloppée dans des voiles humides,
Parsemés de perles.
Femme de Moselle, belle fiancée,
Dans le palais du fleuve profond demeure
. . . . . .
Femme de Moselle aux cheveux d'or. »

Le titre de l'ouvrage cité nous apporte une très belle gravure de la « Nymphe de la Moselle ». Moritz von Schwind a également peint la Nymphe de la Moselle, et vraiment son pinceau de maître a créé quelque chose de superbe, de vivant. On la dirait magiquement extraite du tableau « le Rhin » de la Galerie Raczinsky du Musée National de Berlin.

D'une déification de la Seille, autant que je le sache, on ne parle pas. Mais il ne peut y avoir un doute que ce ruisseau, qui prend sa source dans les contrées de la Lorraine riches en sel, ne fût regardé comme sacré par les Celtes, les Ro-

Digitized by Google

mains et les tribus germaniques qui firent irruption dans notre pays aux IIIe et IVe siècles. D'ailleurs le nom de Seille ne veut pas dire autre chose que fleuve de sel. Dom Calmet écrit dans son histoire de Lorraine : « Salia, Seille, qui tire son nom des eaux salées. » Et vraiment la Seille était, comme il peut être prouvé, depuis les temps les plus reculés, un fleuve aux eaux fortement salées. De même Venantius Fortunatus écrit dans ses Miscellanea, III, 12 : « Seu (Seille) qui Mettim adit de Sale nomen habens. » Quoique aucun écrit n'en fasse mention, nous pouvons quand même présumer que la Seille jouissait d'une aussi haute réputation que le fleuve qui faisait autrefois limite entre le pays des Chattes et des Hermandures. Elle eut comme toute chose, son prélude et son déclin. Tout est éphémère.

Je m'abstiens de parler ici des sources salées dont la Providence a si richement doté notre Lorraine. De même je resterai muet sur ce qui concerne la ténacité et l'acharnement avec lesquels les peuples se cramponnaient à leurs chères coutumes de vieille date et contre lesquelles les missionnaires eurent à lutter avec toutes les peines imaginables. Tout cela me conduirait bien au-delà du cadre de mon travail. Néanmoins je remets cela à plus tard.

Les Médiomatriciens se figuraient la Sarre sous l'image d'une Nymphe, tenant une urne. Sa tête était ornée de roseaux. L'eau semblait s'échapper lentement et silencieusement du récipient. Comme attribut elle avait à ses côtés une bêche, comme il est visible au fronton de la pompe funèbre de Charles III, duc de Lorraine.

Digitized by Google

Selon Delaguépierre, dans son *Henri et Laure*, les peuples anciens avaient aussi une certaine vénération pour le « Gorzia ».

A la source du Sablon on invoquait les Nymphes « dea Icovellauna », celle qui était adroite en guérison, et « dea Mogontia », celle qui nous venait en aide. On leur offrait du vin, des monnaies et on leur brûlait des lumières.

Tout récemment on a découvert à Metz le monument d'une divinité fontinale. Il est regrettable que l'on n'ait pu retrouver la statue de la divinité principale.

Le « Pompose Bronn » près de Lemberg, arrondissement de Saareguemines, était selon les développements de Michaelis et de Keune dédié à la divinité d'une source.

A la source du Nonnenfelsen près de Klangen une nymphe répandait ses bénédictions.

Près de la Neumühle aux environs de Saint-Avold, il y a une Bonne-fontaine. A cette place on vénérait jadis la déesse Diane, et Diane est, selon le poëte romain, non seulement

> « La souveraine des montagnes,
> De la nuit verdâtre des bois
> Et des pâturages aux penchants silencieux »,

mais aussi « des ruisseaux murmurants ». Diane fut, comme aux sources de la forêt Noire, de l'Abnoba mons, aussi vénérée aux sources du fameux Herappel.

Bref, innombrables sont les lacs, ruisseaux et fleuves, qui ont conservé jusqu'à nos jours les traces de cette vénération d'antan. C'est ainsi, comme il a déjà été dit, que le Mummelsee dans

Digitized by Google

le grand duché de Bade et le petit Mumling dans l'Odenwald tirent leurs noms de ce soi-disant esprit des eaux qui les habitait autrefois. Aussi le Neckar, d'après J. Grimm et le germaniste Müller, doit son nom au Nix, un être habitant les eaux. Nick semble être l'expression la plus ancienne pour désigner les êtres mythiques des eaux.

Si le Nick ou Nix n'habite plus de nos jours les eaux de la Lorraine, la quantité des fontaines de Saint Nicolas, répandue dans le pays, est une preuve indiscutable qu'il était pour nos ancêtres un hôte très connu. Pour ne pas trop m'écarter de mon thème, je ne citerai que la fontaine de Saint-Nicolas sur le ban de Saint-Julien, vers laquelle les gens de Metz venaient autrefois en pélerinage, et le « Klausburre » entre Cocheren et Rossbrück au pied du célèbre Herappel, qui lui-même, si l'on considère les éléments grecs du nom, doit sa dénomination à la source « eau sacrée », qui s'y trouve, ou si on le dérive du celtique (ab- fleuve) doit sa désignation aux sources et profondeurs que les eaux se sont creusées. De ce fait le nom celtique aurait été « Era bu los ».

Tout cela nous devient plus compréhensible, en réfléchissant que le christianisme, pour ne point briser brusquement les liens qui rattachaient la population au paganisme et pour ne point donner un coup de balai à toutes les traditions ancestrales, ménagea à la place des divinités, présidant aux fontaines et aux eaux, des saints, comme par exemple à Morville, où au dessus de la fontaine se trouve la statue de saint Georges, à Saint-Avold celle de saint Fridolin, à Betting celle de saint Barthélemy, à Farschwiller celle de la Vierge etc.

Digitized by Google

Pour faire abandonner au peuple les sanctuaires des nymphes et les autels établis en l'honneur des divinités des eaux, le christianisme y érigea des chapelles, comme à Bréhain, Biedesdorf, Cocheren, Haselbourg, Monneren, Gorze, Rabas, Sarralbe, Neufmaisons, Faux-en-forêts etc.

Sur les ponts on établit des chapelles, des croix, des calvaires, des statues de saints, comme à Fouligny, Bouzonville, etc., et cela purement et simplement pour détruire l'ancienne croyance à la force divine des eaux et en déloger les idoles. Les païens avaient non seulement leurs divinités aux entrées, aux coins des maisons et sur les chemins, mais aussi sur les ponts.

Ce fut ainsi que l'ancienne fontaine du Nix se transforma en fontaine de saint Nicolas, et comme partout ailleurs le lieu, qui autrefois était consacré à la divinité païenne, devint sous le christianisme un lieu de crainte, de rassemblement de spectres. C'est pourquoi non loin du « Klausburre » s'élève une statue de saint Nicolas. D'ailleurs dans le cas présent la difficulté de rebaptiser fut facile à surmonter, surtout parce que saint Nicolas, selon l'idée chrétienne, préside aux eaux, est un homme des eaux, le patron des marins.

« Sankt Niklaus hat inn gewalt des Meeres port
Wer syne Kilchen und priester meeret
Und allwegen im jar syn fyrtag eeret
Mit opffern, fasten und einer mass
Dem gats wol uffem Meer, er trinck oder ass. »

Saint Nicolas a en son pouvoir les ports de la mer. Celui qui augmente le nombre de ses églises et des prêtres, et honore ses fêtes dans l'année

Digitized by Google

par des offrandes, des jeûnes et une messe, il ne lui arrivera aucun malheur sur mer, quoi qu'il boive ou mange.

Geyer partage dans son histoire suédoise (I. 110) le même avis, que saint Nicolas n'est autre qu'un nix christianisé. La légende dorée ne raconte-t-elle pas de lui, que lorqu'il fut inhumé une source jaillit à ses pieds.

La majeure partie des mythologues adhèrent à cette opinion, et L H. a suffisamment prouvé dans la « Landeszeitung für Elsass-Lothringen » (4e année no 284) que saint Nicolas s'est substitué à l'ancienne divinité des eaux Niördr, en accaparant en même temps ses attributs.

Je ne puis me refuser à cette place de me souvenir de quelques êtres lorrains des eaux, qui ont une grande affinité avec le Nix. C'est en premier lieu le Boz. Dans le pays de Forbach et de Sarreguemines on dit aux enfants qui ne sont point sages : « Le Boz te prendra, t'emportera et te jettera à la rivière ». J'ai déjà parlé de cet épouvantail dans la 6e partie de ma « Lothringische Sammelmappe. » Dans le cas présent le Boz est un être qui surgit des eaux, un génie malfaisant des eaux. Boz marinus est ce taureau mythique des Elfes, très connu surtout en Ecosse ; il sort des fleuves et des mers et se laisse parfois docilement atteler par les laboureurs. Il est déjà fait mention de lui dans la légende du saint Aidanus ou Maedoc de l'Irlande et de l'Ecosse. Il apparaît déjà au commencement du XIII siècle dans l'Eyrbyggiasaga (c. 63). En outre nous le trouvons dans les contrées de la Belgique attenant à la mer, et en Allemagne où il sort du Mummelsee. Boz est très

Digitized by Google

apparenté à l'expression Butzen, et sous ce mot on désigne un Elbe. On rencontre fréquemment la désignation de Butzenbrunnen pour Kinderbrunnen (puits d'enfants). Sur le Butzenmann Louis Laistner nous a fourni d'amples détails.

Dans quelques parties de l'ancienne conduite d'eau romaine, qui amenait les eaux à Metz, séjourne, selon la croyance populaire, la grand'mère Trottin, espèce de spectre ou fantôme, un épouvantail des enfants, analogue à la méchante Hertha ou Holda de la Mythologie germanique.

La Sarre est, selon l'imagination du peuple, encore de nos jours habitée d'un être, le Welles, qui produit dans ses flots un bruit dans tous les tons possibles et créant les orages. On le décrit comme un géant, querellant sous les eaux. Décidément il rappelle les paroles de Job : « Voici que les géants gémissent sous les eaux et ceux qui vivent avec eux ! »

De ces êtres qui habitent les fontaines des fées, les fontaines de la Vierge, les Hollbrunnen, les fontaines d'enfants, les Monbronn, les Herdenmenchesburren, etc., ne parlons pas aujourd'hui, cela nous conduirait trop loin. Nous en causerons une autre fois.

Les ondins entretenaient avec les hommes un commerce paisible et se montraient prodigues comme les autres esprits, car ils connaissaient l'emplacement des trésors, cachés à la vue d'un simple mortel. C'est ainsi qu'un ondin promit à un pauvre pêcheur de lui divulguer un trésor, à condition qu'il le partagerait honnêtement avec lui. Le disciple de la ligne accéda au désir de l'habitant des eaux. Déjà il s'apprêtait à trancher avec

Digitized by Google

sa hache la dernière pièce, quand le Nix disparut le laissant en possession de tout le trésor.

Cependant les ondins n'étaient pas toujours aimables, parfois ils dévoilèrent des qualités qui ne furent pas précisément agréables aux hommes, tel le Donaunix ou Nix du Danube, qui un jour, croisant un homme plongé dans de sérieuses réflexions, l'interrogea sur ses désirs, puis le jeta subitement à l'eau, lui assurant qu'il y trouverait au fond l'accomplissement de toutes ses convoitises. Un autre jour il suspendit au cou d'un enfant un collier de corail, avec lequel il l'étrangla. Quelques moments après les vagues rejetèrent le cadavre sur la rive sablonneuse.

Les ondins furent aussi considérés comme des êtres irascibles et très sujets à l'irritation. Parfois ils causèrent des malheurs par des inondations ou étranglèrent ceux qui se hasardèrent à silloner la surface de leurs habitations limpides. Exceptionnellement on put par des dons extraordinaires s'attirer les bonnes grâces des ondins. Il en résulta petit à petit un service régulier, qui eut pour but d'adoucir leur courroux, qui se réveillait de temps à autre. On se rachetait de cette soif insatiable de sang et de ce plaisir de dévastation par l'offrande d'une victime, que l'on était obligé de renouveler périodiquement. Cela seul pouvait les apaiser.

Le lac des Quatre-Cantons exige la sienne tous les ans le 28 octobre, à la fête des saints Simon et Jude. Malheur au téméraire qui ce jour là se risquait dans la tourmente des flots, sur les vagues écumantes. Irritée, la divinité élevait hors des flots sa tête couronnée de roseaux, les vagues se

Digitized by Google

soulevaient en formes de têtes de serpents, jetant avec fracas par-ci par-là le frêle esquif, jusqu'à ce qu'enfin, rassasiée de vengeance, elle aplanissait la surface de l'eau au-dessus de la victime engloutie. Vainement Werni, Kuoni et Tell supplient avec instance Ruodi, le batelier, de les conduire au-delà du lac afin de les soustraire aux poursuites des cavaliers acharnés du terrible landvogt. Pour autant que le nautonnier voudrait venir en aide à ses compatriotes, il ne peut se résigner à le faire et reste intraitable ; il n'a pas le courage de détacher sa barque et de la confier au lac houleux.

« Et si c'était mon frère et même mon propre enfant,
Il m'est impossible ; c'est aujourd'hui Simon et Jude,
Le lac est en furie et exige sans rémission sa victime ».

Or arrivait-il qu'une victime faisait défaut, alors le pays était menacé d'un temps funeste ; la plus mauvaise fortune pouvait y être attirée. Pour s'assurer en quelque sorte la bienveillance des divinités des eaux, la nécessité de leur offrir volontairement chaque année une victime s'imposait. Cet usage barbare, cette coutume brutale a existé d'une manière irréfutable et les preuves se chiffrent par milliers.

Maint siècle a disparu depuis que le paganisme est tombé en désuétude dans nos contrées, et pourtant de nos jours encore, partout où les Germains se sont établis, les fleuves, les rivières, les lacs et les étangs exigent des sacrifices.

Parmi les habitants, notamment les pêcheurs des rives de la Saale, la superstition est encore tellement vivace, qu'ils sont persuadés que le Nix

Digitized by Google

de la Saale demande annuellement son tribut consistant en une victime humaine.

Le lac près Salsungen demande chaque année sa victime, sinon il s'emporte.

Dans la vallée de Quedlinburg il fallait chaque année jeter un coq noir dans la Bode ; si l'on omettait cet usage, infailliblement une personne s'y noyait dans le courant de l'année.

De tels exemples ne nous font nullement défaut. Nous en rencontrons à chaque pas dans le folklore.

L'Orne s'appelle encore aujourd'hui parmi la population lorraine : « La mangeuse d'hommes », et de l'Albe on dit qu'elle est une eau funeste ; elle exige chaque année sa victime. Il en est de même de la Sarre.

A Saint-Julien on entend parfois, après une longue période de pluie, quand la population riveraine aspire ardemment après le beau temps, des paroles comme celles-ci : « Tant que la Moselle ne débordera pas, nous n'aurons pas le beau temps ». Interprétons ces paroles selon la mythologie : tant que la Moselle n'aura pas été apaisée par une victime quelconque, les ravages des inondations ne prendront fin. » En ces mots, il me semble reconnaître les paroles menaçantes d'Ovide : « Tant que le paisible Tibre n'aura pas emporté en ses eaux jaunâtres les ordures du temple de la Vesta troyenne vers la Mer etc. »

Décidément cette façon de parler du peuple lorrain ne signifie autre chose que l'offrande faite à l'eau ; c'est assurément le don involontaire, que les esprits de l'élément liquide prennent encore de nos jours sans notre consentement.

Digitized by Google

La sortie de la Moselle hors de ses rives se fait ordinairement au printemps. Elle empêche parfois les riverains de faire leur culture en temps utile. Pour adoucir les divinités des eaux et apaiser leur colère les nonnains de la Grange-aux-Dames conduisaient à travers la Moselle un bœuf engraissé, et le tuaient pour le carême. C'est ainsi qu'un traditioniste de Saint-Julien me le raconta. Hélas! rien n'y fit! La chronique de Metz rapporte : « Ellès en furent déchassées et dejectées par l'influence des yawes de la dicte rivière. »

Ce dernier usage a également pour base d'idée d'un sacrifice fait à l'eau. Cela ne doit pas nous paraître singulier, en pensant quel ravages la Moselle a dû exercer chez les premiers peuples de notre pays jusqu'à ce que cette rivière eût creusé son lit. Ne le fait-elle pas encore aujourd'hui de temps à autre pas des surprises désagréables surtout aux riverains en aval de Metz.

Selon un passage des Miracula s. Matthiae (cap. 43) que Jacob Grimm cite dans sa Mythologie, elle était dans les temps les plus reculés non seulement la demeure d'une nymphe pleine de charmes, qui ondulait au sein des eaux, mais aussi l'habitation d'un mauvais génie, désigné sous le nom de « maligno spiritu », sillonnant les eaux et exigeant des sacrifices. Il en voulait surtout aux enfants, qu'il guettait et attirait à lui. Ce génie nous rappelle le Nick, car Nick veut dire en anglais le diable, mais aussi Niclas, qui comme Klaos, Kluas est un épouvantail pour les enfants, semblable au valet Rupprecht ou au chasseur infernal.

Les peuplades les plus différentes, les habitants des contrées les plus isolées sur la terre ont offert

Digitized by Google

de pareils sacrifices. De nos jours, chose étrange ! nous trouvons encore des traces de cet usage terrible de l'antiquité, mais elles sont comme effacées, elles ne sont plus perceptibles qu'aux adeptes et aux personnes initiées. Il est vrai que l'on fait encore des offrandes au saint de telle ou telle fontaine célèbre ou miraculeuse, mais l'offrande héréditaire et ancestrale s'est réfugiée dans des actions symboliques, dans des objets de peu de valeur, tels que petites croix de bois, épingles à cheveux et à habits, pois, cailloux, menues monnaies, mouchoirs, couronnes, poupées de paille, etc. En revanche le saint doit procurer la guérison du mal. Aux sources de Haselbourg et au Herappel on fixe des petites croix dans le rocher. A Waldweistroff on offre à la divinité de la source des monnaies, et à Rabas, d'après ce qu'on me raconte, on suspendait autrefois des morceaux d'étoffes ou quelques vieux oripeaux sur les buissons croissant aux abords de la source, coutume tout a fait identique à celle qu'Horace mentionne dans sa poésie à Pyrrha :

« N'est-elle pas, cette sainte muraille, témoin qu'à la planche sacrée je suspendis mes habits ruisselants au Dieu des mers Neptune ? »

Des Finnois on raconte que pour satisfaire leurs divinités des eaux ou pour obtenir d'eux la guérison d'une maladie, ils leur font des offrandes, disant cette prière : « Eau pure, Souveraine des eaux, donnez nous la force et la santé et la beauté comme autrefois. Je vous célèbre par des paroles sublimes, je vous offre du sang pour vous apaiser, du sel pour vous réconcilier. » De pareilles offrandes sont usitées encore de nos jours dans toute

Digitized by Google

la Russie. Naguère un voyageur observa au début d'un voyage sur la Dvina que tous les passagers jetèrent une monnaie de cuivre dans les flots, et que lors du passage des rapides du Mota le capitaine jeta du sel et du pain dans le fleuve en prononçant ces paroles : « Petite mère Mota, nous t'offrons du sel et du pain, sois nous propice à l'heure du danger. »

De manière identique le Cafre supplie le fleuve qu'il doit passer, de ne point l'engloutir, et jette alors une pierre à l'eau.

En Lorraine on a l'habitude de faire un signe de croix avant d'entrer dans l'eau.

Chez les Finnois les objets offerts à la divinité des eaux consistent en sel et en sang. Est-ce le sang d'un animal ? En ce cas, il serait fort probable qu'il y a substitution. Le peu de documents à ce sujet me laisse dans l'embarras. Mais je ne crois guère me tromper, en prétendant, que ce fut autrefois le sang même du suppliant, qui cherchait à offrir une partie de sa propre personne pour sauver le tout. C'est ainsi que dans les temps primitifs une assemblée, une bourgeoisie, une association judiciaire, ou toute une peuplade sacrifiait un de ses membres à ses dieux immortels, afin d'attirer la protection et la bienveillance sur la communauté. Ce fut dans un pareil cas que le chevalier Huon fut immolé : « A peine les flots irrités eurent-ils touché la tête du chevalier, ô merveille, la colère de la tempête s'apaisa ; le tonnerre se tut ; la furie des ouragans se dissipa. A peine la mer eut-elle terriblement soulevé ses flots comme une montagne, que, subitement elle tomba de nouveau à l'état de miroitement

Digitized by Google

du plus beau lac, ondulant comme un champ de lys. »

De même aussi la mer furieuse se calma, quand Jonas y fut jeté, tandis que ces compagnons furent sauvés.

Dans la Bible il nous est raconté, qu'un prince moabite, assiégé par les Israelites, sacrifia sur la muraille en face de ses agresseurs son fils ainé. Les Israélites, voyant ce courage, désespérèrent de remporter la victoire, et s'en allèrent.

Schurtz écrit : Partout les hommes offrirent à leurs dieux et à leurs manes, auquels il reconnurent et les mêmes inclinations et les mêmes besoins qu'à eux-mêmes, des aliments et de la boisson. Or, il est certain, qu'ils ne leur ont point soustrait le mets le plus précieux, la chair de l'homme; au contraire, ils ont dû la leur offrir de préférence. Lors de la disparition successive de cette cruauté, les sacrifices humains se maintinrent encore bien longtemps, parce que l'idée conservatrice en matière religieuse mettait mille entraves, en faisant valoir son influence pour le maintien de cette coutume absurde ; car effectivement on ne saurait concevoir ce que les dieux immortels du paganisme devaient faire avec des cadavres humains si on ne les considère pas eux-mêmes comme des anthropophages. Peu à peu le terrible usage se perdit, soit par suite de sa propre absurdité, soit qu'il échouât ou succombât devant les exigences d'un monde plus éclairé, plus moral, plus idéal. A une suppression immédiate et radicale, il ne fallait pas songer. On n'y arriva que par détours, en substituant aux sacrifices humains d'autres sacrifices, ou en sacrifiant en place de personnes innocentes,

Digitized by Google

des criminels, comme les Indiens le pratiquent encore de nos jours pour leurs divinités des eaux. Par ce fait le sacrifice se fusionnait avec un acte de justice commutative et de cette manière l'usage prenait un nouveau sens.

Les Majas de l'Amérique centrale renoncèrent de bonne heure aux sacrifices humains. Ils ne faisaient que s'égratigner la langue pour obtenir quelques gouttes de sang.

A Togo on se contente de nos jours, au lieu de l'ancien sacrifice humain, de celui d'un bœuf, d'un mouton ou d'une poule. On est même sur le point d'abolir complètement ces dons coûteux et de se borner uniquement a des présents symboliques.

A ce cycle d'idées appartient l'ancien usage romain, consistant à faire jeter chaque année le 15 mai du pont en bois (Pons sublicius) dans le Tibre par les Vestales, en présence des autorités civiles et ecclésiastiques, 24 poupées en jonc, désignées sous le nom d'argées.

Parmi les fleuves ce fut notamment le Tibre qui, à cause de sa haute importance pour la ville de Rome, jouit de la part des Romains d'une grande vénération. Par son débordement fréquent, qui très souvent fut dangereux et désastreux pour la plaine, ainsi que très important par suite du raccordement que ses flots constituaient entre la ville et la mer, il fut impossible de l'ignorer dans le culte romain. Le mythe faisait de lui un vieux roi de Veji ou d'Albe et lui adjoint pour épouse Rhea Sylvia, qui avait été jetée à l'eau par son oncle Amulius. Son sanctuaire se trouvait depuis un temps immémorial sur une ile du Tibre. La

Digitized by Google

grande crainte que l'on eut dans les temps d'éviter la colère du père Tiberinus se révèlait surtout et visiblement pendant la période républicaine, qui fidèlement suivit l'ancien usage, de ne charger le fleuve que d'un pont construit entièrement de bois, et dont les différentes pièces mêmes étaient jointes sans le moindre morceau de fer, afin de ne point froisser la divinité. Il est fort probable qu'au début on offrit au Tibre des victimes humaines en expiation des entraves qu'on avait mises à sa divinité. Nous retrouvons une réminiscence de cette idée dans Racine où il est dit :

> L'Araxe. gémissant sous un pont qui l'outrage
> De son antique orgueil reçoit le châtiment ».

L'opinion qu'autrefois on offrait des victimes humaines au fleuve Tibre est partagée par Plutarque. D'autres auteurs opinent dans le même sens. Macrobe, qui vécut au commencement du v^e^ siècle, donc à une époque où le sacrifice des Argées n'était plus en usage, est d'autre avis, il le confond avec le sacrifice des Saturnales !

Quoi qu'il en soit, pour notre recherche, il nous est absolument indifférent d'apprendre ou de chercher à percevoir le but des Argées. Il nous suffit de savoir que, dans les anciens temps, des personnes vivantes furent offertes en holocauste au Tibre, et lorsque l'humanité sortit de son engourdissement, s'éleva au dessus du niveau ancestral, les figures d'osier prirent la place des victimes coutumières.

De cette singulière cérémonie du Tibre, je retiens deux points essentiels, vu que la suite de notre recherche nous contraint à le faire, c'est

Digitized by Google

que 1° les poupées de jonc étaient, selon Ovide et Festus, jetées par les Vestaes, donc par des vierges, dans le fleuve, et 2° le cortège était ouvert et guidé par les Saliens. Le premier point laisse présumer qu'autrefois les victimes furent des jeunes filles, — dans les contes de dragons les victimes étaient conduites avec accompagnement de danse et de musique au lieu du sacrifice. Là le sacrifice dut se faire aux sons de la musique et de la danse.

Cette cérémonie ne se rattachait pas seulement au Tibre. « Sous le paganisme », écrit Bernard Picart, « on immolait tous les ans une jeune fille, pour reconnaître les bienfaits du fleuve (Nil), et pour l'engager à les continuer ».

M. Boulanger relate : « Le même usage subsiste, selon quelques relations, dans une Isle des Indes Orientales dont les habitants précipitent une jeune fille dans la mer au septième mois de leur année ».

A l'occasion de la procession qui se fait annuellement aux sons de la musique et en dansant vers le fleuve Euphrate, ce sont également des femmes qui apportent les présents pour le sacrifice à la divinité du fleuve et les remettent au sacrificateur. »

A Wirschleben dans l'Anhalt on célébrait, le jeudi après la Pentecôte, la danse de la Saale. Deux filles étaient traînées au son de la musique dans la Saale, puis trempées et parfois même plongées sous l'eau. Puis on exécutait la danse de la Saale.

Jadis on nommait en Allemagne, le dimanche de Lætare, le dimanche des morts, Totensonntag, parce que en ce jour on noyait une poupée dans

Digitized by Google

le ruisseau, l'étang ou le lac. On disait qu'on portait le mort, l'hiver, au dehors. Cela se pratiquait à Nürnberg, en Franconie, en Thuringe, à Meissen, dans le Vogtland, en Silésie, en Lusace, en Bohême, en Moravie, de la manière la plus variée. Dans les deux derniers pays on lançait la poupée symbolisant le mort du haut d un pont dans les flots: parfois on la retirait, on la portait à la maison, où finalement on la livrait aux flammes du poële.

Mannhardt met ces usages en regard avec le culte des arbres, mais confesse en même temps que par suite de l'enchevêtrement continuel du culte des arbres avec le culte des eaux, il est extrêmement difficile de préciser ce qui à l'origine appartenait exclusivement soit à l'un, soit à l'autre des deux cultes, et suppose que ces usages sont plutôt un amalgame ou une fusion des deux cultes.

Très apparentée à cet usage est la coutume répandue en Lorraine d'enterrer ou de noyer une poupée faite de paille ou d'étoffes à la fête du village ou au carnaval. « La fête du village », nous fait remarquer Nork, « était au temps du paganisme une fête des récoltes, à laquelle on dansait des rondes en l'honneur des Dieux, et pour obtenir à l'avenir d'abondandes récoltes, on sacrifiait des hommes. Or, il est de toute évidence que les divinités des eaux ne furent point oubliées, vu que l'humidité est la condition de toute fertilité. »

Il n'y a guère qu'une vingtaine d'années qu'en Poitou les filles et les garçons allaient en habit de deuil vers les rives de la Vienne, où en dansant ils jetaient un objet de forme humaine du

Digitized by Google

pont dans la rivière en poussant le cri : « Carneval est mort, Carneval est mort ! »

Il est fort probable que nous possédons dans ces faits de pâles réminiscences diverses. En tous les cas ces quelques épaves de temps lointains sont les témoins les plus éloquents, qu'autrefois à l'arrivée de la belle saison, on offrait partout où il y avait possibilité, des sacrifices aux divinités des eaux.

Des sacrifices humains étaient en usage chez tous les peuples de l'antiquité. Citons seulement quelques exemples concernant notre sujet. Procope raconte que les Francs, lorsqu'ils passèrent sous Theudobert le Pô vers l'an 529, jetèrent, afin d'arracher aux eaux quelques secrets de l'avenir, les femmes et les enfants attardés, du pont dans le fleuve. Des Abyssiniens on nous relate, que chaque caravane d'esclaves, avant de passer un fleuve, sacrifie à la divinité des eaux une jeune fille, la plus belle de toutes.

Il est un fait incontestable, qu'autrefois on sacrifiait des hommes aux divinités des Eaux. Mais de quelle manière le fit-on ? Quel rite, quel cérémonial observa-t-on ? Afin de nous en faire une idée approximative, nous prendrons pour point de départ la description d'une fête, telle qu'elle se passe chez les Chinois et que Léon Rousset nous dépeint dans son ouvrage *A travers la Chine* (Paris Hachette) : « Voilà que s'avance une longue procession ; des prêtres, des prêtresses ouvrent la marche ; une musique joyeuse se fait entendre ; un nombreux cortège chargé de riches offrandes entoure un palanquin élégamment orné. C'est un mariage ; la fiancée est là, parée de ses plus

Digitized by Google

charmants atours, belle, jeune surtout ; elle naît à peine à la vie ; heureux l'époux qui lui est destiné ; la foule fait retentir les airs de ses cris d'allégresse. Tout à coup le cortège s'arrête sur le bord du fleuve ; les prêtres récitent quelques incantations, puis sur un signe quelques robustes gaillards s'emparent de la jeune fiancée et la précipitent dans le fleuve où elle va recevoir les embrassements du dieu. »

De cette manière à peu près se déroulait aussi chez nos ancêtres cette terrible cérémonie au son des flûtes funèbres. Elle avait lieu avec bruit, chant, musique et danse afin, d'une part, d'étouffer les cris de souffrance poussés par les malheureux, *ne flebilis immolaretur*, d'autre part de servir leurs divinités par des objets qui semblaient leur être agréables. Il est notoire que les ondins et les ondines aiment surtout la danse, le chant et la musique. Les ondines, pleines d'amour, ne quittent-elles pas fréquemment leurs palais de cristal sous le miroir des eaux, pour venir s'égayer aux danses joyeuses d'hommes paisibles ! Et par leurs chants de sirènes n'ont-elles pas déjà attiré maint jeune homme, qui par bonhomie les écouta, dans leurs demeures au fond des flots, où semblait résider une paix et une joie impérissable ? Le destin de Hylas nous en fournit un exemple. « D'une part elle l'attirait, d'autre part il fléchissait, et enfin il ne fut plus vu, » est-il dit dans « le pêcheur » de Gœthe.

Aux îles de Féroé la déesse de Mer chante d'une manière tellement séduisante qu'elle en rend le navigateur perplexe et trouble ses sens au point qu'il est obligé, pour ne pas courir le danger de

Digitized by Google

se jeter irrésistiblement dans ses bras, de se boucher les oreilles afin d'être en état de pouvoir résister à sa voix entraînante.

Mais aussi la musique était agréable aux ondins et à la longue ils ne pouvaient résister à son influence. Au moyen de sa force saisissante, on était à même de les amadouer et de leur arracher la victime dérobée. On raconte : « Un jour un jeune homme conduisait sa jeune femme dans sa nouvelle demeure. Celle-ci était pleine d'angoisse et dans son cœur roulaient des pensées inquiètes, car on lui avait prédit qu'au jour de ses noces, il lui arriverait malheur, qu'un complot se tramait dans l'ombre, auquel il lui serait impossible de se soustraire. Or, il s'agissait de passer un pont, et c'était cela qu'elle redoutait. Elle frémit. En vain avait-on ferré son coursier avec des fers en argent — car le métal met le Neck hors d'état de nuire — en vain l'avait-on fait précéder par 12 cavaliers équipés, suivre par douze autres, au milieu du pont fatal son cheval — symbole de l'eau — en l'éperonnant se cabra, et la jeune femme voulant se cramponner après lui, le Neck apparut et la tira dans les cavernes humides au fond des eaux. Sachant que les ondins adoraient la musique, le jeune homme, tout en conservant son calme, saisit spontanément sa harpe et préluda comme Merlin l'enchanteur. Jamais une mélodie plus pure ne s'était envolée des cordes d'or, jamais le chanteur n'avait senti couler en lui une source plus vive d'inspiration. Le Neck semblait s'extasier.

« Och första slaget, han paa gullharpan slog,
Da satt der Necken paa vattnet och log.

Digitized by Google

Och andra slaget, paa gullharpan laet,
Da satt der Necken pa vattnet och gret.
« Hör da, ungersven, du spela ey saa hardt,
Du skall : vael faa igea din ungabra dandaa ! »
« Det tredje slag, paa gullharpan klang
Litea Jungfra raekte uppsin snöhvita hand. »

Son chant, son jeu furent couronnés de succès. Bientôt comme invinciblement charmé par cette ineffable musique, le Neck fut touché, tel que Viviane. Des bruits sourds convulsèrent les eaux, il apparut et, docile, il rendit celle qu'il venait d'enlever. Plein de joie le triste jeune homme la reçut dans ses bras. Il l'avait reconquise. De ce conte et d'autres, dont le folk-lore est intarissable, il ressort clairement que par le chant, la danse et la musique on pouvait disposer les esprits des eaux en sa faveur et s'attirer leur amitié.

Mais poursuivons notre route dans notre dédale.

A l'origine on accompagnait la victime jusqu'au bord de l'eau. Plus tard on la jeta du haut d'un pont dans les flots, tandis que les spectateurs dansaient en rond et chantaient alternativement.

Une réminiscence de cette chute de la victime du haut d'un pont nous est conservée dans « la chanson de Germaine » qui se chante en Basse-Normandie. Germaine dit à sa belle mère :

Si vous n'étiez pas la mère,
La mère de mon mari,
Ah, je vous traînerais
A Lyon sur le pont ;
Je vous ferais manger
Par les petits poissons.

De même aussi Cressencia, « la femme ver-

Digitized by Google

tueuse », accusée faussement d'infidélité, fut jetée à l'eau du haut d'un pont.

Comme rien n'est stable dans ce monde et qu'au fur et à mesure tout tombe dans l'oubli, ainsi les quelques traces à peine visibles encore sont prêtes à disparaître. Les souvenirs ont fort pâli, de sorte que nous sommes obligés de nous écrier avec le poète portugais Camoëns (Les Lusiades 3e chant, V. 29-30) : « Je crains fort que le vieux conte ne soit une erreur, vu que rien n'est certain d'un temps si reculé ! » Malgré tout, il me semble voir dans ce spectacle préhistorique de l'égarement humain l'origine ou au moins le point de départ de notre ronde enfantine : « Au pont des Morts nous irons voir danser ! »

Dans la partie allemande de la Lorraine nous rencontrons plusieurs rondes enfantines contenant également des vestiges du culte des Eaux. Je les laisse de côté. J'y reviendrai plus tard dans un travail projeté.

Demandons-nous maintenant ce que chantaient en ces temps la victime et les personnes qui l'accompagnaient ? Etaient-ce des invocations, des hymnes aux divinités, des lamentations, des exclamations de joie, de souffrance, de tristesse ou autres ? Nous l'ignorons. Mais il est fort probable que ce furent des paroles qui étaient dans le rapport le plus intime, soit avec l'action, soit avec les gestes rythmiques qu'on exécutait.

A travers les péripéties des temps, ces gestes, ces exclamations entrèrent sans effort, sans même que l'on s'en aperçût, progressivement en connexion d'idées, la soudure se fit : les différentes expressions se fusionnèrent en un seul morceau

Digitized by Google

d'une structure simple et pleine d'intelligence, qui en même temps avec les sentiments de la foule, peignait l'événement. Dans la suite on fit apparaître la victime dans tout son apparat et son éclat de fiancée.

Prends ta robe blanche et ta ceinture dorée !

La divinité apparaît, enlève la superbe fiancée et disparaît avec elle, comme dans les contes des « Mille et une nuits » sous les vagues blanchissantes. De cette sorte l'événement fut ainsi trouvé, composé et adapté pour ne faire qu'une pièce.

Pendant des siècles ce chant se transmit de génération en génération, sans qu'on y opérât un changement sensible. En attendant, l'humanité s'acheminait toujours davantage vers des chemins plus éclairés, et, grâce aux lumières répandues parmi le peuple, la civilisation grandit de jour en jour. Les mœurs s'adoucirent et inopinément commença à poindre à travers ce chaos horrible et confus la douce lueur du christianisme. Persécutées par d'éloquents missionnaires embrasés de l'ardeur de la foi, les divinités païennes, dépouillées de leur dignité, de leur splendeur, fuirent d'une cachette à une autre, jusqu'à ce qu'enfin, comme aucun recoin ne leur offrait plus la sécurité voulue, elles disparurent de la scène d'une manière insaisissable dans le vague. Assurément, leur souvenir est resté, mais à peine comme une faible lueur, comme une chose venant de bien, bien loin et n'étant plus compréhensible. Les anciennes cérémonies de cette religion ancestrale se sont perpétuées, mais ont éprouvé, en traversant les siècles, une telle transformation qn'elles ne se présentent

Digitized by Google

plus à nous d'une façon bien distincte, mais seulement sous le voile d'usages superstitieux, de chansons d'enfants, de rondes enfantines, etc., comme c'est le cas dans la ronde lorraine.

A certaines époques, comme au solstice d'été, on continuait à danser sur les ponts et aux abords de l'eau.

« Dett war om en Midsommersnatt, Ved Strande,
Ritter och s'vene skulde gaa paa vacht,
Vell er den, som aldrig kommer i Vaande !

I lunder ganger den rider dantz
De dantzer med blos och rosen-krands ».

(C'était à la nuit de la mi-été. Au rivage, des chevaliers et des valets montent la garde. Heureux celui qui ne fut jamais dans l'embarras ! Des chevaliers dansent dans le bois, ils dansent avec des flambeaux et des couronnes de roses.)

Dans une autre chanson il est dit :

« Dat geit hier jegen den Samer,
Jegen de leve Samertiet ;
De Kinderken gan spelen
An dem Dale ; » dat sprak ein Wief.

Ach Mümken, min leve Moder
Mochte ick aldar gahn,
Dare ick höre de Pipen
Und de leven Trummen schlan ? —
« Ach neen min Dochter nichten dat,
Du schalt, du schalt schlapen gan ».

Cette sauterie, qui est pour la première fois citée dans la chronique Dithmarse de Jean Detlef vers l'an 1630, a, sauf quelques détails insignifiants, une grande ressemblance avec notre ronde

Digitized by Google

lorraine. Malgré qu'il soit expressément dit que les réjouissances ont lieu dans la plaine et qu'il ne soit pas fait mention de l'eau, il est quand même facile à présumer qu'elles eurent lieu à proximité de l'eau « dans la plaine au clair ruisseau ».

Dr Hans Meyer écrit dans son ouvrage : *Das deutsche Volkstum* : « Selon une ancienne coutume du paganisme on tient aux abords des fontaines ou des cours d'eau à des temps sacrés, notamment au printemps, des festins ; on exécute toutes sortes de réjouissances, comme des danses etc. ».

Il n'est nullement nécessaire de chercher bien loin. Nous n'avons qu'à nous rendre à Vallières le jour de la fête ; là, jeunes et vieux s'amusent à qui mieux mieux le long du ruisseau. De la fête de Vallières on dit ordinairement parmi le peuple : « Il pleut ce jour-là » ! et en effet, bien des fois une pluie bienfaisante vient en ce jour abreuver la campagne assoiffée, comme pour nous dire ainsi que l'ancienne divinité n'est pas encore complètement disparue.

Encore un pas en avant !

La même chanson accompagnait toujours la même ronde, et toutes deux étaient inséparables. Il est vrai que la ronde nous rapporte d'anciens faits, dont le sens et l'importance nous ont à présent échappé, même le sacrifice d'antan n'existe plus et est tombé dans l'oubli, néanmoins on semble encore se souvenir, qu'autrefois une jeune fille fut enlevée par un Nix. La ronde conserva ainsi, quoique adaptée et accommodée aux circonstances de nos jours, son caractère païen.

Digitized by Google

Pour cette période de transition les chansons scandinaves nous fournissent les meilleures réminiscences.

« Agnete hun ganger paa Höjelands Bro,
Da kom der en Havmand fra Bunden op
Haa ja !
Da kom der en Havmand fra Bunden op ».

(Agnès va sur le pont de Höjeland. Un Nix surgit des profondeurs de l'eau et s'approche d'elle, lui disant : « Ecoute, Agnès, veux-tu être ma bien aimée ? » Sur l'assentiment d'Agnès le Nix l'emmène avec lui dans son palais au fond des eaux. Elle y demeure pendant huit ans, donnant naissance à sept enfants.

« Agnete hun sad ved Vuggen och sang,
Da hört hun de engeländske Klokkers Klang. »

Un jour, assise près du berceau et cherchant à endormir son dernier né par quelque chansonnette, elle entendit tout à coup le son grave des cloches du pays natal. Elle fut saisie de nostalgie...

La suite de la chanson n'a plus aucun rapport avec notre recherche. Elle s'étend très au long de manière à ne plus laisser saisir le fil conducteur. Mais enfin, la partie citée suffit pour prétendre qu'il existe une proche parenté entre la chanson populaire danoise et notre ronde lorraine.

A ce même cycle appartiennent encore les deux variantes suivantes, qui en valeur ne leur cèdent en rien. L'une provient de la bouche d'un pêcheur de Kœrrebræck. C.-F. Grove la cite :

Digitized by Google

« Agnete hun ganger for sin Fostemoder at staa :
Og maa jeg mig lidet veg Stranden udgaa ?
Aa ja !
« Og maa jeg mig lidet veg Stranden udgaa ? »

(Agnès va vers sa marâtre : « Est-ce que j'ose aller un peu au rivage ? Aa ja ! — Est-ce que j'ose aller un peu au rivage ? »)

La mère refuse :

« Nej saamaend det maa du ej
For saa kommer Havmanden og tayer dig ! »

(Non, tu n'iras pas, ou le Nix viendra et te prendra.)

N'avons-nous pas là la répétition du même incident qui se déroula entre Adèle et sa mère ?

Adèle se trouve sur le pont, accompagnée de son frère. A Agnès se joint également un compagnon, qui pour le moment nous paraît étranger.

« Agnete hun stunder paa Höjeloftsbro
De saa hun en Havmand kom seylende frem ».

(Agnès est sur le pont de Höjeloft. Tout à coup elle aperçoit un Nix qui s'approche d'elle en nageant.)

Infailliblement ce doit être le frère d'Adèle. Ces comparaisons suffisent pour écarter les derniers doutes qui pourraient tenir notre décision en échec.

Des siècles passèrent. Le fait primitif prit peu à peu une autre tournure. De nouvelles idées enveloppèrent la chanson, l'imprégnèrent, l'altérèrent, et même, disons-le tout bas, la falsifièrent.

La ronde subit une troisième transformation, et se métamorphosa enfin au costume dans lequel

Digitized by Google

elle se présente actuellement à nous. On danse sur un pont, c'est un usage. En dansant une jeune fille s'est noyée. Dans quelles circonstances, se demande-t-on ? Car le peuple est avide d'instruction ; il veut tant soit peu être éclairé et connaître le motif, la cause quelconque qui amena l'événement tragique. Mais comme la jeunesse, il se contente d'un motif fictif, d'une cause imaginaire

« Ils ont tant dansé
Qu'les ponts ont défoncé ! »

ou encore parce que la fille fut désobéissante à sa mère. Ce sont des motifs tout à fait naturels que l'on met en évidence.

Mais quel peut être ce mystérieux personnage qui attira la fille au fond des flots, quel peut bien être ce Nix qui de nos jours est tombé en disgrâce et à l'existence duquel la jeunesse lorraine ne croit plus ? Qui serait-ce, si ce n'est celui qui l'accompagna au bal, son frère ou son fiancé ?

Frère et sœur se noyèrent, mais seulement après que la ronde eut fait trois tours :

« Elle fait trois tours et la voilà tombée ! »

Quelle humiliation, quelle déchéance subit la divinité ! Elle est devenue, ô triste sort ! un être mortel ! Le frère a, comme tous les héros de l'épopée grecque ou romaine, égyptienne ou scandinave — car ils furent tous des dieux — perdu son extérieur divin, ou il lui reste infiniment peu de son ancien éclat. Une version nous dit :

« Son frère arrive dans un bateau doré ! »

Digitized by Google

N'est-ce pas qu'il est maigre, ce brin de majesté? Elle est évanouie, cette riche splendeur. Enfin, ce restant suffit pour graver son image, son origine et sa nature dans notre esprit. Sa sortie de l'eau et son retour, après s'être emparé d'une fille des hommes, complète sa caractéristique. Son identité est hors de doute.

C'est aussi pourquoi, aux fêtes religieuses, les victimes apparurent dans le brillant costume des divinités auxquelles on les sacrifiait. On rendait aux victimes les hommages qu'on rendait aux divinités, même on les haranguait au nom de la divinité. Et tout cela parce qu'on s'imaginait que la divinité s'incarnait dans la victime et s'immolait elle-même en holocauste.

Enfin, dans cette dernière phase de développement, où les événements se déroulent d'une manière naturelle et logique, il nous reste une chose assez obscure à interpréter : c'est cette sonnerie énigmatique des cloches sans l'aide d'un être humain, tel que le fit la clochette de ceux d'Alvensleben. Faudrait-il y voir les cloches ou clochettes de la légende qui, lors des invasions, furent enfouies dans quantité de puits et fontaines — également en Lorraine — afin de les soustraire aux mains de soldats pillards, ces cloches qui à présent, dans la nuit de Noël, quand le silence se répand sur les bois et les champs, font entendre mystérieusement à travers l'épaisse nappe d'eau qui les couvre, leurs agréables tintements? Ou y aurait-il allusion aux cloches qui retentissent le jour de la Saint-Jean, quand une bénédiction miraculeuse fait tressaillir toute la nature?

Ce jour-là, les femmes de Cologne, dans tous

Digitized by Google

leurs atours, ceintes d'herbes odoriférantes, allaient puiser l'eau régénératrice du Rhin et se baigner dans ses flots rafraîchissants, en récitant des paroles solennelles, ainsi qu'en fut témoin l'Italien Pétrarque. Et pour tous ces bienfaits, le fleuve exigeait en retour une récompense, un présent, bref, une victime.

Ou serait-ce une de ces cloches enfouies ou submergées qui réapparaît tous les sept ou neuf ans à la surface? Selon les chants du Nord, ce ne semble pas être le cas, vu que Agnès, lorsqu'elle entendit tinter les cloches, supplia son mari de lui accorder le plaisir d'aller à terre assister à la messe, prière à laquelle son mari ne se refusa point.

Pourquoi les cloches sonnèrent-elles précisément au moment où Adèle et son frère se noyèrent? L'interprétation ou la réponse à cette question obscure reste provisoirement en litige, parce qu'elle me semble ne pas avoir atteint le degré de maturité voulue. D'un côté, il est connu que le son des cloches chasse les esprits malveillants, comme leur étant désagréable et funeste; d'un autre côté, nous connaissons une infinité de légendes où il est question de cloches qui, sous l'influence d'une puissance surnaturelle, se mirent en branle et firent retentir leurs sons lugubres aux alentours. Mais tout cela ne nous avance pas d'un seul pas. Du reste, les cloches jouent dans les contes un rôle important et étrange, elles viennent et reviennent fréquemment, elles entrent ordinairement en contact avec l'eau; un moment mythique doit absolument former leur base et avoir servi comme point de départ. Hocker est aussi de l'avis que ces

Digitized by Google

sortes de contes se trahissent par leurs traits mythiques. Mais voilà à quoi se borne toute notre science, et la relation avec la fin de notre ronde reste pour le moment inexplicable. Remettons la solution de ce problème entre les mains des chercheurs érudits!

La parenté entre l'Agnès du Nord et l'Adèle de la Lorraine a été, il me semble, suffisamment démontrée. L'aventure d'Agnès avec le Nix ou d'Adèle avec son frère n'est pas seulement connue en Lorraine, en France et dans les pays septentrionaux de l'Europe, mais nous la trouvons aussi en pleine Allemagne. L'héroïne s'appelle, là-bas, « la belle Hannale ». Le Nix emploie une ruse pour entrer en sa possession. Il lui érige un pont, mais qui s'écroule au moment où Hannchen en atteint le milieu. Le sort tragique d'Adèle n'est pas non plus étranger aux Slaves, Wendes et Slovènes. On trouve même dans une de leurs variantes une thèse morale, qui l'apparente à certaines chansons françaises. Misika veut aller au bal. Sa mère le lui refuse. Misika devient désobéissante. Irritée, la mère maudit sa fille, disant : que le Nix l'enlève. Au bal, un jeune homme étrange aborde Misika et l'engage pour la danse. Misika consent. Le couple tournoie avec la vitesse du vent, de sorte que Misika est obligée de prier son compagnon de ralentir et d'être un peu plus indulgent envers elle. Mais l'étranger ne connaît point de modération et n'a aucune pitié avec sa partenaire. Au contraire, il redouble de vitesse, de sorte que la vue de la pauvre imprudente se trouble, son ouïe tinte, elle n'entend plus rien, sa respiration devient haletante. Une lueur traverse son cerveau

Digitized by Google

échauffé. Misika reconnaît avec effroi qu'elle se trouve entre les mains du Nix. Elle rassemble toutes ses forces et s'écrie d'une voix perçante : « Au secours, le Nix m'a saisie! » Au même moment, le Nix l'enlève du sol et s'enfuit avec elle à travers la fenêtre restée ouverte. Les flots les engloutirent.

Tous ces chants offrent un certain parallélisme avec ces chants du Nord, dans lesquels il est question d'un gnome qui enleva une jeune fille, la conduisit dans sa demeure souterraine et vécut avec elle maritalement. Après des années la permission lui est octroyée de retourner à la surface de la terre pour rendre visite à sa vieille mère.

On est généralement d'avis que ces chants du Nord parlant du Nix ne sont que des calques de grande finesse. Afzelius et Arwidsson se rallient à cette opinion : « La chanson danoise, Agnete og Havmanden, est une sorte d'imitation, créée par un peuple habitant les bords de la mer d'après les chants d'un peuple montagnard. » Lanstad est du même avis. Ce dernier fait remarquer, que dans les recueils danois on ne trouve aucune chanson où il soit fait mention de jeunes filles attirées vers les profondeurs des eaux et retenues sous la nappe bleuâtre.

Ceci est un trait caractéristique de la poësie nationale de tous les peuples avoisinant la mer. Conformément à la nature du pays le montagnard, comme le Suédois et le Norvégien, s'imagine ses montagnes couvertes de sapins, ses rochers calfeutrés de mousse, habités par un peuple de gnomes, tandis que l'habitant des rivages de la mer, comme le danois, croit que les flots sont

Digitized by Google

la demeure de toutes sortes de puissances et d'êtres obscurs et bizarres.

Svend Grundtwig, qui ne connaissait point la ronde d'Adèle ou du moins à qui la relation intime avec la ronde d'Agnès échappa, crut avoir découvert dans cette dernière suffisamment de détails, pour conclure, qu'elle avait dû subir une influence étrangère, surtout que les premières versions danoises sont bien plus anciennes et datent du commencement du XVIIIe siècle. Au commencement Grundtwig se prononça pour l'Allemagne comme patrie d'origine de la chanson. De là, crut-il, la chanson passa dans le Schleswig-Holstein, le Jütland et arriva au Danemark. Or dans le Sud de l'Allemagne on ne trouve pas la moindre trace de chansons similaires à la ronde d'Agnès. Des variantes ne sont démontrables que dans les provinces confinant aux pays slaves. Il se pourrait donc que la chanson parvint aux Danois de ces contrées lointaines par l'entremise des Scandinaves, qui eux-mêmes l'obtinrent des Slaves vers le XIe ou XIIe siècle, à une époque où les peuplades slaves et scandinaves eurent entre elles de fréquents rapports commerciaux. Quoi qu'il en soit, on se perd en conjectures sur cette singulière pérégrination, surtout que toutes pièces justificatives nous font defaut.

Lorsque Grundtwig eut connaissance d'un certain nombre de versions danoises, et que ces variantes continuèrent d'affluer, il devint indécis, perdit la tramontane et laissa à la fin des comptes avec son jugement définitif le chercheur complétement dans l'embarras. Ce fut un véritable désarroi. Grundtwig ne considéra plus que le noyau

Digitized by Google

de la chanson comme marchandise étrangère, dont l'importation devait être d'une époque toute récente. Johannes Steenstrupp professe également cette opinion.

Mais enfin d'où vient-elle donc notre ronde lorraine ? Ce serait hasardeux de vouloir la faire dériver des versions allemandes. Celles-ci offrent bien moins de ressemblance que les danoises. Donc de ces dernières ? Je ne voudrais pas prétendre le contraire.

En définitif quel fut l'état embryonnaire de notre ronde ? La ronde lorraine ou la ronde d'Adèle remonte selon toute apparence aux temps les plus primitifs, probablement à cette époque, où les Indo-Européens ne formaient encore en Europe qu'une grande et seule famille, vu que nous rencontrons le culte auquel notre ronde doit son origine, chez les Grecs, les Romains et les Celtes. En ces temps obscurs la ronde dut être un chant religieux, accompagné d'une danse traditionnelle, exécutée à l'occasion où l'on offrait une victime humaine aux divinités des Eaux. Or, la rupture violente des peuples advint, et en même temps la scission des particularités de leur race eut lieu. Une partie négligea bientôt, sous l'encombrante influence des vagues envahissantes de la civilisation, ces usages sacrés de leur culte ancestral, de manière que finalement ceux-ci s'engourdirent et tombèrent à tout jamais dans l'oubli ; une autre partie les pratiqua encore pendant de longues années, mais par l'admission consécutive et ininterrompue d'un fluide régénérateur d'une vie nouvelle, ainsi qu'en éliminant, en excluant lentement mais implacablement tout ce qui était ancien et

Digitized by Google

inopportun, les usages s'amalgamèrent et devinrent de jour en jour plus incompréhensibles, subissant les variations les plus diverses. Ici la chanson s'est changée d'une manière peu sensible, ailleurs elle est méconnaissable à moins qu'elle n'ait totalement disparu. Néanmoins les versions survivantes ont conservé entre elles le même cachet d'origine. Il est incontestable que toutes ces rondes slaves, françaises, lorraines, danoises, suédoises etc., ne sont toutes ensemble que des rejetons d'une vénérable bisaïeule. Quoique les traits extérieurs de ces descendants se soient altérés, même à un tel degré que leur parenté nous semblerait douteuse, tous néanmoins, sans en excepter aucun, ont conservé d'une manière indestructible jusqu'à nos jours, avec le sang de cette mère archivieille, le même frais coloris et la même nature vive et alerte, qui caractérise leur origine.

Il ne nous reste plus qu'à aborder la solution de cette lugubre question : A-t-on autrefois fait à la place, où se trouve aujourd'hui le pont des Morts à Metz, des offrandes à l'eau, telles que notre ronde lorraine le laisse supposer ? Je pense que oui. Quoique nous n'ayons aucune preuve directe et que toute source à ce sujet garde un silence absolu, le nom du pont et les exécutions dont les chroniques de Metz pullulent, laissent présumer à bon droit qu'il en fut ainsi. D'après les Bénédictins, auteurs de l'histoire de Metz, le pont doit son nom au droit de l'habit du mort, droit qui selon un document de l'Evêque de Scharfeneck du 8 mars 1222 consistait en ce que les héritiers d'un défunt du ressort de l'archiprêtré de la ville devaient donner le meilleur habit du

Digitized by Google

trépassé à l'hôpital St. Nicolas « az novel pont » pour « ceulx qui le Pont feront ». Les mêmes auteurs font remarquer, probablement pour enlever l'idée de toute recherche antérieure, que les exécutions n'eurent lieu à cette place qu'à partir de l'an 1345.

Chabert opine dans le même sens en disant : « La reconstruction en pierre, au XIVe siècle, par l'hôpital Saint-Nicolas, en échange du droit de prélever le meilleur habit de ceux qui mouraient dans la ville ou dans la banlieue, lui a valu le nom qu'il porte encore. »

Entrons dans quelques détails au sujet de cette charte épiscopale. Nous voyons là un évêque s'occuper de l'entretien et de la restauration d'un pont. Rien d'étonnant, rien d'étrange en cela! En parcourant l'histoire, nous voyons ailleurs et à une époque antérieure à la nôtre des évêques construire des ponts au moyen des biens de l'Église et même de leurs propres fonds personnels. A Rome, les grands-prêtres étaient investis de la charge de construire les ponts — *Pontifex maximus*. — Ce furent eux qui construisirent et entretinrent le premier pont en bois sur le Tibre, mission dont ils s'acquittaient fort bien, vu qu'elle était en harmonie complète avec la charge suprême des âmes qui leur incombait. Plus tard, ce nom de *Pontifex maximus* fut légué comme titre honorifique aux papes.

Liebusch prétend que Pontifex signifiait à l'origine « prêtre de la lune ».

Des sources septentrionales nous racontent que la construction de ponts était extrêmement méritoire et salutaire aux âmes défuntes, car c'est

Digitized by Google

précisément par le pont des Morts que les âmes purifiées passaient pour effectuer leur retour vers le ciel, situé au delà du vaste océan.

Cette idée que la construction d'un pont en faveur des voyageurs et pèlerins faciliterait de même aussi au constructeur, après sa mort, le passage du pont redoutable des Morts, s'infiltra petit à petit dans le christianisme.

D'après une tradition, le pont sur le Rhône, à travers l'île Bartelasse, non loin d'Avignon, doit son origine à une inspiration surnaturelle. Un pâtre des environs, nommé Benezet, reçut du ciel l'ordre d'inviter les habitants d'Avignon à construire un pont au-dessus du Rhône en faveur des pèlerins se rendant à Rome ou à Jérusalem. Cette dernière cité nous est connue de l'Apocalypse de saint Jean comme l'image de la Jérusalem céleste. L'évêque d'Avignon exigea du berger une preuve éclatante de sa mission divine. Le pâtre dut charger un énorme bloc de rocher sur ses épaules et le jeter comme pierre fondamentale dans le fleuve. Le miracle s'opéra, et la construction du pont ne tarda pas à être mise à exécution.

Parmi les chrétiens du Moyen-Age, on s'imaginait que la construction d'un pont était, après l'érection d'une église, la chose la plus méritoire et la plus agréable à Dieu que l'on pût faire.

Des indulgences papales furent accordées à cet effet, et ce ne fut pas un cas rare de voir un pécheur contrit promettre solennellement, en expiation de quelques grandes fautes, la construction d'un pont; même les moines et les évêques furent les premiers constructeurs, et l'établissement de ponts fut même considéré comme un privilège

Digitized by Google

religieux. L'évêque Gundekar d'Eichstädt (1057-1075) construisit par amour pour le prochain le pont au-dessus de l'Altmühl. A Wurzbourg, ce fut un certain Enselin qui fut chargé par l'évêque Embricho, comte de Linange, de la construction des ponts. L'évêque Otton de Freising établit en 1040, à Vöhring, un pont au-dessus de l'Isar. L'ermite Jean de Ortega fit jeter, au XIIe siècle, un pont au-dessus de l'Ebre près de Logrono, en Espagne, un autre près de Nagera et un troisième, d'une longueur de cinq cents pas, près de San Domingo. Humbert, archevêque de Lyon, construisit un pont en pierre au-dessus de la Saône, et cela en majeure partie à ses propres frais. Le dominicain Fra Giovanni da Campi éleva à Florence, vers l'an 1337, ce magnifique pont en pierres de taille composé de cinq arches. Ce pont a donné, à travers cinq siècles, des preuves éclatantes de sa solidité. L'espagnol Juan de Pozo construisit, au XVe siècle, à Cuença, le célèbre pont sur le fleuve Huccar. Le tablier est formé de cinq arches, dont celle du centre a cent cinquante pieds de hauteur. Le pont doit, d'après les on-dit, avoir autant de pieds dans sa longueur que l'année a de jours. Son prix fut de 63,000 ducats. Un des plus célèbres artistes en ce genre fut le dominicain Fr. G. Giocondo (né 1435 à Vérone); il construisit le pont sur la Seine, à Paris (1506-1512), établit les constructions pour consolider les rives de la Brenta, fit les constructions sous eau de Trevise, érigea les piliers du pont sur l'Adige et la place de commerce du Rialto à Venise (1512-1513). Même à un âge fort avancé (1517), il dessina encore le pont sur le Rhône d'après les indications de César.

Digitized by Google

Bornons-nous à ces quelques exemples et continuons notre route.

Chez les tribus aryennes de l'Iran on considère également comme un mérite l'établissement d'un pont ou d'une passerelle au dessus des eaux, mais le motif en est tout autre : ce n'est que pour que l'eau ne soit ni troublée ni salie par les hommes ou les troupeaux qui, faute de pont, se verraient dans la nécessité de la traverser.

En considérant cette ancienne idée, que la construction des ponts facilite aux trépassés la marche vers le ciel, nous comprenons à présent pourquoi dans tant de légendes l'esprit infernal, Satan, s'efforce d'inquiéter et même d'empêcher les saints de construire des ponts.

L'idée du mérite à construire des ponts nous vient probablement de l'Orient. Nous en trouvons des traces même dans les Indes, là où fut le berceau de toute religion. On lit dans l'épopée Ramayana : Lorsque Ravana eut enlevé Sita, épouse du demi-dieu Rama, dans lequel Vichnou, le principe du salut dans la Trinité brahmane (Trimurti) s'incarna, le dieu-singe Hanuman, fils du Marut, c'est-à-dire du vent, lui apprit toute l'étendue de son malheur, et, venant en aide au désespoir de Rama, dont la mer entravait la poursuite, il lui construisit jusqu'à la pointe sud de l'île sacrée Lanka un pont gigantesque dont le passage par l'armée nécessita tout un grand mois.

Donc rien d'étonnant si l'évêque de Metz s'occupait en ce temps de l'entretien d'un pont. Mais qu'il s'agisse précisément du pont des Morts, voilà ce qui nous intrigue, tisonne notre passion de chercheur et actionne vivement notre curiosité insatiable.

Digitized by Google

L'idée, que le défunt devait trouver au delà de l'océan son paradis et qu'il devait exister un moyen pour atteindre cet Eden, a été la cause psychologique de la conception du pont des morts, que l'on rencontre partout. Hermödr, lorsqu'il voulut délivrer Baldr du pouvoir de Hel, y passa. Il rencontra à la tête du pont la vierge Mödgud, qui surveillait le passage. Au-delà du pont se trouvait le Val- ou Helgrindr, la muraille de Saxo, qui encerclait le royaume des Morts et à l'intérieur duquel les trépassés continuaient leur existence d'outre-tombe. Outre ce pont qui conduisait à Helheim, le Scandinave connait encore le Bifröst ou le pont de l'arc-en-ciel. J'ajouterais encore le pont du Cinvat de l'Avesta, le Sirat du Coran et les exemples cités dans les « Verbleibsorte » de Bastian : Oenus vit dans les enfers un pont très haut et glissant autour duquel mugissait une énorme tempête, Tundalus est obligé de passer un pont garni de lames et de fers tranchants au-dessus des abîmes de l'enfer.

Ce pont des Morts, conduisant au paradis, quoi que très connu des peuples, est difficile à expliquer. Nous le rencontrons encore en Arménie sous le nom de Mazé. Il passe sur un fleuve de feu. Selon toute probabilité il a été emprunté aux conceptions musulmanes.

Chez les nègres on a retrouvé la même idée, qui doit également dériver en second lieu de la religion très étendue de l'Islam.

L'ancienne conception du pont des Morts a été christianisée et reportée sur la croix du Christ. Dans un ancien recueil de chants religieux allemands de l'an 1525, il est dit de la croix :

Digitized by Google

« Tu es le pont solide
Au dessus duquel toutes les âmes pieuses
S'acheminent vers le pays de paix — ou
Échappent aux dangers. »

Ce cantique puise d'une manière irréfutable dans le vieux mythe, car les routes et ponts avaient pour but, non seulement de servir comme voies de communications terrestres, mais aussi d'amener le pèlerin vers le sanctuaire, le missionnaire plein d'enthousiasme, le chevalier, combattant pour le nom du Christ, vers le but de leurs voyages.

Parmi le peuple lorrain parlant allemand, on entend très souvent se servir pour l'expression « mourir » des locutions euphémiques : « Il a passé au-delà de la rivière — il est allé au-delà de la grande eau — il a passé le long pont, par lequel on ne revient plus. » Sous ce long pont ainsi que sous le jeu du pont, très répandu parmi la jeunesse lorraine, et dans lequel nous voyons passer sous nos yeux un pont, un combat, un service de Walkyries, le ciel et l'enfer, ne peut être compris autre chose que ce pont mythique des Morts.

Tout cela nous fait présumer que le pont des Morts à Metz était déjà ainsi dénommé avant la promulgation de l'ordonnance épiscopale et qu'il tient son nom de cette ancienne conception. Il est, en effet, expressément dit dans le document, que les donateurs devaient donner le meilleur habit du défunt « pour Deu et pour saime (pour Dieu et leur âme). » Il est fort probable que, pour assurer un succès à son ordonnance, pour mieux atteindre son but, l'évêque rattacha la redevance à cette

Digitized by Google

imagination de l'ancien pont des Morts, conception encore toute vivace à cette époque superstitieuse où à peine quelques lueurs intellectuelles pénétraient l'imagination assombrie et lourde de l'Europe. Soigneusement il en écarte tout le vernis païen et lui donne une tournure chrétienne.

C'est pourquoi Terquem dit : « D'autres, au contraire, prétendent (avec raison) que le pont en bois qui existait auparavant était déjà ainsi nommé ».

Et en effet, vu que le pont existait déjà auparavant, il dut aussi avoir un nom, car tout enfant, aussitôt né, reçoit un nom et ne fut-ce que simplement à titre de marque distinctive. Mais quel fut ce nom ? C'est précisément là-dessus que les chroniques restent muettes. Mais alors comment ces derniers peuvent-ils prétendre que le pont fut autrefois ainsi dénommé ? C'est très simple ; ils se basent sur cette habitude, qu'il était de tout temps usité de jeter en ce lieu les criminels à l'eau. Dumont dit : « L'exécution à l'eau froide se faisait à Metz sur le pont des Morts. Le criminel était conduit à pied, portant sur ses épaules, en forme de manteau, le sac dans lequel il devait être enseveli. Il arrivait là les mains liées ; on lui garrottait ensuite les pieds et on lui passait pardessus la tête le sac que l'on fermait par le bas, de telle sorte qu'il lui était tout à fait impossible de s'en échapper. Alors il était précipité dans la rivière. Soit que l'on attachât une corde au sac pour le repêcher, soit que le corps fût autrement empêché d'aller plus loin, on le retirait peu après, et on l'enterrait sous les roues d'un moulin de manière à le priver de la terre sainte ».

Digitized by Google

Il est vrai que les chroniques de la cité messine ne mentionnent de pareilles exécutions qu'à partir de l'an 1354, mais de ce qu'il a été dit jusqu'à présent nous pouvons conclure, qu'elles remontent à l'antiquité la plus obscure, et j'ose croire que les adhérents de l'opinion, que le pont des Morts fut ainsi désigné avant la promulgation de l'ordonnance épiscopale, ne font pas du tout fausse route ; au contraire, leurs suppositions sont, malgré l'ordonnance, plus justifiables que celles des défenseurs de la première, et je ne puis refuser de me rallier à ce petit nombre, car, hâtons-nous de le dire, je constate dans toutes ces exécutions par l'eau froide un reste des anciens sacrifices faits à l'eau, pour lesquels on trouva en dernier lieu une compensation dans les condamnés. Or dans le Mythe d'Iphigénie nous voyons déjà que dans le temple de Diane en Tauride on ne sacrifiait plus que des étrangers et des esclaves à la place des propres victimes. Nous savons également que chez les Celtes le criminel punissable était donné à la divinité comme sacrifice afin de conjurer la vengeance qui menaçait une corporation ou une association quelconque pour un méfait ou délit commis. Il nous est aussi expressément dit que la noyade fut un acte du culte.

Ce qui confirme mon opinion, de faire remonter la désignation du pont des Morts loin au-delà du document, est ce droit sur l'habit du mort même, auquel on veut rattacher le nom du pont. Or ce droit de l'habit du mort est une très ancienne coutume, qui en remplaça en quelque sorte une bien plus ancienne encore, c'est le prix du voyage du défunt. Comme on sait, on donnait autrefois

Digitized by Google

à la personne défunte une monnaie soit dans la bouche, soit dans la main, afin d'être en état de payer, lors de sa traversée à la rive opposée du fleuve ou de son passage par le pont des Morts vers le pays des éternels, au batelier ou au gardien du pont l'obole prescrite, tel que cela se fait encore dans le pays de Togo, où l'on place des coquilles de kauri dans la tombe du défunt afin que celui-ci puisse payer le bachotage et entrer dignement dans le royaume des Morts.

Jusqu'à présent il n'a pas encore été prouvé qu'il était autrefois d'usage à Metz de transporter les morts par-dessus ce pont, ou qu'il existait de l'autre côté un cimetière, qui eût nécessité le passage et désormais lui aurait légué son nom, comme ce fut le cas pour le champs des Morts, les chemins des Morts, les prés des Morts, les ruelles des Morts etc.

Le pont des Morts dut symboliser aux anciens habitants de Metz le pont mythique des Morts, et comme on offrait à cette place des sacrifices, le lieu dut être hanté par une armée de spectres, qui surgissaient des crevasses du sol, les fantômes de ceux qu'avait fait périr la justice humaine. Le nom de pont des Morts démontre de nouveau combien on était enclin à trouver des attaches locales pour les imaginations païennes. Nous ne croyons nullement nous tromper, si nous prétendons que la remise de l'habit du défunt fut introduite par le christianisme, afin d'extirper les usages et idées du paganisme. Ce droit de l'habit du mort est encore aujourd'hui de notoriété dans toute la Lorraine. Il consiste à distribuer tous les habits du défunt aux pauvres du village ou aux

Digitized by Google

personnes, qui dans la plupart des cas sont des pauvres, comme salaire pour l'habillement et le lavement du corps du défunt. Cette coutume se rencontre encore chez les Mahométans.

L'évêque se basa purement et simplement sur cette coutume de l'habit du mort, notoire en Lorraine, et s'appliqua à en tirer profit et à l'exploiter sagement pour son but. Il le put d'autant plus facilement que le nom du pont était « Pont des Morts », autrement il aurait infailliblement songé à une autre manière d'impôt pour assujettir le peuple à l'entretien du pont. Le nom du pont et les exécutions qui y avaient lieu inspirèrent d'eux-mêmes cette sorte de péage.

Il me tarde aussi d'énumérer qu'il y avait jadis deux ponts des Morts à Metz. L'autre s'appelait « premier pont des Morts, qu'on dit le moyen pont ». Là aussi eurent lieu des exécutions par l'eau froide. (1347) Pourquoi désignait-on aussi ce pont sous le nom de « Pont des Morts »? Comment cela rime-t-il avec l'impôt de l'habit du Mort? Il est donc d'une certitude absolue que la désignation de « Pont des Morts » dérive des exécutions et non de l'impôt de l'habit du mort, qu'elle remonte par ce fait bien au-delà de l'ordonnance et date des temps les plus antiques de la Lorraine. Elle laisse présumer que les habitants primitifs de Metz offraient en ce lieu aux divinités des eaux leurs sacrifices.

Plus tard nous trouvons au delà du pont des Morts une croix. Pourquoi donc justement en ce lieu? Devait-elle symboliser l'autre vie, que nous atteignons après avoir passé par le pont mythique des Morts, ou devait-elle servir à chasser l'ancienne

Digitized by Google

foi, cet attachement enraciné aux divinités païennes? De même nous trouvons au moyen-âge sur un pont plus avancé, nommé le pont des Louves, des loups représentés. Or les loups sont, selon la mythologie, les conducteurs qui escortent les âmes des trépassés vers les enfers. Tous ces détails sont d'importance au point de vue mythologique et ne peuvent dans l'intérêt de notre travail être passés sous silence.

Quoiqu'il existe encore mainte lacune à combler en l'état de nos recherches, il me semble dès à présent, sans me targuer, avoir recueilli suffisamment de matériaux, qui nous disent, que la ronde enfantine lorraine « Sur le pont des Morts » a conservé fidèlement en de vagues contours, malgré ses nombreuses altérations, une bonne part de l'ancien culte des eaux en Lorraine.

II

Des années se sont écoulées depuis l'achèvement de la première partie de ce travail. Que de gouttes d'eau ont passé depuis sous les amples arches du Pont des Morts! Moi aussi, dans mes rares heures de loisir, je fus infatigable à soulever le voile qui enveloppe notre ronde tragique, pour faire jaillir un peu de lumière sur son obscurité. Or, après toutes mes recherches, la ronde lorraine me paraît contenir, sous d'épaisses couches de vernis des siècles passés, des souvenirs et des réminiscences d'une période de civilisation bien plus ancienne, c'est-à-dire de la nébuleuse époque du culte des astres, de cette religion primitive commune à tous les peuples. D'Arbois de Jubainville, auteur émérite, dit de nos ancêtres : « Les

Digitized by Google

païens ont d'abord adoré la nature telle qu'elle se présentait à eux, en premier lieu le ciel, d'où viennent le jour, la chaleur et la foudre, en second lieu la mer si propice et souvent si dangereuse pour les navigateurs, en troisième lieu la terre que nous habitons ».

Quoi qu'il en soit, les premiers hommes qui pensèrent, envisagèrent l'infini comme un être. Il est plus que probable que notre ronde est un vénérable héritage de ces temps primitifs des peuples. Son origine semble remonter à une époque au-delà de tout souvenir historique, à une époque où le soleil et la lune, qui sillonnent les plaines célestes, impressionnaient fortement les esprits et où l'épopée de l'anthropomorphisme ancestral fut à son apogée.

Or ce qui, dans notre considération sur le culte des eaux, nous paraissait difficile à interpréter, et même inexplicable, une hypothèse permettra de faire rentrer notre ronde dans le domaine du culte des Astres, d'une manière plus lucide, plus claire et dégagée d'objections de toute nature.

Essayons donc de plonger par la pensée aux profondeurs mystérieuses, où nos yeux ne pénètrent plus. Au cours de ces tentatives, la pensée aura besoin encore de suivre le flambeau de l'avant-courrière, d'emprunter la double vue de l'imagination.

Abîmes, éclairez-vous à la pensée des hommes!

Le pont sur lequel on danse, me semble être la route aérienne, la route fluide des airs. La fille représente le soleil, le frère la lune, et l'eau l'océan lointain, dans lequel les deux astres se plongent après leurs évolutions. Le glas funèbre figure le bruit du tonnerre.

Digitized by Google

Du pont céleste ou pont des Morts, le prototype du pont de la ronde enfantine, il a été largement parlé dans le chapitre précédent. Son affinité est réellement déconcertante. Son analogie s'étend jusqu'aux détails les plus circonstanciés. Ajoutons uniquement comme complément à notre travail, que selon « Vernaleken, Alpensagen » on considère dans les montagnes autrichiennes l'arc-en-ciel comme le pont des Morts, et d'après Otto Haggenmacher les apparitions atmosphériques forment également le pont qui conduit à l'Empyrée. Le ciel étant considéré primitivement comme le lieu vers lequel s'acheminent les morts, rien de plus naturel et de plus conséquent que de voir dans les nuages, s'abaissant au moment des orages, ainsi que dans l'éclair fulgurant vers la terre, une médiation entre ciel et terre. De là dérive l'idée cosmogonique des Japonais, de voir dans les nuages des ponts nageant vers le ciel, dont les ailes reposent sur les cimes des montagnes terrestres ou même nageant sans fixation ou base quelconque, librement, dans l'univers.

Les peuples chasseurs de l'Amérique du Nord comptent parmi les dangers et périls, auxquels les âmes des trépassés sont exposées jusqu'à leur arrivée au royaume d'outre-tombe, le passage à travers un grand fleuve ou lac, au-dessus duquel un serpent monstrueux — l'éclair — s'étend d'une rive à l'autre en forme de pont.

Dans le conte « Frère et Sœur » le chemin conduit au-dessus d'un pont de verre vers un château d'or.

Le pont, dont parle Saxo, se trouve déjà cité dans Helgaquida Hundingsbana II. 47. Le défunt

Digitized by Google

Helgi dit à Sigrun, lorsque l'heure matinale lui conseille de retourner vers le Walhalla : « Il est temps de m'en retourner par les chemins rouges et de laisser mon coursier frapper de son sabot la montée aérienne, devant me trouver à l'ouest devant le pont de Windhelm (c'est-à-dire du ciel) avant que Salgofnir ne réveille le peuple victorieux des Einheriar. »

Bref, tous ces ponts révèlent des phénomènes physiques qui se déroulent à la voûte du firmament, et il ne peut y avoir aucun doute que le pont de la ronde enfantine ne représente celui de la voûte céleste.

La ronde nous fait savoir qu'il y a danse et musique sur le pont.

Quels sont ces danseurs et ces mucisiens ?

Réponse : Les astres, les anges.

L'imagination rudimentaire d'une danse des astres, oscillant et scintillant dans l'espace, est très, très ancienne et nous vient d'un monde anthropomorphique. Elle s'est perpétuée jusqu'à nos jours. On en trouve des vestiges dans le langage du patois allemand de la Lorraine. Le Lorrain, irrité, s'exprime ainsi : « Je te donnerai une claque derrière les oreilles, que les étoiles du ciel en danseront. »

Mais voyons ailleurs ! Dans la collection des contes du Somadeva Bhatta de Cachmir il est dit : « Que le destructeur de tout obstacle, Ganesa (fils de Civa à la tête d'éléphant, au nom de qui on entreprend tous les travaux de la vie commune) vous protège, lui qui lors du crépuscule conduit les étoiles à la joyeuse ronde ».

Dans les Mythes du fond de l'Asie il est raconté que Ninhoa, sœur, fille et épouse de Tonhîs,

Digitized by Google

forma l'homme de terre jaune, que sa voix était si agréable, qu'émerveillées les étoiles se mirent à danser ».

Dans une chanson suédoise « Le Neck » nous lisons ce passage :

« Les brillantes étoiles là-haut s'agitent
Pour la danse au bord du firmament,
Quand les sons clairs et argentins retentissent
Au delà des rivages et parois des rochers. »

La danse des astres fut plus tard localisée. On sait que les anciens parlaient déjà de danses religieuses, qui devaient imiter le cours des astres, et Creutzer relate mêmes des « danses de planètes », qui furent la copie de la marche circulaire et oscillante du soleil, de la lune et des étoiles. Même la danse labyrinthique de Crète fut autrefois désignée comme une danse astronomique. Et enfin pour rester dans le voisinage la procession dansante d'Echternach n'est-elle peut-être pas aussi un vestige localisé de cette ancienne conception ?

D'après une vieille croyance certains jours de l'année vers le lever du soleil les Elfes (Elbes) passent en dansant sur la surface de l'eau (en terme mythique sur le pont des nuages) qui ne fléchit aucunement sous le frôlement de leurs pas légers. Or d'après la conception mythologique les expressions Elbes ou Elfes, ces figures souriantes aériennes et charmeresses ont la même signification, la même essence que les étoiles et celles-ci sont synonymiques des âmes. Ici aussi il y a eu substitution et emprunt. De même qu'aujourd'hui le christianisme donne à chacun de nous un ange gardien, de même au temps du paganisme chacun

Digitized by Google

avait son étoile protectrice, qu'il évoquait dans les bonnes, ainsi que dans les mauvaises et pénibles circonstances de la vie. Et cette idée s'est malgré tout maintenue jusqu'à nos jours, car si une personne meurt, selon la croyance répandue en Lorraine, une étoile choit du firmament, et de même, si une personne nait, une nouvelle étoile s'allume là-bas dans l'océan infini. L'âme de l'homme, toute son existence sont étroitement liées à l'étoile et elle est plus que jamais l'objet de la crédulité populaire. Pourquoi en serait-il autrement ? Que de fois l'homme n'a-t-il pas plongé ses regards dans ceux des étoiles pour y lire la volonté des destins qui commandent aux éléments, que de fois à leurs lueurs n'a-t-il pas cherché sa route ? Les premiers dieux qu'il adora furent les astres, ces êtres immenses, et *Dieu* veut dire avant tout *être brillant.* Tout cela n'est que traits orientaux de notre mythologie.

V. Zingerlé cite une chanson d'enfant du Tyrol. Elle nous amène dans le domaine de la mythologie chrétienne. En voici la traduction :

« En haut du ciel il y a beaucoup de petits anges,
Ils sont assis sur des chaises et chantent et jouent ;
Et la mère de Dieu a les cloches en main
Et secoue les cheveux. Les anges dansent
Et Dieu le père a une voiture d'or.
Les anges tirent, les clochettes sonnent,
Les bergers chantent ».

Il résulte de cette courte chanson que les anges s'occupent aussi de l'art de Terpsichore.

Aux mythes chrétiens nous ramène en outre l'expression : « entendre siffler les anges », dont

Digitized by Google

on se sert très souvent pour qualifier un mal de dents douloureux, un mal d'oreilles violent ou un coup sur la tête. Sous l'expression « sifflet » on comprenait autrefois tous les instruments de cuivre de forme tubulaire et « siffler » signifiait généralement « faire de la musique », c'est pourquoi jadis on désignait les musiciens de ville sous le nom de « siffleurs de ville (Stadtpfeifer) ». Ainsi on s'imaginait dans les anciens temps à la voute du ciel en activité un orchestre céleste, dans lequel les anges étaient les musiciens, comme il nous est loisible de le constater sur des gravures et images du XVIe siècle. Cette ancienne idée se retrouve encore dans la locution : « La voûte du ciel lui semble être pleine de basses de viole. » Le sifflet est aussi le symbole de la chanson de la tempête (des Maruts), qui fait tout danser.

D'après le Rig-Véda les Maruts, soufflant la chanson de la tempête, sont représentés comme des flûtistes. De la même manière Mannhardt nous rend attentif dans ses « Mythes germaniques » à la musique du cortège infernal des nains et elbes. Les nuages et la fiancée des vents constituent le chœur des ballerines. Aux peuples germaniques le vent avec son impétuosité siffle et joue une invite à la danse. Heine y fait allusion dans son poëme sur « la Mer » :

« La tempête joue une danse,
Elle siffle, elle bruisse et hurle ».

Rückert attribue au vent de nuit, à la bise venant du nord, la harpe, comme étant son instrument préféré :

Digitized by Google

« La nuit étant arrivée
Un souffle piquant du nord
Touche la harpe éolienne
Et à présent peut jouer ».

Christian Ewald von Kleist nous parle « d'un sifflement sauvage des ouragans », et von Drake nous fait entendre « la trompette de la tempête. »

Félix Dahn nous présente dans sa « fiancée du vent », le vent comme un enfant céleste de « Windsheim », à qui toute chose terrestre est soumise.

« Oui le vent ! — ainsi est-il nommé — est un roi !
. . . . . Un roi
. . . . . .
Et un chantre ! Oui — au timbre argentin !
Ecoute comme il chante d'une voix sonore devant le [portique !
Et de plus fort en plus fort il me verse
Une crainte voluptueuse jusque dans la moelle
Ecoute comme il ébranle le volet ! »

Lenau caractérise la tempête comme un divin chanteur enivré, laissant ses cheveux flotter à la guise du vent, s'éloignant dans une course rapide et frôlant de sa tunique voltigeante tous les objets sur son chemin.

Le caractère du vent comme musicien céleste ressort de la manière la plus frappante dans le Wainämoïnen finlandais avec sa harpe. Dans la mythologie germanique il s'étend aux esprits des eaux ; dans la mythologie grecque il s'attache à Pan et Athéné avec le sifflet ou la trompette ; ainsi qu'à Apollon et Amphion armés de la lyre. A ce cycle appartient également Marsyas avec sa

Digitized by Google

double flûte ainsi que la dispute des Muses et des Sirènes.

Non seulement les étoiles furent considérées commé danseuses, mais on se figurait même le soleil, à cause de sa lueur vacillante, comme un fier danseur sur le pont du ciel. Il commençait à danser dès son lever.

> « Car maintenant des vagues
> De rayons rosés
> Il s'envole (le soleil) d'un pas léger vers la danse »,

dit Pyrker.

Dans la légende sur l'origine des Langobards (Lombards), Fricka est désignée sous la forme nominative de Frea comme épouse de Wodan. Dans le Harz le peuple la connait encore sous le nom de Frû Frîen ou Frû Freen. On raconte qu'elle habitait autrefois le ciel, que les gens lui demandaient conseil, qu'elle faisait de la musique (la chanson de la tempête du cortège infernal), dansait beaucoup et tomba enfin dans l'eau (le puits céleste), comme autrefois Holda et la fillette dans notre ronde. Fricka n'est autre chose que Freya, Frû Sole, Frau Sonne, die Sonne, la déesse Soleil, car le mot soleil est du genre féminin en langue tudesque.

Les habitants des Balkans quittent à certains jours de bon matin leurs logis et s'en vont gambader à travers monts et vaux pour contempler et saluer d'acclamations enthousiastes la danse du soleil, danse que l'astre du jour est censé en ces jours accomplir immédiatement avant son lever.

Que les anciens peuples se représentaient de tout temps le soleil dansant à la sphère céleste,

Digitized by Google

et qu'ils cherchaient à localiser cette marche dansante, c'est là un fait certain, et comme preuve à l'appui je citerai les jeux du disque, de la roue flamboyante des hauteurs vers les vallécs, comme cela se pratique encore tout proche de nous à Sierck, les moulins à prière des Chinois, les danses circulaires des Grecs, Bulgares, Roumains, etc., car il est évident que par des marches en rond, par des processions circulaires, par la rotation de différentes sortes d'objets, on cherchait à imiter les mouvements des astres. Ces usages sont des indices d'un puissant instinct, d'une inclination imitatrice, qui ont dû dominer d'une force irrésistible l'humanité à un certain âge de son existence.

La mère refuse à sa fille d'aller danser. La fille attristée se retire dans sa chambrette et pleure amèrement. Quand, le matin, le soleil se met en route, la terre lui barre son chemin par nombre de difficultés. Elle lui suscite des nuages, des brouillards et l'empêche ainsi d'accomplir sa ronde brillante. Le soleil voile alors son beau visage et se cache pour ainsi dire dans une chambre. Des larmes s'écoulent de ses yeux et viennent se répandre en forme de pluie sur notre terre sublunaire, où « les roses s'ouvrent aux pleurs des aurores ».

Interprétons ! D'après Rig-Veda I 140 le ciel et la terre sont les parents du soleil et de la lune. Cette idée de considérer le ciel avec son soleil éblouissant comme père et la terre comme mère de toutes choses est répandue parmi tous les peuples. Dans la ronde lorraine, on ne parle que de la mère, on passe sous silence le père,

Digitized by Google

qui est mort ou n'existe pas, telles les anciennes divinités méridionales qui furent mères sans époux.

La chambre dans le royaume céleste de la lumière céleste, derrière l'eau des nuages, est le séjour des astres. M. Mannhardt nous la dépeint dans ses « Germanischen Mythenforschungen : « Là, dit-il, est la salle de toilette de toutes les splendeurs ! Elle se trouve loin derrière la fontaine des nuages, inaccessible à tout mortel, loin dans le pays de la lumière céleste. C'est d'elle que sort le radieux soleil. »

L'idée, que la déesse du soleil se retire parfois dans une chambre secrète, s'est maintenue jusqu'à nos jours en se réfugiant dans une rime enfantine :

« Sauveur, ouvre ta petite porte,
Afin que le beau soleil en sorte. »

La tradition norvégienne nous raconte également que le soleil et la lune habitent une chambre. Dans maint autre conte, la chambre des astres devint, localisée, la chambre close et défendue de quelque magnifique château, dont la clef révélatrice se couvrait de taches de sang indestructibles aux mains de l'audacieux qui se permettait de l'ouvrir pour y plonger furtivement ses regards et satisfaire sa curiosité.

On dépeint la déesse du soleil comme gaie, aimable et extrêmement gracieuse. C'est pourquoi, quand elle se lève et qu'elle répand avec ses doigts rosés ses rayons clairs et brillants par monts et par vaux, elle sourit. « El lava se rie », s'exclame l'Espagnol. Hebbel dit dans son « Ha-

Digitized by Google

bermus » : « Elle rit au ciel, » et Grube s'exprime d'une manière analogue à l'imagination espagnole.

« Le sourire, qui lui sied si gracieusement
Dieu l'a tissé de lumière céleste. »

Dans la chanson populaire suédoise « le Neck » il est dit : « De l'infini des nues Freja lui (au poète) sourit à travers la nuit. » Or Freja est, comme nous l'avons vu, identique à la déesse du soleil et, d'une manière plus précise, une régénération de l'ancienne déesse du soleil sous le rapport de la beauté.

Si donc la déesse Soleil rit, il est tout naturel qu'elle puisse aussi à l'occasion verser des larmes. Selon l'Edda, Freja pleura lors de l'absence de son époux Oder, et ses larmes se changèrent en or. Si la déesse Soleil pleure, cela ne peut signifier autre chose, sinon que les nuages répandent leurs gouttes bienfaisantes sur la terre assoiffée. Une réminiscence de cette idée se répercute dans une locution du patois lorrain allemand, disant : quand les filles sifflent, la Sainte Vierge verse des larmes, en d'autres termes, quand la fiancée du vent siffle, le gazouillis de la pluie ne tarde pas à se faire entendre.

Continuons notre étude comparative ! Le frère compatissant vient en aide à la sœur attristée, s'informe du motif de sa tristesse et lui promet de l'accompagner au bal. — De même le dieu Lune suit la déesse Soleil et l'accompagne sur sa route élevée.

« Ces astres sont vivants et ne sont pas des choses, » nous fait remarquer Victor Hugo dans

Digitized by Google

sa Contemplation XX. Dans la Balalaika il est dit :

« Pas toujours il n'en a été ainsi,
Que la lune luisait seule la nuit
Et que le soleil ne brillait qu'au jour.
Autrefois ils paraissaient ensemble,
Les deux marchaient simultanément à la sphère céleste.

Faisant paisiblement leur chemin.
Ils étaient frère et sœur,
Enfants de l'éternel ciel,
Engendrés dans la mer aérienne. »

Chez les peuplades de la Roumanie, on considère le soleil et la lune comme frère et sœur réciproquement enflammés d'un amour défendu.

Les Esquimaux tiennent le soleil et la lune pour des personnes fixées au zénith.

Une chanson de pluie du Pérou parle de la jeune fille Soleil.

Chez les Lettes le soleil est regardé comme la fille du dieu de la foudre Perkun, et une chanson populaire de la Lithnanie débute ainsi : « O fille de Dieu, cher soleil. »

Dans les contes caractéristiques des Atlantides de Diodore, le soleil et la lune paraissent également comme frère et sœur. Il en est de même dans Hésiode et dans l'hymne homérique sur l'Hélios.

Poursuivons cette conception rudimentaire des peuples, cette idée purement anthropomorphique du soleil et de la lune. Tous deux sont, comme nous l'avons déjà dit, des enfants du même élément, du ciel, et par ce fait frère et sœur. L'imagination d'après laquelle on se les représente

Digitized by Google

comme jumeaux du même sexe, ainsi qu'il en ressort des deux mythes sur la lune chez les Jacoutes, est également très ancienne et très ramifiée, mais elle est bien éclipsée par l'autre idée, d'après laquelle les peuples se les représentaient comme étant de sexe différent et, par conséquent, n'ayant pas seulement un rapport fraternel, mais encore une sorte de relation maritale, se poursuivant avec assiduité et vivant dans un amour sexuel.

Des interprétations tardives des Grecs et des Romains qui dénommèrent le soleil Phébus Apollon, reproduisirent cet état de parenté fraternelle, car on donna à Apollon Diane et à Phébus la lune (Selène) comme sœurs. Ovide s'exprime ainsi : « *Inferiusque suos fraternos currere Luna admiratur equos* ». De même Avienus oppose, à *Luna, Sol* comme *rutilus frater;* et cette image trouve son reflet dans un exposé philosophique. Sénèque dit : « *videbis nocturnam lunae successionem occursibus lene remissumque mutuantem cet* ». (???)

Dans l'Edda, le soleil et la lune apparaissent sous les formes humaines de frère et sœur; ils sont enfants du dieu-forgeron, de Mundilföri, de celui qui fait osciller l'axe, ce qui nous rappelle l'Ixion grec.

Ozanam dit des Germains : « J'omets d'autres personnages fabuleux dont il ne reste que les noms, mais on ne peut oublier Sunna, la déesse du soleil, et son frère Mani, qui faisait luire la lune ». La lune s'appelait Mani — et Manou veut dire penseur, l'homme par excellence — et le soleil Sol, avec le même sexe qu'il est encore d'usage de lui attribuer chez les peuples germaniques.

Digitized by Google

Dans la conception des différents objets de la nature, les peuplades diffèrent l'une de l'autre selon les impressions plus ou moins diverses qu'elles en conçoivent. C'est ainsi que les divinités du soleil et de la lune subirent, lors de leurs migrations du Nord vers le Sud, suivant les latitudes, les siècles et les divergences ethniques, involontairement un changement de sexe. Les Grecs et les Romains conçurent le soleil, qui dans leurs pays développe une énorme, et parfois une désastreuse chaleur, comme un dieu rayonnant de chaleur, détruisant de ses dards brûlants tout ce qui respire la vie. Ils lui opposèrent la douce Sélènê ou Luna comme une aimable déesse, qui dans les nuits charmantes du Sud tamise sa tendre lumière, que les Indiens considèrent comme le reflet de la face de Brahma, à travers les forêts de cèdres, baignant de ses rayons les clairières.

En Allemagne, on envisage ces astres justement du côté opposé, et cela avec raison. On ne connaît le soleil que de son côté bienfaisant, et on se réjouit quand, après de longues journées de pluie ou d'épais brouillard, il sourit à nouveau, réchauffant la terre et ses êtres de ses rayons étincelants. Il est clair que par ce fait, il fut vénéré comme une déesse pleine de douceur, comblant l'humanité de ses bénédictions. Les Allemands la désignent familièrement sous l'expression « die liebe Sonne », et une phrase comme celle-ci : « Die Sonne lockt im Frühling Blumen und Kräuter hervor », la fait apparaître comme une fée future, qui fait un signe amical à ses enfants du printemps, leur disant d'un ton aimable de cesser leur sommeil hivernal dans les profondeurs som-

Digitized by Google

bres de la terre, de revenir à la surface se réjouir à la lumière vivifiante.

Cette imagination s'est le mieux conservée dans le vieux conte du Chaperon rouge dans sa forme la plus primitive : le soleil comme jeune fille. Comme contre-partie, la lune est pour les Allemands une divinité du sexe masculin.

D'autres peuples encore que les Germains, les Lithuaniens et les Arabes donnent à la lune le sexe masculin et au soleil le sexe féminin. C'est ainsi que le Metzli mexicain (la lune) est un homme. La lune groënlandaise Anningat poursuit Mallina, le soleil, sa sœur.

En ces époques du développement religieux, lorsque les astres furent élevés au rang de divinités par des peuples sortant de leur engourdissement et entrant dans les sphères de la civilisation, la lune « l'ami des réflexions », comme Göthe la désigne, occupa comme principe masculin vis-à-vis du soleil, la belle aux cheveux d'or, qui flottent sans fin au caprice de tous les zéphyrs, colorés, irisés par toutes les aurores, comme principe féminin, la place la plus notable. Et en effet, parmi les astres, c'est principalement la lune, ce pâle satellite, qui attira de bonne heure l'attention sur lui, à cause de son apparition frappante. La lune change et dans sa forme et dans le temps de son apparition au firmament. Elle fut le vrai chronomètre des peuples germaniques.

Le soleil au contraire prend encore aujourd'hui parmi les peuples non civilisés une place bien inférieure vis-à-vis de la lune, qui exerça une séduction plus forte. Dans le mythe des Ariens primitifs le soleil fut toujours considéré comme

Digitized by Google

une jeune fille. La lune apparaît dans quelques monuments antiques sous la forme d'un adolescent (Lunus) du sexe masculin. Il est caractérisé par le croissant et quelquefois par une torche ou une montagne qu'il tient à la main. Aucune fable mythologique ne se rapporte à cette divinité, que l'on dit être d'origine phrygienne.

La conception des anciens Germains d'un dieu Lune et d'une déesse Soleil se retrouve dans les Indes, et même dans l'ancien mythe des Grecs le Soleil apparaît sous la forme d'une jeune fille. Mais, comme la remarque en a été déjà faite, lorsque dans la suite des temps les divinités dieu Lune et déesse Soleil firent en de lentes étapes route du nord à travers les contrées slaves vers la Grèce et l'Inde, alors, transplantées sous d'autres cieux, l'inversion de sexe s'opéra ; la déesse Soleil se transforma en dieu Soleil et le satellite lunaire devint déesse Lune. Et comme elles ne formaient plus un couple, elles devinrent frère et sœur.

Le sexe féminin de la divinité du soleil (Surya, Syr, Sulis, Saule) se laisse encore démontrer d'une manière facile et évidente.

La jeune fille se revêt de sa robe blanche et se ceint de sa belle ceinture dorée : — N'en est-il pas ainsi pour l'astre du jour ? Après la pluie vient le beau temps, un soleil clair et radieux. *Post nubila Phœbus.*

Le soleil apparaît de nouveau dans tout l'éclat et la beauté de sa magnificence, éblouissant l'œil contemplateur, s'ornant des vives couleurs de l'arc-en-ciel. Le langage lorrain allemand nous a conservé quelques vestiges de cette parure du soleil. Ainsi dans ma jeunesse j'entendais souvent

Digitized by Google

les expressions : « Le soleil se peigne » — (expression qui se trouve aussi employée par Hebbel dans son « Habermus »). « Le soleil a aujourd'hui un visage bien propre. » « Le soleil s'est aujourd'hui bien paré. » « Le soleil a un voile, » etc.

Chez les poètes allemands nous trouvons également des réminiscences incomplètes qui nous transmettent des souvenirs d'une parure du soleil. C'est ainsi qu'ils laissent apparaître le soleil d'une manière « brillante » (Schiller), ils le dépeignent « orné de ses plus beaux joyaux comme une jeune fiancée » (Hebbel) ; c'est la terre qui couronne « son front enflammé de nuages de pourpre répandant une rosée calmante (L. v. Stolberg) » ; elle « sort de la tente de l'aurore dans sa robe rayonnante (F. Krummacher) », elle marche « sur la prairie d'or avec splendeur », elle est peinte « ornée de cheveux d'or » etc.

Parfois on se représentait le soleil comme une jeune fille sous la forme d'un cygne. En ce cas le nuage blanc figurait la tunique de plumes ou le voile que les cygnes-vierges déposent sur le rivage avant d'entrer dans le bain rajeunissant. La robe blanche, conservée dans notre ronde, démontre amplement son caractère mythique. Chez les peuples aryens la couleur blanche a de tout temps été considérée comme la base de la beauté physique, car elle embrasse la totalité des couleurs de la lumière, et c'est en frappant les objets qu'elle fait naître les différentes couleurs. La beauté les saisit pour s'en parer. « La couleur blanche fut également le symbole de la beauté morale », dit Praton, « et le soleil, la lune et les étoiles deviennent des symboles de beauté ». C'est pour-

Digitized by Google

quoi le conteur de Peau d'âne nous la présente au bal, premièrement dans un costume bleu de ciel étoilé, puis dans une robe clair de lune et enfin en dernier lieu dans une robe brillante comme le soleil.

Comme d'habitude les êtres solaires s'effacent tous dans le tumulte de l'orage, de même les divinités grecques et germaniques prennent en leur qualité de soleil-vierge ou soleil-femme les différentes apparitions célestes, soit pour s'en parer, soit pour s'en armer. Aphrodite et Freja. Ares et Thor se servent de l'arc-en-ciel en guise de ceinture, Artémis s'en fait un arc, et Demeter s'en sert comme faucille, Athéné manie l'éclair comme lance, etc., tout à fait de la même manière que leurs correspondants masculins, avec la simple différence que certaines choses furent autrement interprétées et eurent par le fait une toute autre signification, comme pour Ares et plus nettement encore pour Thor, où la ceinture apparut comme ceinture de force.

Après la pluie apparaît l'arc-en-ciel, c'est pourquoi le soleil gravit majestueusement le pont, entouré de sa ceinture et dans son beau costume.

Les poètes chantent également l'arc-en-ciel comme ceinture du soleil. Matzerath dit :

« Même le jour, le jour qui nous inonde de ses rayons,
Pâlit de honte devant la ceinture d'Iris ».

Et Voss :

« L'orage de Dieu, sous la ceinture colorée de la paix,
Glisse vers l'est et lance ses lueurs amies dans la vallée ! »

S'associant à cette idée les Lithuaniens dési-

Digitized by Google

gnent l'arc-en-ciel sous l'expression de ceinture de Lauma ou ceinture du ciel. Les Néo-Grecs, l'appliquant à la Vierge Marie, probablement encore sous l'impression de l'ancienne conception de l'objet, appellent l'arc-en-ciel la ceinture de la mère de Dieu. Assurément il est aussi la ceinture magique et merveilleuse de la déesse-soleil Aphrodite-Vénus, qui renfermait en elle tout charme et tout désir. A cette idée se joint aussi la ceinture légendaire d'Hippolyte, le prix du combat dans la lutte d'Hercule contre les Amazones, etc.

La ceinture reçoit selon les personnes et les légendes avec lesquelles elle entre en contact une signification différente. La double interprétation qui se révèle dans l'arc-en-ciel, d'une part comme symbole de la lutte (dans Homère), d'autre part comme symbole de la paix, résulte de son apparition, qui a lieu tantôt au commencement de l'orage, tantôt vers la fin, et en ce dernier cas comme signe de réconciliation. Comme ornement avec lequel la déesse-soleil se pare pour plaire à son époux, la ceinture semblait augmenter ses attraits et ceux-ci s'incorporer en elle.

La jeune fille parée de ses beaux habits s'en va, accompagnée de son frère, danser sur le pont des Morts. Elle tressaille d'allégresse et ses lèvres dévoilent une joie interne. Dans ses cheveux joue le vent, mais, o effroi ! le spasme de la joie, l'élan du cœur ne furent que de courte durée, car à peine eut-elle fait trois tours, la voilà tombée par-dessus le parapet dans les vagues dévorantes. — Tout analogue à la jeune fille, le soleil s'élève dans toute sa beauté et s'en va danser sur le pont céleste. En trois pas il parcourt ce pont qui

Digitized by Google

s'étend d'un bout de l'horizon à l'autre. Ces trois pas, évolutions ou tours, sont les symboles du soleil, matin, midi et soir.

Vichnou est chez les Indiens le dieu-Soleil. Il est dit de lui dans Rig-Véda : « Lorsque Vichnou, réconforté par toi, o Indra, fit ses trois pas, ses beaux coursiers amenèrent ton carosse. »

On sait que d'après une ancienne imagination, le soleil fait, le jour de Pâques, en se levant, trois sauts de joie.

J. Werner nous fait assister à un tel spectacle. Dans son poème « Le pauvre tisserand », il nous raconte comment le jour de Pâques, au moment où la campagne, revêtue encore de son triste habit d'hiver, attendait avec impatience l'apparition du soleil, qui allait de ses effluves embraser l'éther, la rayonnante déesse-soleil se prépare à un bal de fête et comment au-delà des hauteurs environnées des brumes matinales elle exécute ses trois sauts de joie.

De même nos ancêtres s'imaginaient le soleil d'hiver faisant trois sauts, car ne disons-nous pas encore aujourd'hui : « A la sainte Luce, le saut d'une puce ; à Noël le saut d'un veau ; au nouvel-an le saut d'une jument. » Ces trois sauts ont été à la suite des temps rattachés à l'agrandissement des jours. Vus de près, ce sont les trois sauts du soleil au solstice d'hiver, qui plus tard furent rattachés au soleil de Pâques.

Ces trois sauts du soleil se trouvent également perpétués dans les légendes ; ce sont les trois pas du géant. Identiquement à la jeune fille de la ronde, le soleil arrive après ses trois sauts au bord du pont céleste et disparait apparemment au

Digitized by Google

sein des flots de l'océan lointain, s'éteignant dans une douce lueur.

La jeune fille appelle son frère à son aide. Il arrive, plonge dans les flots, mais vainement; tous deux trouvent dans l'eau un triste tombeau. Selon une autre version, le frère arrive au secours de sa sœur dans un bateau doré. Mais même avec son esquif, il ne put opérer le sauvetage. Frère et sœur disparaissent dans les flots. — Aussitôt que le soleil a disparu, la lune accourt, poursuit en grande hâte la même route, semblant aller porter secours à sa sœur, la déesse soleil, engloutie par l'océan ; il se perd de la même manière, subissant le même triste sort.

La lune arrive dans un canot doré. C'est notamment dans les contrées septentrionales que la lune semble être un canot. Dans ces régions la faucille de la Lune à certains intervalles paraît être plus inclinée et semblable à une nacelle, qui durant la nuit glisse à travers un tissu translucide de nuages dans l'océan céleste, le *nocturnum mare* d'Horace.

Dans la Thuringe du Nord, les gens disent, quand la lune semble être couchée sur son dos : « La lune voyage en nacelle, il y aura de la gelée ! »

Les poètes s'emparèrent de l'idée de la lune-nacelle. Ainsi F.-L. de Stolberg dit dans sa chanson du soir :

« Voyez comme le noble et beau cygne
Avec son aile creuse se pavane.
Il luit comme le canot d'argent
Qui brille là-bas au firmament. »

Digitized by Google

De même Anastasius Grün dit dans son chant « Décombre » :

« Le canot de la lune brille dans la mer des nuits. »

L. Zirndorfer écrit :

« Charmante est la nuit.
Un silence solennel
Couvre les prés.
Au-dessus navigue Luna
Dans son canot d'or. »

G.-C. Dieffenbach complète le joli tableau par son poème « Le petit navire ».

« Petite nacelle d'argent, glisse
La lune si brillante et claire,
A travers les vagues
Si douce, si admirable.

Beaucoup de nénufars fleurissent
Dans cette mer bleuâtre,
Ils luisent, ils brillent et étincellent
Comme de l'or et un brasier de feu.

Quand l'éclat du soleil s'est éteint
Le canot commence son cours ;
Quand l'obscurité et la paix règnent
Alors les fleurs s'épanouissent.

Je vois glisser le petit navire
A travers les vagues bleues.
Qui se tient au gouvernail, quel est le pilote,
Qui s'y repose avec tant de calme ? etc.

Le tableau est complet, car même le glissement de la lune à travers un mince voile, un tissu translucide de nuages n'a pas été omis. Il en

Digitized by Google

résulte que l'on s'imaginait la lune comme un nageur. Geibel nous le confirme par ces paroles :

« Et quand la lune arrive en nageant à travers les [vagues bleues ! »

Ce dernier détail trouve son développement mythique dans une croyance populaire des Californiens, selon laquelle soleil, lune, étoile du matin et étoile du soir sont des hommes et des femmes, qui se plongent chaque soir dans les ondes et réapparaissent le lendemain du côté opposé, après avoir traversé pendant la nuit la mer à la nage.

Il y a également affinité avec l'expression islandaise : « Il marche à travers les nuages. »

L'imagination mythologique de la lune comme navire fut autrefois bien plus répandue. Elle est non seulement confirmée par la légende du navire-soleil chez les Grecs et Egyptiens, mais aussi les philosophes grecs définirent la forme des corps célestes sous celle d'un canot.

D'autres peuplades se figurèrent la lune sous l'image d'un berceau ou d'un lit. Toutes ces opinions se révèlent de la manière la plus éclatante dans la mythologie des peuplades de l'Océan Pacifique. Un des exemples les plus caractéristiques emprunté de leurs légendes, nous est rapporté par Schirren : « D'après la tradition de Tahiti le soleil et la lune sont un grand et un petit canot, qui tout en dansant font voile au firmament. » Or, ce qui dans cette tradition est particulièrement significatif et frappe notre attention, c'est que le canot de la lune est considéré comme étant formé de terre blanche (argent) et

Digitized by Google

celui du soleil de terre rouge (or). C'est sous ces formes que le soleil et la lune paraissent dans les légendes et contes de la Nouvelle-Zélande. Leurs voyages et leurs destinées forment parmi ces peuples autant de points de départ d'une foule de mythes. M. Boulanger rapporte : « Les Manichéens honoraient le soleil et la lune sous la forme de deux navires. » Les Sabéens crurent que la lune voyageait dans un navire.

Elle est aussi symbolisée comme telle, dans la ronde, et considérée ainsi par toutes les peuplades germaniques.

Il se pourrait encore — mais cela n'atténue en rien notre étude — que sous le nom d'esquif la lune elle-même ne soit pas comprise, mais le nuage, qui, en remontant jusqu'aux Védas, est désigné comme navire de l'océan céleste. Varouna, le dieu du ciel nocturne, est le possesseur du navire, car le poète-chantre dit de lui : « Fortifie, o Dieu Varouna, la force et l'intelligence de celui que nous devons vénérer. Afin de nous soustraire à tout mal, nous voudrions aborder le navire, qui transporte heureusement de l'autre côté. » A une autre place, il est dit : « Quand Varouna et moi (le poète) nous montons le navire, le pilotant vers la haute mer, quand nous voyageons sur le dos des chars, alors pour le salut nous nous véhiculerons dans le canot balançoire. » Ce voyage sur le canot ne signifie autre chose que le voyage par-dessus le jour. Cette pensée est entièrement védique et, à ce sujet, je me permets de rendre attentif sur les nombreux passages de la mythologie, qui mentionnent que les dieux transportent les hommes comme dans un navire

Digitized by Google

au-delà des multiples dangers. A un autre endroit du Rig-Veda il est dit : « Nous voudrions pour le salut monter le vaisseau divin, le navire parfait, impérissable, munis de bons avirons. »

Schwartz a démontré dans son ouvrage sur *L'origine de la Mythologie*, que le canot qui ramène vers ses pénates Ulysse accablé de sommeil était le nuage, sur lequel Hercule aussi voyagea. Un trait de cette tradition perce également à travers la légende de « Lohengrin », le héros mythique arrivant dans un canot, tiré par un cygne obéissant, au moyen d'une chaine d'or, au secours de l'héritière en détresse, Elsa de Brabant. Les réminiscences ne sont pas à nier, et tant de choses se reflètent dans cette légende, nous rappelant des événements qui se déroulent au firmament ! Mais il est impossible de préciser si l'esquif de Lohengrin est réellement l'analogue du vaisseau-nuage ou du canot-lune.

Savoir laquelle des deux conceptions a été incarnée dans une variante de notre ronde, est pour nous sans importance, il suffit de savoir, que depuis un temps immémorial l'idée était vivace parmi les peuples, que la lune voyageait dans un canot et je crois avoir suffisamment prouvé cela.

Enumérons encore que dans le cortège solennel que les anciens Babyloniens formaient annuellement au printemps, du temple de Borsippa (Zida) à Babylone (Sagila), pour marquer le commencement du règne du Dieu de la lumière Marduck, le navire, sur lequel le dieu de la lune traversait l'océan terrestre, était aussi représenté. Le dieu arrivait sur le canal ; on lui donnait un

Digitized by Google

siège sur un navire hissé sur un char, et ainsi on le conduisait à travers la voie triomphale au sanctuaire de Babylone, des sombres enfers à la terre lumineuse.

Le frère arrive au secours de sa sœur, mais périt avec elle. Disons en termes mythologiques : il l'accompagne dans le royaume des morts. La lune fut considérée par les anciens peuples notamment par les Egyptiens comme conductrice ou cicérone des âmes ; le dieu-lune fut le roi des âmes, qui errent dans les vagues et tourbillons du vent et de la tempête, attendant l'époque voulue pour animer de nouveaux corps, supportant de nouvelles épreuves pour expier d'anciennes fautes.

Une forme atténuée de cette idée transparaît encore dans la chanson populaire « Guter Mond » (Enslin) où il est dit : « Vers la plus belle aurore tu nous conduis, o bonne lune. » — Dans une chanson suédoise, un certain Arwed s'adresse à Dieu et à la lune, disant : « Oh ! envoyez-moi à la maison où demeure ma mère. » C'est pourquoi Bürger dans son poème de « Léonore » met la lune et les défunts en proche relation. Il dit :

« La lune luit si claire,
Les morts chevauchent vite. »

De même aussi dans une chanson populaire suédoise :

« La lune luit,
La mort chevauche. »

Cette même idée se rencontre dans un grand

Digitized by Google

nombre de romances anglaises, écossaises et scandinaves.

Selon l'autre version, le frère arrive dans un canot d'or, et cela laisse présumer qu'il est venu pour amener sa sœur au pays des bienheureux. Car pourquoi se mettre à la recherche d'une nacelle d'or? — Cette substitution terrestre fit sans doute autrefois partie de notre ronde enfantine lorraine et formait pour ainsi dire une des parties essentielles du mythe. Malheureusement ce sédiment s'est perdu, et le fait est que la ronde a subi une grave altération.

D'après une ancienne croyance, les morts étaient transportés dans un canot d'or vers l'autre monde. Cette conviction était fortement établie parmi le commun des hommes. Or, selon cette idée, le frère serait Charon, le nautonnier céleste, qui passait les âmes défuntes par-dessus l'Océan, le Styx ou l'Achéron, qui contournait le royaume des Morts, le sombre Averne. Cette imagination était déjà une demi-localisation d'une idée bien plus ancienne, selon laquelle on croyait que lors d'un orage, les âmes étaient conduites par-dessus les eaux célestes sur des vaisseaux-nuages dans le royaume céleste des Morts. Le frère joue sans contredit le rôle d'un dieu des enfers, il est le pendant de l'Odin des pays du Nord, qui selon la légende populaire suédoise, conduisait sur un vaisseau d'or les héros, tués sur le champ d'honneur de Bravallo, à Walhall.

Nous arrivons à la dernière partie de notre ronde, à la sonnerie des cloches. En admettant une coïncidence, une analogie, et même un rapport de la cause à l'effet entre tonnerre et son-

Digitized by Google

nerie, il nous sera facile de reconnaître dans cette dernière, la reproduction terrestre d'un phénomène de la nature.

Tonnerre et sonnerie se trouvaient autrefois dans un rapport très étroit. Le tonnerre ressemble à un éclatement, à un craquement de l'orage, un bruit de ferrailles, complainte immense qui s'élève vers le soleil, auquel vient se ranger l'idée d'un tambour, d'une timbale, d'une trompette.

« Quand les guerriers de l'ouragan hurlent d'une manière [sauvage,
Les tambours du tonnerre du ciel retentissent, »

Combien la désignation du tonnerre sous l'image d'un tambour était familière, dit Grohmann, ressort d'une poésie : « La grande guerre » que J.-V. Zingerle a publié dans Pfeifers Germania. Dieu a lancé un coup de foudre sur un démon, mettant une foule de démons en pièces. Terrifié, Lucifer demande ce qui eut lieu. Un diable, échappé au danger, lui répond d'une voix tremblante :

« J'entendis battre le tambour en haut dans le ciel ;
Ce fut une timbale divine
Qu'un ange essaya. »

Roi Lucifer répondit :

« Que le musicien soit damné.
De son bruit je n'en reviens.
S'il bat les timbales davantage, où dois-je rester ?
Il m'a fendu la tête.
Ce qui à moi et à mon prince ne plaît guére bien
Avec ses timbales, il veut nous chasser. »

Digitized by Google

La même conception, nous la retrouvons dans la poésie indienne, lorsque Kalidâsa fait la description de l'arrivée du printemps :

« Porté sur l'éléphant des nuages
Arrive comme un prince le doux temps de la pluie,
L'éclair comme étendard ; avec la timbale du tonnerre
Il annonce la joie au loin. »

De pâles réminiscences se trouvent dans les expressions des Lorrains : « Les anges jouent aux quilles » — « Saint-Pierre fait du bruit » — « Saint-Pierre bat le grand tambour » — « Le bon Dieu gronde », etc. Ces manières de parler appartiennent à une époque assez récente et doivent leur origine ou leur transformation à l'influence du Christianisme.

D'après les contes norvégiens, le bruit du tambour ou des timbales est une copie du fracas produit par le tonnerre. Parmi les Lettes le tonnere s'appelait le tambour du ciel *de bess bungötais*. En parlant du tambour et des timbales du tonnerre, Grohmann fait remarquer que Rudra, le porteur de l'arme de la foudre, est ainsi harangué : « Honneur au fendeur, au cuirassé, honneur à celui qui est armé, à celui qui est préparé, honneur à celui qui se fait entendre, qui a un projectile bruyant, qui se manifeste par le battement des timbales ! »

Dans un conte du Nord, qui se complait à développer plus amplement le phénomène de la nature, l'éclair se transforme en une baguette de tambour, qui, lancée, rend boiteux celui qu'elle atteint. On raconte qu'un paysan invita un lutin à un baptême. Celui-ci lui fit, pour le remercier

Digitized by Google

de l'honneur, un riche présent et lui demanda : « Quels seront les hôtes ? » — Saint Pierre, Saint Paul et la Vierge Marie », répondit le paysan, « et tout en faisant de la musique on battra du tambour. » — « Du tambour ? » s'écria effrayé le petit bonhomme, « oh alors, je ne puis venir. Un jour je passais devant une personne qui battait le tambour ; elle me jeta la baguette au pied, de sorte que je boite encore aujourd'hui. » Ce lutin boiteux n'est que le diable boiteux qui, selon une ancienne imagination, poursuit l'Être suprême dans l'orage et d'après une croyance très ancrée en Lorraine, essaie d'ériger un second arc-en-ciel, qui malgré tous ses efforts reste inachevé, d'ailleurs comme tous les travaux diaboliques dans les contes.

Tout cela, ce sont des traits, auxquels dans un monde mythique de nature entièrement anthropomorphique, il ne restait qu'une issue, se réfugier dans des contes, des légendes, même dans l'eschatologie.

Considérant le passage cité plus haut, qui nous montre le diable fuyant la timbale céleste qui cherche à l'expulser, et à laquelle l'imagination populaire attribue le vacarme dans la terreur de l'orage, notre interprétation se trouve consolidée, et elle nous offre en quelque sorte un pont conduisant à une série d'imaginations, nous démontrant que sous l'influence du christianisme, la sonnerie des cloches a été substituée au bruit du tonnerre, des timbales et tambours célestes.

Au moyen-âge, on attribuait à la sonnerie des cloches une puissance magique capable de dominer ou d'éteindre le feu se manifestant dans

Digitized by Google

l'orage et ainsi nous préserver de toutes suites fâcheuses du cataclysme aérien. Kuhn mentionne également, dans ses contes de la Westphalie, que l'on considérait le tonnerre, dans lequel les nouvelles imaginations chrétiennes de la conception de la nature se déposèrent sous de nouvelles formes, comme une sonnerie de cloches célestes, et comme celle-ci semblait mettre fin à cette révolution des airs, on attribua en général et par conséquent aussi à la sonnerie des cloches terrestres une pareille influence magique.

Nous saisissons et nous nous expliquons à présent facilement les passages des contes, nous disant que les sorcières, les nains, les lutins, le diable, ou ce gnome, que nous avons cité, haïssent le bruit du tambour céleste, surtout tel qu'il se produit dans l'orage. Il s'ensuit que les esprits obscurs s'évadent en entendant la sonnerie des cloches et cherchent, pour ne plus être tracassés, à les enlever. Même, il fut une croyance générale que la sonnerie des cloches brisait instantanément la fureur des éclairs *fulgura frango*. Cette imagination est attestée par les anciennes inscriptions des cloches, qui nous l'ont fidèlement conservée, et le « jeudi grêlé » (arrondissement de Forbach) en est un témoin éloquent.

De tout ce matériel inépuisable, qui entre en ligne de compte pour notre étude, je me permets de citer encore quelques faits mythologiques, parce qu'ils appartiennent intimement au cycle d'idées, que le bruit du tonnerre chasse les esprits infernaux qui habitent la nuit de l'orage. Hercule chasse les oiseaux du lac Stymphale au moyen des crécelles d'airain. Typhon fut poursuivi par le bruit des

Digitized by Google

crécelles de fer blanc. N'y aurait-il pas affinité avec le bruit des crécelles en bois que notre jeunesse lorraine aime tant à faire retentir à travers nos rues pendant la semaine sainte ? Il est fort probable que cet usage ancestral avait jadis un tout autre but que celui de nos jours. N'y aurait-il pas servi comme épouvantail pour chasser les nuages gris et sombres de l'hiver, de même aussi pour ceux de l'été produisant ces cataclysmes violents et redoutables ? Afin de n'être pas accusé d'une prouesse dépassant mes aptitudes, je laisse à d'autres, plus téméraires, d'en rechercher la coïncidence et l'origine. Néanmoins je ne puis m'empêcher de dire qu'une foule de preuves se rencontre en faveur de cette idée.

Suivant la riche variété des images, il semble presque que la sonnerie des cloches fut non seulement une simple substitution pour le roulement ou fracas du tonnerre ; mais comme les éléments des mythes furent autrefois en une certaine connexion avec la nature, dont ils surgirent, dans la superstition en question, la scène qui, à l'origine semblait se passer à la voûte céleste, fut transportée sur la terre où ciel et terre se confondent. Ce qui semble s'appliquer à la sonnerie des cloches des villes orageuses qui apparaissent et disparaissent au firmament, mythe dont nous pouvons poursuivre les traces à travers l'Allemagne, l'Italie et jusque dans les Indes, dont les relations les plus variées coïncident avec le *grummeltorn*, dont il nous reste un vestige dans la Lorraine allemande, où l'on dit : « es grummelt », pour exprimer : il tonne.

D'ailleurs, lorsque le Christianisme commença

Digitized by Google

à naître dans notre pays, cette imagination de la nature dut encore être très vivace, du moins les contes nous l'attestent. Ils nous disent que les personnes douées d'une fine ouïe, peuvent à certaines époques de l'année entendre la sonnerie des cloches de localités disparues sous le sol ou dans quelque eau profonde.

Ces sortes de contes ne sont pas étrangers à notre Lorraine, et pour en démontrer l'origine, il n'y a qu'à songer à la sonnerie céleste du tonnerre, la base plastique de la sonnerie des cloches terrestres et souterraines. Encore une localisation de plus à noter.

Il en est de même d'un trait qui se rencontre très souvent dans la tradition, même en Lorraine, racontant comment une truie déterra une belle cloche. Cette truie n'est autre chose que la localisation de la truie qui réside dans l'orage, faisant luire de temps à autre ses défenses brillantes avec lesquelles elle fouille dans l'éclair et dans les tourbillons du vent. Par conséquent ces cloches paraissent comme des êtres animés, indépendants et personnels. On pêche ces cloches tantôt dans des filets, tantôt elles surgissent des lacs pour venir se chauffer aux doux rayons de l'astre du jour, identiquement à la belle de l'orage, qui démêle ses cheveux d'or. La légende ne connait, où elle trouve un appui pour ses idées et ses imaginations fantaisistes, aucune différence entre des êtres vivants et des êtres insensibles. Le charme et l'enchantement lui transmettent tout cela avec une facilité inouïe.

A la fin de notre ronde tragique, il est dit que la mère, sur sa demande pourquoi l'on sonnait le

Digitized by Google

glas funèbre, eut pour réponse que ses enfants étaients morts. Il est facile d'émettre l'hypothèse, — et l'antiquité si précaire en tradition oblige le chercheur à combler les lacunes de la science précise en en rassemblant les débris dans une conception d'ensemble qui lui est propre, et j'ai pensé qu'un peu de fantaisie nous serait permise, en respectant les grandes lignes de la légende — qu'une mère, en apprenant la triste fin de ses chers enfants, n'ait pu rester indifférente et faillir à son devoir ; qu'aussitôt, s'abreuvant de larmes, le cœur navré et plein d'angoisses, elle se mit, à travers la nuit ténébreuse, à la lueur des torches irradiant la sombre plaine, sous le rugissement de la tempête, à la recherche de ses chers enfants afin de les mettre en sûreté. Cette amplification ultérieure de notre parallèle nous force de nouveau à porter nos regards, avides d'infini, vers les hauteurs lumineuses qui nous englobent où sous une pluie battante la haute chasse, sous le poids d'un éternel ostracisme, traverse les airs avec une rapidité telle, que nul vertige ne saurait en donner l'idée, sous des cris et des clameurs stridentes, accompagnée d'un bruit infernal, qui se répercute de montagne en montagne, précédée du piqueur porteur de la faucille, de l'arc-en-ciel ou de Hulda. A cette même idée se rapporte Démétér, la Cérès grecque qui avec des flambeaux cherche sa fille soleil, qui lui a été enlevée, ainsi que la procession orgiaque de la mère-déesse Cybèle, qui s'exécutait au bruit du tambour et des timbales d'airain. Ajoutons-y encore le mythe que Diodore nous rapporte des Atlantides. Lorsque le fils-soleil et la fille-lune succombèrent aux persé-

Digitized by Google

cutions de mauvais parents, en termes mythiques, lorsque les divinités célestes de la lumière sombrèrent dans le tumulte et la nuit profonde des orages, alors la vieille du ciel, en furie, les cheveux flottant au caprice de tous les vents, voltigeant dans les éclairs qui zèbrent l'horizon, au bruit des tambours et des cymbales retentissantes, cherche les enfants perdus, jusqu'à ce qu'enfin dans son élan, arrivée à son apogée, elle sombre elle-même dans les averses torrentielles, qui déchirent l'atmosphère. C'est le sanglot d'une formidable agonie. La version que Pluche nous donne de Cérès, qui après le rapt de Proserpine, sa fille, devint une divinité profondément irritée, poursuivant le ravisseur de sa fille, des flambeaux en mains, les vêtements flottant au gré des vents, sur un char rarement attelé de chevaux, mais souvent de dragons, est fort paradoxale. Je dois la réfuter. Selon notre avis, elle doit plutôt son origine aux phénomènes de l'atmosphère qu'à l'agriculture des Egyptiens, avec laquelle elle n'a pas le moindre rapport.

Enfin j'espère qu'il est temps de plier bagage et mettre fin à mon parallèle déjà bien trop long. A le développer davantage, je laisse le soin à l'aimable lecteur. Résumons et concluons ! En faisant abstraction du matériel que j'ai énuméré dans la première partie, mais dont je n'ai tiré aucune conséquence pour ma dernière recherche, quoiqu'il puisse fournir déduction sur déduction, une foule de choses seraient encore à citer qui militeraient en faveur de notre dernière opinion. En condensant ce que j'ai rapporté dans ma seconde partie, on obtiendra assurément l'impression, que notre

Digitized by Google

ronde enfantine lorraine contient non seulement des vestiges du Culte des Eaux, mais aussi des restes, des localisations des phénomènes de la nature, en un mot la manière de se représenter la vie du monde astral. Winkler dit dans son ouvrage : *Die babylonische Geisteskultur :* Le cœur ou le sentiment du peuple conserve toujours beaucoup de l'enfance, et le jeu est par conséquent autant pour le peuple que pour l'enfant. Ordinairement une imitation des évènements du monde est à la base des jeux, aussi bien de ceux auxquels le peuple s'adonne que de ceux que nos enfants pratiquent encore de nos jours. »

A la fin de mon étude mythologique je ferai la remarque, que durant mon élucubration le fil conducteur d'Ariane s'est échappé très souvent, même parfois involontairement, de ma main. Mais l'aimable lecteur ne m'en voudra point. Je voulais dans mon enthousiasme et mon élan de chercheur et surtout dans mon amour pour ma chère Lorraine, en cueillant à la hâte, par ci par là le long du chemin fleuri, démontrer combien de choses sont encore restées intactes dans le folklore lorrain, qui doivent absolument être sauvées avant leur complète disparition sous les flots du modernisme.

Ami lecteur, j'ai mis votre patience souvent, même très souvent à l'épreuve, mais votre bonne volonté à entendre les choses d'antan ne m'a point fait défaut. Aussi j'ose croire vous avoir fait savourer la belle parole du grand poète Gœthe : « Réjouis-toi de ce qui n'existe plus depuis longtemps. » Ai-je réussi, alors, oh alors je me trouverai amplement récompensé de mon labeur.

Digitized by Google

ÉTUDE MYTHOLOGIQUE

SUR LE

CULTE DE L'EAU ET DES ASTRES

DANS LES RONDES ENFANTINES EN LORRAINE

Rapport de M. WELTER

L'auteur en prenant pour devise les mots d'Hyacinthe Husson dans « La chaîne traditionnelle » : — « L'enfant d'aujourd'hui nous explique l'homme d'autrefois » — s'est bien mis, dès le principe, à la hauteur mystique de son sujet.

Son travail, très étendu, nous présente dans un style simple, clair et agréablement fleuri une étude complète des mœurs et coutumes de presque tous les peuples de la terre au point de vue principal de leur culte, des phénomènes de la nature et des forces vives dont l'eau et l'évolution sidérale sont celles qui frappent le plus.

La charmante chanson populaire « Le pont des morts », de la collection de l'érudit comte de Puymaigre, lui sert de prélude dans ses recherches historiques, et, avec une sagacité dont la captivante documentation est renforcée d'innombrables observations puisées aux sources vives du folk-lore l'auteur remonte à l'origine d'une coutume qui a survécu aux siècles : celle de danser en rond sur

Digitized by Google

les ponts. Or, cette danse n'est, comme l'indique fort bien l'auteur, que l'agréable souvenir, ravivé par les enfants, d'un culte païen au dieu des Eaux ; ce culte fut général, les morts en étaient l'holocauste, et l'insouciante enfance répète ainsi dans ses rondes le faible écho des sacrifices des âges préhistoriques aux bords de notre sémillante Moselle.

L'auteur, par toute une série de déductions et d'études comparatives, se saisit littéralement de son lecteur, et avec une dialectique qui n'a d'égale que la forme délicieuse dont il en revêt les arguments il lui prouve, à n'en plus douter aucunement, que ces chansons enfantines perpétuent la tradition du culte des forces de la nature, culte propre aux races indo-germaniques et que le nom donné « au pont des morts » a son origine dans ce culte et ne saurait être cherché ailleurs.

Ce travail est éminemment méritoire, et je propose d'en récompenser l'auteur, qui a compilé mille documents dont le commun des mortels n'a qu'un faible souci, par la médaille d'or, avec publication dans nos annales.

N.-B. — Le travail de M. Lerond a été présenté en allemand ; — le texte français qui précède n'est qu'une traduction. L'original a été publié par l'auteur sous le titre : *Wasser- und Gestirnkult im Kinderreigen Lothringens.* — Metz, 1908.

Digitized by Google

DE L'AMÉLIORATION

DE LA

CULTURE DU POISSON

DANS LES ÉTANGS DE LA LORRAINE

PAR

M. TIM. WELTER

MEMBRE TITULAIRE

Les doléances continuelles de nos paysans sur l'état si précaire de l'agriculture m'ont, depuis longtemps, suggéré l'idée d'étudier de plus près tout le parti que l'on peut tirer en nos pays de la pisciculture en eaux closes, qui date des temps les plus reculés et n'a, depuis des siècles, subi aucune transformation quelque peu apparente.

Si, à n'en pas douter, il n'y a plus que d'illusoires bénéfices dans la culture du blé, si, d'autre part, la main-d'œuvre coûte de plus en plus cher et si, enfin, il est évident que les prix des viandes et des denrées alimentaires, en général, ne cessent d'augmenter dans d'inquiétantes proportions, mon sujet aura au moins, à défaut d'autre, l'attrait de l'actualité.

Il est bien des pays qui en sont arrivés à ne plus trouver de revenu rémunérateur à leur terre que dans la pisciculture en étangs et qui se livrent, pour cette raison, à cette culture, d'une façon toute spéciale. L'Allemagne s'est mise à suivre ce

Digitized by Google

mouvement ; en bien des endroits l'on a reconstruit les digues effondrées d'anciens étangs, l'on en a même créé de nouveaux, et, à l'heure présente, on étudie quels sont les terres et les prés de moindre valeur les plus appropriés à la conversion en étangs de rapport.

On ne saurait assez encourager ce mouvement et ces études, car il est de toute évidence que cette culture d'un genre tout particulier n'a rien à redouter de la concurrence étrangère dans un avenir prochain, car les frais de transport du poisson vivant, à grandes distances, sont toujours très élevés et les difficultés dont ce transport se complique augmentent en raison même de ces distances. Il est tout aussi évident que l'on ne saurait appréhender une surproduction, car les bons poissons d'eau douce font notoirement défaut et la population ne cesse de s'accroître ; partout, la demande excèdera toujours l'offre.

A ces considérants viennent se joindre ceux-ci : la culture du poisson en étangs n'est point possible en toutes contrées et il en est dont le système hydrographique et le sol ne s'y prêtent pas. Et cependant notre bonne Lorraine foisonne encore de parages dans lesquels on pourrait, sans grands frais, supprimer de faméliques terres à labour et des prairies à herbages aigres et les remplacer par de bonne pisciculture, si l'on s'entendait pour y mettre de l'action, de l'instruction et de l'entreprise.

Au premier coup d'œil sur une carte de la Lorraine, on s'aperçoit que les étangs n'y font pas défaut et que certains d'entre eux occupent même d'importantes surfaces ; mais, il s'en faut

Digitized by Google

de beaucoup que le revenu de ces étangs soit, approximativement même, ce qu'il pourrait être si ces étangs étaient traités comme ils devraient l'être ; aussi ne sont-ils sans exception que d'un revenu médiocre, et ceci tient à bien des causes.

La première et la plus importante, depuis longtemps signalée, reconnue et combattue dans les autres branches de l'agriculture, est la dégénérescence consécutive d'un atavisme plusieurs fois séculaire dans l'élevage de la carpe indigène et dans les défauts de l'invincible routine dont est entachée la culture de l'alevin ; défaut capital qui a complètement ravalé le niveau de la race et littéralement abâtardi l'espèce.

C'est à la suppression aussi prompte et aussi radicale que possible de cet état de choses que devront tendre les efforts de ceux qui voudront bien lire ces lignes avec la ferme résolution de porter un énergique remède à de notoires abus.

Le moyen le plus simple et le plus rapide serait celui d'annihiler radicalement les espèces existantes et de les remplacer, d'emblée, par des races tirées des pays dans lesquels la culture de la carpe en étangs a atteint un très haut degré de perfection, notamment de la Roumanie, de la Bohême, voire de Gallicie ou de Silésie. Je ne me dissimule pas que ce premier pas ne serait point le moins dispendieux.

Un autre moyen bien plus lent, mais aussi bien moins cher, serait d'apporter à la culture de la carpe de très grands soins, notamment par la sélection appropriée de sujets jeunes, qui produirait de la sorte une race de croissance plus rapide et de meilleure qualité. Je crois ne porter ombrage

Digitized by Google

à personne si j'affirme, ici, que ce chemin me semble peu sûr, étant donné qu'il exige une longue surveillance et des connaissances spéciales qui ne sont point, à de très rares exceptions près, l'apanage de nos paysans.

Il y aurait donc lieu provisoirement et tout d'abord d'introduire en Lorraine, en des étangs spécialement à ce affectés, des carpes-mères de haute race dont les rejetons devraient servir non pas à alimenter les marchés, mais à la reproduction.

Si j'ai bon souvenir et suis bien renseigné notre établissement régional de pisciculture à Huningue a cultivé avec succès la carpe « Victor Borda » et il serait à même d'en délivrer des spécimens aux pisciculteurs sincèrement décidés à rompre avec une routine qui n'a que trop duré ; ces pisciculteurs pourraient, à leur tour, suppléer en Lorraine au manque de place dont souffre cet établissement alsacien et procurer à brève échéance, à leurs collègues lorrains, l'alevin suffisant pour le repeuplement successif des étangs qui existent et de ceux qu'une entreprise intelligente créerait par la suite.

Il est de toute évidence qu'avec cette culture, ou pour mieux dire cet élevage de sujets meilleurs de haute lignée devrait, absolument, marcher de pair, si l'on veut atteindre un succès durable, un remaniement intégral de l'entreprise.

L'élevage de la carpe se fait généralement en Lorraine de telle sorte que l'on ne pêche les étangs qu'après plusieurs années de repos ; on en sort alors les plus gros poissons qui sont vendus et l'on conserve, pour la reproduction ultérieure,

Digitized by Google

ceux dont la taille ne présente pas une valeur vénale suffisante. Cette méthode de pisciculture est, sans contredit, la plus simple, mais elle est aussi la plus mauvaise que l'on puisse mettre en pratique.

Il y a bel âge que nos cultivateurs n'emploient plus pour l'élevage de leur bétail agricole que des sujets qui ont été pour la reproduction soigneusement triés sur le volet.

Il est de notoriété publique, que la plupart des États tendent par un sélectionnement continuel à se procurer pour leurs espèces chevaline et bovine les plus rares étalons et les taureaux les mieux râblés. De même aussi n'arrivent-ils à ce résultat qu'en apportant à cet élevage leurs plus grands soins et aux sujets choisis la meilleure nourriture. Ils ont, à cet effet, créé des enclos et des pâturages, où les poulains et les jeunes bêtes à cornes reçoivent, durant plusieurs années, une nourriture et des soins appropriés à leur espèce.

Ce n'est qu'en procédant par voie analogue que nous pourrons arriver à améliorer la race indigène de nos carpes et à majorer notablement les revenus de nos étangs.

Il faudra donc, pour atteindre un succès durable, apporter toute notre attention aux soins spéciaux qu'exigeront de nous nos parcs d'alevinage et nos étangs de grande culture poissonnière.

Il est très facile, si l'on applique à la carpe le système d'élevage « Dabeich », ainsi appelé du nom de son inventeur, d'amener les carpillons d'un an au poids de 200 à 250 grammes. Or, nous sommes habitués à nous montrer très satisfaits du résultat obtenu par notre voie routinière

Digitized by Google

quand nos jeunes carpes atteignent, au bout de 2 ans, le poids de 150 grammes.

Il n'entre pas dans mes vues de fournir, en ces quelques pages, un traité complet de l'élevage de la carpe ; je n'ai voulu que marquer en gros traits le chemin qu'il y aurait lieu de suivre.

Il faudrait veiller, ensuite, à ce que chaque pisciculture consacrât, *chaque année*, par un système d'alternance très régulièrement suivi, une partie de ses étangs ou de leur surface à la culture maraîchère ou des céréales et fourrages en ne laissant que le reste à l'élevage de la carpe.

Je n'énonce, par là, rien qui soit nouveau ou ne soit déjà connu et pratiqué en Lorraine, mais j'appuie sur les deux mots « chaque année » étant donné, qu'en Lorraine, des étangs restent ordinairement trop longtemps et plusieurs années sans eau, d'où il résulte que leur sol ne reçoit pas les soins qui leur seraient indispensables.

Ce n'est que par une alternance très judicieusement suivie, que le pisciculteur retirera de ses étangs un rapport supérieur, durable et assuré. Qu'il ne perde pas de vue qu'il lui sera plus facile de majorer ses revenus par l'établissement de quelques petites surfaces d'étangs bien aménagés, que par de grands étangs auxquels il ne donnerait pas les soins qu'ils réclament. Il fera bien alors d'entretenir, au milieu de ses grands étangs d'élevage, un nombre suffisant de bassins spéciaux où seront traitées et conservées les carpes destinées au marché.

Nous savons tous que dans notre système lorrain de vidange de nos étangs poissonniers, la pêche dure des semaines, voire même des mois

Digitized by Google

entiers, alors qu'avec l'introduction d'un système rationnel de bassins, elle pourrait se faire en quelques jours, cesser et reprendre au gré de l'éleveur. Il en résulte qu'au moment des pêches simultanément faites dans tous les étangs de la Lorraine, le marché est si abondamment pourvu de ces poissons que leur prix de vente en souffre et cesse d'être aussi rémunérateur qu'il pourrait l'être.

Or, les marchands de poisson ne demanderaient pas mieux que de payer un meilleur prix s'ils avaient la certitude de pouvoir se procurer, en toute saison, la marchandise nécessaire à l'approvisionnement de leur clientèle, et ceci n'est possible qu'autant que l'éleveur sera pourvu d'un nombre suffisant de réservoirs appropriés à leur but.

Enfin, et, en ceci comme en toutes choses, le pisciculteur ne se rendra un compte fidèle de son entreprise et du lucre qu'il en peut retirer que par une comptabilité scrupuleuse et serrée. Ce n'est que par elle qu'il arrivera à contrôler ses dépenses et ses recettes, à constater les défauts dont pourrait être entachée son administration et à y porter remède.

Le revenu actuel par hectare et par an d'un étang, en Lorraine, atteint 50 à 60 mark, et ce rapport est supérieur à celui de toute autre grande culture agricole. — Il serait, sans dépense notable, facile de doubler et au-delà ce revenu par l'élevage rationnel de la carpe, élevage qui donnerait à chaque sujet de 2 ans un poids moyen de 400 à 500 grammes.

On doit pouvoir, dans un étang dont le sol aura

Digitized by Google

été préalablement soigné à la charrue, aleviner de 300 de ces poissons à l'hectare, et si nous admettons que ces poissons sont de race fine, à croissance rapide, leur poids moyen devra, en un an, atteindre 1 kg à 1 kg 250.

300 carpes de 2 ans pèseront donc 150 kilogrammes pour valoir 150 mark, alors que 300 carpes de 3 ans pèseront au moins 300 kilogrammes et auront une valeur de 300 mark ; ce qui représenterait une valeur de 150 mark par hectare et par an, soit le double du revenu actuel.

Nous avouerons bien qu'en certains étangs de moindre valeur, l'empoissonnement ne pourra se aire sur ce pied, mais il en est bien d'autres aussi qui, mieux conditionnés, présenteront une croissance plus forte et, partant, un revenu supérieur.

J'appuie, ici, sur ce fait que les calculs ci-dessus établis se basent sur la culture de la carpe dans les terres ingrates de la Silésie, de la Gallicie et de la Bohême pays dont la situation géographique est plus septentrionale que celle de la Lorraine, d'où il résulte que les carpes de nos pays se nourriront pendant un mois de plus environ et que, par suite, leur poids sera supérieur. Bien que je n'aie eu en vue ici que la culture de la carpe, il est certain que les mêmes principes s'appliqueraient à l'élevage d'autres poissons fins et que *mutatis mutandis*, les résultats en seraient tout aussi appréciables.

Qu'il me soit encore permis de relever au rang des poissons fins un poisson de haute endurance et qualité encore pour ainsi dire inconnu en Lorraine, alors que très récemment seulement, et,

Digitized by Google

en suite peut être de l'observation que j'en fis à l'administration compétente, quelques rares échantillons en ont été lâchés dans nos cours d'eau ; j'ai nommé le poisson-chat (ameiurus nebulosus) ainsi nommé à cause d'une dizaine de barbillons qui hérissent le pourtour supérieur de sa bouche. Admis tout d'abord dans les eaux douces et dormantes de France sous les plus excessives réserves, cet américain a aujourd'hui fait ses preuves, et ce, à son très grand avantage.

Son introduction en Europe est, surtout, due à M. Charley-Poutiau, un éminent pisciculteur belge, qui exploite un millier d'hectares d'eau à Lommel (province de Limbourg) ; ses élèves, introduits dans les principaux pays d'Europe, lui ont valu en Russie la grande médaille d'or. M. de Lamarche raconte de ce poisson le meilleur bien ; les résultats par lui signalés dans les conditions d'essai les plus variées font de ce nouveau venu un sujet de première ligne qui mérite à un très haut degré et notre attention et nos faveurs. Il a le corps allongé et arrondi, la tête ornée des barbillons prérappelés et, tandis que sa bouche est très large, ses nageoires sont pourvues d'épines très aiguës qui le protègent, paraît-il, contre les attaques des poissons carnassiers ; il est nocturne, se laisse prendre facilement, enfin sa chair est blanche, ferme et d'une saveur exquise. Il est, au surplus, robuste, très rustique et ne réclame aucun soin. Il prospère dans les rivières, les lacs, les étangs, les tourbières ; on ne lui connaît ni maladie ni parasite, mais, sa qualité la plus appréciable, celle qui le recommande surtout pour les rivières de nos pays industriels, c'est la facilité avec laquelle

Digitized by Google

il vit dans les eaux les plus contaminées, les plus vaseuses et les plus corrompues, sans que sa santé en soit altérée ni que sa chair en contracte un mauvais goût quelconque. C'est en un mot le poisson idéal de l'avenir en Lorraine.

Il est tout aussi difficile d'établir des règles générales qui s'appliquent à une exploitation rationnelle de la culture du poisson en étangs que d'en établir qui règlent l'agriculture en général.

Il importe donc, au premier chef, de faire donner à nos petits pisciculteurs une instruction aussi complète que possible sur la pisciculture en étangs, sur la nourriture du poisson etc., afin de les mettre à même de discerner ce qui peut le mieux s'approprier au milieu dans lequel ils sont localisés et d'employer leurs moyens, leurs forces et leur temps à le mettre en action.

Nous dirons pour finir, qu'il faudrait, avant tout, prêcher d'exemple et prouver à tout le monde par l'exploitation systématiquement conditionnée de petites piscicultures en étangs qui servissent de modèle, quels peuvent être les revenus d'entreprises de ce genre lorsqu'elles sont bien comprises et bien conduites.

Le programme des concours pour l'année académique 1907-1908 n'ayant subi aucun changement par rapport à celui de 1906-1907, nous renvoyons simplement à ce dernier sans le reproduire.

Digitized by Google

BUREAU

DE

L'ACADÉMIE DE METZ

POUR L'ANNÉE 1907-1908

Président d'honneur :
M. LE PRÉSIDENT DE LA LORRAINE

Président honoraire .	M. V. PRÉVEL
Président titulaire .	M. L'ABBÉ THORELLE
Vice-Président . . .	M. P.-V. LAMETZ
Secrétaire	M. EUG. COLON
Secrétaire-Archiviste .	M. WELTER
Trésorier.	M. CHOPPÉ

Agent : M. FLEUR

Envoyer toutes lettres, demandes ou communications concernant l'Académie, au siège de la Société, 25, rue de l'Évêché, Metz.

Digitized by Google

Digitized by Google

II

APPENDICE

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLEAU

DES

MEMBRES DE L'ACADÉMIE

Digitized by Google

Digitized by Google

LISTE DES MEMBRES

DU

BUREAU DE L'ACADÉMIE DEPUIS 1819 JUSQU'A 1907

L'astérisque indique les membres vivants.

Années	*Présidents :* MM.	*Secrétaires :* MM.	*Secrét.-Arch. :* MM.	*Trésoriers :* MM.
1819-20	De Sarrazin.	Herpin.	..	Saincère.
1820-21	Gorcy.	id.	..	id.
1821-22	Bergery (1).	id.	..	Chaumas.
1822-23	Thiel.	id.	..	Anspach.
1823-24	Poncelet.	Devilly.	..	Dosquet.
1824-25	Sérullas. (2)	id.	Thiel.	Cailly.
1825-26	Bergery.	id.	Renault.	Anspach.
1826-27	Renault.	Bergery.	Bardin.	Woisard.
1827-28	Dosquet.	id.	Munier.	Chambille.
1828-29	Bardin.	id.	id.	id.
1829-30	Bon Marchant	id.	id.	id.
1830-31	Chaumas.	Dosquet.	Renault.	Didion.
1831-32	Bergery.(3).	id.	id.	Bardin.
1832-33	Gosselin.	id.	id.	Munier.
1833-34	Bergery.(4).	Lasaulce.	Simon, V.	Le Masson
1834-35	Le Masson(1)	De Saulcy F.	id.	Marchal.
1835-36	Bergère.(1).	Gosselin.	id.	id.
1836-37	Faivre.	Macherez.	id.	Munier.
1837-38	Le Masson(2)	Gosselin.	id.	id.
1838-39	Didion.	Desains.	id.	id.
1839-40	Culmann.(1)	Bégin.	id.	id.
1840-41	Lucy.	La Bastide.	id.	id.
1841-42	Mézières.	id.	id.	id.
1842-43	Culmann.(2)	Livet.	id.	id.
1843-44	Malherbe.(1)	id.	id.	id.
1844-45	Bergère.(2).	De St-Vincent.	N.	id.
1845-46	Simon, V.(1)	Blanc.	Clercx.	id.
1846-47	Michel, E.(1)	Robert.	id.	id.
1847-48	Malherbe.(2)	Prost Aug.	id.	id.
1848-49	Michel, E.(2)	Boulangé.	id.	id.
1849-50	Malherbe.(3)	Faivre.	id.	id.
1850-51	Emy.	De Saulcy E.	id.	id.
1851-52	Langlois.	Jacquot, E.	id.	id.
1852-53	Simon, V.(2)	Grellois.	id.	id.
1853-54	Malherbe.(4)	id.	id.	id.
1854-55	De Saulcy E. (1)	De Chastellux.	id.	id
1855-56	Jacquot, E.	Vincenot.	id.	Chabert
1856-57	Woirhaye.	id.	id.	id.
1857-58	Susane.	Du Colombier.	id.	id.
1858-59	Salmon.	De Bouteiller.	id.	id.
1859-60	Scoutetten.	id.	id.	id.
1860-61	Gl Didion.	id.	id.	id.
1861-62	Leclerc.	Bouchotte.	id.	id.

Digitized by Google

Années —	*Présidents :* MM.	*Secrétaires :* MM.	*Secrét.-Arch. :* MM.	*Trésoriers :* MM.
1862-63	Mézières.(2).	Bouchotte.	Clercx.	Chabert.
1863-64	De Gérando.	id.	id.	id.
1864-65	De Puymaigre.	Michel E.	id.	id.
1865-66	De Bouteiller.	Thilloy J.	Marcus.	id.
1866-67	Raillard.	id.	id.	De St-Martin
1867-68	Goulier.	id.	id.	id.
1868-69	Michel, E.	Cailly.	id.	id.
1869-70	Grellois.	id.	id.	id.
1870-71	Jacquot, A.	Lejeune J.	id.	id.
1871-72	Virlet.	Abel.	id.	id.
1872-73	Maguin, H.	Lorrain.	id.	Fleck.
1873-74	Fleck (1)	Taratte.	id.	Demoget.
1874-75	Orbain.	Schuster.	id.	Bellevoye.
1875-76	Abel, Ch.	id.	id.	id.
1876-77	De Saulcy E. (2)	id.	id.	id.
1877-78	Cailly, Ch.	Bérard A.	id.	id.
1878-79	*Dr Winsback(1)	id.	id.	id.
1879-80	Bezançon P.	id.	*Gandelet.	id.
1880-81	Fleck (2).	id.	Chartener.	id.
1881-82	*De Saulcy F.	id.	id.	id.
1882-83	Chartener.	id.	*Friren, A.	id.
1883-84	Fleck (3).	id.	id.	id.
1884-85	Benoit, A.	id.	id.	id.
1885-86	*Dr Winsback(2)	id.	id.	id.
1886-87	A. de Lazarque.	id.	id.	id.
1887-88	Jacquemin, R.	*Ferrez, E.	id.	id.
1888-89	Bérard, A.(1)	id.	id.	*Lametz.
1889-90	*Huber, E.	Box, N.	id.	id.
1890-91	*Ferrez, Eug.	id.	id.	id.
1891-92	Fleck (4)	id.	id.	id.
1892-93	Bérard. (2)	id.	id.	id.
1893-94	Vion H.	id.	id.	id.
1894-95	*Huber ,E (2)	id.	id.	id.
1895-96	Greff.	id.	*De Tinseau.	id.
1896-97	*Winsback (3)	id.	id.	id.
1897-98	*Ferrez	*Paulus E.	id.	id.
1898-99	Box, N.	id.	id.	id.
99-1900	*Simon, L.	id.	*Choppé	id.
1900-01	*V. de Tinseau	*Dr Meyer Jules	Codbat	*V. Prevel
1901-02	*Lametz	*Choppé	id.	id.
1902-03	*Collin H.-D.	*V. Prevel	id.	*Choppé.
1903-04	*Paulus Eug.	id.	id.	id.
1904-05	*Huber Em.	*Dr Foret	id.	id.
1905-06	*C. Massing	*Eg Colon	*Welter	d.
1906-07	*V. Prevel	id.	id.	id.

Digitized by Google

LISTE DES MEMBRES

DES DIVERSES CLASSES DE L'ACADÉMIE

A la date du 31 Mai 1907

Membres fondateurs et bienfaiteurs de l'Académie.

M. le Maréchal de BELLE-ISLE, fondateur de la Société royale des sciences de Metz.

M. le baron de LADOUCETTE
Mlle BOUCHOTTE
M. PÉCHEUR
} fondateurs des prix de vertu.

M. HERPIN, fondateur du prix dit Herpin.

Membres honoraires.

MM.

1896. BELLEVOYE (ADOLPHE), membre de la société entomologique de France, rue Talleyrand, à Reims (Marne). (*Agrégé-artiste* en 1858; *titulaire en* 1871; *Associé-libre non résidant* en 1887.)

1906. LEBON (DÉSIRÉ-ERNEST), agrégé de l'Université, professeur de mathématique au lycée Charlemagne, lauréat de l'Académie française, Paris.

1863. MÉZIÈRES (ALFRED), membre de l'Institut (Académie française), professeur de littérature étrangère à la Sorbonne; boulevard St-Michel, 57, à Paris.

1894. MICHEL (ÉMILE), membre de l'Institut (Académie des Beaux-Arts), peintre, avenue de l'Observatoire, 9, à Paris. (*Titulaire* depuis 1850.)

1900. PAQUET D'HAUTEROCHE (RENÉ), au Rucher, Woippy (Lorraine.)

1897. SCHEIL (Le Révérend Père N.), Professeur de philologie assyrienne à l'Ecole pratique des Htes Etudes, à la Sorbonne (Paris).

Digitized by Google

1898. SCHUSTER (Aimé) ex-professeur de physique et ancien bibliothécaire de la ville de Metz, rue du Palais, 1, Metz. (Titulaire 1873. Agrégé 1877.)
1894. WOLF (C.), membre de l'Institut (Académie des sciences), astronome à l'Observatoire de Paris.
1907. WOLFRAM (CHARLES-GEORGES), Directeur des Archives départementales, Metz.

Membres titulaires.

MM.

1900. BARTHÉLEMY (l'abbé ADOLPHE), curé de Hayes, par Laudonvillers (Lorraine).
1897. CHOPPÉ, Directeur de la Banque de Metz, 2, rue des Clercs, Metz.
1898. COLLIN (l'abbé H.-D.), chanoine honoraire, directeur du *Lorrain*, Metz, 14, rue des Clercs.
1896. COLON (EUGÈNE-FRANÇOIS), directeur de la société LA MESSINE, place Saint-Louis, 12, Metz.
1906. FINOT (L'abbé FRANÇOIS-LÉON) chanoine honoraire, 13, rue Marchant, Metz.
1901. FORET (ROGER-JOSEPH), avocat-avoué, Metz, rue de l'Esplanade, n° 2.
1906. FRENTZ (LOUIS-HENRI), industriel, 12, rue de la Haye, Metz.
1874. FRIREN (l'abbé), chanoine honoraire, Aumônier de l'Orphelinat de Sainte-Constance, 41, rue de l'Évêché, Metz.
1902. GUÉPRATTE (FERDINAND), maire d'Ancy-sur-M. (Lorr.).
1884. HUBER (EMILE), ingénieur civil, à Sarreguemines (Lorr.). (*Correspondant* en 1870).
1877. LAMETZ, ingénieur civil, rue Sainte-Marie, 16, Metz.
1898. LAMY, député au Landesausschuss, agriculteur-viticulteur à Vic-sur-Seille (Lorr.).
1906. LÉONARD (NICOLAS), 13, rue de la Tête-d'Or, Metz.
1900. MARET (HENRI), Docteur en médecine à Metz, quai Félix Maréchal, 23.
1887. MASSING (CAMILLE), ingénieur civil, à Puttelange (Lorr.).
1875. PANGE (le comte MAURICE de), au château de Pange (Lorr.).
1900. PELT (l'abbé J.-B.), vicaire général, 9, rue du Grand-Cerf, Metz.

Digitized by Google

1899. PIERSON (Louis), à Ay (Lorraine).
1899. PREVEL, directeur du Crédit Coopératif de Lorraine, 61, rue Serpenoise, Metz.
1875. SAULCY (Félicien de), membre de la Société entomologique de France, rue Châtillon, 3, Metz.
1898. SCHANTÉ, ex-pharmacien, 4, place Arnold, Strasbourg)
1877. SIMON (Léon), peintre, 3, rue du Moyen-Pont, Metz. (*Agrégé-Artiste* en 1873).
1897. THORELLE (l'abbé), curé de Lorry-Mardigny (Lorr.).
1888. TINSEAU (Valéry de), rue Jurue, 29, Metz, et Peltre (Lorr.)
1871. VIANSSON (Louis), à Goussaincourt, par Maxey-sur-Vaise (Meuse).
1893. VILLEROY (Ernest), directeur de la faïencerie, à Vaudrevange (Prusse).
1904. WELTER (Timothée), notaire, 17, rue des Clercs, Metz.

Associés-libres non résidants.

MM.

1887. ANTOINE, (*Agrégé-cultivateur* en 1873; *titulaire* 1875), trésorier-payeur-général à Nancy (Meurthe-et-Moselle).
1896. BOUCHEZ (Armand-Maurice), à Cattenom (Lorr.).
1896. BOURGEAT (l'abbé), chanoine honoraire, Supérieur du Petit Séminaire, Montigny-lès-Metz.
1904. DORVEAUX (Dr.), bibliothécaire de l'Ecole Supérieure de pharmacie de l'Université de Paris.
1900. FERREZ (Eugène), ancien principal clerc de notaire, rue Torricelli, 11, Paris. (*Titulaire* depuis 1879.)
1877. GANDELET (le comte Albert), camérier secret, rue d'Alliance, 5, à Nancy.
1881. GARGAN (Charles de), au château de Preisch, par Roussy (Rüttgen).
1878. GURY (Alphonse), ancien pharmacien ; rue de la Planche, n° 2, à Paris.
1895. HAAS (Bernard-Aug.), docteur en médecine, à Onville (Meurthe-et-Moselle). (*Titulaire* 1888.)
1864. HANRIOT (Charles), ancien inspecteur d'Académie ; à Troyes (Aube).

Digitized by Google

1898. INGOLD (l'abbé), directeur de la *Revue d'Alsace* à Colmar (Alsace).
1863. JACQUET (Augustin), docteur ès-lettres, professeur de rhétorique au lycée Louis-le-Grand ; 88, rue Claude-Bernard, à Paris.
1904. KIEFFER (abbé J. J.) membre de plusieurs Sociétés savantes, professeur au collège de Bitche.
1896. LADOUCETTE (Etienne de), place Vendôme, 8, à Paris.
1906. MAURICE, géomètre à Sainte-Ruffine (Lorr.).
1858. MAUROUARD, inspecteur général des poudres et salpêtres, chef de service au ministère de la guerre, rue d'Argenson, 1, à Paris.
1900. MEILHEURAT (H.) licencié ès-sciences mathématiques, ancien professeur, rue de Paris, 68, à Moulins (Allier).
1856. PETRE (Charles), statuaire, directeur de l'École régionale des Beaux-Arts à Bourges (Cher).
1868. RIOLACCI (J.-D.-P.), médecin-major de première classe au 11e régiment d'infanterie, Montauban (Tarn-et-Garonne).

Agrégés.

MM.

1897. BLIND, vétérinaire à Guebwiller (Alsace).
1899. DASSENOY (Paul), électricien à Metz, rue des Bons-Enfants.
1878. DUJARDIN (A.), sculpteur de la Cathédrale, à Metz, rue Sous-Saint-Arnould, 5.
1906. THIRIA (Michel), peintre-verrier, 50, place Saint-Louis, Metz.
1883. THIRIOT, professeur de musique, rue Mazelle, 19, à Metz.

Correspondants.

MM.

1886. ADAM (Lucien), président de chambre, à Rennes (Ille-et-Vilaine).
1889. ANCEL (Charles René), 11, rue des Bégonias, Nancy.

Digitized by Google

1896. BARDY, pharmacien honoraire, à Saint-Dié (Vosges).
1893. BARTHÉLEMY (François), archéologue, 61, rue de Rome, à Paris.
1902. BEAUPRÉ (Jules, comte), 18, rue de Serre, à Nancy (Meurthe-et-Moselle).
1878. BERTRAND (l'abbé Louis), professeur au grand Séminaire de Bordeaux (Gironde).
1901. BONNARDOT (François), conservateur de la Bibliothèque de Verdun (Meuse).
1878. BOYÉ (Bernard-Arthur-Pierre), avocat à la Cour d'appel de Nancy (Meurthe-et-Moselle).
1882. BOSMANS (l'abbé J.), secrétaire-archiviste du Cercle archéologique d'Enghien (Belgique).
1899. BOULAND, docteur, 95, rue de Prony, à Paris.
1901. BOURGEOIS (Jules), entomologiste à Sainte-Marie-aux-Mines (Alsace).
1901. BRUNOTTE (Camille), professeur à l'Université de Nancy.
1878. BUZY, professeur au lycée de Sens (Yonne).
1904. CLÉMENT (Roger), avocat à la Cour d'appel de Paris, 41, rue Madame, Paris.
1873. CLÉRY (Adrien ROBINET de), 20, rue du Cloître Notre-Dame, Paris.
1883. COLLIGNON (Dr. René), médecin-major au 25e de ligne, 42, rue de la Marine, à Cherbourg (Manche).
1879. DENY (Edouard), ingénieur civil, fondé de pouvoirs à la Faïencerie de Badonvillers (Meurthe-et-Moselle).
1879. DES ROBERT (Ferdinand), 25, faubourg Saint-Jean, à Nancy.
1887. E. DESSENON, professeur de mathématiques au Lycée Saint-Louis, à Paris, rue des Grands-Augustins, 20.
1906. DUCROCQ (Georges), 99, boulevard Raspail, Paris.
1903. FLORANGE, 17, rue de la Banque, Paris.
1866. FROMONT (Auguste), homme de lettres.
1890. GENAY (Paul), président du comice agricole de Lunéville, membre de la société nationale d'agriculture de France, Lunéville, 16, rue des Bénédictins (Meurthe-et-Moselle).
1881. GERMAIN (Léon), secrétaire perpétuel de la Société d'Archéologie lorraine, 26, rue Héré, à Nancy.
1894. GODIN (Oscar).

Digitized by Google

1885. GOY (Paul de), licencié-ès-sciences mathématiques, à Zédrevaux, par Rémilly (Lorraine).
1901. GOY (baron Pierre de), résident de France à Qui-nhon (Annam).
1903. GRANDMANGIN (Ch).
1886. HANNAUX (Emmanuel), artiste sculpteur, 11, rue Saint-Simon, à Paris.
1903. HELMER (Paul-Albert), avocat à Colmar.
1901. HOULLIER (abbé A.) curé de Fins (Somme).
1895. JEANTY (Eugène), négt à Sarreguemines (Lorraine).
1899. KIEFFER (Mlle Jeanne), 7, rue Lecomte, Paris, (17e arr.).
1891. KNŒPFLER, chef de clinique à la faculté de médecine de Nancy, faubourg St-Georges.
1861. LACRETELLE (Henri), homme de lettres.
1860. LE GENTIL, juge au tribunal civil d'Arras (Pas-de-Calais).
1903. LEROND, instituteur à Saint-Julien-lès-Metz.
1864. LÉVY (Isaac), rabbin, à Bordeaux (Gironde).
1895. LÉVY (l'abbé Joseph), curé à Grussenheim (Alsace).
1896. MARGOT (Charles), préparateur de physique à l'Université de Genève (Suisse).
1873. MATHIEU (Auguste), ancien conservateur des forêts, 7, rue Trouillet, à Nancy (Meurthe-et-Moselle).
1861. MILLIEN (Achille), homme de lettres, à Beaumont-la-Ferrière (Nièvre).
1894. MORCEL (Madame), propriétaire, à Vic (Lorraine).
1863. MOUGENOT (Léon), archéologue, à Malzéville près Nancy.
1898. PAX (l'abbé), curé-doyen de Glencoe, Amérique du Nord (Minnesota U. S.).
1893. RICHARD D'ABONCOURT (Emmanuel de), chef d'escadron d'artillerie, à Douai (Nord).
1906. SABATIER (Gabriel), Pasteur à Cherchell (Algérie).
1878. THIRION (Maurice), docteur-ès-lettres, professeur d'histoire au lycée de Lille (Nord).
1894. VAN WERVECKE (Nicolas), professeur à l'Athénée, à Luxembourg.
1898. VIANSSON-PONTÉ (l'abbé), curé de Haucourt (Meurthe-et-Moselle).
1903. WEYLAND (l'abbé Dr), curé de Vernéville (Lorr.).
1904. ZAWODNY (Dr Jos.), à Moldautein (Bohême).

Digitized by Google

ACADÉMIES, SOCIÉTÉS SAVANTES, etc.

Avec lesquelles l'Académie de Metz échange ses Publications.

Les Sociétés correspondantes sont priées de considérer comme accusé de réception *de leurs envois à l'Académie l'inscription à la liste ci-après des publications qu'elles lui ont fait parvenir.*

Liste des Sociétés de divers pays avec lesquelles l'Académie se trouvait en relation, à la date du 31 mai 1905.

EUROPE.

ALLEMAGNE (EMPIRE D') :

Alsace-Lorraine, *Colmar*. Société d'histoire naturelle de Colmar.
— — *Revue d'Alsace*.
— *Metz*. Société d'histoire naturelle de Metz.
— — Comice agricole de Metz.
— — Verein für Erdkunde zu Metz.
— — Société d'Histoire et d'Archéologie.
— — Bibliothèque et archives municipales
— — Musées municipaux.
— — L'*Austrasie*, revue du Pays Messin et de la Lorraine, 50, place Saint-Louis, Metz.
— *Mulhouse*. Société industrielle de Mulhouse.
— *Strasbourg*. Société des sciences, agriculture et arts de la Basse-Alsace.
— — Club vosgien.

Bavière, *Munich*. Kœnigliche bayerische Akademie der Wissenschaften.

Hesse, *Giessen*. Gesellschaft für Erd- u. Vœlkerkunde zu Giessen.

Prusse, *Brême*. Naturwissenschaftlicher Verein zu Bremen.
— *Gœrlitz*. Oberlausitzische Gesellschaft der Wissenschaften.
— *Kœnigsberg*. Kœnigliche physikalische-œkonomische Gesellschaft zu Kœnigsberg.

Digitized by Google

— *Trèves*. Gesellschaft für nützliche Forschungen zu Trier.

Saxe. *Halle a. d. S.* Kaiserlich-Leopold.-Carol.-Deutsche Akademie der Naturforscher.

Angleterre, *Cambridge*. Cambridge philosophical Society.

— *Manchester*. Literary and philosophical Society of Manchester.

Autriche-Hongrie, *Gratz*. Historischer Verein für Steiermark.

— *Lemberg*. Société historique de Léopold.

Belgique, *Anvers*. Académie d'archéologie de Belgique.

— *Arlon*. Institut archéologique du Luxembourg.

— *Bruxelles*. Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique.

— — Observatoire royal.

— — Société malacologique de Belgique.

— — Société d'archéologie de Belgique à Bruxelles.

— — Société des Bollandistes, 775, Boulevard Militaire.

— *Enghien*. Cercle archéologique d'Enghien.

— *Gand*. Société d'histoire et d'archéologie de Gand.

— *Liége*. Institut archéologique liégeois.

— — Société de géologie de Belgique.

— — Société libre d'émulation de Liége.

— — Société royale des sciences de Liége.

— — Université de Liége.

— *Maredsous* (abbaye). *Revue bénédictine*.

— *Mons*. Société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut.

FRANCE :

Ain, *Bourg*. Société d'émulation de l'Ain.

— — Société Gorini.

Aisne, *Château-Thierry*. Société historique et archéologique de Château-Thierry.

— *Laon*. Société académique de Laon.

— *Saint-Quentin*. Société académique de Saint-Quentin.

Alpes-Maritimes, *Nice*. Société des lettres, sciences et arts du département des Alpes-Maritimes.

Aube, *Troyes*. Société académique d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département de l'Aube.

Digitized by Google

Aveyron, *Rhodez.* Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron.

Belfort (Territoire de). Société belfortaine d'émulation, à Belfort.

Bouches-du-Rhône, *Aix.* Académie des sciences, agriculture, arts et belles-lettres d'Aix.

— *Marseille.* Académie des sciences, belles-lettres et arts de Marseille.

Calvados, *Caen.* Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen.

— — Société des antiquaires de Normandie.

— — Société Linnéenne de Normandie.

Charente-Inférieure, *Rochefort.* Société de géographie de Rochefort.

Côte-d'Or, *Dijon.* Académie des sciences, arts et belles-lettres de Dijon.

Doubs, *Besançon.* Académie des sciences, belles-lettres et arts de Besançon.

Eure, *Evreux.* Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres de l'Eure.

Finistère, *Brest.* Société académique de Brest.

Gard, *Nîmes.* Académie de Nîmes.

Garonne (Haute-), *Toulouse.* Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse.

— — Académie des jeux floraux.

— — Société archéologique du midi de la France.

— — Société d'agriculture de la Haute-Garonne, 20, rue Saint-Antoine-du-T.

Gironde, *Bordeaux.* Académie des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux.

— — Société Linnéenne de Bordeaux.

Hérault, *Montpellier.* Société languedocienne de géographie.

Indre-et-Loire, *Tours.* Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département d'Indre-et-Loire.

Isère, *Grenoble.* Académie Delphinale.

Jura, *Lons-le-Saulnier.* Société d'émulation du Jura.

Landes, *Dax.* Société de Borda.

Loire, *Saint-Etienne.* Société d'agriculture, industrie, sciences, arts et belles-lettres du département de la Loire.

Loire (Haute-), *Le Puy.* Société d'agriculture, sciences, arts et commerce du Puy.

Digitized by Google

Loire-Inférieure, *Nantes*. Société académique de Nantes et de la Loire-Inférieure.
— — Société des sciences naturelles de l'ouest.
Loiret, *Orléans*. Société archéologique et historique de l'Orléanais.
— — Société d'agriculture, sciences, belles-lettres et arts d'Orléans.
Lozère, *Mende*. Société d'agriculture, industrie, sciences et arts du département de la Lozère.
Maine-et-Loire, *Angers*. Société d'agriculture, sciences et arts d'Angers.
— — Société industrielle d'Angers et de Maine-et-Loire.
Manche, *Cherbourg*. Société des sciences naturelles de Cherbourg.
— — Société nationale académique de Cherbourg.
Marne, *Châlons-s.-Marne*. Société d'agriculture, commerce, sciences et arts du dépt de la Marne.
— *Reims*. Académie de Reims.
— *Vitry-le-François*. Société des sciences et arts de Vitry-le-François.
Meurthe-et-Moselle, *Nancy*. Académie de Stanislas.
— — Société d'archéologie lorraine.
— — Société centrale d'agriculture de Nancy.
— — Bibliothèque des archives départementales de la ville de Nancy.
Meuse, *Bar-le-Duc*. Société des lettres, sciences et arts de Bar-le-Duc.
— *Montmédy*. Société des naturalistes et archéologues du Nord de la Meuse.
— *Verdun*. Société philomatique de Verdun.
Morbihan, *Vannes*. Société polymatique du Morbihan.
Nord, *Cambrai*. Société d'émulation de Cambrai.
— *Douai*. Société d'agriculture, de sciences et d'arts, à Douai.
— *Dunkerque*. Société dunkerquoise pour l'encouragement des sciences, des lettres et des arts.
— *Lille*. Société des sciences, de l'agriculture et des arts.
Oise, *Beauvais*. Société académique d'archéologie, sciences et arts du département de l'Oise.

Digitized by Google

Pas-de-Calais, *Arras.* Académie des sciences, lettres et arts d'Arras.

Puy-de-Dôme, *Clermont-Ferrand.* Académie des sciences, belles-lettres et arts de Clermont-Ferrand.

— — Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne.

— — *Revue d'Auvergne.*

— — Annales de la station limnologique de Besse.

Pyrénées- (Basses), *Pau.* Société des sciences, lettres et arts de Pau.

Pyrénées-Orientales, *Perpignan.* Société agricole, scientifique et littéraire des Pyrénées-Orientales.

Rhône, *Lyon.* Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon.

— — Société d'agriculture, sciences et industrie de Lyon, 30, quai Saint-Antoine.

— — Société littéraire, historique et archéologique de Lyon, 6, rue de l'Hôpital.

— — Société académique d'architecture de Lyon.

Saône (Haute-), *Vesoul.* Société d'agriculture, sciences et arts de la Haute-Saône.

Saône-et-Loire, *Autun.* Société Éduenne des lettres, sciences et arts.

— *Chalon-sur-Saône.* Société d'histoire et d'archéologie de Chalon-sur-Saône.

— *Mâcon.* Société des arts, sciences, belles-lettres et agriculture de Saône-et-Loire.

Sarthe, *Le Mans.* Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe.

Seine, *Paris.* Société des Antiquaires de France (au palais du Louvre).

— — Société nationale d'agriculture de France (18, rue de Bellechasse).

— — Université de Paris. Bibliothèque de la Faculté des lettres.

Seine-et-Oise, *Versailles.* Société d'agriculture de Seine-et-Oise.

— — Société des sciences morales, des lettres et des arts de Seine-et-Oise. (Bibliothèque de Versailles)

Seine-Inférieure, *Le Havre.* Société havraise d'études diverses.

— *Rouen.* Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen.

Digitized by Google

— *Rouen.* Société libre d'émulation, commerce et industrie de la Seine-Inférieure.
— — Société des amis des sciences naturelles de Rouen.
— — Société d'agriculture du département de la Seine-Inférieure.
— — Société centrale d'horticulture du département de la Seine-Inférieure.

Deux-Sèvres, *Niort.* Société de vulgarisation des sciences naturelles des Deux-Sèvres.

Somme, *Abbeville.* Société d'émulation d'Abbeville.
— *Amiens.* Académie des sciences, des lettres et des arts d'Amiens.
— — Société des Antiquaires de Picardie.

Tarn-et-Garonne, *Montauban.* Académie des sciences, belles-lettres et arts de Tarn-et-Garonne.

Var, *Toulon.* Académie du Var.

Vaucluse, *Avignon.* Académie de Vaucluse.

Vosges, *Épinal.* Société d'émulation du département des Vosges.
— *Saint-Dié.* Société philomatique vosgienne.

Yonne, *Auxerre.* Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne.

Luxembourg (Grand-duché de), *Luxembourg.* Institut royal grand-ducal de Luxembourg.
— — Société de botanique de Luxembourg.
— — Cercle agricole et horticole du grand-duché de Luxembourg.
— — Verein für Luxemburger Geschichte, Litteratur und Kunst. (Ons Hémecht.)

Norvège, *Christiania.* Kongeliche norske Fredericks Universitet.
— — Observatoire de Christiania.
— — Videnskabs-Selskabet i Christiania.

Russie, *Saint-Pétersbourg.* Académie impériale des sciences de Saint-Pétersbourg.
— — Observatoire physique central de Russie.
— — Société d'archéologie et de numismatique de Saint-Pétersbourg.
— *Moscou.* Université impériale. Observatoire.

Suède, Göteborg Högskola.
— *Lund.* Lunds Universitet.
— *Stockholm.* Université.

Digitized by Google

— *Stockholm.* Kungl. Vitterhets Historie och Antiquitets Akademie.
— *Upsala.* Société des lettres d'Upsala.

Suisse, *Zurich.* Antiquarische Gesellschaft in Zurich. (Stadtbibliothek.)
— — Landesmuseum.

AFRIQUE.

Algérie, *Alger.* Société historique algérienne.

AMÉRIQUE.

Canada, *Ottawa.* Institut Canadien-Français.

ÉTATS-UNIS :

Californie, *San-Francisco.* Academy of Sciences.
Columbia, *Washington.* U. S. Department of Agriculture.
— — Interior Department.
— — Smithsonian Institution.
— — National Academy of Sciences.
Connecticut, *New-Haven.* Academy of Arts and Sciences of Connecticut.
Iowa, *Davenport.* Davenport Academy of natural Sciences.
Kansas, *Topeka.* Academy of Kansas.
Massachusetts, *Boston.* American Academy of Arts and Sciences
— *Cambridge.* Museum of comparative Zoölogy at Harvard College.
— *Michigan-Lansing.* Michigan Academy of Sciences.
Missouri, *Saint-Louis.* Academy of Sciences of Saint-Louis.
— — Botanical Garden.
New-York, *New-York.* University of the State of New-York.
Pennsylvanie, *Philadelphie.* Academy of natural Sciences.

Digitized by Google

Wisconsin, *Madison.* Wisconsin Academy of sciences, arts and letters.

Mexique, *Mexico.* Observatorio Meteorologico-Magnetico Central de Mexico.

Uruguay, *Montevideo.* Museo nacional de Montevideo.

ASIE.

Chine, *Zi-Ka-Wei,* Observatoire magnétique et météorologique de Zi-Ka-Wei, près Chang-Haï.

Digitized by Google

OUVRAGES IMPRIMÉS

OFFERTS A L'ACADÉMIE

PENDANT L'ANNÉE 1906-1907

I. Ouvrages divers

Aveline (Guy d'). — *Le Secret du Rocamadour.* 1 vol. in-18. Paris, 1906.

Bellevoye Adolphe. — *Insectes nuisibles dans la ville de Reims ; la Galéruque de l'Orme.* — 13 pages in-8°. Reims, 1907.

Cartailhac et l'abbé Breuil. — *Les peintures et gravures murales des cavernes pyrénéennes Altamira de Santillane et Marsoulas.* Extrait de *L'Anthropologie.* — 32 pp. in-8°. Paris, 1905.

Cottin Paul. — *Lorédan Larchey* (1831-1902). Souvenirs. Bibliographie. — 1 vol. in-8° de 112 pages et photogr. de L. Larchey. Paris, 1905.

Friren (l'Abbé A.). — *Promenades bryologiques en Lorraine*, 4e série. — 22 pp. in-8°.

— — *Camille Montagne à Longwy.* — 29 pp. in-8°.

— — *Troisième supplément au catalogue des Muscinées de la Lorraine.* — 6 pp. in-8°. Metz, 1905.

Hertzog Aug., Dr. — *Die Weinjahre von Elsass-Lothringen in der Vergangenheit.* — 86 SS. in-8° Colmar, 1906.

Digitized by Google

JEAN-JULIEN. — *Le patois messin.* — 7 pp. in-8°.

— — *Un historien de Metz : Chabert.* 3 pp. in-8°. Metz.

KEUNE, Prof. — *Museum* (2 Berichte 1905). — 8 SS. in-4°.

— — *Erinnerung an das Museum der Stadt Metz*, mit 47 Abbild. u. 1 Vollbild. — 16 SS. in-8°.

Notices biographiques et bibliographiques sur M. Ernest Lebon, extraites de :

1. *Dictionnaire national des contemporains,* par C.-E. Curinier. Paris, 1902.
2. *Gaceta de matematicas*, seccion biografica. Madrid, Febrero de 1905.
3. *Dictionnaire biographique international des écrivains, des artistes, etc...* par H. Carnoy, tomes XIV et XV. Paris, 1905.
4. *Les archives biographiques contemporaines.* Paris, 1905.
5. *Bulletin de la classe des sciences n° 11, de 1906,* de l'Académie royale de Belgique.

Notice sur les travaux mathématiques de M. Ernest Lebon. — 50 pp. grd. in-8°. Paris, 1904.

Analyse des travaux mathématiques de M. Ernest Lebon, par Frédéric Loliée. — 30 pp. grd. in-8°. Paris, 1905.

LEBON ERNEST. — *Travaux des sections de philosophie et d'histoire des sciences au IIe Congrès international de philosophie.* — 12 pp. in-8°. Paris, 1904.

— — *Les mathématiques au Congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences,* tenu à Cherbourg en 1905. — 4 pp. in-8°. Paris, 1905.

Digitized by Google

— — *Sur les caractères de divisibilité.* — 4 pp. in-8°. Paris, 1905.

— — *Mémoire sur l'épaisseur des berceaux horizontaux.* — 16 pp. in-8°. Paris, 1882.

— — *Note sur l'intersection d'une droite et d'une quadrique de révolution.* — 4 pp. in-8°. Paris, 1882.

— — *Note sur l'intégration des équations différentielles de la forme* $F(p, p\,x - y) = o$. — 2 pp. in-8°. Sceaux, 1884.

— — *Théorie et applications des sections homothétiques de deux quadriques.* — 43 pp. in-8°. Paris, 1884.

— — *Sur la division d'un cercle en deux parties équivalentes et sur le volume du segment de sphère.* — 6 pp. in-8°. Paris, 1895.

— — *Sur une propriété de la strophoïde oblique.* — 8 pp. in-8°. Paris, 1895.

— — *Sur l'arête de rebroussement d'une développable.* — 4 pp. in-8°. Paris, 1880.

— — *Sur les démonstrations de quelques propriétés métriques du triangle.* — 4 pp. in-8°. Paris, 1889.

— — *Sulla determinazione degli ombellichi della superficie tetraedriche.* — 3 pp. in-8°. Palermo, 1890.

— — *Solution du problème de Malfatti.* — 11 pages in-8° et une planche. Palermo, 1889.

— — *Sur le nombre des nombres premiers de 1 à N.* — 7 pp. in-8°. Paris, 1905.

— — Id... — 13 pp. in-8°. (Congrès de Cherbourg, 1905).

— — Id... — 11 pp. in-8°. (Congrès de Grenoble, 1904).

Digitized by Google

— — *Sur le nombre et sur la somme des nombres premiers de 1 à N.* — 14 pp. in-8°. Palermo, 1904.

— — Id... 7 pp. in-8°. Madrid,

— — *Théorèmes, calculs et remarques relatifs à la recherche des facteurs premiers d'un nombre* (Mémoire complémentaire). — 10 pp. in-8°. (Congrès de Lyon, 1906.)

— — *Théorie et construction de tables permettant de trouver rapidement les facteurs premiers d'un nombre.* — 4 pp. in-8°. Roma, 1906.

— — *Sur la construction d'une table de caractéristiques relatives à la base 30.030 des facteurs premiers d'un nombre inférieur à 901.800.900.* — 8 pp. in-8°. Paris, 1906.

— — Id... (7 pp. in-8°). Paris, 1907.

— — *Table d'éléments relatifs à la base 30.030 pour la recherche rapide des facteurs premiers des grands nombres.* — 7 pp. in-8°. Paris, 1907.

— — *Sur une disposition des caractéristiques et indicateurs relatifs à la base 510.510 d'une table de facteurs premiers des nombres inférieurs à 9.699.690.* — 7 pp. in-8°. Paris, 1906.

— — *Tavola degli Elementi relativi alla base 30.030 per la rapida ricerca dei fattori primi dei numeri compresi fra 30.030 e 510.510.* — 11 pp. in-8°. Palermo, 1907.

— — *Pour l'histoire des hypothèses sur la nature des taches du soleil.* — 21 pp. in-8°. Genève, 1905.

— — *Eléments de perspective* (conique linéaire, cavalière, ombres en perspective). — 51 pp. in-8°. Paris, Delalain.

— — *Géométrie descriptive et géométrie cotée conforme aux progr. de 1902.* — *Classes de mathématiques A et B.* — 1 vol. in-8°. Paris.

Digitized by Google

— — Id... Classes de première C. et D. 1re et 2e édit. — 2 vol. in-8o. Paris, Delalain.

— — *Traité de géométrie descriptive et de géométrie cotée.* 1er vol. à l'usage de la classe de mathématiques élémentaires. — 3e édit. entièrement refondue. — 1 vol. gr. in-8o. Paris, Delalain.

— — Id... Supplément au volume, à l'usage des candidats à l'Ecole militaire de Saint-Cyr. 1 vol. grand in-8o. Paris, Delalain.

— — Id... Second vol à l'usage des classes de mathématiques spéciales. Un vol. in-8o de texte ; 1 vol. in-8o atlas. Paris, Delalain.

— — *Histoire abrégée de l'astronomie.* — Ouvrage couronné par l'Académie française. — 1 vol. in-8o. Paris, 1899, Gauthier-Villars.

LÉVY JOSEPH, curé de Grussenheim. — *La démolition des croix dans le canton de Neuf-Brisach pendant la grande Révolution* (1793-1796) 11 pages in-8o. Rixheim, 1905.

— — *La suppression des processions dans la Haute-Alsace pendant la grande Révolution* (1791-1801). — 19 pp. in-8o. Rixheim, 1905.

— — *L'interdiction de l'usage des cloches dans la Haute-Alsace pendant la grande Révolution* (1791-1802). — 19 pp. in-8o. Rixheim, 1906.

— — *Geschichte des Dorfs Zimmerbach und der Wallfahrt zum Waldbruderkreuz im Münstertal* (*Ober-Elsass*). — 1 vol. in-12 illustré. Rixheim, 1906.

EDOUARD PIETTE. — 1827-1906 (Notice bio-bibliographique par H. Fischer et autres). — 34 pp. in-8o avec photograv.

— — Id... (Extr. du Dictionnaire bigraphique

Digitized by Google

des hommes de l'Est, du Nord, du Centre et de l'Ouest. Paris.

PIETTE EDOUARD. — *Conséquences des mouvements sismiques des régions polaires.* — 2 pp. in-8°. Angers, 1902.

— *Gravure du Mas d'Azil et statuettes de Menton.* — 13 pp. in-8°. Paris, 1902.

— — *Notions complémentaires sur l'Asylien.* — 13 pp. in-8°. Paris, 1904.

— — *Classification des sédiments formés dans les cavernes pendant l'âge du renne.* — 48 pp. in-8°. Paris, 1904.

— — *Les écritures de l'âge glyptique.* — 11 pp. in-8°. Paris, 1905.

— — *Fibules pléistocènes.* — 15 pp. in-8°. Paris, 1906.

— — *Le chevêtre et la semi-domestication des animaux aux temps pléistocènes.* — 27 pp. in-8°. Paris, 1906.

— — *Déplacement des glaces polaires et grandes extensions des glaciers.* — 36 pp. in-8°. Saint-Quentin, 1906.

YUNG EMILE. — *Marc Thury, le savant et son œuvre.* — 70 pp. in 8°. Genève, 1906.

EXTRAITS DE « L'AUSTRASIE » :

ATALONE. — *Em. Knœpfler.* — 26 pp. in-8°. 1906.

AUBERTIN J.-P. — *La tannerie à Metz.* — 26 pp. 1907.

KNŒPFLER L. — *Th. Devilly,* notes et souvenirs. — 35 pp. et plusieurs gravures. 1905.

MADELIN L. — *Le général de Lasalle.* — 35 pp. 1906.

PARÉ AMBROISE. — *Voyage à Metz, 1852.* — 18 pages. 1907.

PERRIER EDMOND. — *La Parure.* — 25 pp. 1907.

Digitized by Google

OUVRAGES EN ANGLAIS

Department of commerce and Labor, Bureau of the census. — The Blind and the Deaf 1900. 1 vol. in-4°. Washington, 1906.

American Association to promote the Teaching of Speech to the Deaf. Circular of Information N° 3 : The whipple natural Alphabet... by miss DAISY M. WAY. — 48 pp. in-8°. Rochester, 1892.

— — Id... Circular N° 2 : The Lyon phonetic Manual, by EDMUND LYON. — 73 pp. in-8°. Rochester, 1891.

— — Id... Circular N° 1 : The Word-Method, by DAVID GREENBERGER. — 18 pp. in-8°. Washington, 1891.

GARRETT, MARY S. : *Possibilities of deaf Children.* — 10 pp. in 8°.

Volta Bureau. — *Dr. A. Graham Bell's Private Experimental School*, by John Hitz. — 23 pp. in-8°. Washington, 1898.

— — *How Helen Keller was Taught Speech.* — 11 pp. in-8°. Washington, 1905.

Seventh Report of the Home for the Training in Speech of Deaf children — 28 pp. in-8°. 1904.

BASHFORTH FRANCIS. — *Ballistic Experiments from 1864 to 1880.* — 33 pp. in-8°. Cambridge.

DIVERS

Katalog der Bibliothek der Kaiserl. Leopold. — Carolinischen Deutschen Akademie der Naturforscher. 3. Bd., Lfg. 1. — 1 vol. in-8°. Halle, 1905.

KUHN ERNST. — *Joh. Kaspar Zeuss, zum 100. jährigen Gedächtnis.* — 30 SS. in-4°. München, 1906

Digitized by Google

Deutsches Meteorologisches Jahrbuch für 1902. Elsass-Lothringen. Hrsg. von Prof. Dr. HUGO HERGESELL. — 56 SS. in-4°. Strassburg, 1906.

Metzer Dombau-Blatt. — Bulletin de l'œuvre de la Cathédrale de Metz. N° 16. Metz, 1904.

STADT METZ. — *Verwaltungsbericht für das Rechnungsjahr 1905.*

VILLE DE METZ. *Compte administratif pour l'exercice 1905.* — 1 vol. in-4°. Metz, 1906.

II. — PUBLICATIONS DES ACADÉMIES, DES SOCIÉTÉS SAVANTES, ETC.

EUROPE

ALLEMAGNE (EMPIRE D').

ALSACE-LORRAINE. **Metz.** *Jahrbuch der Gesellschaft für lothringische Geschichte und Altertumskunde.* XVII. Jahrg., zweite Hälfte. — XVIII. Jahrg. 1906. Metz.

— — L'*Austrasie.* Revue du pays messin et de Lorraine, nos 4, 5, 6, 7. Metz, 1906-07.

— — XXV. *Jahresbericht des Vereins für Erdkunde zu Metz,* für die Vereinsjahre 1905-1906. Metz.

— **Colmar.** *Revue d'Alsace.* Mars 1906-avril 1907. Paris-Colmar.

— — *Bulletin de la Société d'histoire naturelle de Colmar.* Nouvelle série, t. VIII. 1905 et 1906. Colmar.

— **Mulhouse.** *Bulletin de la Société industrielle de Mulhouse.* Bulletins, mars 1906-février 1907. Paris-Mulhouse.

Digitized by Google

— — *Société industrielle de Mulhouse. Procès-verbaux de la Société et des Comités.* Février 1906-février 1907. Mulhouse.

— **Strasbourg.** *Société des sciences, agriculture et arts de la Basse-Alsace.* Bulletin mensuel. Février 1906-déc. 1906.

— — *Jahrbuch für Geschichte, Sprache und Literatur Elsass-Lothringens*, herausgegeben von dem Historisch-litterarischen Zweigverein des Vogesen-Clubs. XXII. Jahrgang. Strassburg.

BAVIÈRE. **Munich.** *Sitzungsberichte der philosophisch-philologischen und der historischen Klasse der k. b. Akademie der Wissenschaften zu München.* 1905, Hefte IV-V ; 1906, Hefte I-III. München.

— — *Sitzungsberichte der mathematisch-physikalischen Klasse der k. b. Akademie der Wissenschaften zu München.* 1905, Heft III ; 1906, Hefte I-III. München.

— — *Abhandlungen der historischen Klasse der k. b. Akademie der Wissenschaften.* 24. Bd. 1. Abt. (LXXIX. Bd.). München.

— — *Abhandlungen der mathematisch-physikalischen Klasse der k. b. Akademie der Wissenschaften.* 22. Bdes, 3. Abt. (LXXV Bd.) 23. Bdes 1. Abt. (LXXVIII. Bd.). München.

— — *Abhandlungen der philosophisch-philologischen Klasse der k. b. Akademie der Wissenschaften.* 24. Bdes 1. Abteilung (LXXX. Bd.) München.

PRUSSE. **Brême.** *Abhandlungen herausgegeben vom naturwissenschaftlichen Verein zu Bremen.* XVIII. Bd., Heft 2. Bremen.

— **Görlitz.** *Neues Lausitzisches Magazin.* Im Auftrage der Oberlausitzischen Gesellschaft der

Digitized by Google

Wissenschaften, herausgegeben von Dr. Richard Jecht. 81. Bd. 1905. Görlitz.

— — *Codex diplomaticus Lusatiae superioris* III. (Fortsetzung) 1905. Görlitz.

— — *Gutsherrlich- bäuerliche Verhältnisse in der Ober-Lausitz...* von Felix Moeschler. 72 SS. in-8° mit Karten und Plänen. Görlitz.

— **Königsberg.** *Schriften der physikalisch-ökonomischen Gesellschaft zu Königsberg in Pr.* 1905. 46. Jahrgang. Königsberg.

— **Trier.** *Jahresbericht der Gesellschaft für nützliche Forschungen zu Trier.* Von 1900 bis 1905. Trier, 1906.

SAXE. **Halle.** *Katalog der Bibliothek der Kaiserl. Leopold-Carolin. Deutschen Akademie der Naturforscher.* 3. Bd., Lfg. 1. Halle, 1905.

ANGLETERRE. **Cambridge.** *Proceedings of the Cambridge philosophical Society.* Vol. XIII, part V, VI. Vol. XIV, part I. Cambridge.

— — *Transactions of the Cambridge Philosophical Society.* Vol. XX. Nos IX, X, XI, XII. Cambridge.

— **Manchester.** *Memoirs and proceedings of the Manchester literary and philosophical Society.* Vol. 50 : part II et III. Vol. 51 : part I. Manchester.

AUTRICHE-HONGRIE. **Graz.** — *Steirische Zeitschrift für Geschichte.* Hrsg. vom Histor. Verein für Steiermark. III. Jhrg., Hefte 1-4. Graz.

— — *Zeitschrift des historischen Vereines für Steiermark.* IV. Jahrg. Hefte 1-4. Graz.

— — *Beiträge zur Erforschung Steirischer Geschichte.* Hrsg. vom Histor. Vereine für Steiermark. XXXIV. u. XXXV. Jahrg. 1905, 1906. Graz.

Digitized by Google

BELGIQUE. **Anvers.** *Bulletin de l'Académie royale d'archéologie de Belgique.* 1906, I, II, IV, V. Anvers.

— **Arlon.** *Institut archéologique du Luxembourg.* Annales, t. XLI, 1905. Arlon.

— **Bruxelles.** *Annuaire de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique.* Années 1906, 1907. Bruxelles.

— — *Académie royale de Belgique. Bulletins de la classe des sciences.* 1905, n° 12 ; 1906, n^os^ 1-8, 11 et 12 ; 1907, n° 1. Bruxelles.

— — — *Bulletins de la classe des lettres et des sciences morales et politiques et de la classe des beaux-arts.* 1905, n° 12 ; 1906, n^os^ 1-8, 11 et 12 ; 1907, n° 1. Bruxelles.

— — — *Classe des Lettres et des Sciences morales et politiques, et classe des beaux-arts. Mémoires.* Coll. in-8°, t. I, fasc. II, 1906. Bruxelles.

— — *Académie royale de Belgique. Classe des Sciences. Mémoires.* Coll. in-8°, t. I, fasc. IV, V. Bruxelles.

— — *Classe des Lettres et des Sciences morales et politiques et classe des Beaux-Arts. Mémoires.* Coll. in-8°. Tome I, fasc. VI. — Tome II, fasc. II. Bruxelles.

— — *Annales de l'observatoire royal de Belgique.* Nouvelle série. Tome III, fasc. I. Bruxelles, 1905.

— — *Annales de la Société d'archéologie de Bruxelles. Mémoires, rapports et documents.* T. XX, livr. I-IV. 1906. Bruxelles.

— — *Société d'archéologie de Bruxelles.* Annuaires 1906 et 1907. Bruxelles.

— — *Analecta Bollandiana.* T. XXV, fasc. II, III, IV. Bruxellis.

Digitized by Google

— **Gand.** *Bulletijn der Maatschappij van Geschied en Oudheidkunde te Gent.* 14de Jaar, nos 2-6. 15de Jaar, nos 1-2. Gand.

— — *Handelingen der Maatschappij.* (*Annales de la Société d'histoire et d'archéologie de Gand*). T. VI, fasc. II. — T. VIII, fasc. L.

— — — *Inventaire archéologique de Gand.* Fascicule 40. Gand.

— **Liége.** *Annales de la Société géologique de Belgique.* T. XXX, 3e livr. — T. XXXII, 4e livr. — T. XXXIII, 2e et 3e livr. — T. XXXIV, 1re livr. — Tome XXXV, fasc. 1-2. Liége.

— — *Mémoires de la Société royale des sciences de Liége.* 3e série, t. VI, 1906. Liége.

— **Maredsous** (abbaye). *Revue bénédictine.* Tome XXIII, nos 3-4 ; t. XXIV (1907) nos 1-2. Maredsous.

— **Mons.** *Mémoires et publications de la Société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut.* 6e série, tomes VII et VIII (57e et 58e vol.) Mons.

FRANCE.

AIN. **Bourg.** *Annales de la Société d'émulation et d'agriculture (lettres, sciences et arts) de l'Ain.* 1905, 38e année, 4e livr. ; 1906, 1re, 2e, 3e livr. Bourg.

— — *Bulletin de la Société Gorini.* Nos 10-14. Bourg.

AISNE. **Château-Thierry.** — *Annales de la Société historique et archéologique de Château-Thierry.* Année 1905. Château-Thierry.

ALPES-MARITIMES. **Nice.** *Annales de la Société des*

Digitized by Google

lettres, sciences et arts du département des Alpes-Maritimes. Tome XIX, 1905. Nice.

AUBE. **Troyes.** *Mémoires de la Société académique d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département de l'Aube.* Tome LXIX, 1905. Troyes.

AVEYRON. **Rodez.** *Procès-verbaux des séances de la Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron. Mémoires.* Tome XVI, 1re livr. Rodez.

BELFORT. **Belfort.** *Bulletin de la Société belfortaine d'émulation.* N° 25, 1906. Belfort.

BOUCHES-DU-RHÔNE. **Aix.** *Annales des Facultés de Droit et des Lettres d'Aix.* Droit, tome II, n° 1. — Lettres, tome II, nos 1 et 2. 1906. Paris-Marseille.

— — *Mémoires de l'Académie des sciences, agriculture, arts et belles-lettres d'Aix.* Séance publique de 1906. Aix.

— **Marseille.** *Mémoires de l'Académie des sciences, lettres et beaux-arts de Marseille.* 1904-1905. Marseille.

CALVADOS. **Caen.** *Bulletin de la Société linnéenne de Normandie.* 5e sér., 8e vol. 1904. Caen.

CHARENTE-INFÉRIEURE. **Rochefort.** *Bulletin de la Société de géographie de Rochefort.* Tome XXVII, n° 3-4, t. XXVIII, nos 1, 2, 3. Rochefort.

DOUBS. **Besançon.** *Académie des sciences, belles-lettres et arts de Besançon. Procès-verbaux et mémoires.* Année 1905. Besançon.

EURE. **Évreux.** *Recueil des travaux de la Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres de l'Eure.* 6e série, t. III, 1905. Évreux, 1905.

FINISTÈRE. **Brest.** *Bulletin de la Société académique de Brest.* 2e série, t. XXX, 1904-1905. Brest.

Digitized by Google

HAUTE-GARONNE. **Toulouse.** *Recueil de l'Académie des Jeux floraux.* Année 1906. Toulouse.

— — *Bulletin de la Société archéologique du Midi de la France.* Nouvelle série, nos 34-35. Toulouse.

— — *Journal d'agriculture pratique et d'économie rurale pour le Midi de la France.* Année 1906. 102e année, nos 1-19. Toulouse.

GIRONDE. **Bordeaux.** *Actes de la Société linnéenne de Bordeaux.* Volume LX, 7e série, t. X. Bordeaux, 1905.

— — *Actes de l'Académie nationale des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux.* 3e série ; 66e année. 1904. Paris.

HÉRAULT. **Montpellier.** *Société languedocienne de géographie. Bulletin.* 28e année, t. XXVIII, 4e trimestre 1905. — 29e année, t. XXIX, 1er et 2e trimestre 1906. Montpellier.

— — — *Géographie générale du département de l'Hérault,* tome 3e. — *Histoire générale,* 2e fasc., antiquités et monuments du département, pages 199-754.

INDRE-ET-LOIRE. **Tours.** *Annales de la Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département d'Indre-et-Loire.* Année 1905. Tours.

ISÈRE. **Grenoble.** *Bulletin de l'Académie delphinale.* IVe série. Tome XIX, 1905. Grenoble.

JURA. **Lons-le-Saulnier.** *Mémoires de la Société d'émulation du Jura.* 7e série, 4e vol., 1905. Lons-le-Saulnier.

LANDES. **Dax.** *Bulletin de la Société de Borda.* 29e ann. 1905, 3e trim. 31e ann. 1906, 1er, 2e, 3e trim. Dax.

LOIRE. **Saint-Étienne.** *Annales de la Société d'agri-*

Digitized by Google

culture, industrie, sciences, arts et belles-lettres du département de la Loire. 2e série, t. XXIV, 4e livr., 1905. — T. XXVI, 1re, 2e, 3e livr. Saint-Étienne.

LOIRE-INFÉRIEURE. **Nantes.** *Annales de la Société académique de Nantes et du département de la Loire-Inférieure.* 8e série, vol. VI. 1905. Nantes.

LOIRET. **Orléans.** *Société archéologique et historique de l'Orléanais. Bulletin*, t. XIV, nos 182, 183, 184, 185. Orléans.

— — *Mémoires de la Société archéologique et historique de l'Orléanais.* XXX, 1906. Orléans.

— — *Bulletin de la Société d'horticulture d'Orléans et du Loiret.* T. VII, no 12. — T. VIII, no 1. Orléans.

LOZÈRE. **Mende.** *Bulletin de la Société d'agriculture, industrie, sciences et arts du département de la Lozère.* Année 1905, complète. Mende.

MAINE-ET-LOIRE. **Angers.** *Mémoires de la Société nationale d'agriculture, sciences et arts d'Angers.* 5e série, tome VIII. Année 1905. Angers.

MARNE. **Reims.** *Travaux de l'Académie nationale de Reims* Volumes 115, 116, 117. Reims.

MEURTHE-ET-MOSELLE. **Nancy.** *Mémoires de l'Académie de Stanislas.* 6e série, t. III. Nancy.

MEUSE. **Bar-le-Duc.** *Mémoires de la Société des lettres, sciences et arts de Bar-le Duc.* IVe sér., tome IV. Bar-le-Duc.

MORBIHAN. **Vannes.** [*Bulletin de la*] *Société polymatique du Morbihan. Mémoires.* Fasc. 1 et 2, 1904. Vannes.

NORD. **Cambrai.** *Mémoires de la Société d'émulation de Cambrai.* Tome LIX. 1905. Cambrai.

Digitized by Google

OISE. **Beauvais.** *Mémoires de la Société académique d'archéologie, sciences et arts du département de l'Oise.* T. XIX, 2e partie. Beauvais.

PUY-DE-DOME. **Clermont.** *Revue d'Auvergne*, publiée par la Société des Amis de l'Université de Clermont. 22e ann., nos 5-6 ; 23e année, nos 1-5.

— — Supplément : *Statistique générale avec carte économique du département du Puy-de-Dôme*, par M. Georges Bonnefoy. 1905. Clermont-Ferrand.

PYRÉNÉES (BASSES-). **Pau.** *Bulletin de la Société des sciences, lettres et arts de Pau.* 2e série, tome 33e. Pau.

PYRÉNÉES-ORIENTALES. **Perpignan.** *Société agricole, scientifique et littéraire des Pyrénées-Orientales.* 46e vol. 1906. Perpignan.

RHONE. **Lyon.** *Annales de la Société d'agriculture, sciences et industrie de Lyon.* 8e série, t. III. 1905. Lyon-Paris.

— — *Bulletin de la Société littéraire, historique et archéologique de Lyon.* Année 1906 et année 1907, 1er bulletin. Lyon.

HAUTE-SAONE. **Vesoul.** *Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts du département de la Haute-Saône.* 4e série, no 5. Vesoul.

SAÔNE-ET-LOIRE. **Autun.** *Mémoires de la Société Eduenne des lettres, sciences et arts.* Nouvelle série, t. XXXIII. 1905. Autun.

— **Châlon-sur-Saône.** *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Châlon-sur-Saône.* 2e série, t. I, 2e part. (t. IX de la collection). Châlon-sur-Saône, 1905.

SEINE. **Paris.** *Bulletin de la Société nationale des*

Digitized by Google

antiquaires de France. Année 1905, 4e trim. ; 1906, 1er et 3e trim. Paris.

— — *Mettensia.* V.

— — *Bulletin et Mémoires de la Société nationale des antiquaires de France.* Tome LXV. 7e série, t. V. Année 1904-05. Paris.

— — *Bulletin des séances de la Société nationale d'agriculture de France.* Année 1905, no 11 ; 1906, 1-11 ; 1907, 1-2. Paris.

SEINE-ET-OISE. **Versailles.** *Revue de l'Histoire de Versailles et de Seine-et-Oise.* 7e année, nos 1-4. Versailles-Paris.

(*Société des sciences morales, des lettres et des arts de Seine-et-Oise,* Bibliothèque de Versailles).

— — *Mémoires de la Société d'agriculture du département de Seine-et-Oise.* D'octobre 1905 à octobre 1906. Versailles.

SEINE-INFÉRIEURE. **Le Hâvre.** *Recueil de publications de la Société hâvraise d'études diverses.* Année 1904, nos 2, 3, 4 ; 1905, 1er trim. Le Hâvre.

— **Rouen.** *Précis analytique des travaux de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen,* pendant l'année 1904-1905. Rouen, 1906.

— — *Bulletin de la Société des amis des sciences naturelles de Rouen.* 40e année, 1904. Rouen.

— — *Bulletin de la Société libre d'émulation du commerce et de l'industrie de la Seine-Inférieure.* Année 1905. Rouen.

— — *Extrait des travaux de la Société centrale d'agriculture du département de la Seine-Inférieure.* 145e année. Cah. 278, 279. Rouen.

Bulletin mensuel de la Société. 145e année, 1-6.

Digitized by Google

— — *Bulletin de la Société centrale d'horticulture du département de la Seine-Inférieure.* Année 1905, 2e série ; 1906, 1er et 2e semestre. Rouen.

DEUX-SÈVRES. **Niort.** *Société historique et scientifique des Deux-Sèvres. Procès-verbaux, Mémoires et Documents.* 1re année, 1905. Niort, 1906.

SOMME. **Abbeville.** *Bulletin de la Société d'émulation d'Abbeville.* 1903-1906.

— — *Mémoires de la Société d'émulation d'Abbeville.* Tome 21, 1re et 2e partie. Abbeville.

Table générale des publications de la Société d'émulation. 1797-1904. — (1905).

— **Amiens.** *Bulletin de la Société des antiquaires de Picardie.* 1905, 3e 4e trim. ; 1906, 1er et 2e trimestre. Amiens.

— — *Mémoires de l'Académie des sciences, des lettres et des arts d'Amiens.* Tome LII, année 1905. Amiens.

VAUCLUSE. **Avignon.** *Mémoires de l'Académie de Vaucluse.* 2e série, t. V, 4e livr. ; t. VI, livraisons 1-3. Avignon.

VOSGES. **Épinal.** *Annales de la Société d'émulation du département des Vosges.* LXXXIIe année. 1905. Épinal.

YONNE. **Auxerre.** *Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne.* Année 1905. 59e vol. Auxerre-Paris.

GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG. **Luxembourg.** *Publications de l'Institut grand-ducal de Luxembourg* (section des sciences naturelles, physiques

Digitized by Google

et mathématiques). Archives trimestrielles. Janvier-Juin 1906. Luxembourg.

— — *Recueil des mémoires et des travaux publiés par la Société G. D. de Botanique du grand-duché de Luxembourg.* N° XVI, 1902-1903. Luxembourg.

— — *Ons Hemecht.* 1906. Heft 4-12; 1907, Heft 1-4. Luxembourg.

NORVÈGE. **Christiania.** *Forhandlinger i Videnskabs Selskabet i Christiania.* Aar 1905. Christiania.

RUSSIE. **Moscou.** *Observations faites à l'Observatoire météorologique de l'Université impériale de Moscou.* 1901, 1902, 1903, (par le professeur docteur Ernst Leyst). Moscou.

SUÈDE. **Lund.** *Acta Universitatis Lundensis.* 1904, XL, 2 vol.; 1905, I, 1 vol. Lund.

— **Stockholm.** *Antiqvarisk Tidskrift för Sverige.* IX, 4; XI, 6; XIII, 4; XV, 3; XXII, 4-5; XVIII, 1. Stockholm.

— **Uppsala.** *Skrifter utgifna af Kungl. Humanistiska Vetenskaps-Samfundet i Uppsala.* Band IX. Uppsala-Leipzig.

SUISSE. **Zürich.** *Mitteilungen der antiquarischen Gesellschaft in Zürich.* LXXI. Zürich.

— — *Anzeiger für schweizerische Altertumskunde.* Bd. VII, n° 4; Bd. VIII, n^{os} 1-4. Zürich.

— — *Schweizerisches Landesmuseum in Zürich. 14. Jahresbericht.* Zürich.

Digitized by Google

AFRIQUE

ALGÉRIE. **Alger.** *Revue africaine. Bulletin des travaux de la Société historique algérienne.* N° 260. Alger.

AMÉRIQUE

ÉTATS-UNIS.

COLUMBIA. **Washington.** *Smithsonian miscellaneous Collections.* Vol. XLVIII, part. 2 a. 3 ; vol. XLIX, n° 1652. Washington.

— — *Smithsonian Contributions to Knowledge.* Vol. XXXIV, part (n° 1651). City of Washington.

— — *Annual Report of the Smithsonian Institution. U. S. National Museum,* for the year ending June 30, 1904, 1905, 1906. Washington-City.

— — *Annual Report of the Smithsonian Institution* for the year ending June 30, 1905. Washington-City.

— — *Yearbook of the United States Department of Agriculture.* 1904-1905. Washington.

IOWA. **Davenport.** *Proceedings of the Davenport Academy of Sciences.* Vol. XI, pages 1-124. Davenport.

KANSAS. **Topeka.** *Transactions of the Kansas Academy of Sciences.* Vol. XX, part 1. Topeka.

MASSACHUSSETTS. **Boston.** *Proceedings of the American Academy of arts and sciences.* Vol. XLI, nos 14 35 ; vol. XLII, nos 1-18. Boston.

— **Cambridge.** *Bulletin of the Museum of comparative Zoölogy.* Vol. XLIII, nos 4-5 ; vol. XLVI, nos 14 ; vol. XLVIII, n° 3 ; vol. XLIX, nos 3-4 ; vol. L, nos 1-8. Cambridge.

Digitized by Google

MISSOURI. **Saint-Louis.** *Missouri Botanical Garden.* 1900-1907, 8 vol. Saint-Louis.

NEW-YORK. **Albany.** *University of the State of New-York.*

— — *High School department Report. 1. Report of Director Bulletins. 2. Academies.* 1902. Albany.

— — — *State Museum Bulletin.* 63, 69-82. Albany.

— — *State Museum Report.* 57, 3 vol. Albany.

— — *State of New-York.*

— *Education Department.* Annual Report 1905, 2 vol.; 1906, 1 vol.

N. Y. State Education Department. Bulletin 83-105.

N. Y. State Library. Bulletin 98, 99 and vol. 87, part 1 a. 2.

— — — *Yearbook of Legislation.* Volumes 6 a. 7. Albany.

PENSYLVANIE. **Philadelphia.** *Proceedings of the Academy of natural sciences of Philadelphia.* Vol. LVII, part III; vol. LVIII, parts I, a. II. Philadelphie.

MEXIQUE. **Mexico.** *Boletin mensual del Observatorio meteorologico magnetico central de Mexico.* Mes de Junio 1904. Mexico.

— — *Anuario del observatorio astronomico nacional de Tacubaya para el ano de 1907.* Mexico.

— **Brésil.** *Archivos do Museu nacional do Rio de Janeiro.* Volume XII. Rio de Janeiro.

URUGUAY. **Montevideo.** *Anales del museo nacional de Montevideo.* Flora Uruguaya Tomo III., Entr. I.

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

Pages

Jahresbericht, erstattet von Herrn Colon, Schriftführer VII

Compte rendu annuel de l'année 1906-1907, par M. Eug. Colon, secrétaire 3

Rapport sur le concours des prix de vertu de l'année, par M. Léonard 37

L'Académie de Metz (1757-1907). Aperçu historique, par E. Fleur 53

Notice biographique sur M. Remy Jacquemin, par M. Aubert 67

Notice sur M. Joseph Codbat, par M. Louis Schanté 75

Hymne au soleil, par M. l'abbé Hall . . 91

Notice sur D.-N.-H.-L. Bardou-Duhamel, par E. Fleur 95

Vestiges du culte des eaux et des astres dans les rondes enfantines en Lorraine, par M. Henry Lerond 153

Digitized by Google

Rapport sur le travail précédent, par M. Welter 259
De l'amélioration de la culture du poisson dans les étangs de la Lorraine, par M. Tim. Welter 261
Bureau de l'Académie pour 1907-1908 . . 271

APPENDICE

Tableau des membres de l'Académie 1819-1906 277
Liste des membres des diverses classes de l'Académie au 31 mai 1907 279
Académies, Sociétés savantes, etc... avec lesquelles l'Académie de Metz échange ses publications 285
Ouvrages imprimés offerts à l'Académie pendant l'année 1906-1907 293

IMPRIMERIE LORRAINE, RUE DES CLERCS 14, METZ.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Princeton University Library
32101 073762237

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google